QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11843

– VENDREDI 25 FÉVRIER 1983

EN ESPAGNE

Le groupe Rumasa est nationalisé

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelle initiative sur le Cambodge

Réunie à Vientiane mardi 22 et mercredi 23 février, la première conférence au sommet des pays indochinois depuis 1975 a fait de nouvelles *propositions* pour une solution du problème cambodgien. Le retrait d'un certain nombre de « *troupes volontaires* » vietnamiennes, entamé en juillet dernier, va se poursuivre *sur une base annuelle*, à partir de cette année. Le Vietnam, le Laos et le Cambodge se déclarent aussi *prêts* à normaliser leurs relations avec la Chine et les pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la base de pactes de non-agression.

Ces nouveaux retraits, tout comme *celui* de l'an dernier, sont toutefois limités par leur imprécision, Hanoï se refusant à *fournir* le chiffre des soldats qui seront rapatriés. Quant au retrait total, il demeure lié, comme par le passé, à la cessation de la « *menace chinoise* », à l'utilisation du territoire thaïlandais pour aider les résistants khmers rouges et *nationalistes*, mais aussi à la restauration de la paix et de la sécurité au Cambodge. *En outre, les* dirigeants indochinois ont décidé de resserrer encore plus, dans tous les domaines, à commencer par la défense, leur coopération et leur solidarité.

Il n'est donc pas étonnant *qu'à cette initiative* le ministre thaïlandais des affaires étrangères ait répondu qu'elle ne contenait « rien de nouveau ». Pékin n'a pas encore réagi, mais, en publiant la prise de position de Bangkok, les Chinois semblent *indiquer qu'ils* la *partagent*. D'autant que ce geste, peu coûteux, car il est difficile à *contrôler, intervient à quelques* jours de l'ouverture à New-Delhi de la conférence au sommet de pays du Mouvement des non-alignés.

En effet, le Cambodge sera, avec l'Afghanistan, l'un des *points de conflit les plus sérieux* entre ceux qui, comme Cuba, président sortant, considèrent l'U.R.S.S. comme l'« allié naturel » des non-alignés et soutiennent le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh et ceux qui, autour des pays de l'ASEAN, demandent un recentrage du Mouvement, jugé trop pro-soviétique. *Alors que le Kampuchéa* démocratique demeure titulaire du siège du Cambodge aux Nations unies, M. Castro *avait imposé* à La Havane en 1979 la politique de la « chaise vide ». L'Inde, pays hôte, soutient aujourd'hui cette position, que contestent de nombreux autres pays membres.

Une *offensive diplomatique* est d'ailleurs en préparation de la part de pays qui entendent *obtenir la reconnaissance de la* coalition antivietnamienne présidée par le prince Sihanouk – ce qui leur *fournirait un atout* de plus en cas de négociations avec Hanoï – et qui craignent que l'orientation plus pro-soviétique suscitée par Cuba n'affaiblisse le Mouvement et ne risque, à terme, de le condamner à l'impuissance et au déclin.

Cette initiative vietnamienne représente cependant un petit pas en avant. Si ces *propositions* ne sont guère nouvelles sur le fond, et si Hanoï affirme qu'aucune *pression* n'en est à l'origine, la publication d'une sorte de calendrier, même imprécis, apparaît en quelque sorte comme une réponse au plan présenté en octobre par les Chinois aux Soviétiques. *Pékin* demandait en effet à Hanoï de prendre des engagements sur le retrait graduel de ses troupes du Cambodge. La solution du conflit du Cambodge passe aussi par un accord entre Moscou et Pékin.

Expectative en U.R.S.S.

M. Andropov laisse prévoir une politique plus rigoureuse en matière économique

Cent jours après l'arrivée de M. Andropov à la direction du parti communiste de l'U.R.S.S. et le déclenchement d'une vaste campagne de moralisation, les Soviétiques s'interrogent pour savoir où veut en venir le nouveau secrétaire général. Mercredi 23 février, la revue théorique « Kommunist » a cependant publié un long article du successeur de Brejnev qui constitue un élément de réponse ; dans ce long texte, M. Andropov, après avoir dénoncé les « phénomènes fâcheux » que connaît l'économie soviétique, se prononce notamment pour un renforcement de la discipline afin d'augmenter la productivité et pour une politique des salaires plus stricte afin de réduire la demande. « On ne peut pas satisfaire les exigences qui dépassent nos possibilités », *écrit notamment M. Andropov.*

Jacques Amalric, qui fut correspondant à Moscou de 1973 à 1977 et qui revient d'un bref séjour en U.R.S.S., décrit ci-dessous le climat d'attente inquiète qui règne parmi la population.

Retour à « Andropolis »

De notre envoyé spécial

Moscou. – Étrange Moscou, quitté voici plus de cinq ans et où, au bout de quelques heures à peine, on *se sent de nouveau presque chez soi* ! L'odeur acre de l'essence, à bas degré d'octane, plane comme par le passé. Les énormes camions, presque toujours aux trois quarts vides, *forment encore l'essentiel des* embouteillages. Les mêmes silhouettes coiffées de chapkas ou enveloppées de fichus charrient les mêmes filets à provision et les *mêmes attachés-cases. A y regarder* de plus près, pourtant, le Moscou de *Iouri* Andropov n'est déjà plus celui de Brejnev. On peut ainsi observer de curieuses scènes : les taxis paraissent *plus nombreux qu'autrefois et* ont tendance, lorsqu'ils sont vides, à accepter *plus facilement* que naguère de s'arrêter pour charger le passant ; les chauffeurs n'oublient plus de mettre leur compteur en marche. Est-ce parce qu'ils se font parfois *arrêter par un milicien qui exige* l'ouverture du coffre pour vérifier qu'il n'a pas affaire à un débiteur clandestin de vodka ?

Autre scène encore plus étonnante pour un revenant : ce débit de boisson de la rue Gorki où la foule se pressait à toute heure de la journée il y a *peu* est aujourd'hui *pratiquement* désert à 13 heures. Le magasin est pourtant ouvert et ses rayons sont garnis de bouteilles de vodka à 9 roubles – salaire mensuel moyen : 170 roubles – et de cognac français, qui frise les 50 roubles.

Chez Elisseiev, du nom de l'ancien traiteur de luxe chassé par la révolution de 1917, ce n'est pas la presse *non plus* ; les vendeuses débitent dans le calme le paquet de 175 grammes de café à 3,85 roubles, le beurre à 3,50 roubles le kilo, *le lait à 0,36 kopek*, le kilo d'oranges Nefertiti à 2 roubles. Autant de denrées qui étaient introuvables et qui ne sont plus que *fort chères pour* l'enseignant qui ne gagne que 110 roubles par mois, ou pour la secrétaire qui débute aux environs de 70 roubles.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5.)

Le sixième rapport du Conseil des impôts

• Les entreprises françaises supportent des charges plus lourdes que leurs concurrentes
• La fiscalité qui pèse sur les ménages reste modérée

Le Conseil des impôts a rendu public, ce jeudi 24 février, son sixième rapport. De ce document volumineux, il ressort que les entreprises françaises supportent des charges plus lourdes que leurs concurrentes étrangères, et que l'impôt sur le revenu reste modéré.

L'essentiel du rapport est cependant consacré à la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.), qualifiée de bon impôt, socialement bien accepté, dont l'augmentation serait favorable *au commerce extérieur* mais entraînerait une hausse des prix, un freinage de la consommation, et sans doute, une aggravation du chômage. Un constat qui prend figure d'avertissement au moment où, dans les milieux officiels, certains ont pu songer et songent encore à majorer ses taux pour combler les déficits sociaux.

La T.V.A., un outil délicat

La publication d'un rapport du Conseil des impôts est toujours un événement. Non que les *révélations* faites par les sages de la rue Cambon soient toujours complètement surprenantes. Mais, en ces temps de polémique où les faits et les chiffres apparaissent trop souvent déformés ou volontairement mal interprété, un *jugement impartial prend tout son* poids.

En juin 1980, le Conseil avait dénoncé la forte évasion fiscale dont bénéficient les agriculteurs et *personne n'avait trouvé à y redire*. Cette fois, les sages s'en sont pris à la T.V.A., une *taxe* – heureuse coïncidence – qui s'annoncent encore cette année ?

Que nous dit le Conseil ? Que la T.V.A. est un impôt, fonctionnant *correctement, socialement accepté*, imité par les pays étrangers. Est-il alors possible de l'augmenter comme le voudraient certains *membres* du gouvernement – M. Bérégovoy notamment – pour accroître les recettes de l'État et combler certains déficits sociaux dangereux ?

Le verdict *du Conseil est sans* équivoque. Une hausse de la T.V.A. relancerait l'inflation, déprimerait l'activité économique, aggraverait le chômage. Son seul intérêt serait de *réduire le déficit de notre commerce* extérieur. On saura gré aux sages de la rue Cambon de poser aussi clairement les données du problème, en nous faisant incidemment découvrir *que, contrairement à ce que prétend* la théorie, une partie non négligeable du poids de la T.V.A. pèse sur les entreprises.

Autre aspect du problème : la *T.V.A., si elle a pour elle l'efficacité* économique, est socialement critiquable. Faiblement progressive avec *la consommation, elle est dégressive* par rapport aux revenus et le *Conseil* souligne qu'il apparaît presque impossible de corriger ce péché originel. Les ménages très à l'aise paient relativement moins de T.V.A. que les plus démunis, ne serait-ce *que parce qu'une partie importante* de leurs ressources est consacrée à l'épargne, qui n'est pas taxée. Le message est clair : ne tentez pas de faire jouer à cette taxe un rôle que *seul peut remplir l'impôt sur le* revenu.

Dans la mesure où la fraude – légale ou pas – sur ce dernier impôt demeure courante, la voie à suivre semble toute *trouvée* : *élargissement* de l'assiette et non alourdissement des taux. *Le* monde agricole serait au premier chef visé. Une réponse – difficile d'application – donnée à M. Edmond Maire..

On savait les prélèvements obligatoires mal répartis en *France*, parce que pesant trop lourd du côté des cotisations sociales et pas assez du côté des impôts. Le *rapport* du Conseil apporte de l'eau au moulin *de M. Gattaz en révélant* que les charges sociales et fiscales supportées par les entreprises sont nettement plus lourdes en France que dans les autres pays. Reste à savoir *si le niveau relativement bas* des salaires compense ce handicap pour les entreprises.

Une certitude en tout cas : mieux vaudrait pour tout le monde – travailleurs et *entreprises* – *mais aussi* pour l'économie française, une situation exactement inverse : des salaires plus élevés et des prestations sociales plus légères, tant il est vrai que les « revenus sociaux » ont pris une importance exagérée (40 % *environ en moyenne*) *dans le revenu* des ménages, avec tout ce que cela comporte de rigidité pour l'économie et de sentiment de frustration pour les consommateurs.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire nos informations page 27.)

L'ENJEU DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le risque de démobilisation

par MICHEL BOYER

Il règne dans les palais officiels comme un air de démobilisation. Air pernicieux, alors que la bataille économique, qui est loin de son terme, exige un maintien du qui-vive. Cependant, loin des préaux, quelques experts continuent de penser en termes de rigueur, n'excluant pas un retour des périls.

Les catastrophes ont, il est vrai, cet avantage pervers de faire apparaître bénin ce qui, en temps normal, eût été jugé très grave. Ainsi, après *le déficit de la balance* commerciale qui frôla l'an dernier les 100 milliards de francs, le simple fait d'envisager pour cette année un solde négatif de moitié inférieur apparaît satisfaisant. Le fléchissement du dollar, la baisse du pétrole, ainsi que l'affaiblissement de l'activité rendent possible, en l'état actuel des choses un tel résultat, qui toutefois ne peut être qu'une rémission.

La machine reste en effet fragile, que toute erreur de manœuvre ferait à nouveau déraper. Les causes fondamentales de cette vulnérabilité, à savoir les lacunes de l'industrie française, ne sont pas près d'être dissipées. Ainsi la contrainte extérieure, si elle pèse moins lourd, n'est pas disparue par miracle ; elle est simplement et provisoirement estompée.

Il a suffi néanmoins de cette embellie et aussi peut-être de la proximité des élections pour que changent les discours. Le grand débat, qui, à l'intérieur même de la majorité, montait entre les tenants inavoués du protectionnisme et les partisans de l'ouverture des frontières, a fortement diminué d'intensité, comme soudain démodé.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Cycle

1973 : le pétrole flambe. 1983 : le pétrole flanche. Dix ans pour sauter d'une surprise à une autre, contraire.

Qui aurait imaginé, avant la guerre du Kippour, que le pétrole, ce plus léger que l'eau, pèserait sur les riches apeurés ? Qui aurait cru, il y a un an, à cette spirale de baisses qui fait du brut une denrée décadente ?

L'histoire est riche de ces retournements qui voient l'humanité, passant d'une crainte excessive à une insouciance béate, brûler aujourd'hui ce qu'elle adorait hier. Jusqu'à la prochaine déconvenue.

BRUNO FRAPPAT.

Le point sur les réformes de décentralisation :
ce qui a été fait
ce qui reste à faire

Lire page 30 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD.

Veille d'élections au Sénégal

Lire page 5 le début de l'enquête de notre correspondant PIERRE BIARNÈS.

LA SUCCESSION AU CENTRE POMPIDOU

M. Jean Maheu succède à M. J.-C. Groshens

M. Jean Maheu, ancien directeur de la musique, a été nommé, mercredi 23 février, président du Centre Georges-Pompidou en remplacement de M. Groshens, qui occupait ce poste depuis 1980 et dont le mandat de trois ans arrive à expiration. M. Maheu est ainsi le quatrième président du Centre, qui, depuis sa création en 1977, a reçu plus de quarante-trois millions de visiteurs. Sa nomination a été assortie par le ministre de la culture, M. Jack Lang, d'indications concernant sa mission. Il est notamment prévu de revoir les statuts du conseil d'orientation, dont le président – actuellement et jusqu'à nouvel ordre M. Michel Miroudot, sénateur (U.R.E.I.) de la Haute-Saône – verrait ses pouvoirs renforcés.

Courrier Sud

Dans un premier temps, on avait craint que le gouvernement issu du 10 mai 1981 ne se hâte ici, comme pour d'autres institutions culturelles et nationales, d'obtenir la démission du président en place et de lui donner un successeur théoriquement plus *conforme à la notion de « changement »*. On l'avait craint et pour le ministère de tutelle, celui de la culture, qui se serait alors trouvé bien faible et occupé devant les problèmes, *urgents*, du monstre pompidolien, et pour le Centre Pompidou *dont la croissance fougueuse devait* faire redouter tout traumatisme administratif nouveau et précipité, surtout si cela allait être fondé sur des *a priori* politiques. Car à confondre culture et politique culturelle, on risque toujours d'anesthésier, ou de tuer, *la première pour la seconde*.

Dans un deuxième temps, le désintérêt apparent du ministère pour cette créature du régime précédent s'est fait de plus en plus sensible. Certes, le budget en a été considérablement augmenté, de 49 %, entre 1981 et 1982, pour atteindre plus de 270 millions de francs. Mais on témoignait simultanément d'une sollicitude si peu marquée pour les activités de l'équipe en place, que M. Jean-Claude Groshens a vite préféré suggérer sa démission et son remplacement.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 20.)

Dans « le Monde des livres »

Des articles sur la correspondance entre Rilke, Pasternak et Tsvetaïeva, le critique Victor Chklovski et le dernier roman de Vassili Axionov.

LIRE PAGES 16-17

Le Monde

idées

Langues et culture

Un colloque réunissant des écrivains francophones non français de plusieurs pays doit avoir lieu, les 26 et 27 février, à la Maison des cultures du monde. Le rapport entre langues et culture qui sera notamment à l'ordre du jour de cette réunion ne concerne pas que la littérature. Paul-Marie Coûteaux examine les raisons de l'« américanisation » des rues de Paris. Jean Thévenot s'emporte contre le franglais. Giulio Dolchi, prône, pour sa part, l'éducation bilingue. Mary Kathleen Weed, américaine francophone, montre que l'espagnol est parti à la conquête des États-Unis. Enfin, Robert Cornevin s'inquiète de la propension des scientifiques français à utiliser l'anglais pour véhiculer les résultats de leur recherche.

Conversations entre futurs Indiens

par P.-M. COUTEAUX (*)

CHACUN l'admet, rares sont ceux *qui savent s'en régaler*, baguenauder dans Paris est un vrai plaisir. Las ! Jack a d'un coup aboli l'innocence de la promenade : aiguisé par son discours de *Mexico, le regard ne se détourne* plus des « *fast-food* », enseignes et placards publicitaires américains ; pour peu qu'un Japonais vous demande sa route en angloricain, que retentisse la sirène d'une nouvelle voiture de police, et la rue tourne au Chicago des téléfilms.

On voit des peuples menacés par le déracinement, la modernisation forcée, l'empire d'une idéologie étrangère, défendre leur identité plus âprement encore qu'ils ne *défendent ordinairement leur pouvoir* d'achat. L'américanisation provoquera tôt ou tard pareil sursaut. Mais est-il sûr que, d'ores et déjà, la France se sente aussi atteinte que déclarations ou belles plumes ne portent à le croire ?

L'Etat n'a pas encore fait sa religion. Certes, la loi est simple : « *Dans la désignation, l'offre, la présentation d'un bien ou d'un service, l'emploi de la langue française est obligatoire* (1). » Mais ce n'est que la loi, et chacun s'en soucie comme d'une guigne – y compris l'administration des télécommunications, les compagnies aériennes, Renault ou la SEITA, le secteur public montrant ainsi vaillamment la voie de l'américanisation. Le législateur poursuit-il : « *les mêmes règles s'appliquent à toute présentation de programmes de radiodiffusion ou de télévision* » ? La commission Holleaux invite quatre stations « *à se regrouper pour réaliser un programme anglophone* ». Multiplie-t-on les appels à la communauté francophone ? L'excellente radio libanaise de Paris, la « Voix du Cèdre », n'obtient pas d'autorisation.

Le député Sarre peut bien déposer un projet de loi qui prolonge le texte de 1975, visant les marques, enseignes et dénominations sociales : heureuse initiative ! Mais que peut la loi contre l'usage commun ? Que peut l'Etat sans un réveil national et populaire, dont on ne voit encore que les prémices ?

Aussi cherche-t-on à savoir où en est l'esprit public. Enquêtes et sondages, rivés à l'éphémère, négligent les profondeurs : mais il suffit, pour en savoir plus long, de demander aux commerçants et aux cafetiers qui arborent une enseigne angloricaine (« *New Star* », « *Broadway* », « *New Way* »... : la palette est étroite...), la raison de ce choix. Les réponses se répartissent en cinq *catégories, d'inégales importances.*

Surprise : les plus nombreux sont ceux qui ne trouvent aucune explication : « *Cela est venu de soi-même !* », ou : « *Tiens, c'est vrai, c'est un nom anglais !* » ; l'angloricain ne serait-il plus perçu comme une langue étrangère ? « *Ce n'est pas une question de nationalité,* résume un serveur, *c'est la langue d'aujourd'hui, voilà tout !* ». Autant dire que les autres langues – langues et nations – sont d'hier. Heureusement, la conversation fait souvent la part de ce qui était irréfléchi, et l'on s'avoue facilement victime d'un réflexe de pur conformisme.

Second par la fréquence, l'argument touristique : enseignes, cartes de menu, accueil en angloricain « *plaisent aux touristes* ». Argument ambigu : Paris est la ville du monde qui attire le plus grand nombre de visiteurs chaque année. Elle le doit à Notre-Dame, à la tour Eiffel et au Centre Pompidou plus qu'aux quartiers qui se piquent de new-yorkisme. C'est l'originalité, et non l'uniformité, qui provoque les échanges : pourquoi voyager si toutes les capitales, comme les aéroports, prennent semblable visage ?

Le troisième ordre d'explication semble imparable : « *l'américain fait moderne* ». Qui s'y refuse est voué au destin bariolé de l'Indien à plumes dans sa réserve. Pourtant, aucun discours sur la modernité *n'est venu des Américains* : c'est Théophile Gautier qui trouve le mot, bientôt repris par Baudelaire, puis Rimbaud, qui lance : « *Il faut être absolument moderne !* » Mais le *thème, qui exaltait l'imagination et* la singularité, est devenu couverture d'un pâle exercice de copie. La modernité reste d'ailleurs une préoccupation typiquement européenne : le futurisme italien s'inspirait des techniques industrielles pour inventer de nouveaux modes de vie ; le *modernismo hispanique, bien vite* oublié ! opposait au matérialisme « états-unien » un cosmopolitisme latin radicalement neuf.

Une civilisation de la ville

Plus récemment, la grande idée de « *civilisation de la ville* », relancée par Mitterrand (alors que, après Carter, Reagan exalte la vieille Amérique rurale), les vastes projets architecturaux, les quartiers piétonniers, les coupes et les couleurs des vêtements *italiens, mille aspects de* la modernité sont authentiquement européens, cependant que la plus grande partie du Nouveau Monde reste engoncée dans son conformisme moral, *esthétique et politique.*

Exception à cette règle, New-York est promue en mythe parfait : « *Avez-vous fait le voyage ? – Non, mais je compte bien le faire un jour.* » En attendant, chacun imagine qu'elle représente l'ensemble des Etats-Unis, alors que ses habitants, nourris de culture européenne, moquent l'archaïsme petit-bourgeois et puritain des *Yankees* ; que l'art s'y fait alors qu'il s'y emballe et s'y vend ; qu'elle attire les foules alors qu'elle a perdu un million d'âmes depuis 1970 ; qu'elle est riche alors qu'elle ne survit que par les subsides fédéraux, et que des dizaines de milliers *d'enfants travaillent dans* les ateliers clandestins du quartier chinois ; qu'elle est cosmopolite alors que la mention *latino* sur un dossier suffit à interdire l'accès à *une université...*

Quatrième ordre de réponses : le nom est américain parce que le propriétaire l'est : « *fast-food* », hôtels, galeries d'art, magasins de meubles, *de sport... Signe de libération pour* les gogos, l'américanisation serait plutôt, en ce sens, signe d'aliénation. Les employés locaux le savent.

Le taux d'américanisation va de pair avec le loisir : la ville de l'art de vivre a manqué la commercialisation de la « culture » au sens large. Ceci est grave à *trois titres : de nos jours,* ce qui n'est pas commercialisé dépérit ; le poids économique du secteur des loisirs ne cesse de croître ; enfin, modelant l'imaginaire, il conditionne l'ensemble de notre consommation. William Hays, secrétaire du M.P.A.A., association de producteurs *américains,* disait dès 1948 : « *La marchandise suit le film : partout où il pénètre, nous vendons davantage.* » Mis à part Jacques Thibau (2), on a peu mesuré, en France, les prolongements commerciaux de la guerre culturelle, qui est aussi une guerre publicitaire mondiale. En 1981, le déficit commercial enregistré avec les Etats-Unis représentait la moitié de notre déficit total et l'équivalent de notre excédent avec les pays francophones.

Argument subsidiaire : une enseigne en français (« *Le café des amis* ») fait « plat ». *Certes, mais si* l'on veut de l'énigmatique, pourquoi ne pas former des combinaisons et des sigles insolites, ou bien, inspirés d'autres langues, des exotismes plus neufs que les accents atlantiques ? La saison requiert un peu d'imagination !

Deux réponses originales enfin : telle ville « états-unienne » fournit l'enseigne d'un café des grands boulevards : choix que fit, vers 1930, la grand-mère du propriétaire actuel, *qui ajoute en riant : « Finalement, le baragouin amerloque commence à dater !* » ; ce que le serveur tunisien d'un « *fast-food* » exprime d'un air mystérieux : « *C'est la mode américaine ; mais, attention, cela va changer !* ». Si, comme disait Cocteau, « *la mode est ce qui se démode* », la vague devrait retomber bientôt ; faute de quoi l'on saura qu'il s'agit d'autre chose : peut-être une domination pure et simple.

(*) Animateur du Centre d'études du mouvement des démocrates de Michel Jobert.

(1) *Loi Bas-Lauriol du 31 décembre 1975.*

(2) Ancien directeur général des relations culturelles au Quai d'Orsay (N.D.L.R.).

CORRESPONDANCE

Et l'espéranto ?

M. Henri Masson, de Paris, nous écrit :

Aujourd'hui, certains trouvent normal de ne laisser la tribune qu'à ceux qui ont accepté de se soumettre, en matière de communication linguistique internationale, aux exigences de quelques nations priviligiées. Il serait prétentieux d'affirmer que les peuples ainsi bafoués admettront indéfiniment d'être maintenus en état d'infériorité linguistique. Les retombées économiques, politiques, sociales, culturelles et linguistiques sont en effet trop évidentes et trop lourdes pour que les peuples lésés ne réagissent pas.

Il apparaît désormais qu'une prise de conscience en faveur d'un nouvel ordre linguistique mondial se développe à travers le monde. Elle pourrait se résumer ainsi : les langues nationales pour la communication nationale, une langue anationale (non nationale) pour la communication transnationale. Or la seule langue vivante anationale aujourd'hui parlée dans le monde et utilisée dans divers domaines est l'espéranto.

Cette langue, dont le premier manuel est sorti le 26 juillet 1887 de l'imprimerie Kelter, à Varsovie, fêtera bientôt ses cent ans. Elle connaît actuellement un *regain de popularité* dans plusieurs pays et, quelle que soit l'attitude de certains milieux à son égard, elle ne manque pas d'intéresser ceux qui représentent l'immense majorité des peuples désavantagés par la politique linguistique actuelle.

Le val d'Aoste et le bilinguisme

par GIULIO DOLCHI (*)

LA décision prise par le Québec, par voie de législation, de renoncer au bilinguisme institutionnel, *si elle nous paraît découler* d'une situation politique spécifique, nous semble cependant présenter quelque risque. Nous pensons que c'est prendre une grave responsabilité *que de priver un peuple entier* des avantages de l'éducation bilingue, dont l'un des plus ardents défenseurs de la langue française, Léopold Sédar Senghor, a dit : « *L'éducation bilingue répond à cette exigence du monde contemporain en assurant à chacun son authenticité linguistique et sa compétence dans les relations avec les autres peuples. Elle est, en quelque sorte, le droit de chaque homme à participer au dialogue universel.* »

La décision de maintenir unilingue un immense territoire comme le Québec *au sein d'un monde qui ne pourra* être, dans un avenir proche, que bilingue ou multilingue, si l'on a pour dessein de servir la compréhension et la communication, ne nous paraît pas *viable à long terme.* A supposer que les Québécois soient les seuls citoyens bilingues dans un Canada unilingue, cela leur conférerait des avantages culturels, intellectuels et une technique de la communication bien supérieurs à ce que la formation éducative en une seule langue officielle pourra leur apporter.

Certes, le Québec vit entouré de deux cent cinquante millions d'anglophones. Raison de plus pour assurer à tous les Québécois, dûment alphabétisés en français, la maîtrise de l'anglais, qui fait pression de toute part. C'est un de vos éminents compatriotes, le regretté Jean Desy, ambassadeur du Canada en France, qui écrivait en 1951 à Jean-Marie Bressand, fondateur du *Monde bilingue* : « *Comme la contamination par l'anglicisme dans le vocabulaire et la syntaxe demeure le plus grand péril auquel notre langue est exposée, il importe, pour déceler le mal et en limiter les ravages, de répandre chez nous la connaissance de l'anglais.* »

Le cas de la vallée d'Aoste est sans doute différent. Cependant, bien que la langue française soit un élément essentiel du patrimoine culturel de notre région, nous n'en appartenons pas moins à l'ensemble national de l'Italie, et l'italien nous est enseigné massivement. Mais, notre Constitution indiquant le français comme ayant des droits égaux avec l'italien, nous avons pris des mesures pour conserver la langue *française à un niveau de compétence* acceptable, et nous veillons en permanence à ce que les conditions d'utilisation du français soient respectées. *Pour être plus efficace dans* ce domaine, nous avons choisi de promouvoir l'*éducation bilingue*, qui est autre chose que le bilinguisme.

Si nous avons pris l'initiative d'accueillir à Aoste le Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue, *institution spécialisée* de la Fédération mondiale des villes jumelées-Cités unies, et si nous prenons aujourd'hui celle de proposer l'adjonction du droit à l'éducation *bilingue* à la *Déclaration universelle* des droits de l'homme, c'est parce que nous sommes persuadés que cette démarche concerne la communication et l'acquisition des langues vivantes *dans le monde entier.* Nous pensons qu'il n'y a pas d'avantage culturel supérieur à celui que donne un bilinguisme consenti, équilibré, porteur d'une double culture, celle-ci *s'ouvrant, d'ailleurs, sur la tolérance* à toutes les autres cultures.

Que des facteurs politiques déterminent une politique linguistique « fermée » explique sans doute le repliement du Québec sur la revendication d'un unilinguisme francophone. Mais il serait paradoxal de proclamer que l'éducation bilingue est dommageable au Québec quand elle est le seul moyen de sauver la langue française en vallée d'Aoste et de la conserver dans tous les pays francophones anciennement colonisés et où se pose le problème de la double culture. Même si vous devez, pour des raisons politiques, dont vous assumez la responsabilité devant votre peuple, maintenir un unilinguisme au Québec, il ne serait pas contradictoire pour votre pays d'être, à l'extérieur, un champion de l'*éducation bilingue* en tant que moyen de faire de la langue française une langue de communication internationale de masse.

Nous nous permettons d'ajouter que la voie politique n'est pas rectiligne. « *On corrige en marchant* », a dit quelqu'un. C'est pourquoi la région du val d'Aoste, minuscule par *rapport à votre grand pays, a choisi,* au terme d'une longue histoire linguistique et culturelle, l'ambitieux projet proposant aux institutions internationales d'ajouter ce droit à la communication qui passe par une complète refonte des méthodes *d'acquisition des langues.*

(*) Président du conseil régional de la vallée d'Aoste.

Et vivent les langues mortes !

par JEAN THÉVENOT (*)

SANS qu'on y prenne garde, s'étend la tache d'huile de l'anglais et du franglais. La plupart de ceux qui s'expriment à la radio ou sur le petit écran s'abandonnent à un jargon moitié misérable, moitié technocratico-pédant.

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, vient heureusement de réagir en proposant une première liste d'une centaine de termes français dont beaucoup sont nouveaux, *et qui pourraient remplacer des vocables* anglo-saxons dans le secteur de l'audiovisuel et de la publicité.

Mais où va-t-on dans d'autres domaines ? Il fut un temps où, au *moment de prendre un rendez-vous,* la vanité en cours dans un certain monde parisien commandait de dire : « *Attendez que je prenne mon Hermès pour voir si je suis libre...* » (et pas encore : « *si j'ai un créneau au niveau de mon planning* »). En ce temps-là, Hermès (publicité gratuite) *était un symbole du chic français.* En ce temps-là, sur chaque page de son Hermès, on lisait une date et les noms d'un jour et d'un mois écrits dans la langue en usage faubourg Saint-Honoré comme ailleurs en France ; j'ai nommé la langue française.

En *ouvrant l'objet symbolique* de l'élégance parisienne version 1983, qu'a-t-on pu lire ? Samedi Saturday 1er janvier January – 52e semaine 52nd week. Et ça jusqu'au bout de *l'année.*

Donc, aujourd'hui, les Français doivent être bilingues. A quand l'obligation d'être anglophones seulement ? A quand l'agenda bien parisien rédigé uniquement en anglais et le français devenu – c'est le cas de le dire – hermétique autant que les langues judicieusement appelées mortes.

Depuis des années, déjà, notre belle jeunesse prépare un avenir radieux en jouant au billard électrique – pardon : au flipper – selon des règles formulées en anglais, en *bâtonnets électroniques* de type universel et en dépit d'une certaine loi linguistique, non abrogée que je sache, qui fait obligation de présenter en français tout mode d'emploi de matériel quelconque, fût-il importé.

En anglais aussi les modes d'emploi de *la plupart des appareils* électroménagers et assimilés et de toute la quincaillerie vidéo, fût-elle du pays du Soleil-Levant.

A Air France, compagnie nationale *(française), la carte d'accès à bord* des avions, bilingue (très bien, pour les touristes et hommes d'affaires anglophones), comporte au verso une publicité uniquement en anglais, que voici (toujours gratuitement) : « *Europcar. To get the Europcar Super Service, rent your car from Europcar. In the U.S. Latin America and the Pacific, it's National Car Rental.* »

Ici ou là (en France), vous payez. On vous remet un ticket de caisse. On y est très poli : « *Your receipt. Thank you.* »

M. Philippe de Renty, fondateur d'Europe-Communication (*dans* le XVIe arrondissement de Paris), propose aux grands hôtels de la capitale un programme d'informations par câble en langue anglaise vingt-quatre *heures sur vingt-quatre.*

Et caetera. Pardon, c'est du latin. *And so on.*

(*) Auteur-producteur d'émissions de radio et de télévision, écrivain.

Le rival espagnol

par MARY KATHLEEN WEED (*)

SAUF au Québec, la situation de la langue ou de la culture de la France en Amérique du Nord n'a rien de comparable à celle d'une autre langue romantique : l'espagnol. Il ne fait guère de doute qu'aux États-Unis la seconde langue, quasi officielle, de ce pays est bien l'espagnol. A New-York, en Californie, en Floride ou au Texas, il est des plus naturels de trouver formulaires et affiches administratifs imprimés en deux langues : anglais et espagnol.

Certes, la proximité de l'Amérique centrale et la présence de forts bataillons de l'immigration mexicano-cubaine ont très largement contribué au développement d'une sous-culture hispanique aux États-Unis.

Cette place importante, le français et la France peuvent difficilement la revendiquer. La communauté ethnique française ou francophone est réduite à quelques poches de résistance culturelle que l'on peut trouver dans les moiteurs du pays cajun en Louisiane ou dans un certain conformisme de la Nouvelle-Angleterre.

L'affaiblissement de l'influence culturelle française est-il pour autant inévitable ? On oublie, par exemple, de rappeler que les Etats-Unis seraient devenus, il y a de cela un peu moins de deux cents ans, le plus vaste pays francophone du monde si, à une voix de majorité, le législatif américain ne lui avait préféré l'anglais... Victoire initialement précaire, devenue irréversible, et qui n'est pas sans rappeler, peut-être, le vote de l'amendement Wallon, qui, en France, institua la Troisième République il y a un siècle.

Aujourd'hui, la place de l'anglais est tellement identifiée à la puissance américaine que rien de sérieux ne semble entrepris du côté français pour remonter la pente aux Etats-Unis. La présence culturelle française reste faible. Les correspondants de presse français aux Etats-Unis sont moins nombreux que leurs collègues italiens, sans parler de leurs collègues britanniques ou ouest-allemands.

Au lieu de se regrouper pour unir ses efforts, la communauté française des Etats-Unis est divisée par des clivages politiques, qui se reflètent dans les associations rivales des Français de l'étranger... Seule l'influence culinaire de la France semble sérieusement établie, comme en témoigne le développement croissant de la restauration française outre-Atlantique.

Du côté officiel français, l'engagement demeure dérisoire. La France a-t-elle abandonné la défense de la francophonie aux Etats-Unis au prétexte que ce « combat incertain » était perdu d'avance et qu'en conséquence mieux valait se replier sur des terres de mission plus hospitalière.

Ou bien, face aux aléas de la conjoncture économique internationale, la rationalité des prises de participation à American Motors ou à Texas Gulf, est-elle considérée comme supérieure à la rationalité culturelle ? A propos, l'actuel ambassadeur de France à Washington n'est-il pas l'ancien président-directeur général de la régie Renault.

(*) Journaliste américaine.

Les scientifiques et l'anglais

par ROBERT CORNEVIN (*)

ON connaît les arguments avancés par les participants français aux conférences, qui affirment ne s'exprimer en anglais que pour se faire mieux comprendre du plus grand nombre d'auditeurs ; en somme, pour que la pensée scientifique française soit connue du plus grand nombre, il faudrait passer par l'anglais.

L'argument n'est pas sans valeur, mais, de propos entendus au cours de ces colloques internationaux, il ressort que, si les professeurs français s'expriment en anglais dans ces conférences internationales, c'est sans doute aussi pour se faire mieux comprendre d'auditeurs en *majorité* anglophones, mais c'est sûrement d'abord pour faire la démonstration de leur capacité à tenir une juteuse chaire de professeur invité dans une *université* américaine, australienne, sud-africaine, nigériane, etc. Les chercheurs français sont désintéressés... jusqu'à un certain point. Il est toujours possible de donner un *résumé* de sa communication en anglais.

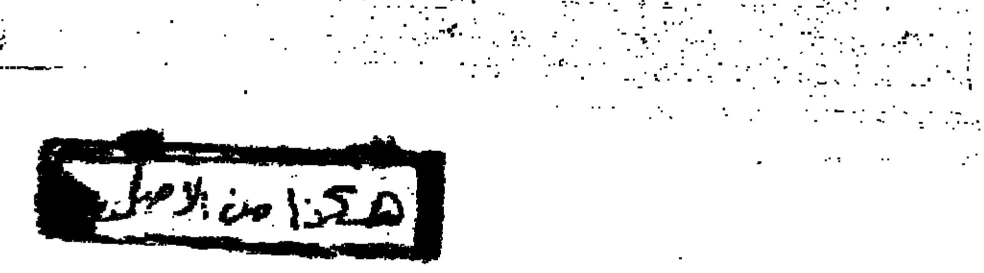
La publication d'articles en anglais dans les publications scientifiques françaises est encore plus inadmissible dans la mesure où des résumés en langues étrangères (pas seulement en anglais) permettent une signalisation bibliographique convenable. De nombreuses publications scientifiques françaises pratiquent avec succès cette méthode avec de copieux résumés en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, russe. Il n'est donc pas acceptable de voir des universitaires français publier en anglais des articles dans des revues françaises. Qu'un ministre à poigne supprime les subventions aux revues scientifiques qui dépassent le pourcentage *réglementaire* en langue étrangère (25 % en principe), et tout rentrera dans le rang. C'est une question d'autorité.

Que le ministre compétent refuse de verser les indemnités et de payer le voyage vers des conférences internationales à ceux qui, envoyés par la France, ne s'expriment pas dans notre langue, et tout rentrera dans l'ordre.

Ainsi n'assisterons-nous plus à ces conférences internationales où des professeurs néerlandais, polonais, hongrois qui ont fait l'effort de rédiger une communication en français sont contraints d'écouter des communications de professeurs français en anglais.

(*) Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer.





Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

Le gouvernement procède à la nationalisation-surprise du puissant groupe Rumasa

Madrid. – « Afin de garantir pleinement les droits des épargnants, les emplois et les droits patrimoniaux des tiers, gravement menacés, le gouvernement a promulgué un décret d'expropriation des banques et autres sociétés du groupe Rumasa. » Au milieu de la stupéfaction générale et à l'issue d'un conseil des ministres d'une durée de onze heures, consacré principalement à ce thème, le porte-parole du gouvernement, M. Eduardo Sotillos, est apparu de manière inattendue à la télévision, peu avant minuit mercredi 23 février, pour annoncer la nationalisation du principal holding du pays. M. Sotillos a cité l'article de la Constitution permettant l'expropriation de biens privés moyennant indemnisations pour « *cause d'utilité publique ou d'intérêt social* ». Il a souligné que la cotation des sociétés de Rumasa était suspendue jusqu'à nouvel ordre et que les banques du groupe resteraient fermées jusqu'à lundi matin.

De notre correspondant

Avec quatre cents entreprises, dix-huit banques, avec un bilan total de 750 milliards de pesetas (4 milliards de francs). Un chiffre d'affaires apparent de 350 milliards de pesetas (19 milliards de francs) cinquante-trois mille employés, Rumasa est l'un des géants économiques de l'Espagne, qui contribue à lui seul à la formation de 1,8 % du produit national brut. Depuis 1961, lorsque son président, M. José-Maria Ruiz Mateos, un Andalou, fils d'un petit négociant en vin de Jerez, fonda la première entreprise du groupe avec... sept employés, la croissance de Rumasa a été fulgurante. Après avoir contrôlé l'industrie vinicole de Jerez, M. Ruiz Mateos, réputé l'homme le plus riche d'Espagne (qui possède personnellement 50 % du capital de la société), a étendu ses activités à l'hôtellerie (quatorze établissements), à la banque (dix-huit sièges, dont la Banco Atlantico, huitième groupe du pays), à l'assurance, à la construction, à l'agriculture, à l'alimentation, à l'élevage et, plus récemment, aux grands magasins (numéro deux du pays).

L'abeille, symbole du travail, était devenue l'emblème de Rumasa. Au milieu d'une Espagne en pleine récession, face aux industriels n'investissant qu'au compte-gouttes et aux banques hésitant à prendre des risques, M. Ruiz Mateos était devenu l'expression presque insolente d'un capitalisme triomphant qui faisait plus d'un envieux au sein du patronat. Pourquoi les socialistes, qui ne cessent d'affirmer leur volonté de favoriser l'investissement privé et d'appuyer les « *chefs d'entreprises modernes* », ont-ils décidé de couper les ailes à Rumasa, rompant avec la ligne d'extrême prudence jusqu'ici suivie en matière économique ? Si leur décision a pris tout le monde de court par son caractère radical et fulgurant, elle n'apparaît toutefois pas totalement inattendue.

Enquête comptable

Depuis plusieurs jours, une polémique publique opposait M. Ruiz Mateos au ministre de l'économie, M. Miguel Boyer et à la Banque d'Espagne. Le motif : la nécessité d'un contrôle de la comptabilité de Rumasa. Depuis l'époque du gouvernement centriste, le « *groupe de l'abeille* » était l'objet de vives pressions de la part des responsables économiques, cherchant imposer à M. Ruiz Mateos une enquête comptable de son groupe bancaire réalisée par une firme indépendante. La tâche fut confiée, en mai dernier, à l'entreprise Arthur Andersen.

Celle-ci rencontra toutefois de grandes difficultés pour réaliser cea travail et, depuis décembre, des rumeurs croissantes faisaient état d'une possible rupture de contrat entre Rumasa et Arthur Andersen. Le vendredi 18 février, M. Boyer annonçait que, dans ce cas, il enverrait les inspecteurs de la Banque d'Espagne contrôler directement la comptabilité des banques de M. Ruiz Mateos. Ce dernier réagissait vivement le lendemain en réaffirmant la solvabilité de son groupe et sa volonté de laisser les « audits » suivre leurs cours. « *Les conséquences que peuvent avoir les déclarations du ministre échappent à toute prévision objective* », ajoutait-il en faisant allusion aux retraits de dépôts en masse que les propos de M. Boyer pouvaient provoquer (1 milliard de pesetas, déjà, sur plus de 600 milliards).

Pour avoir coupé court à la polémique de manière aussi radicale, le titulaire de l'économie doit, on le suppose, disposer de puissants motifs. C'est que les conditions de l'ascension sans équivalent du groupe Rumasa suscitent depuis longtemps d'évidentes réserves, dans les milieux officiels et dans les secteurs bancaires. Elles portent surtout sur la concentration de risques anormale résultant de la politique de crédits par les banques de Rumasa, dont les prêts sont destinés preque exclusivement aux sociétes du groupe. Dans l'entourage de M. Ruiz Mateos, on fait valoir que l'objectif principal des banques de la société n'est pas de réaliser des bénéfices, mais bien d'assurer aux « entreprises sœurs » aux meilleures conditions possibles, l'apport en capital dont elles ont besoin.

Cette conception hétérodoxe de l'activité bancaire fait d'autant moins l'unanimité que c'est la solidité du groupe tout entier que certains mettent en cause. Rumasa n'est-il qu'un colosse aux pieds d'argile ? Comment ce groupe a-t-il pu s'étendre en achetant l'une ou l'autre, malgré les avertissements des autorités, des sociétés en pleine faillite ? Avec quelles ressources a-t-il réussi à combler leurs importants déficits ? L'importance de son fonds de roulement, due à la dimension du groupe, masque-t-elle des « *trous* » de comptanbilité ? Autant de points d'interrogation auxquels M. Boyer se référera sans doute en expliquant, lors d'une conférence de presse ce jeudi, les raisons qui l'ont amené à prendre une décision sans équivalent dans l'histoire économique récente de l'Espagne.

THIERRY MALINIAK.

● *Un mandat d'arrêt* a été lancé le mercredi 23 février contre le journaliste Xavier Vinader, déjà condamné dans une affaire de presse à sept ans de prison et actuellement hors d'Espagne. Le mandat est lié à la non-comparution du journaliste dans une affaire d'« injures contre l'amie d'un militant d'extrême droite ». Le procureur a requis trois mois de prison. – (*A.F.P.*).

● *Neuf extrémistes de droite* (huit Autrichiens et un ressortissant ouest-allemand) ont été inculpés, mercredi 23 février à Vienne, d'« *activités néo-nazies* » par le procureur général. Deux des inculpés, l'Autrichien Attila Bajtsy et l'Allemand Ekkehard Weil, sont également accusés d'« *attentats à l'explosif* », commis notamment le 11 juin dernier contre le domicile de M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juif à Vienne.

Selon l'acte d'accusation, les « *activités néo-nazies* » concernent la « *propagande* », des « *exercices militaro-sportifs* » et « *l'enseignement de l'idéologie nazie à des jeunes* ». – (*A.F.P.*)

Le gouvernement confirme toutes les clauses de l'accord militaire avec Washington

De notre correspondant

Madrid. – Les gouvernements espagnol et américain se sont entendus sur les modifications à apporter à leur accord militaire, qui permet à Washington l'utilisation depuis 1953 de quatre bases en territoire espagnol. Une annexe au dernier texte mis au point en juillet 1982 (avant l'arrivée des socialistes au pouvoir et non encore ratifié) devait être signée ce jeudi 24 février par le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Todman. Le nouveau texte sera approuvé sans problèmes par le Congrès des députés, où les socialistes disposent d'une ample majorité.

Le parti socialiste ouvrier espagnol s'est finalement contenté d'une légère modification, ce qui a provoqué le mécontentement des communistes. L'annexe précise seulement que la signature de l'accord par l'Espagne ne doit pas être interprétée comme impliquant son adhésion à la structure militaire intégrée de l'OTAN. Les Etats-Unis accepteront, d'autre part, de renégocier globalement le texte si le statut actuel de Madrid au sein de l'alliance atlantique devait changer.

Les socialistes n'ont donc remis en question ni l'existence des quatre bases ni même leur emplacement : la localisation de la base aérienne de Torrejon, une cible potentielle de première importance, à une vingtaine de kilomètres à peine de Madrid, suscite pourtant de sérieuses réticences au sein même du P.S.O.E. Désireux avant tout de rassurer Washington par sa modération, en cette période délicate de transition politique intérieure et de tension internationale, le gouvernement de M. Felipe Gonzalez a donc préféré remettre à plus tard le réexamen de ses rapports avec les Etats-Unis, qui ira sans doute de pair avec la définition de sa nouvelle position face à l'OTAN.

Th. M.

SEPT PUTSCHISTES DU 23 FÉVRIER 1981 ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Madrid (*A.F.P.*). – Sept des vingt et une personnes condamnées pour leur participation au putsch manqué du 23 février 1981 ont été libérées, mercredi 23 février, après avoir purgé leur peine de deux ans de prison infligée par un conseil de guerre.

Le Conseil suprême de justice militaire, qui a dicté l'ordre de remise en liberté, précise que celle-ci ne préjuge pas de la décision que prendra le Tribunal suprême devant lequel le procureur militaire, au nom du gouvernement, a présenté un recours en cassation qui pourrait aggraver les peines imposées.

Le procureur militaire estime que ces sept condamnés pour un délit de « *rébellion militaire* » avaient été plus que de simples « *exécutants* », comme l'affirmait la sentence, et a jugé les peines trop « *indulgentes* ».

Des trente-deux inculpés dans la tentative de coup d'Etat, onze ont été acquittés ; l'un d'eux, condamné à un an de prison, a été libéré à l'issue du procès, et quatorze demeurent en prison dont les deux principaux *protagonistes*, le lieutenant-colonel Antonio Tejero et le lieutenant-général Jaime Milans del Bosch, condamnés à trente ans de prison.

Turquie

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DEVRAIENT AVOIR LIEU LE 16 OCTOBRE

Ankara (*A.F.P.*). – Les élections générales auront lieu en Turquie le 16 octobre, a-t-on appris mercredi 23 février, de source bien informée, à Ankara. Le chef de l'Etat, le général Evren, a donné des instructions dans ce sens lors de l'installation, il y a quelques jours, du nouveau président du bureau général des élections, M. Ismet Yanik-Omeroglu.

La loi qui réglementera les élections à la future Assemblée nationale devrait être soumise à l'Assemblée consultative, organe coopté en novembre 1981. Ce sera fait après le vote par cette même assemblée de la loi sur les partis politiques, dont le projet est actuellement en discussion, et qui permettra un retour à des activités politiques, prohibées depuis la dissolution de l'Assemblée nationale à la suite du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU PAYS BASQUE

Des militants présumés de l'ETA politico-militaire sont arrêtés en France

Une vaste opération de police, commencée dans la soirée du mardi 22 février, s'est soldée par l'arrestation du chef présumé et de huit des membres de l'ETA politico-militaire dans le sSud-ouest de la France.

C'est à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) que devait être appréhendé le premier, par les hommes de la police de l'air et des frontières (PAF), Pedro Aztorkitza Ikazzuriaga, « Pottioka », trente ans, nouveau chef présumé de l'organisation. « Pottioka » a été trouvé en possession de sept lettres, qu'il s'apprêtait à poster, destinées à sept industriels espagnols, dont quatre de Pampelune et trois de Vitoria, leur réclamant à chacun le paiement d'un « *impôt révolutionnaire* » dont le montant variait entre 5 millions de pesetas (275 000F) et 20 millions de pesetas (plus de 1 million de francs).

Au total, quinze personnes allaient être interpellées, parmi lesquelles figure Arnaldo Otegui Mondragon, « El Gordo », l'un des principaux dirigeants du mouvement. De multiples perquisitions opérées dans tout le Pays basque français, de Tarnos (Landes), au nord de Bayonne, à Socoa, ville proche de la frontière franco-espagnole, auraient permis aux policiers de saisir des documents et des matériels jugés « *très compromettants* ». Neuf de ces personnes, qui étaient toujours placés en garde à vue jeudi matin 24 février, devaient être présentés à un juge d'instruction de Bayonne dans l'après-midi. Selon toute probabilité, ils devraient être inculpés de constitution d'association de malfaiteurs en vue d'extorsion de fonds.

« *Pottioka* » et les *autres militants* interpellés appartiennent tous à la branche des « milikis », considérés comme les radicaux de l'organisation. Les « milikis » avaient annoncé, voici quarante-huit heures, lors d'une conférence de presse clandestine, que « *la France pourrait avoir des surprises si les autorités durcissaient leurs positions vis-à-vis des réfugiés* » basques.

Accélération

Les nouvelles arrestations de Basques espagnols sur le territoire français marquent non pas un tournant de la politique française à l'égard du terrorisme basque espagnol, mais l'accélération d'un processus enclenché depuis quelques mois.

Dans un premier temps, dès les mois de mai et juin 1981, la politique du gouvernement de M. Mauroy a été affirmée clairement : lutte contre le terrorisme, oui, extraditions, non. M. Defferre, ministre de l'intérieur, avait rapidement fait savoir que les effectifs de police au Pays basque avaient été renforcés. M. Cheysson, ministre des relations extérieures, indiquait le 3 juin 1981 : « Que les terroristes basques ne se fassent pas d'illusions, ce n'est pas parce que nous refuserons d'éxtrader quelques terroristes que nous allons être indulgents avec eux (...). » Et de fait, des membres des organisations clandestines basques furent arrêtés : « Txomin », dirigeant présumé de l'ETA-militaire, en juillet 1982 ; « Txuxo », chef présumé de l'ETA politico-militaire, en octobre 1982, etc.

Cette politique a désormais pris une autre coloration. L'arrivée de la gauche au pouvoir en Espagne, fin 1982, n'y est pas pour rien. De même, la communication de M. Robert Badinter, garde des sceaux, sur l'extradition devant le conseil des ministres, en novembre 1982. La France entend, apparemment, faire preuve de meilleure volonté à l'égard de ses partenaires. Les dernières interpellations de militants basques, qui s'ajoutent à d'autres – une demi-douzaine au mois de janvier, – en sont l'illustration. – L. G.

● *M. Cheysson*, ministre des relations extérieures, a eu un entretien, mercredi 23 février à Rome, avec son collègue italien, M. Colombo, qui l'a reçu à dîner. Le ministre français avait proposé de se rendre à Rome car, se trouvant au Proche-Orient, il n'avait pu rencontrer M. Colombo lors du récent sommet franco-italien de Paris. Les conversations de mercredi ont notamment porté sur les relations Est-Ouest, le Proche-Orient et la Méditerranée (projet français de conférence des riverains de la Méditerranée occidentale).

EUROPE

U.R.S.S.

Retour à « Andropolis »

(Suite de la première page.)

L'explication de ces bizarreries, on la trouve dans la presse, entre les lignes de tous ces articles inlassablement consacrés depuis quelques semaines à exalter la discipline du travail, à dénoncer les conséquences sur la productivité de l'alcoolisme et de l'absentéisme.

On la trouve aussi, *la nuit venue*, dans ces cuisines amies où l'on discute toujours jusqu'à l'aube, autour d'un quignon de pain, d'un morceau de jambon ou de saucisse, et de la *sainte* vodka, du problème du moment. Et les voix des cuisines nocturnes confirment les euphémismes de *la Pravda* et des *Izvestia* : le grand sujet de préoccupation est bien cette campagne de remise en ordre du pays lancée par M. Andropov peu après la mort de Brejnev.

La campagne de moralisation

Les anecdotes abondent, qui illustrent *le changement de climat* : c'est vrai que la milice a vérifié à plusieurs reprises les identités des spectateurs de tel cinéma, des acheteurs de tel magasin — y compris le Goum — pendant les heures régulières de travail. Les noms de ceux qui auraient dû se trouver à leur bureau ou à leur atelier *au lieu de se distraire ou de* chercher à s'approvisionner ont été communiqués à la direction des entreprises concernées. On ignore encore si les coupables feront l'objet *d'un simple* avertissement, mais pour l'instant on ne fait état de sanctions qu'en cas de récidive. Les mêmes opérations policières ont même eu lieu aux célèbres bains Sandounovski, où nonchalants et privilégiés n'osent plus se montrer et passer *une heure* ou deux autour de quelques bouteilles de bière.

La campagne de moralisation n'épargne pas la province. Tel journal a raconté l'histoire de ce chauffeur *routier* de Novgorod arrêté par le contrôle populaire alors qu'il utilisait son camion à des fins personnelles. Il *expliqua, en guise d'excuse, qu'il* était à la recherche de lait car il n'y en avait pas dans son quartier... ce qui se révéla exact ! Dans telle université de province sont apparues *des affiches enjoignant aux profes*seurs d'être à l'entrée de leurs salles de cours à l'heure juste. Mais, contrairement au cas de Moscou et, dans une moindre mesure, de celui de Leningrad, la vague puritaine ne s'accompagne pas dans le reste du pays d'un effort pour améliorer l'approvisionnement.

La situation des kholkoziens et des travailleurs des sovkhozes est bien pire encore. Tout est fait désormais pour les décourager de se ren*dre dans la capitale pour s'y procu*rer, au détriment des Moscovites, ce qu'ils ne peuvent trouver sur place. C'est ainsi que des contrôlesont lieu dans les gares proches de Moscou *pour empêcher les paysans de quitter* leur bourg. Et on aurait demandé aux syndicats des villes voisines de cesser d'affréter des autobus pour organiser pendant les week-ends des « excursions alimentaires » à Moscou sous couvert d'aller se recueillir au mausolée de Lénine. Divers trafics, en même temps, ont disparu, en particulier celui des Géorgiens et des *Arméniens qui venaient vendre à prix* d'or, à Moscou, des fruits, des légumes et des fleurs de leurs républiques. Résultat : il n'y a pratiquement plus une fleur, cet hiver, dans la capi*tale, et les marchés kholkoziens* n'ont plus grand-chose à offrir, sinon de la viande à 7 ou 8 roubles le kilo — *bien plus appétissante, il est vrai*, que celle des magasins d'Etat, à 2 roubles. Mais ici comme là, on continue à la débiter à la hache...

Si toutes ces mesures ont éliminé *de Moscou plusieurs centaines* de milliers de consommateurs, elles n'ont pas empêché les autorités de procéder à des augmentations de prix insidieuses car elles ne sont plus annoncées dans la presse. C'est ainsi que les amateurs de musique se sont aperçus, au début de février, que le *prix des disques, qui se situait aux* alentours de 1,5 rouble pour un 33 tours était passé à 4 roubles environ. Des augmentations aussi importantes affectent beaucoup d'objets ménagers et certains vêtements. Un manteau de femme en drap de médiocre qualité coûte aujourd'hui 150 *roubles, et il faut compter* au moins 100 roubles pour se procurer des bottes fourrées, indispensables plusieurs mois par an. Le prix d'un méchant chandail est d'au moins 25 roubles. Un « col roulé » en angora, *made in India*, atteint 151 roubles !

Aucun Soviétique non officiel ne prétend que la campagne Andropov va réussir. Le laisser-aller des dernières années Brejnev, la nécessité, pour survivre dans un système économique totalement figé, d'avoir recours à tous les moyens parallèles possibles et imaginables, constituent *autant d'obstacle insurmontables*. Ce n'est pas d'autre part la première fois qu'une telle campagne est lancée ; les précédentes se sont vite essoufflées, tant il est vrai qu'il ne sert à *rien de vouloir changer le comporte*ment des Russes si l'on refuse de réformer d'abord le système.

Il n'empêche que M. Andropov paraît déterminé. La lutte contre la corruption, le chapardage et l'absentéisme constitue pour lui un moyen de renforcer encore son pouvoir puisque ce sont des brejnéviens qui en sont victimes : le ministre du commerce, celui des transports et celui de l'intérieur ont déjà été remerciés. Il s'agit là de responsables de trois secteurs-clés de la politique intérieure, qui avaient été amplement critiqués ; il faut ajouter à cette liste l'éviction du directeur du plan, remplacé par son adjoint, et la nomination au poste de vice-premier ministre de M. Geidar Aléiev, l'ancien responsable de l'Azerbaïdjan, où il *est censé avoir mené une lutte effi*cace contre la corruption, qui y atteint des sommets.

Par son comportement, M. Andropov cherche aussi à symboliser une certaine rupture avec le passé ; il ne se déplace plus à travers Moscou en un immense cortège de limousines noires et de voitures emplies de gardes du corps, fonçant à travers la ville à plus de 80 kilomètres à l'heure. Les décorations, fait-il dire, ne l'intéressent pas plus que le culte de la personnalité. Et en allant visiter le 31 janvier les ouvriers de la fabrique de machines-outils Ordjonikidze, le secrétaire général a manifestement voulu accomplir un geste « léniniste » qui tranche avec le superbe isolement dans lequel vivait Leonid Brejnev.

Si l'on ne peut pas encore parler véritablement de « purge » — les hommes écartés étaient souvent très âgés, — le comportement de M. Andropov vise à créer un sentiment d'inquiétude parmi les membres de l'administration et les cadres moyens du parti. Comme l'ensemble de la population, nul ne sait de quoi demain sera fait : réformisme khrouchtchévien mieux tempéré ou surcroît de totalitarisme ? En attendant, M. Andropov a encore renforcé son contrôle *sur le secteur répressif en li*bérant M. Fedortchouk de ses fonctions à la tête du K.G.B. pour l'envoyer diriger le ministère de l'intérieur et en nommant à la tête de *la police politique le général Chebri*kov. Ce général passe pour avoir été le plus proche collaborateur de M. Andropov au K.G.B.

Il est probable que M. Andropov va compléter la victoire qu'il a déjà remportée sur le front de la dissidence. Depuis quelques semaines le K.G.B. *a porté le fer dans des milieux* oppositionnels qui avaient été relativement épargnés sous M. Brejnev : avertissements à l'historien « khrouchtchévien » Roy Medvedev ; arrestation du caricaturiste Sissoiev ; renforcement des mesures policières destinées à éviter tout contact entre Soviétiques non officiels et résidents étrangers ; visites impromptues de plusieurs appartements d'intellectuels par des « *optimistes en civil* » — agents du K.G.B. — dépourvus de mandat, mais qui examinent ostensiblement tous les rayons des bibliothèques ; accélération des poursuites contre les petits groupes de pacifistes qui ont l'audace de ne pas réclamer la diminution des seules dépenses militaires de l'Occident. Inquiétant également, *cet article de la Russie soviétique* du 19 janvier dernier qui annonçait la création de centres de rééducation destinés aux personnes « *ayant un mode de vie antisocial et parasitaire* » à la suite du doublement de la peine prévue par le code pénal de la Fédération de Russie pour « *parasitisme, vagabondage ou mendicité* » (deux ans de prison au lieu d'un).

L'ambiance d'Andropolis — c'est ainsi que les mauvais esprits ont surnommé Moscou — n'est décidément *pas à la frivolité mais à l'attente in*quiète. Les Soviétiques savent ce qu'ils ont perdu avec Brejnev ; ils ignorent toujours ce qu'ils vont trouver avec M. Andropov.

JACQUES AMALRIC.

DANS UN ARTICLE THÉORIQUE

M. Andropov estime que la progression des salaires « engendre une augmentation de la demande qui ne peut être totalement satisfaite »

Moscou (*A.F.P.*). — M. Youri Andropov, secrétaire général du P.C.U.S., a laissé entendre dans un long article théorique diffusé mercredi 23 février que des « *mesures* » économiques étaient actuellement à l'étude afin d'« *étendre le vaste champ d'action des forces créatrices colossales que recèle l'économie du pays* ».

Dans cet article à paraître dans le prochain numéro de la revue *Kommunist* et diffusé par l'agence Tass, le numéro un soviétique, qui n'emploie à aucun moment le terme de réforme économique, précise que « *ces mesures doivent être soigneusement préparées, réalistes et leur élaboration doit nécessairement se fonder sur les lois du développement du système économique socialiste* ». Pour lui, « *toute tentative de conduire l'économie par des méthodes étrangères à sa nature* » doit être exclue.

Une fois ces mesures prises, il ne faut pas non plus « *les abandonner à mi-chemin* », affirme, par ailleurs, le numéro un soviétique dans ce qui paraît être une allusion à la réforme de 1965 revue en 1977 et qui n'a été jusqu'ici que partiellement appliquée.

Définissant les objectifs de l'économie socialiste, M. Andropov rappelle que celle-ci a pour finalité « *l'intérêt des travailleurs* » et que cette combinaison entre les intérêts personnels et l'intérêt général est la « *force motrice de la croissance économique* ».

M. Andropov reconnaît cependant l'existence de « *problèmes et de sérieuses difficultés* » dans le développement économique du pays, résultant, selon lui, de l'ignorance des normes et des exigences de la vie économique fondée sur « *la propriété socialiste des biens de production* ».

C'est la société tout entière qui subit les conséquences de la « *violation des normes* » et c'est ce qui a amené le parti, indique-t-il en substance, à se pencher sur « *l'élévation de la productivité du travail et sur l'économie dans son ensemble* » et à s'interroger sur la production insuffisante au regard des « *énormes investissements de capitaux* ».

Selon M. Andropov, si la répartition des biens ne s'effectue pas en étroite liaison avec la production, on arrive inévitablement à des « *phénomènes fâcheux* », telle une augmentation des salaires déséquilibrée par rapport au volume de production.

« *L'augmentation des salaires qui, dans un premier temps, produit une impression favorable exerce, en fin de compte, une influence négative sur l'ensemble de la vie économique. Elle engendre, en particulier, une augmentation de la demande qui ne peut être totalement satisfaite à un niveau donné de la production, empêche l'élimination des déficits et de leurs conséquences monstrueuses contre lesquelles les travailleurs s'indignent à juste titre* », écrit M. Andropov.

« *On ne peut*, ajoute-t-il, *satisfaire les exigences qui dépassent nos possibilités* » et c'est pourquoi « *notre tâche absolue a été et sera orientée dans deux directions : la croissance de la production et, à partir de cette base, l'essor du niveau de vie matériel et culturel du peuple* ».

Pour réaliser ces objectifs, il faut mettre en pratique « *partout et rigoureusement* » le principe marxiste sur la répartition socialiste et lutter, en conséquence, contre toutes les formes de « *parasitisme* » qui se manifestent dans la société.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

• SUN YEFANG, L'UN DES PLUS IMPORTANTS ÉCONOMISTES CHINOIS, est mort à Pékin le 22 février à l'âge de soixante-quinze ans. « *Économiste marxiste renommé* », selon *Chine nouvelle*, militant du P.C.C. depuis 1923, il avait dirigé de 1957 à la révolution culturelle, dont il fut une des premières victimes, l'Institut de l'Académie des sciences. Il avait été élu en 1982 membre de la Commission des conseillers du comité central du P.C.C. Il avait largement contribué à l'évolution de l'économie chinoise ces dernières années et avait notamment plaidé pour que soit reconnue, dans le cadre d'une économie planifiée, l'importance de la loi de la valeur et un pouvoir de décision autonome pour les entreprises. — *(Corresp.)*.

Bolivie

• PLUSIEURS ÉLÉMENTS PARAMILITAIRES soupçonnés d'être les auteurs de l'assassinat en Bolivie du jésuite Luis Espinal, le 10 juin 1980, et de huit dirigeants du mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), le 15 janvier 1981, ont été arrêtés, a-t-on appris de sources proches du *ministère de l'intérieur*, le mercredi 23 février. Le père Espinal, considéré comme le meilleur critique de cinéma de Bolivie, était également directeur *de l'hebdomadaire de gauche Aqui*. Son assassinat survint alors que, semble-t-il, il s'apprêtait à révéler les liens entre certains chefs militaires et les milieux de *la drogue. Les dirigeants du MIR* ont été assassinés lors d'une réunion clandestine à La Paz, six mois après le coup d'Etat du 17 juillet 1981, qui devait porter *au pouvoir le général Garcia* Meza. — *(A.F.P.)*

Pologne

La milice a procédé à des interpellations à l'intérieur d'une église de Katowice

Pour la première fois depuis l'instauration de l'état de guerre, la police polonaise a procédé à des interpellations, mercredi 23 février, à l'intérieur d'une église pendant le *déroulement d'un office*. Il s'agissait d'une messe célébrée, à Katowice, à « *l'intention des militants de Solidarité, morts, arrêtés ou condamnés* » sous la loi martiale, et qui avait été commandée par M. Kazimierz Switon, l'un des pionniers — bien avant les grèves d'août 1980, — du mouvement pour la *création* de syndicats libres.

La veille, mardi, la milice s'était présentée au domicile de M. Switon pour l'arrêter préventivement, mais ne l'y avait pas trouvé. Il s'était caché depuis vingt-quatre heures déjà, et les recherches entreprises pour mettre la main sur lui restèrent vaines. Quand on parvint enfin à le « *localiser* », *il était en famille*, près de l'autel de l'église du Cœur-de-Jésus, au milieu d'une foule de quelque trois mille personnes, la plus importante qui ait été rassemblée dans la capitale du pays *minier* depuis l'instauration de l'état de guerre.

C'est alors que la messe se terminait que les miliciens, fendant les rangs des fidèles, ont procédé à son interpellation. Par la même occasion, l'envoyé spécial de l'A.F.P., Maryan Kafarski, a été emmené pour une heure environ au commissariat. De nombreuses autres interpellations *auraient eu lieu, mais* sans incident, à la sortie de l'église, alors que les journalistes et les techniciens des équipes de télévision occidentales, qui s'étaient rendus pour l'occasion, *à Katowice, étaient retenus* par la police, après avoir été bloqués sur la route, avant même d'avoir pu pénétrer dans la ville.

M. Walesa, qui avait annoncé *lundi son intention d'assister à la cé*rémonie, s'était, quant à lui, décommandé au dernier moment, mercredi matin, en raison, a-t-il expliqué, d'une panne de voiture et de la suspension des *liaisons aériennes* entre Gdansk et Katowice. Il semble, en fait, que le président du syndicat dissous ait fait l'objet de fortes pressions pour le dissuader de faire ce déplacement.

Le 40e anniversaire de l'insurrection du ghetto

Dans son édition du 22 février, le *Bulletin d'information* de la région de Mazovie, l'un des principaux journaux clandestins de Varsovie, publie une lettre ouverte de M. Marek Edelman, le commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie, par laquelle il annonce son refus d'entrer au comité d'honneur chargé de préparer le quarantième anniversaire de l'insurrection. M. Edelman, qui a toujours refusé de quitter la Pologne, où il dirige un service de cardiologie, à Lodz, et qui avait été délégué, en septembre 1981, au premier et dernier congrès de Solidarité, explique son refus en écrivant que les insurgés juifs d'il y a quarante ans ont « *non seulement lutté pour vivre mais aussi pour vivre dans la dignité et la liberté* ». « *Marquer notre anniversaire à Varsovie, où toute la vie de la société est dominée par l'humiliation*, dit-il, *serait une trahison de notre lutte.* »

Les autorités auraient, d'autre part, décidé de faire conduire la délégation polonaise au congrès du parti communiste italien, qui s'ouvre la semaine prochaine par M. Czyrek, ancien ministre des affaires étrangères, membre du bureau poli*tique et chargé au secrétariat* des relations internationales. Cette décision, si elle était confirmée, traduirait une volonté des dirigeants polonais d'essayer de renouer avec le P.C.I. *un dialogue interrompu* depuis l'instauration de l'état de guerre. Elle pourrait aussi permettre à M. Czyrek de prendre des contacts directs avec le Vatican dans la pers*pective du projet initial de visite* du pape en Pologne.

Grande-Bretagne

Le parti travailliste règle péniblement ses comptes avec ses tendances d'extrême gauche

De notre correspondant

Londres. — Le parti travailliste *n'est pas au bout de ses peines*. Après cinq années de péripéties et d'hésitations, le comité national exécutif a décidé, le mercredi 23 février, d'expulser du parti les cinq membres *du comité éditorial du* journal *Militant* autour duquel se regroupe la tendance trotskiste. *Militant* était accusé de constituer un véritable « *parti dans le parti* », contraire au statut du mouvement travailliste qui reconnaît cependant l'existence de tendances.

L'expulsion, qui fait suite à la décision de principe prise par le congrès de Blackpool en septembre dernier, a été acquise par dix-neuf voix contre neuf. La gauche du comité exécutif a demandé un nouveau délai permettant de rechercher un *modus vivendi*. Mais la majorité, y compris le centre-gauche de M. Foot, leader du parti travailliste, a opté pour une décision immédiate*ment exécutoire*.

Les dirigeants de *Militant*, qui *contestent la conformité de la déci*sion aux statuts du parti, ont menacé de porter l'affaire devant les tribunaux. La bataille de procédure n'est donc pas terminée, d'autant que la *droite de la direction travailliste* voudrait ne pas en rester là et expulser du parti les membres les plus actifs de la tendance, en commençant par les candidats sélectionnés par les *organisations de base en vue des* prochaines élections législatives.

M. Foot et ses amis paraissent, toutefois, soucieux de ne pas déclencher une « chasse aux sorcières ». Ils considèrent qu'il suffit de faire un exemple pour montrer à l'opinion britannique une image modérée du mouvement travailliste imperméable aux infiltrations des extrémistes de gauche.

Il n'est pas sûr que les mesures *disciplinaires prises contre Militant* permettent au Labour de combler le fossé qui, dans les sondages, le sépare des conservateurs. Le plus récent crédite le parti de Mme Thatcher *de 42,5 % des intentions de* vote contre 32 % seulement aux travaillistes et 22 % à l'alliance entre les sociaux-démocrates et les libéraux. Compte tenu du système élec*toral britannique, le premier minis*tre disposerait d'une confortable majorité dans la prochaine Chambre des communes.

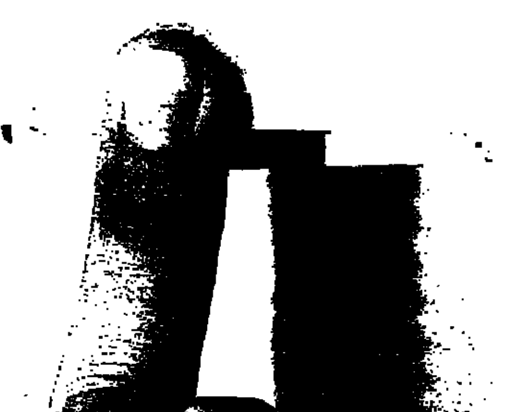
L'élection de Bermondsey

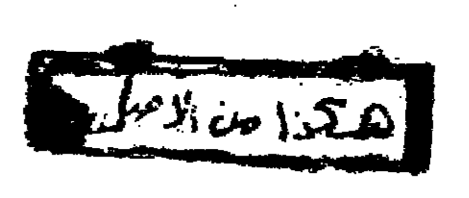
Une illustration de cette impopularité relative des travaillistes pourrait être donnée lors de l'élection *partielle qui* a lieu ce jeudi 24 février à Bermondsey, un quartier populaire du sud de Londres. La consultation a été provoquée par la démission de M. Bob Mellish, ancien président du groupe parlementaire, en butte à l'hostilité croissante d'une organisation locale de plus en plus orientée à gauche. Le candidat travailliste est un jeune homme d'origine australienne, M. Peter Tatchell. Ses déclarations en faveur de l'action extraparlementaire lui avaient valu les foudres de M. Foot.

Refusé une première fois par la direction du parti, M. Tatchell a été de nouveau choisi par le parti local. *Très marqué à gauche bien qu'il* n'appartienne pas à la tendance *Militant*, M. Tatchell n'est pas certain de conserver un siège contrôlé par les travaillistes depuis plus d'un demi-siècle. *S'il perd, vraisemblablement* au profit du candidat libéral, ce sera un échec pour le Labour. S'il gagne, ce sera un affront pour la direction du parti.

Certains membres de la droite travailliste admettent qu'ils préfèrent une défaite de M. Tatchell qui leur permettrait de reprendre leur *offensive contre une gauche accusée* de gâcher les chances du mouvement et même contre M. Foot lui-même, dont les méthodes de direction sont toujours aussi contestées. Il semble toutefois difficile de remplacer le leader du Labour, alors que *les élections générales peuvent avoir* lieu à tout moment, au gré de Mme Thatcher.

DANIEL VERNET.





AFRIQUE

Namibie

Les Sud-Africains et les Angolais se sont rencontrés une deuxième fois au Cap-Vert

Sud-Africains et Angolais ont eu une deuxième session de pourparlers qui a duré deux heures, mercredi 23 février, au Cap-Vert, sur la situation à la frontière sud de l'Angola. Une nouvelle réunion devrait se tenir prochainement.

Dans une interview accordée à l'agence portugaise ANOP, le ministre angolais de l'intérieur a indiqué que sa délégation n'était pas venue au Cap-Vert pour mendier la paix le long de la frontière entre l'Angola et la Namibie. Mais il a ajouté qu'il était favorable à une solution de la question namibienne analogue à celle qui a conduit à l'indépendance du Zimbabwe.

« L'Angola pense que le Zimbabwe est un bon exemple pour l'Afrique du Sud,** a-t-il dit. **L'Angola ne s'opposera pas à une solution rhodésienne en Namibie parce qu'elle est sûre que la SWAPO est le représentant légitime du peuple namibien et qu'elle gagnera les élections. ». — (Reuter.)

De notre correspondant

Johannesburg. — Il y avait deux ministres, M. Alexandre Rodrigues (intérieur) et M. Venancio de Moura (secrétaire d'Etat aux affaires étrangères) du côté angolais, mais aucun dans la délégation sud-africaine, conduite par le directeur des affaires étrangères, M. Hans Van Dalsen. En l'absence de communiqué officiel sur l'état des secondes négociations directes entre Pretoria et Luanda au Cap-Vert, on en est réduit aux supputations.

La charge d'arbitrer le face-à-face est revenue, comme en décembre 1982, au ministre des affaires étrangères du Cap-Vert, M. Silvano de Luz. Le numéro deux de la délégation sud-africaine, M. Brand Fourie, ambassadeur aux Etats-Unis, s'est entretenu, mercredi, avec M. Aristides Pereira, chef de l'Etat cap-verdien, le ministre angolais avait fait de même la veille.

« De manière à favoriser le dialogue, nous avons limité au minimum les opérations en territoire angolais », a déclaré, mercredi soir, le haut commandement des forces armées à Windhoek. Celles-ci ont cependant fort à faire en Namibie même.

Les « unités spéciales » de l'Armée de libération du peuple namibien (plan, branche militaire de la SWAPO), infiltrées dans le nord du pays depuis plus d'une semaine, compteraient en effet six cents à huit cents hommes. D'après les communiqués sud-africains, la plus large offensive jamais lancée par la SWAPO paraît cependant marquer le pas.

Plus de cent trente « *terroristes* » auraient été éliminés avant d'atteindre leur objectif : les zones agricoles tenues par les fermiers blancs. Ces derniers « *ont bon moral* » et sont quotidiennement informés de la situation sur le terrain.

Ces combattants auraient subi un entraînement intensif dans un base de la SWAPO située en Angola, près de Lubango, et connue sous le nom de Volcano. L'offensive des nationalistes s'étendrait sur plus de 700 km de brousse, soit environ la moitié de la ligne frontière avec l'Angola. Mais les troupes d'occupation, qui n'ont perdu, selon elles, que trois hommes depuis le début de l'offensive, assurent tenir la situation bien en main...

PATRICE CLAUDE.

ASIE

Inde

90 % des électeurs ont boycotté les élections en Assam remportées par le parti de Mme Gandhi

Les massacres d'émigrants bengalis en Assam ont déclenché une vague d'exode de ces populations, qui craignent pour leur vie. Plus de vingt mille personnes se sont réfugiées en Arunachal-Pradesh et des milliers d'autres fuient vers le Bengale-Occidental ou affluent dans les gares dans l'attente d'un train. Mais, selon des journalistes présents sur place, ils ne semblent pas vouloir regagner le Bangladesh — dont beaucoup sont originaires — et qui d'ailleurs ne veut pas d'eux.

Il semble bien que les massacres n'ont pas seulement frappé des musulmans, mais aussi des Bengalis hindouistes. *« Nous ne voulons pas quitter l'Inde, c'est devenu notre pays après la partition de 1947. Nous sommes hindous comme n'importe quel Indien »*, a déclaré un Bengali à l'A.F.P.

Un nouveau bilan des violences fait état de mille deux cent quarante-cinq morts, mais des cadavres continuent d'être découverts dans des villages — une cinquantaine de corps calcinés à Silpathar, district de Lakhimpur — et certaines sources font état de chiffres officieux allant jusqu'à trois mille cinq cents victimes.

D'autre part, les résultats presque définitifs des élections, qui ont été à l'origine du drame, font apparaître un succès du Congrès I de Mme Gandhi, qui a remporté 84 des 97 sièges, sur 126, connus. Mais 90 % des électeurs ont boycotté le scrutin, qui devrait être annulé dans une vingtaine de circonscriptions où le nombre des votants est pratiquement nul. Les nationalistes assamais se refusent à en reconnaître la validité et poursuivent leur « *non-coopération totale* » avec le gouvernement central de Mme Gandhi. Ils estiment que le nouveau gouvernement local, qui pourrait être formé vendredi, ne sera qu'un « *prétendu ministère élu par le vote des étrangers* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

DIPLOMATIE

MM. P.-M. HENRY ET L. DAUGE AMBASSADEURS DE FRANCE

Le conseil des ministres de mercredi 23 février a élevé à la dignité d'ambassadeur de France M. Paul-Marc Henry, ambassadeur au Liban, et M. Louis Dauge, ambassadeur au Vatican. L'un et l'autre atteindront cette année l'âge de la retraite.

VEILLE D'ÉLECTIONS AU SÉNÉGAL

I. — *Un trop-plein démocratique*

Au terme d'une campagne de trois semaines assez exceptionnelles en Afrique par son caractère démocratique et sa sérénité, les Sénégalais vont élire dimanche 27 février, pour cinq ans, leur président de la République et leurs députés. Le chef de l'Etat est élu, comme en France, au scrutin majoritaire à deux tours, et cinq candidats sont en lice : le président sortant, M. Abdou Diouf, dont le succès ne fait aucun doute, et quatre personnalités de l'opposition.

Les députés, au nombre de cent vingt, seront choisis de façon plus complexe : pour moitié, au scrutin majoritaire de liste à l'échelon départemental et, pour moitié, au scrutin *proportionnel* à l'échelon national, les votes des électeurs étant décomptés deux fois. Huit partis sont en compétition pour ces cent vingt sièges : le parti socialiste gouvernemental et sept formations d'opposition.

De notre correspondant PIERRE BIARNÈS

Dakar. — C'est un spectacle dont l'Afrique, aussi bien au nord qu'au sud du Sahara, gratifie rarement ses citoyens et les observateurs étrangers. Depuis trois semaines, le Sénégal est engagé dans une campagne électorale sans le moindre rapport avec les manifestations unanimistes organisées de temps à autre sous ce *nom ailleurs par les partis uniques* au pouvoir, à la gloire de leur autocrate du moment, que celui-ci soit en vareuse militaire, en costume traditionnel ou en complet veston.

Sur les places des villes et des villages, à la radio et à la télévision, dans la presse, une opposition vigoureuse est bien décidée à l'emporter, même si ses dirigeants les plus lucides ne se font pas beaucoup d'illusions, attaquant sans grands ménagements la gestion de l'équipe dirigeante sortante, qui ne dispose pas de plus de moyens légaux que ses adversaires pour défendre celle-ci.

Il est vrai que le Sénégal, riche d'une *longue tradition*, a *toujours* connu d'âpres luttes politiques, notamment celles qui opposèrent, pratiquement jusqu'à l'indépendance, les partisans de M. Senghor à ceux de son aîné Lamine Gueye, sans parler des multiples rivalités secon*daires qui se greffèrent sur ce conflit* majeur. L'ayant enfin emporté, M. Senghor, parvenu à la tête de l'État, eut beaucoup de mal à imposer, comme à peu près partout ailleurs en Afrique à cette époque, un système de parti unique, qui ne fut au demeurant jamais pleinement admis et ne dura qu'une douzaine d'années.

L'instauration du pluripartisme

A partir de 1974, pour des raisons complexes — dont la volonté du président Senghor de préparer sa succession dans un climat plus serein — un vigoureux retour à la démocratie était amorcé, avec la création, tout à fait conforme à la Constitution et qui fut reconnue comme telle, du *Parti démocratique sénégalais* (P.D.S.) de Me Abdoulaye Wade. Le mouvement ainsi lancé ne devait ensuite cesser de prendre de l'ampleur jusqu'à l'instauration, durant l'été 1981, après quelques autres étapes et à l'initiative, cette fois, de l'actuel chef de l'État, du pluripartisme sans autre limitation que le respect de quelques principes fondamentaux (ne pas se réclamer de particularismes régionalistes, raciaux ou religieux, notamment).

Déjà en février 1978, les élections présidentielle et législatives s'étaient déroulées dans le cadre d'un pluripartisme limité. Me Wade et le P.D.S., notamment, ayant eu alors *la possibilité d'entrer en compétition* avec le président Senghor. Dès ce moment-là, d'autre part, la presse sénégalaise était redevenue totalement libre, tandis que s'élaboraient peu à peu les règles d'un réel *fair play* politique, dont la pièce essentielle devait être le code électoral adopté il y a quelques mois.

A la radio et à la télévision, les cinq candidats à la présidence ont *bénéficié chaque jour du même* temps d'antenne, tandis que pour les législatives la moitié de celui-ci a été attribuée au parti gouvernemental, l'autre moitié étant partagée entre les listes rivales. Le quotidien national *le Soleil*, tout en privilégiant nettement le parti socialiste, a rendu largement compte des manifestations de l'opposition et des déclarations de ses chefs. Sur le terrain, les *agents de l'État à tous les niveaux* avaient reçu de strictes consignes de neutralité, et celles-ci ont été généralement respectées. Dimanche, le déroulement du scrutin sera placé sous le contrôle de la Cour suprême, institution indépendante, au Sénégal, qui connaîtra du contentieux éventuel.

Pour bénéficier de ces dispositions libérales et à tout le moins pour obtenir un résultat honorable, l'opposition aurait dû se présenter unie devant les électeurs, ou en tout cas moins divisée. Or cela n'est pas le cas, et sa crédibilité s'en trouve gravement amoindrie.

Le pouvoir ne lui a pas facilité la *tâche, en interdisant, par une disposition* du nouveau code électoral, les listes de coalition aux législatives. Toutefois, l'extrême morcellement, de l'opposition tient surtout à de byzantines mais implacables rivalités de clans et de personnes.

Sur les treize partis d'opposition existant actuellement, dont une demi-douzaine se réclamant du marxisme, sept n'ont eu ni la sagesse de s'effacer ni celle de s'entendre pour les législatives, et quatre s'obstinent à affronter M. Abdou Diouf en ordre dispersé aux présidentielles.

Tous n'ont évidemment pas la même audience.

Trois personnalités, MM. Abdoulaye Wade, Mamadou Dia et Cheikh Anta Diop, et les formations qui les soutiennent viennent nettement en tête, MM. Wade et Dia se présentent à l'élection présidentielle, tandis que Cheikh Antia Diop se *contente de diriger* la liste de *son* parti aux élections législatives.

Un P.D.S. affaibli

Chef de file de l'opposition parlementaire de l'Assemblée nationale, M. Abdoulaye Wade est secrétaire général du P.D.S., de tendance libérale, qu'il a créé en 1974, et il s'est déjà présenté aux élections présidentielles et législatives de 1978.

Du fait notamment de sa relative ancienneté par rapport à ses rivaux, le P.D.S. est le parti d'opposition le mieux organisé et le mieux placé. Il vient de se doter d'un nouveau journal tri-hebdomadaire. Pour des raisons tactiques, M. Wade bénéficie d'autre part du soutien d'une solide petite formation marxiste orthodoxe, reconnue comme telle par les partis communistes français et soviétique, le Parti de l'indépendance et du travail (P.I.T.) qui se présente, *par contre, séparément* aux législatives.

Mais, le P.D.S. n'est plus seul à s'opposer au parti socialiste gouvernemental. Il a souffert de nombreuses défections, dont celle de la moitié de son groupe parlementaire qui comptait initialement dix-huit députés (sur un total de cent), ainsi que du bruit fait autour de quelques affaires mal éclaircies, comme l'envoi, il y a deux ans, de plusieurs dizaines de ses militants en Libye pour y suivre, selon M. Wade, des stages de gardes du corps...

Au total, il est douteux que le P.D.S. puisse retrouver ses scores d'il y a cinq ans, qui étaient d'environ 17 % à *l'élection présidentielle* et 18 % aux législatives.

Ancien chef du gouvernement sénégalais qu'il a dirigé au début de l'indépendance avant de devoir purger douze années de prison pour tentative de coup d'État, M. Mamadou *Dia est soutenu, à l'élection présidentielle* par quatre petites formations s'inspirant plus ou moins du marxisme, dont le Mouvement démocratique populaire (M.D.P.), qu'il dirige, et la Ligue démocratique - Mouvement pour le parti du travail (L.D.-M.P.T.). Ces deux partis présentant cependant des listes de candidats séparées aux législatives. M. Dia demeure une personnalité très connue, mais il a perdu la plupart de ses lieutenants et, du fait de son âge et d'une cécité presque totale, il souffre d'un grave handicap. Dans ses déclarations publiques, d'une tonalité amère, il donne l'impression de vouloir essentiellement profiter de la campagne électorale pour s'expliquer une ul*time fois sur le passé, si ce n'est* pour tenter de régler quelques comptes.

Cheikh Anta Diop, enfin, intellectuel brillant, directeur du laboratoire du Carbone 14 de l'université de Dakar, historien renommé de l'Egypte ancienne, dont l'influence *s'exerce depuis un quart de siècle* sur la jeune élite du continent noir, passe ici pour être tenté, au-delà des péripéties électorales actuelles, par un ralliement négocié au successeur du président Senghor, avec lequel il s'est querellé pendant plus de vingt ans. Il a, du reste, renoncé à s'opposer à M. Abdou Diouf pour la présidence et en retour, de toute évidence, celui-ci le ménage. Mais, de *ce fait, la formation qu'il a créée il y* a quelques années, le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), dont il est l'unique leader jouissant d'une réelle audience nationale même si ce parti ne manque pas, par ailleurs, de cadres et de mi*litants actifs et, de qualité*, se trouve un peu désemparé et sa campagne pour les législatives s'en ressent incontestablement.

Les deux autres candidats à la présidence, dont les partis sont également présents aux législatives sont *MM. Mahjemout Diop, chef histori*que du marxisme sénégalais, mais dont la formation, le Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), a été victime de nombreuses scissions et défections, et le Dr Oumar Wone, dont on n'avait guère entendu parler *jusque-là, chef* d'un petit parti de création récente aux orientations idéologiques peu précises, le Parti populaire sénégalais (P.P.S.). Il n'y a personne, chez ces adversaires, qui puisse sérieusement inquiéter le président sortant.

Prochain article :

UN PRÉSIDENT ASSURÉ DE L'EMPORTER

PROCHE-ORIENT

M. Begin repousse la proposition de M. Reagan de « garantir » la frontière nord d'Israël

Le premier ministre israélien, M. Begin, a vivement écarté, mercredi soir 23 février, l'idée de garanties américaines pour la sécurité de la frontière nord d'Israël, suggérée la veille par le président Reagan.

Prenant la parole à Jérusalem, à l'occasion de la cérémonie de clôture du troisième Congrès mondial des anciens combattants juifs, M. Begin a affirmé : *« Il n'y a pas de garanties garantissant une garantie. (...) Nous ne voulons pas de pseudo-garanties : ce que nous exigeons, c'est un accord de sécurité en bonne et due forme avec le Liban. »*

Auparavant, M. Begin avait indirectement réagi aux résolutions du seizième Conseil national palestinien d'Alger en soulignant que *« celles-ci n'ont pas modifié quatre articles de la Charte palestinienne prônant purement et simplement le démantèlement de l'Etat d'Israël ». « Nous devons tirer les leçons du passé*, a poursuivi le premier ministre. *Quand un homme vous dit qu'il souhaite votre destruction, il faut le croire. »*

Après avoir longuement explicité les *« liens historiques »* du peuple juif avec Eretz Israël (littéralement l'Israël des frontières bibliques, comprenant notamment la Cisjordanie et Gaza), M. Begin s'est prononcé contre la création d'un Etat palestinien et en faveur de l'application du projet d'autonomie des Palestiniens *« conformément au second volet des accords de Camp David »*.

Le premier ministre israélien a, par ailleurs, réaffirmé que le programme des implantations israéliennes dans les territoires occupés se poursuivrait, *« nul ne pouvant interdire aux juifs de s'installer sur leur lieu de naissance »*. M. Begin a, d'autre part, affirmé que *« jamais Jérusalem ne sera divisée et* [qu'] *il ne saurait y avoir deux autorités pour régenter la capitale d'Israël »*.

A Washington, le président Reagan a lancé, mercredi, un nouvel appel en faveur d'un retrait rapide des forces étrangères du Liban, et déclaré qu'Israël aurait tort de retarder son départ jusqu'à la signature d'un traité de paix avec le Liban. Il a ajouté que la reconnaissance par Israël des droits palestiniens et de la souveraineté de la Jordanie sur la Cisjordanie sous la forme d'une fédération constituait le meilleur espoir d'assurer la sécurité de l'Etat hébreu. *« La reconnaissance du problème palestinien*, a-t-il dit, *doit faire partie d'un règlement éventuel. Quel est l'enjeu pour Israël ? Peut-il se permettre de vivre perpétuellement dans un camp retranché ? »*

D'autre part, M. Moshe Arens, l'ambassadeur d'Israël à Washington, dont la nomination au poste de ministre de la défense a été approuvée, mardi, par la Knesset, a déclaré, dans une interview au *Los Angeles Time*, qu'Israël pourrait entreprendre une action préventive contre la Syrie si celle-ci poursuit le renforcement de ses batteries de missiles soviétiques à longue portée.

La radio israélienne a indiqué par ailleurs que l'ambassadeur de Jérusalem à Paris, M. Meir Rosenne, était le candidat le mieux placé pour remplacer M. Moshe Arens à la tête de l'ambassade de Washington. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Un capitaine d'artillerie du corps de réserve*, Félix Laov, trente-sept ans, a été condamné, au début de la semaine, à vingt-huit jours de prison militaire pour refus de servir au Liban, ont annoncé, mercredi, ses proches. *Un second militaire du* corps de réserve, le sergent Menache Dvir, a été condamné à la même peine pour les mêmes raisons par ses supérieurs, a indiqué par ailleurs le mouvement Yesh Dvoul (Il y a une limite), qui regroupe des militaires réservistes opposés à la guerre du Liban. — *(A.F.P.)*

● *Le Conseil de sécurité de l'ONU* a achevé mercredi 23 février, l'examen de la plainte libyenne contre les États-Unis à la suite des récents mouvements maritimes et aériens américains en Méditerranée orientale, sans voter de résolution. — *(A.F.P.)*

LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran rejette un nouvel appel du Conseil de sécurité pour un cessez-le-feu immédiat

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a rejeté mercredi 23 février l'appel à un cessez-le-feu immédiat dans la guerre irano-irakienne lancé lundi par le président du Conseil de sécurité des Nations unies.

Estimant que cet appel exprime *« le point de vue des grandes puissances impérialistes »*, M. Moussavi a déclaré : *« Nous avons maintes fois proclamé que nous ne céderons pas au chantage et que, jusqu'à la satisfaction de nos justes conditions, nous poursuivrons la guerre. »*

« Ce sont nos combattants qui détermineront le sort de cette guerre sur les différents fronts, et nous tenons à cela », a-t-il ajouté au micro de Radio-Téhéran à l'issue du conseil des ministres. Il a également démenti que l'Iran ait renoncé à certaines de ses conditions pour la paix, notamment *« la chute du régime de Saddam* [M. Saddam Hussein, le chef de l'État irakien] », ajoutant : *« Les déclarations qui sont prêtées à certaines personnalités politiques de pays amis suscitent notre étonnement, car elles sont publiées malgré la clarté de nos positions »*. M. Moussavi faisait apparemment allusion à une récente déclaration du ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, qui avait affirmé que la médiation menée par l'Algérie butait sur le problème des réparations de guerre et que Téhéran avait abandonné son exigence concernant le départ de M. Saddam Hussein.

L'opération « Aurore » lancée par les troupes iraniennes le 6 février dernier, dans la région de Fakkeh, *semble être entrée dans une phase* d'attente. Bagdad affirme qu'elle s'est soldée par un échec total et a annoncé mardi que ses forces avaient repoussé une nouvelle attaque iranienne *dans* le secteur de Missan.

Téhéran, pour sa part, affirme que l'opération « Aurore » a été dans sa *« phase préliminaire »* un succès, car elle a permis d'*« éliminer les lignes de défense irakiennes »* faisant obstacle à une nouvelle offensive qui serait lancée incessamment.

M. Kamal Kharazi, membre du Conseil supérieur de défense, a indiqué *que les troupes iraniennes* avaient pénétré d'une vingtaine de kilomètres en Irak au plus fort des combats, avant de se retirer sur la frontière du côté irakien. Il a souligné que les 300 kilomètres carrés passés au cours de cette offensive sous contrôle iranien se trouvaient en Iran, où la superficie des territoires encore occupés s'élevait désormais à quelque 600 kilomètres carrés, les deux principales poches irakiennes étant situées dans la région de Mehran, au centre du front, et à Nafte-Char, au nord, près de Qars-e-Chirin.

M. Kharazi a ajouté que l'Iran contrôlait à ce jour 400 kilomètres carrés à la suite des percées réalisées depuis juillet 1982. Ce chiffre est plus faible que le total des bilans partiels diffusés lors de chacune de ces offensives. Ce qui est dû, selon M. Kharazi, au *« caractère évolutif de tout front »*. Les Irakiens auraient ainsi repris le contrôle de près de 200 kilomètres carrés, si l'on établit la différence entre ce total et le bilan donné par le responsable iranien. — *(A.F.P.)*

EPILOGUE DU DÉTOURNEMENT DU BOEING LIBYEN VERS MALTE

La Valette *(A.F.P.)*. — Les pirates de l'air qui avaient détourné, dimanche 20 février, vers Malte un Boeing-727 libyen assurant un vol intérieur ont finalement libéré mercredi après-midi leurs cent soixante et un otages, passagers et membres de l'équipage, et se sont rendus aux autorités maltaises.

Le porte-parole du gouvernement maltais a révélé au cours d'une conférence de presse que les auteurs du détournement étaient deux officiers libyens, les lieutenants Al Tawati Mansour el Hadi et Abdel salam Abou Kijla, qui *ont été placés « sous contrôle »* des autorités maltaises en attendant qu'ils choisissent eux-mêmes leur prochaine destination.

Les messages échangé au cours des négociations entre les pirates de l'air et les autorités maltaises révèlent l'absence de motivations politiques élaborées des pirates de l'air, sinon la volonté de quitter la Libye. Au Caire, cependant, l'ancien premier ministre en exil, M. Abdel Hamid Bakouche, a affirmé l'appartenance des auteurs du détournement à l'Organisation de libération de la Libye, qu'il dirige.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Sauf accident de parcours Chicago aura un maire noir

De notre correspondant

Washington. — **Pour la première fois dans son histoire, Chicago aura sans doute un maire noir.** *C'est, en effet,* **M. Harold Washington qui a gagné les « primaires » du parti démocrate, mercredi 23 février. Il affrontera, le 12 avril, le candidat républicain, M. Bernard Epton. Ses chances d'être élu sont grandes, puisque la deuxième ville des Etats-Unis (trois millions d'habitants) est administrée par les démocrates depuis un demi-siècle.**

Plusieurs métropoles importantes — Los Angeles, Washington, Detroit, Atlanta, Newark et La Nouvelle-Orléans — ont déjà un maire noir. Elles le doivent en partie à l'exode de la population blanche vers les banlieues. En revanche, aucun des cinquante Etats ne s'est encore donné un gouverneur noir.

M. Washington affrontait deux concurrents redoutables. Maire sortant, Mme Jane Byrne avait dépensé près de 10 millions de dollars pour se faire réélire et comptait sur l'appui du sénateur Kennedy. Quant à M. Richard Daley, il possédait une carte de visite très enviable, étant l'attorney local, mais surtout le fils de l'homme qui dirigea Chicago de 1955 à 1976. Les deux quotidiens locaux, le *Chicago Tribune* et le *Sun Times*, s'étaient prononcés en sa faveur.

Le candidat noir est arrivé en tête avec 36,3 % des suffrages exprimés, suivi de Mme Byrne (33,5 %), puis de M. Daley (29,8 %). Les deux vaincus ont engagé les électeurs à voter pour M. Washington le 12 avril. Mais on se demande si, pour des raisons raciales, une partie des démocrates blancs ne basculeront pas dans le camp républicain.

Agé de soixante ans, membre de la Chambre des représentants et ancien avocat, M. Washington est fils de pasteur méthodiste. Il a une étiquette « libérale » (de gauche) bien affirmée. Ce champion des droits civils traîne cependant une vieille affaire d'impôts non déclarés qui lui valut quarante jours de prison en 1972. *« J'avais commis une stupidité »*, expliquait-il aux électeurs, tout en rappelant la modicité de la somme incriminée (510 dollars) et en laissant entendre qu'il avait été victime d'une manœuvre politique.

La victoire de M. Washington illustre les changements économiques et sociaux intervenus à Chicago ces dernières années. Beaucoup d'usines sont parties et ont été remplacées par des bureaux. La ville est beaucoup plus « colorée » avec 40 % de Noirs et 20 % de Latino-Américains. Elle subit fortement les effets de la récession, avec un habitant sur cinq au-dessous du seuil officiel de pauvreté.

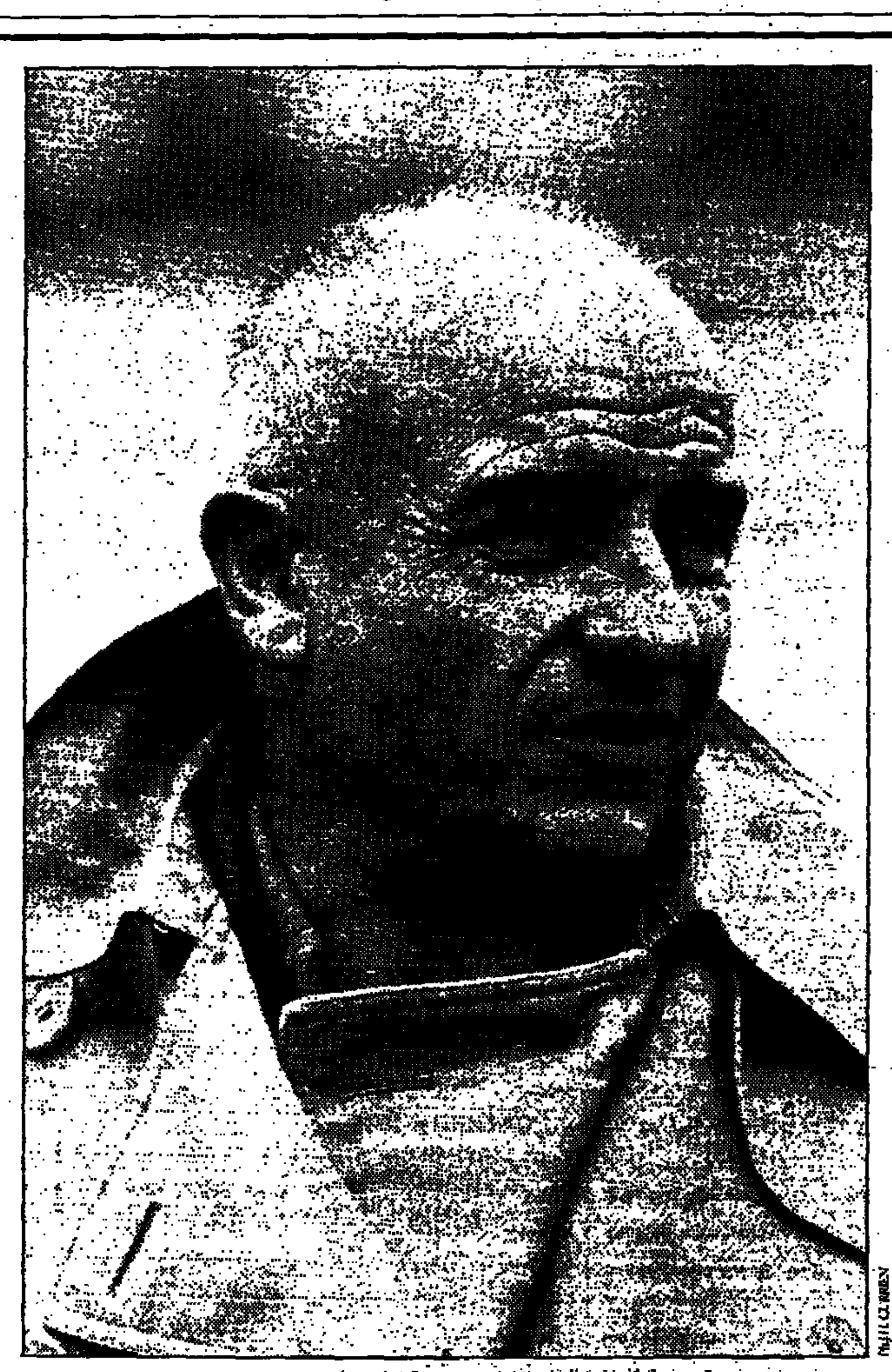
L'entrée de M. Washington dans la course à la mairie avait incité un certain nombre de Noirs à s'inscrire sur les listes électorales. Ils ont voté en masse, provoquant le plus fort taux de participation depuis vingt-cinq ans. Et plus de 80 % ont accordé leur suffrage à M. Washington, qui répétait inlassablement : *« C'est notre tour, c'est notre tour. »*

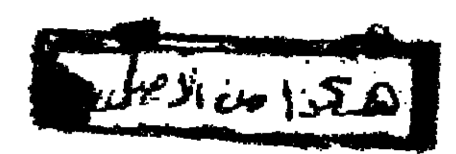
M. Washington n'a pas été tendre pour le maire sortant. Il reprochait à cette veuve énergique de quarante-huit ans, surnommée *« Attila femelle »*, d'avoir des tendances dictatoriales, de faire des choix budgétaires contestables et de négliger les minorités ethniques. Son programme comprend trois points principaux : démocratiser la machine politique démocrate, rééquilibrer le budget municipal et reconstruire un système scolaire en décrépitude, abandonné par les Blancs.

Les « primaires » de Chicago ont souligné l'importance du vote noir : dix-sept millions d'électeurs, davantage tentés par les urnes depuis l'entrée à la Maison Blanche de M. Reagan, qu'ils détestent. Tous les candidats à l'élection présidentielle de 1984 vont en tenir compte. A commencer par l'ancien vice-président Mondale, qui se mord les doigts d'avoir fait campagne pour M. Daley.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Askew candidat à la Maison Blanche.* — L'ancien gouverneur de Floride a annoncé, mercredi 23 février, à Washington, sa candidature à l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle de 1984. M. Askew est le quatrième démocrate à se lancer dans la course à la Maison Blanche, après les sénateurs Alan Cranston (Californie), Gary Hart (Colorado) et l'ancien vice-président Walter Mondale. L'ancien gouverneur de Floride fait figure d'outsider. Un sondage réalisé en janvier ne lui donne que 2 % des intentions de vote. — *(A.F.P.)*





Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LES EUROMISSILES

M. Marchais : le P.C. « a fait totalement sienne » la politique de défense de la France

M. Georges Marchais, qui était mercredi 23 février l'invité de l'Association de la presse anglo-américaine, a déclaré que le parti communiste *« a fait totalement sienne la politique du gouvernement de la France »* en matière de défense. *« Chaque Etat, chaque peuple doit disposer des moyens nécessaires à sa défense d'une manière tout à fait indépendante »*, a ajouté le secrétaire général du P.C.F., en précisant que son parti s'est prononcé « résolument » pour la construction d'un septième sous-marin nucléaire lanceur d'engins.

A propos des négociations sur le désarmement, M. Marchais a remarqué : *« On ne peut pas demander au gouvernement français de réduire sa force de dissuasion. Que les grandes puissances commencent, aboutissent à des décisions, et le problème de la prise en compte de notre force de dissuasion se trouvera posé. Je suis convaincu que, à ce moment-là, le gouvernement assumera ses responsabilités. (...) Comment penser qu'un gouvernement de gauche puisse faire autre chose que ce pourquoi Jaurès a lutté toute sa vie ? »*

M. Marchais estime que la discussion entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur l'appréciation du rapport des forces n'est *« sérieuse ni d'un côté ni de l'autre »*. *« Les grandes puissances*, a-t-il dit, *savent quel est le rapport des forces. C'est cela qu'il faut mettre sur la table. »* A propos des mouvements pacifistes, le secrétaire général du P.C.F. a regretté que *« l'on maltraite un peu »* ceux qui y participent en les qualifiant de *« pacifistes et neutralistes »*, dont la seule réflexion serait celle-ci : *« Qu'importe ce qui arrivera à mon pays. » « Un pays comme la France, qui a subi trois fois l'invasion allemande et qui s'inquiète lorsqu'il voit des manifestations pacifiques se développer en Allemagne ! Je ne comprends pas »*, a-t-il conclu.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres du 23 février a été consacré essentiellement au logement (*le Monde* du 24 février). Un bilan de la première année du plan textile a été présenté (lire page 29). Le conseil a entendu une communication sur les élections régionales.

● **JEUNES AGRICULTEURS**

Les mesures prises en faveur des jeunes agriculteurs ont été rappelées, et, pour l'avenir, les quatre orientations suivantes ont été précisées :

1) Amélioration de la qualification professionnelle des jeunes agriculteurs, par la rénovation de l'enseignement agricole, le développement de la formation continue et des services de remplacement, et l'encouragement donné aux associations « jeunes-aînés » ;

2) Renforcement de l'assistance technique à l'installation : les candidats à l'installation et les Jeunes Agriculteurs déjà installés auront un interlocuteur unique en matière de conseil et d'information ;

3) Accroissement de l'efficacité des aides publiques, qui seront mieux coordonnées et mieux adaptées à la situation personnelle de chaque bénéficiaire, ainsi qu'à la dimension, la localisation et la production des exploitations ;

4) Limitation des effets de la contrainte foncière : une société d'épargne foncière agricole assurera dans les prochains mois l'installation de plusieurs centaines de jeunes sur des terres en location provenant des stocks des SAFER. Par ailleurs, l'effort en faveur de l'installation des jeunes sera poursuivi par la création des offices fonciers agricoles.

● **FAMILLE ET ENFANCE**

Un bilan de la politique familiale a été présenté. Concernant l'enfance maltraitée et délaissée, le communiqué précise :

Sur la proposition du secrétaire d'Etat chargé de la famille, le gouvernement a décidé de mettre en place un dispositif de protection de l'enfance maltraitée et délaissée. Ce dispositif associera, sous la responsabilité des commissaires de la République et de l'autorité judiciaire, les services locaux des six ministères concernés (intérieur et décentralisation, affaires sociales et solidarité nationale, justice, défense, éducation nationale, santé).

Une permanence d'accueil et d'écoute sera mise en place dans chaque département. Elle disposera d'un numéro d'appel unique largement diffusé auprès du public et des professions concernées.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Jospin : la droite s'agite, la gauche agit

Dans une interview publiée jeudi 24 février, par *P.S. aujourd'hui*, bulletin quotidien de son parti, M. Lionel Jospin affirme : *« La droite s'agite, la gauche agit. La droite ne sait plus où elle en est dans les élections municipales ; dans un premier temps (...) elle voulait faire croire qu'il s'agissait de nouvelles législatives, voire de présidentielles (...). Elle tente maintenant de revenir au débat municipal, mais la difficulté tient pour elle dans ce qu'elle n'a pas grand-chose à dire à ce sujet. »*

M. Marchais : la gauche a encore à travailler

Dans un entretien publié dans l'*Humanité Dimanche*, M. Georges Marchais déclare que le 6 mars il faut dire : *« Je veux que la gauche continue ; elle a déjà, en vingt mois, obtenu des résultats appréciables ; mais elle a encore à travailler. »* Devant la presse anglo-saxonne, le secrétaire général du P.C.F. a estimé que le résultat des élections municipales ne permettra pas de savoir si l'audience de son parti s'est accrue par rapport à l'élection présidentielle.

M. Juquin : attention à la démobilisation

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., au cours d'un meeting à Clermont-Ferrand, mercredi 23 février, s'est inquiété : *« L'espèce d'euphorie que l'on connaît depuis quelques jours ne doit surtout pas conduire à la démobilisation (...) ; la droite a des fourmis dans les jambes. »*

M. Pons : pas de danger...

Au cours du débat qui l'opposait, mercredi 23 février, à M. Jospin, au micro d'Europe 1, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a affirmé : *« Voter pour l'opposition ne représente aucun danger, puisque les élections ne changeront rien de fondamental. »*

M. Chirac : nous avons toutes les qualités

Au cours d'un meeting, mercredi 23 février, dans le onzième arrondissement de Paris, M. Jacques Chirac, faisant allusion au slogan des socialistes parisiens — *« le pouvoir de l'imagination »*, — a répliqué : *« J'aurais tendance à considérer qu'il n'y a rien à envier aux donneurs de leçons qui se sont emparés de l'imagination comme de la dernière des qualités dont ils pouvaient se parer, puisque nous leur avons pris toutes les autres : le sérieux, la compétence, l'efficacité, la vision d'avenir et le courage politique. »*

M. Sarre : revoilà la nouvelle droite

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, estime que les dernières prises de position de la droite traduisent *« le noyautage grandissant et efficace des partis de l'opposition par cette nouvelle droite qui n'est qu'un nom nouveau pour désigner l'extrême droite »*.

● *Mlle Arlette Laguiller et M. Alain Krivine*, dont les organisations — respectivement, Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire — présentent des listes communes aux élections municipales, conduiront ces listes dans deux villes de la Seine-Saint-Denis, Les Lilas pour Mlle Laguiller, Saint-Denis pour M. Krivine.

LA VISITE DE M. BARRE EN CHAMPAGNE

« Ce gouvernement est un apprenti sorcier »
déclare l'ancien premier ministre

Continuant ses tournées en province pour soutenir les listes d'union de l'opposition, M. Raymond Barre était mercredi après-midi 23 février à Châlons-sur-Marne où, face au maire sortant, M. Jean Reyssier (P.C.), se présente M. Bruno Bourg-Broc, député R.P.R. Le soir même, il était à Reims où M. Jean Falala, député R.P.R. affronte deux listes de la majorité : l'une conduite par le maire sortant communiste, M. Claude Lamblin, l'autre par M. François Letzgus (P.S.). Jeudi soir l'ancien premier ministre devait participer à un banquet à Eaubonne (Val-d'Oise) et le 28 février, il doit animer une réunion unitaire à Caluire (Rhône). Enfin il sera le 1er mars à Laval (Mayenne) et le 3 à Châtellerault (Vienne).

De notre envoyée spéciale

Reims. — Au parc des expositions de la Patte-d'Oie, quelque trois mille personnes étaient venues écouter M. Raymond Barre. L'ancien premier ministre a souligné l'importance *« considérable »* de la consultation des 6 et 13 mars dont, *« la portée »* est *« locale mais aussi nationale »*. Non pas, a-t-il précisé, que les résultats puissent influencer la politique du gouvernement et avancer les prochaines échéances, mais parce qu'il s'agit, *« face à l'emprise croissante du pouvoir politique sur les domaines les plus variés de l'activité économique et sociale »* d'établir des *« lignes de résistance »*. Ces lignes de résistance, a-t-il ajouté, *« nous pouvons les obtenir démocratiquement à l'occasion des élections municipales »*.

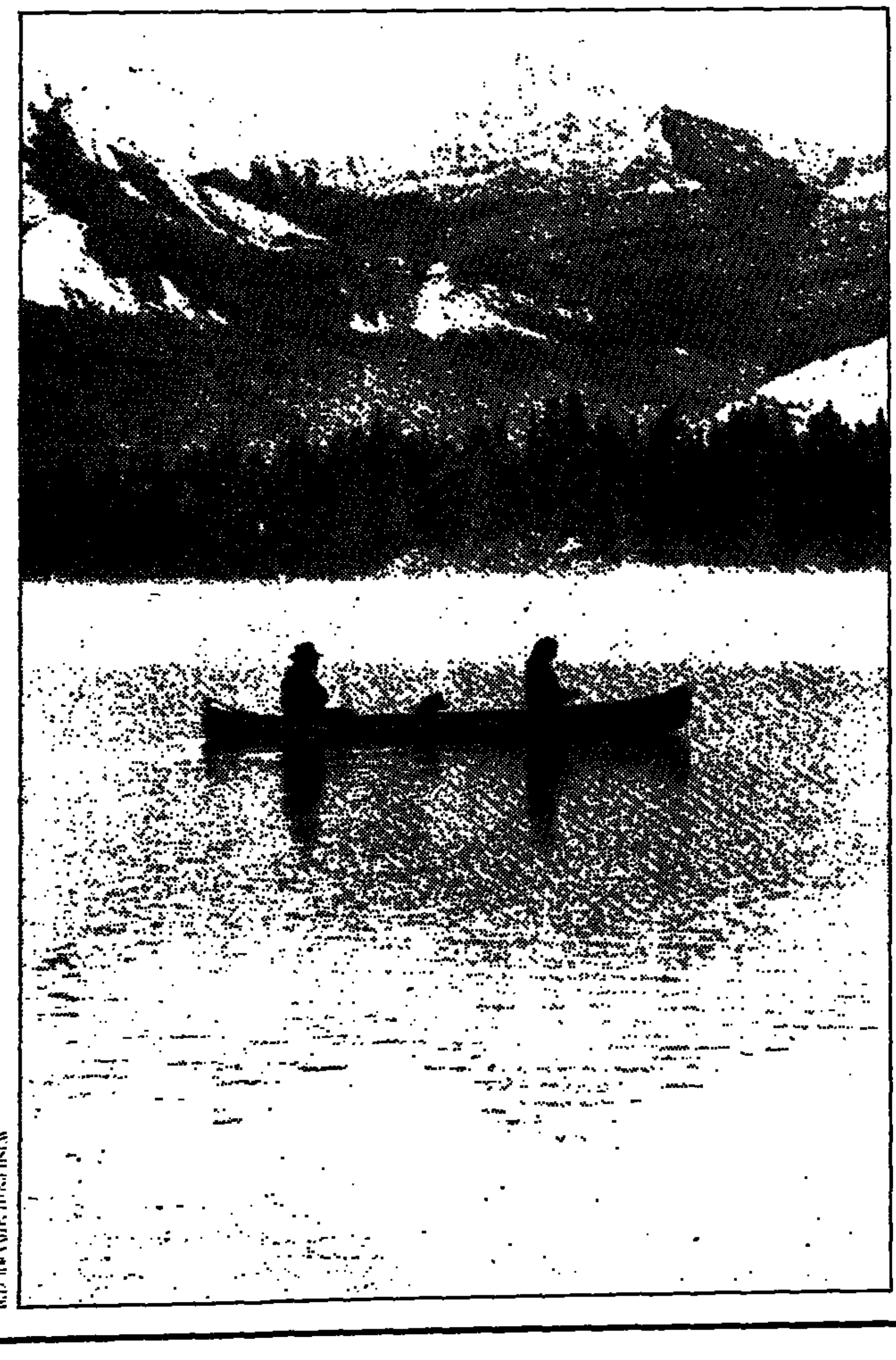
M. Barre a dénoncé la *« pénétration »* du pouvoir dans les moyens d'information et l'enseignement. Il a notamment affirmé : *« Au travers de l'enseignement privé, c'est l'enseignement tout court qui est menacé. Ce n'est pas l'endoctrinement idéologique et politique* [de la jeunesse] *mis en œuvre actuellement qui va donner à la France l'élite dont elle a besoin pour affronter les échéances de l'avenir. »*

L'ancien chef de gouvernement a pareillement dénoncé la *« politisation »* des syndicats : *« Ou bien*, a-t-il dit, *la France a un gouvernement qui gouverne les Français, ou bien la France a un gouvernement qui écoute MM. Krasucki et Maire (...). Ce gouvernement est un apprenti sorcier : il a déclenché des forces qu'il n'est plus capable, à l'heure actuelle, de maîtriser. »*

Il a ajouté, à propos de la récente intervention de M. Pierre Mauroy à la télévision, le 16 février : *« Il n'est pas possible de dire tout ce qu'il a dit, sauf à faire preuve d'une grande ingénuité ou d'ignorer la réalité nationale et internationale. »* Il s'est demandé si le premier ministre n'a pas voulu *« entrer dans la vaillante cohorte de ceux qui, à coups de badigeon rose, avec une pointe de vermillon, se forgent un destin national »*. Il s'est étonné que le gouvernement puisse parler d'une réduction de l'inflation et de *« victoire »* remportée sur le chômage. Selon lui, *« il y a une façon artificielle de résoudre le problème du chômage et une façon dynamique. C'est la première qui a été choisie. »* Il a ironisé sur le vocabulaire employé : *« On encadre les prix et devinez ce qu'on fait des marges commerciales ? On les pince ! »* M. Raymond Barre, au passage, a qualifié M. Delors de *« mélange de Jérémie plaintif et de saint Sébastien bardé de flèches »*. Il s'est interrogé sur *« la ligne politique »* actuellement suivie par le gouvernement : *« Ce qui est grave*, a-t-il dit, *c'est qu'on ne sait pas à quelle sauce on va être mangés. Nous entrons dans la période de politique-cosmétique et nous allons continuer à glisser »*, a-t-il ajouté.

L'ancien premier ministre s'est défendu d'*« ironiser avec satisfaction »*. Mais, a-t-il précisé, *« la situation internationale est telle que nous devrions faire preuve d'un maximum de vigilance, d'efficacité. Nous aurons une très dure pente à remonter. »* Il a continué : *« C'est pourquoi l'opposition actuelle devra se montrer responsable et tolérante. Elle ne doit en rien créer des illusions mais dire clairement ce qu'elle fera le moment venu pour redresser la France. Ce redressement passera par la restauration de l'autorité républicaine de l'État (...). L'opposition ne doit pas non plus jeter systématiquement le discrédit. Il faudra bien que le plus grand nombre de Français joignent leurs efforts pour le redressement de la France. Au-delà des municipales, la tâche de ceux qui assumeront des responsabilités sera importante. Ils devront faire en sorte que personne ne puisse douter de la résolution de ceux qui ne partagent pas les vues du pouvoir actuel. Enfin, il faut que tous puissent se retrouver sur un certain nombre de grands axes autour desquels se réalisera un consensus politique »*, a conclu M. Raymond Barre.

C. F.-M.



Les écologistes six ans après

Les élections municipales de mars 1977 avaient donné bien des espoirs aux écologistes. Trois ans après la campagne de M. René Dumont pour l'élection présidentielle, les écologistes allaient-ils s'affirmer comme *une force politique* avec laquelle il faudrait compter ? Le nombre des électeurs qui avaient choisi leurs listes à Paris, en région parisienne, en Alsace, dans la région Rhône-Alpes, sur le littoral méditerranéen, en Basse-Normandie, mais aussi dans le Nord, pouvait le laisser croire, ou bien cette vogue ne traduisait-elle que les hésitations d'un électorat déçu par *le giscardisme, mais pas encore* rallié à la gauche ? Les consultations suivantes – élections législatives de 1978, et élection européenne de 1979 – ont montré l'existence d'un électorat écologiste, plus dense dans certaines régions où avaient été implantées ou projetées des centrales nucléaires. Les militants écologistes, forts de cette audience, voulurent de plus en plus *« faire de la politique »*, perspective qu'ils auraient unanimement *rejetée quelques années auparavant et qui* les divisait : leur électorat n'était-il pas attiré, lui-même, par leur *refus de se situer* à gauche ou à droite ?

Le mouvement écologique n'est pas parvenu à s'unifier. La dernière tentative en date, lancée en octobre 1982, n'a abouti, comme les précédentes, *qu'à un accord électoral. Sous le sigle* les Verts, les militants des Amis de la Terre, du parti écologiste et de la Confédération écologiste présentent des listes communes dans une centaine de localités. Ils participent au scrutin à Paris, à Montpellier, à Rennes, à Dunkerque, à *Saint-Etienne*, à *Mulhouse*, à *Chambéry* et dans une douzaine d'autres grandes villes.

***Certains* animateurs écologistes *ont choisi* de figurer sur une liste de la majorité, d'autres, sur une liste de l'opposition. C'est le cas de M. Philippe Dufetelle, candidat sur la liste de M. Dominique Baudis (opposition) à Toulouse, ou celui de M. Jean Jonot, candidat sur la liste de M. Hubert Debedout à Grenoble. M. Jean-Claude Delarue, qui avait animé *la liste Europe-Ecologie*, en *1979*, derrière Mme Solange Fernex, participe, avec l'Alliance écologique, aux accords d'union de la gauche à Paris et dans plusieurs autres villes.**

A Nice, la liste de MM. Henri Roubault et Max Cavaglione, animateurs de « Nice-Ecologie », avait obtenu, en 1977, associé au Mouvement des démocrates de *M. Jobert*, 13,7 % des suffrages exprimés. Cette liste avait bénéficié d'un mouvement de rejet *du maire sortant*, M. Médecin, de la part d'électeurs qui n'avaient pas, pour autant, rallié la gauche. En 1983, « Nice-Ecologie » sera présent, mais sans les « jobertistes » et sans M. Cavaglione, qui figure sur la liste d'union de la gauche conduite par M. Max Gallo, député (P.S.) des Alpes-Maritimes.

Quant aux Verts, ils sont hostiles, par principe, à toute participation à une recomposition de liste entre les deux tours de scrutin et à toute consigne de vote pour *le* second tour. Certains d'entre eux, toutefois, se réservent le droit de choisir leur tactique « en *fonction des données locales* ».

PATRICK JARREAU.

CHAMBÉRY : ni à gauche ni à droite, mais partout

De notre correspondant

Chambéry. – Militants écologistes, régionaliste convaincu, ardent défenseur de la vie associative, M. Jean Baud, quarante-sept ans, a été de tous les combats pour la défense de la Savoie. La préservation du parc national de la Vanoise contre les appétits des promoteurs de l'« or blanc », la lutte contre l'installation d'un silo pour automobiles dans le centre de Chambéry ou encore la construction d'un surrégénérateur aux portes de la Savoie ont *été les principaux combats menés*, ces dernières années, par M. Baud, membre des Amis de la Terre.

En 1977, M. Pierre Dumas (R.P.R.), qui avait régné pendant dix-huit ans sur Chambéry, se serait bien passé de cet « écolo » turbulent, qui allait rompre le cours de sa carrière municipale et qui installa, en quelque sorte, M. Francis Ampe (P.S.) dans le siège du maire sortant. En 1983, M. Ampe aurait sûrement *préféré que M. Baud* s'abstînt de prendre un nouveau départ, ou qu'il figurât, plus sagement, sur sa liste. *« Nous serons mieux représentés au conseil municipal en n'étant nous-mêmes, que noyés dans une liste politique »*, prétend l'animateur de la liste Chambéry d'abord.

Son équipe ? *« Ce sont des gens qui sont venus à moi au fil des jours »*, explique-t-il. Deux, peut-être trois vrais écologistes, y compris M. Baud, figurent sur la liste qui comprend quelques solides militants du mouvement associatif chambérien, plusieurs commerçants, des membres de professions libérales et des régionalistes. *« Notre liste n'est ni à gauche ni à droite : cela ne veut pas dire qu'elle est au centre mais partout »*, répond M. Baud à tous ceux qui lui demandent de se situer sur l'échiquier politique chambérien.

Le score qu'il avait réalisé en 1977 – 19,7 % des voix au premier tour – l'autorise, aujourd'hui, à parler haut et fort, même si certains lui prédisent un nombre de suffrages moindre qu'il y a cinq ans. *« Des pans entiers de notre programme de 1977 ont été repris par la municipalité »*, affirme M. Baud. Il reconnaît, notamment, qu'au cours du précédent mandat, l'aspect *de Chambéry a profondément* changé. La ville s'est dotée de transports en commun dignes d'une cité de cinquante-quatre mille habitants et d'une agglomération qui en compte le double, de vrais espaces verts, d'un plan de circulation *« intelligent »*, le tout couronné par des récompenses nationales décernées au bon moment, comme le Grand Prix de l'environnement, attribué par la Biennale des arts de la rue.

Bref, un travail palpable, apprécié par les Chambériens, mais qui a pour M. Baud, un arrière-goût d'échec. *« La municipalité*, dit-il, *pas su créer la convivialité que tous les Français recherchent, ce besoin de communication, de confiance et de solidarité. »* L'équipe du maire sortant n'aurait proposé aux associations qu'une *« concertation truquée »* lors des principaux choix qu'elle offrit à la ville, notamment le réaménagement de l'ancienne caserne militaire Curial, la construction de la Maison de la culture ou encore l'extension de la ZUP de Chambéry, où, dit M. Baud, on assiste à une *« fringale de béton, en oubliant l'architecture alpine »*. Enfin, les candidats de Chambéry d'abord s'inquiètent des réticences, voire de l'hostilité des milieux économiques à l'encontre de la municipalité.

Un argument que développe également M. Dumas, qui dénonce la *« mascarade politico-syndicale »* établie depuis six ans à l'hôtel de ville. *« Chambéry fait peur aux industriels*, dit-il. *Un maire qui harangue des manifestants depuis le perron de l'hôtel de ville ne rapporte pas d'emplois. »* Quant aux *« maladresses »* qu'aurait commises la municipalité au cours des trois premières années de son mandat, M. Dumas ne se prive pas de les rappeler.

Après l' « apprentissage »

Porté par l'enthousiasme provoqué par une victoire qu'aucun stratège du parti socialiste n'avait revue, M. Ampe, âgé alors de trente-trois ans, allait aussitôt bouleverser une cité profondément conservatrice et attachée à de vieilles habitudes. Le paisible hôtel de ville devenait une maison agitée, bouillonnante d'idées. Le conseil municipal a ainsi soutenu avec vigueur des militaires emprisonnés, soupçonnés d'avoir participé à des réunions de comités de solddats en Savoie. D'autre part, deux conseilleurs municipaux, membres du P.S.U., furent inculpés pour injures et diffamation envers l'armée et incitation de militaires à *la désobéissance. Chambéry fut* également l'une des premières villes françaises à avoir voulu supprimer les subventions aux écoles privées.

Inquiets devant une telle effervescence, qui pourrait remettre en cause l'image jusqu'alors paisible du P.S. en Savoie, MM. Jean-Pierre Cot et Louis Besson, tous deux députés, avaient rappelé à l'ordre les mititants chambériens, en leur demandant notamment de se *« désolidariser clairement de quelques élus irresponsables »*.

Le maire de Chambéry, qui a remplacé sa chevelure hippie et ses foulards par une tenue stricte, reconnaît qu'une phase, relativement longue, « d'apprentissage » a été nécessaire, qu'elle a été marquée par quelques *« fautes diplomatiques »* et qu'il aura fallu un certain temps pour que la nouvelle équipe municipale *« adapte ses comportements à la sociologie de la ville »*.

Les divergences entre le parti *communiste et le parti socialiste* au niveau national avaient eu également à Chambéry, jusqu'en 1980, d'importantes répercussions. On avait frôlé un instant la rupture. En octobre 1979, M. Ampe avait lancé publiquement à ses partenaires de l'union de la gauche l'avertissement suivant : *« Sans confiance réciproque, nous allons à l'échec. »*

« La municipalité a eu deux visages, l'un spontanéiste et sincère, un côté « happening » plaisant, l'autre sectaire, qui se dissimule, aujourd'hui, derrière une façade de respectabilité », affirme le tout récent représentant du canton de Chambéry-Nord, M. Michel Bouvard (R.P.R.), qui avait battu, en mars 1982, le conseiller général sortant socialiste. Deux conseillers généraux sur trois sont membres de l'opposition, dont M. Dumas, largement réélu en 1982, dès le premier tour, avec 68 % des suffrages. *« J'ai compris le message d'amitié qui m'a été donné par les Chambériens, indépendamment de toute considération politique »*, déclare l'ancien ministre du général de Gaulle, âgé de cinquante-huit ans, et qui prétend représenter, avec son équipe, *« la jeunesse et l'expérience »*.

Passé le coup de semonce des cantonales, l'équipe municipale de Chambéry semble, depuis quelques mois, avoir repris en main la situation. Elle s'apprête à mener un combat difficile, mais non désespéré. Depuis un an, sa crédibilité n'est plus en cause et les résultats de son travail se ressentent dans tous les quartiers de la cité. *« Nous devons aujourd'hui susciter l'espoir »*, explique M. Ampe.

Porté par la vague de gauche en 1977, le *maire de Chambéry, qui* avait battu son adversaire R.P.R. de 185 voix, redoute soit un « vote sanction » des Chambériens à l'encontre du gouvernement, soit les « coups bas » de ses adversaires. Ceux-ci ne manquent pas. *« Le sentiment d'insécurité a été cultivé, à Chambéry, par des campagnes anonymes, mais dont l'objectif était – et reste – de déstabiliser le conseil municipal »*, explique, dans un livre-bilan, l'équipe *sortante. Le* racisme est l'autre plaie qui sévit à Chambéry, marquée en lettres rouges et noires sur les murs des édifices publics et de certains immeubles. L'opposition reproche en effet au *conseil municipal de prendre trop* en considération les problèmes des travailleurs immigrés et d'oublier les Savoyards.

Après avoir reconquis successivement, depuis 1978, l'un des trois sièges de députés, puis la présidence *de l'assemblée départementale*, la droite voudrait faire de Chambéry un symbole de la reprise du pouvoir en Savoie.

CLAUDE FRANCILLON.



(Dessin de PLANTU.)

Les purs et les autres

De notre correspondant

Grenoble. – *« Les écologistes grenoblois se sont fait acheter leur silence »*, prétend M. René Commandeur, *animateur national* des « verts » et militant écologiste très actif dans le département de l'Isère.

La participation des écologistes à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Hubert Dubedout (P.S.), *« interpelle »* les écologistes *« purs et durs »* de l'électorat « vert », qui représentaient 9 % des suffrages lors des élections municipales de 1977 à Grenoble. *« Ni droite ni gauche, ont répété pendant des années les écolos. Certains vont aujourd'hui, au nom de l'efficacité, se placer sur une liste d'union de la gauche, comme à Grenoble, ou, comme à Toulouse, se rallier à la droite »*, souligne, indigné, M. R. Commandeur. Pour lui, l'argument selon lequel *« on fera passer l'écologie de l'intérieur »* est faux. Un autre projet de société doit prendre forme, il ne peut se confondre avec ce qui existe déjà, à moins qu'on ne réduise l'écologie, comme semblent le faire certains Amis de la Terre de Grenoble, à des problèmes de santé et de défense de la nature.

Les Amis de la Terre et leurs représentants sur la liste d'union *de la gauche*, venus *« dialoguer »* avec M. R. Commandeur au Club de la presse de Grenoble, ont rappelé leurs principaux points de convergence avec l'équipe municipale actuelle : le choix du tramway pour les transports en commun dans l'agglomération, le développement de la démocratie locale, la politique de santé, la volonté de faire de Grenoble une ville économe, les ont *convaincus qu'il était désormais* possible de travailler avec les élus de gauche grenoblois.

« Mais nos divergences par rapport au gouvernement actuel sont toujours présentes. Nous dénonçons l'attitude du gouvernement, qui a dû céder sous la pression du lobby nucléaire et du lobby des transporteurs routiers. Quant à la politique économique de gauche, qui repose sur le mythe de la croissance quantitative, nous la rejetons », prétend M. Jean Jonot. Expliquant les raisons de sa présence sur la liste *« union de la gauche et des écologistes »*, M. J. Jonot, membre des Amis de la Terre, rappela que les écologiste grenoblois *« n'ont pas la patience d'attendre que 51 % de la population française soient gagnés par la grâce écologiste. Grenoble est un lieu où un accord entre les partis de gauche et les écolos pouvait être conclu »*.

Au-delà de ces positions antagonistes entre les « verts », il reste à savoir qui, désormais, *pourra s'exprimer à Grenoble* au nom de l'écologie.

C. F.

L'éclatement du mouvement breton favorise la résurgence du courant extrémiste

De notre correspondante

Brest. – *« Le mouvement breton est traversé par deux tendances : un régionalisme mou, qui se contente de ce que le P.S. a accordé ou de ses promesses, et un nationalisme dur, suscité par la déception des militants... »* Après quelques semaines d'espoir et des mois d'attente depuis mai 1981, c'est bel et bien l'éclatement qui guette l'Emsao (1).

Il aura fallu attendre les élections municipales pour que l'évolution amorcée depuis la victoire du P.S., *en mai et juin 1981, mette quelques* milliers de militants au pied du mur. Ancrés à gauche, dans leur quasi-unanimité, les mouvements et partis bretons avaient connu une période d'euphorie fondée sur les promesses des socialistes, qui apparaissaient profondément décentralisateurs (certains d'entre eux, et non des moindres, étaient même venus témoigner aux procès des militants du F.L.B.). Mais les mesures prises (la dissolution des tribunaux permanents des forces armées, celle de la Cour de sûreté de l'Etat, la mise en liberté des prisonniers politiques, la création d'une licence de breton, la loi sur la décentralisation) apparaissent insuffisantes à ces militants, qui espéraient une large autonomie économique et culturelle.

Si la déception fut unanime, les mouvements qui forment l'EMSAO réagirent différemment. L'Union démocratique bretonne (U.D.B.), parti autonomiste et socialiste, seul parti structuré jusqu'à une date récente depuis sa création, en 1964, *avait profité de l'union de la gauche* pour entrer dans les conseils municipaux bretons lors des dernières élections.

Le parti avait conservé une stratégie d'union avec le P.S. mais souffrait de la désillusion générale des Français. La preuve en fut faite lors d'une élection partielle, à Brest (Finistère), en septembre dernier. En essayant de se démarquer du P.S. par une « surenchère » socialiste, l'U.D.B. déçut les militants qui attendaient des revendications plus vigoureusement autonomistes, entraînant une véritable hémorragie. *« Nous étions deux mille environ avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, nous sommes aujourd'hui huit cents »*, affirme un militant. Tandis qu'un tout jeune parti qui refuse toute étiquette politique (le parti républicain breton) se constituait et que deux autres mouvements indépendantistes naissaient des cendres du F.L.B. – Emgann (le combat), parti socialiste et autogestionnaire, et P.O.B.L. (Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre), – une multitude de mouvements culturels, qui font parti de l'EMSAO, réclamaient à cor et à cri le respect des langues et cultures minoritaires sur *un ton qu'on avait oublié.*

« Cette fois, nous irons très bien »

Aujourd'hui, la perspective des municipales a clarifié la situation et l'éclatement plus ou moins violent guette chaque mouvement, excepté les plus « durs » ou les plus récents. *« C'est le parti socialiste qui a changé, pas le mouvement breton*, affirme M. Tanguy Louarn, responsable de l'association Skol An Emsao. *Quelle différence entre les promesses et ce qui est réalisé ! Comment peut-on comparer, dans le domaine culturel, par exemple, le projet de loi Le Pensec sur les langues régionales et le dernier texte que M. Alain Savary va publier, qui souligne les dangers d'une dissolution de la France ! A Paris, c'est le jacobinisme qui a gagné. Cela provoque actuellement le durcissement du mouvement breton qui répond par le nationalisme. »*

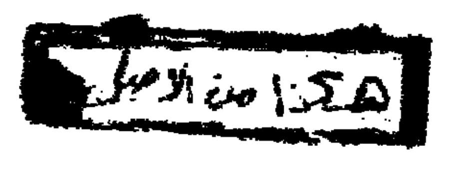
Cette évolution entraîne, d'autre part, des réorganisations de structures à Skol An Emsao, où les militants sont souvent affiliés à la C.F.D.T. Une décentralisation de fait se met en place, comparable à celle qu'a engagée le syndicat sur le terrain.

Dans chaque mouvement on retrouve le même débat, l'éclatement du mouvement favorisant la résurgence du mouvement extrémiste. Alors que l'U.D.B. est parvenue à un accord dans de nombreuses villes, la rupture avec la gauche est consommée dans plusieurs communes où elle ira seule devant les électeurs : Guingamp, Plourin-les-Morlaix, Ploudalmezeau. *« Notre union avec le P.S. a bénéficié aux socialistes en leur donnant une caution bretonne*, affirme M. René L'Hostis, membre du bureau politique. *Nous ne sommes plus d'accord. Le 8 mai, la convention qui doit préparer les élections régionales nous permettra de réaffirmer les deux principes de notre charte : la vocation nationale de la Bretagne et le fait qu'elle est colonisée. »*

Des clarifications se préparent donc pour les mois à venir. Mais la plus importante des évolutions pourrait intervenir dans un futur plus lointain si la déception s'accroît. *« Cette fois*, affirme un militant nationaliste, *nous irons très loin. Le F.L.B. n'était pas un parti politique. Sa violence était sentimentale. On peut envisager la création d'une aile clandestine d'un mouvement indépendantiste, comme il en existe au Pays basque ou en Irlande... »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Emsao : ensemble de mouvements, partis, associations, qui luttent pour *« le respect et le maintien de l'entité bretonne »*.



POLITIQUE

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA CAMPAGNE A PARIS

Le face-à-face Chirac - Quilès n'aura pas lieu

Le débat prévu par France-Inter jeudi 24 février, à 19 h 20, entre M. Paul Quilès et Jacques Chirac n'aura pas lieu. Le candidat de l'union de la gauche à Paris pourra toutefois s'exprimer pendant la moitié du temps de parole prévu pour cette émission. En effet, M. Chirac a refusé de participer à ce débat, estimant que celui-ci *« se traduirait par une polémique qui n'apporterait aucun élément d'information sérieux aux Parisiens »*. Le maire de Paris a ajouté : *« Rien de ce qu'a dit le candidat socialiste depuis le congrès de Valence ne me paraît objectif et de nature à justifier un débat constructif. »* M. Chirac a annoncé que c'est M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, qui conduit la liste Union pour Paris dans le treizième arrondissement contre M. Paul Quilès, qui se présentera aux studios de France-Inter. M. Toubon a également invité M. Quilès *à venir lui* porter la contradiction le jeudi 3 mars au cours du meeting que la liste Union *pour* Paris organise au square de Choisy, dans le treizième arrondissement, à 20 h 30.

M. Quilès a protesté contre le refus de M. Chirac, qu'il qualifie de « *dérobade* », ajoutant : *« Curieuse conception de la démocratie que celle de M. Chirac : en parler toujours sans jamais la pratiquer. M. Chirac a-t-il quelque chose à cacher ou se désintéresse-t-il à ce point de Paris qu'il ne prenne pas le temps de lui consacrer un débat ? »*

[Il est courant que le tenant du titre refuse de débattre avec son challenger pour éviter de lui offrir la valorisation qu'il espère d'une telle confrontation. C'est ainsi qu'à Lille, M. Pierre Mauroy, lui-même, a refusé le face-à-face que lui avait proposé son adversaire R.P.R., M. Bruno Chauvierre.] — A. P.

LES LISTES UNION POUR PARIS COMPTENT 27 % DE FEMMES

Les noms des cinq cent dix-sept candidats des listes Union pour Paris que présente M. Jacques Chirac ont été définitivement retenus mercredi 18 février. *Le Monde* daté du 10 février a publié les noms des cent soixante-trois candidats aux sièges de conseillers de Paris.

La liste définitive qui comporte donc également les noms des trois cent cinquante-quatre candidats aux mandats de conseillers d'arrondissements de la capitale fait apparaître que la représentation féminine atteint 27 % de l'effectif total. Sur les listes d'Union de la gauche cette présence est d'environ 38 %. On constate ainsi que la féminisation des listes a dans les faits dépassé le niveau de 25 % que le législateur voulait imposer. Sur les listes Union pour Paris la proportion de femmes ayant des espérances raisonnables d'être élues se situe à environ 25 % de l'effectif des candidats « éligibles ».

On note également, en dehors de la représentation des personnalités se réclamant des partis politiques de l'opposition, un nombre assez élevé des candidats dits socio-professionnels. Ainsi dans dix-huit arrondissements, des candidats se réclament de l'association « Entreprise libre et indépendante ». Celle-ci regroupe essentiellement des membres des petites et moyennes entreprises appartenant souvent à la confédération des P.M.E qui ne s'engage pas en tant que telle dans la consultation électorale. D'autres candidats se présentent sous la dénomination « Syndicalisme-cadres ». La plupart sont des membres de la Confédération générale des cadres, qui, elle non plus ne s'engage pas directement dans la campagne.

Cette entrée en force de membres des activités commerciales, des professions libérales et des cadres dans une consultation publique est un phénomène nouveau, tout au moins hors des rangs de la gauche où les syndicalistes briguent plus fréquemment des mandats politiques. On note aussi parmi les candidats des listes Union pour Paris la présence d'environ quinze pour cent de membres ou de responsables d'associations diverses.

Pour constituer ces listes de 517 noms, les responsables du groupe Union pour Paris ont dû choisir entre quelque deux mille sept cents postulants aux mandats de conseillers d'arrondissements et environ sept cents à ceux de conseillers de Paris.

A. P.

UN COMPLÉMENT D'INFORMATION DE LA COMMISSION DES SONDAGES

M. Pierre Huet, président de la commission des sondages, nous demande de compléter une information publiée dans *le Monde* du 23 janvier :

« La commission des sondages, saisie de réclamations contre deux sondages réalisés par l'Ipsos, a vérifié les sondages faits par cet institut pour le Point *et Europe 1 à Reims, Strasbourg, Lyon et Nantes entre le 3 et le 20 janvier 1983.*

» Les enquêtes ont porté sur trois cent cinquante personnes dans deux des cas examinés, quatre cents et quatre cent cinquante dans les deux autres. Pour des échantillons aussi réduits, les résultats obtenus sont affectés d'un taux d'erreur de 4,5 à 5,5 %, si l'enquête est menée avec une rigueur telle que l'échantillon est vraiment représentatif. Il en résulte en tout cas que les écarts entre candidats inférieurs à ces pourcentages sont peu significatifs.

» Les enquêtes ont été conduites dans des délais très courts. L'ensemble des sondages de ce type réalisés par l'Ipsos sur une période de quatre semaines comportait des enquêtes faites dans quatre villes simultanément en trois jours, les réponses étant centralisées le soir du troisième jour, ce qui laisse peu de temps pour compléter le travail sur le terrain et utiliser les résultats de ce contrôle. Or les enquêteurs étaient, dans leur majorité, des vacataires récemment recrutés et de peu d'expérience.

» Les enquêtes se ressentent de ces conditions. On constate dans plusieurs cas une concentration excessive des points d'enquêtes, certains enquêteurs groupant les interrogations dans un secteur limité, plusieurs entretiens ayant parfois lieu à une même adresse, alors que d'autres enquêteurs opèrent dans le même secteur, quelquefois dans la même maison. La structure socio-professionnelle de l'échantillon ne comporte que quatre groupes dont certains comprennent des catégories socio-professionnelles diverses, sans que les professions des personnes interrogées soient régulièrement relevées, sauf à Lyon, ce qui ne permet pas de vérifier la composition précise de l'échantillon.

» Ces défauts sont sérieux, compte tenu de la taille des échantillons. »

LES SONDAGES FONT APPARAITRE UNE MOBILISATION DE L'ELECTORAT DE GAUCHE

L'Humanité-Dimanche publie, dans son numéro du 18 février, les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP auprès de neuf cent trente-six personnes, entre le 31 janvier et le 7 février. Il apparaît que 34 % des personnes interrogées se disposent, pour les élections municipales, à *« aider la majorité de gauche à mieux accomplir son programme »*. Cette proportion est de 88 % chez les électeurs communistes (au lieu de 69 % en janvier) et de 68 % chez les électeurs socialistes (au lieu de 48 %). 20 % des personnes interrogées (58 % des électeurs de l'opposition) veulent *« aider l'opposition de droite à combattre la politique du gouvernement »*, 36 % *« ni l'un, ni l'autre »* et 10 % ne se prononcent pas.

D'autre part, dans son numéro daté du 18 février, *France-Soir* a publié les résultats d'une enquête de l'institut IPSOS (mille huit cent quarante-quatre personnes interrogées entre le 31 janvier et le 7 février). 43 % des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites de M. François Mitterrand comme président de la République »* et 40 % s'en déclarent *« mécontentes »*. Ces chiffres sont, respectivement, pour M. Pierre Mauroy, de 37 % et 42 %.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste*, réuni le mercredi 23 février, estime que l'*« élan »* donné à la campagne pour les élections municipales *« est payant »* mais qu'*« il faut donner plus de rigueur encore »*. Il a décidé, d'autre part, de refuser l'investiture du P.S. aux listes socialistes constituées à Montluçon et au Mans face à celles des maires communistes sortants.

A NICE

Un conseiller municipal dément être impliqué dans l'« affaire des fausses factures »

De notre correspondant régional

Nice. — *« Je ne suis en rien concerné par cette affaire. Je n'ai pas été entendu par la police et je n'ai jamais perçu le moindre chèque, à quelque titre que ce soit »*, nous a déclaré, jeudi 24 février, M. Pascal Augier, conseiller municipal (rad. soc.) de Nice et conseiller général des Alpes-Maritimes dont nous avons cité le nom (nos dernières éditions), à la suite des révélations publiées par *le Canard enchaîné* sur l'« affaire des fausses factures » du Centre hospitalier de Nice.

M. Jacques Médecin (app. R.P.R.), maire de Nice, nous a indiqué de son côté que *« M. Augier étant l'un des deux représentants de la municipalité siégeant au sein de la commission administrative des hôpitaux de Nice, sa responsabilité avait été logiquement évoquée. Il se trouve que les rumeurs le concernant et qui m'ont moi-même ébranlé n'étaient pas fondées »*.

« Je lui conserve toute ma confiance, nous a-t-il déclaré. *« Ainsi qu'à son adjoint M. René Pietruschi qui a fourni aux policiers des explications tout à fait plausibles. »* M. Pietruschi a en effet précisé aux enquêteurs qui l'ont entendu pendant trois heures mardi 22 février qu'il avait bien perçu de M. Michel Laurent — directeur de la société Laurent, inculpé dans l'« affaire des « fausses factures » — trois chèques d'un montant total de 250 000 F, mais seulement à titre d'avance pour faire face à des difficultés financières passagères dans la gestion de sa société de négoce de viande.

Ces versements, selon M. Pietruschi, n'avaient aucun caractère occulte puisqu'ils apparaissent normalement dans la comptabilité de son entreprise. L'un d'eux aurait déjà été remboursé et les deux autres doivent l'être en 1983 et 1984. — G. P.

● *M. Pierre Carous* (R.P.R.), sénateur du Nord, maire de Valenciennes, assurera l'intérim de la présidence de la commission des lois, vacante depuis la nomination de *M. Léon Jozeau-Marigné* au Conseil constitutionnel.

D'une ville à l'autre

CANTAL

AURILLAC. — La liste d'union de l'opposition « Aurillac 83 », qui sera conduite par M. Jean Moins (R.P.R.), ancien premier adjoint, comprendra sept femmes et sera composée de quatorze R.P.R. (parmi lesquels M. Liandier, secrétaire départemental), onze U.D.F. (parmi lesquels M. Delcamp, président départemental du P.R.), cinq radicaux, cinq modérés favorables au R.P.R. et quatre modérés favorables à l'U.D.F.

Le maire sortant socialiste, M. René Souchon, député, a fait connaître la composition de la liste d'union de la gauche « Vivre ensemble à Aurillac ». Cette liste, sur laquelle figurent dix femmes et treize conseillers sortants, comprend vingt-cinq P.S., onze P.C. (parmi lesquels M. Cousin, secrétaire fédéral) et trois M.R.G. (parmi lesquels M. Mézard, responsable départemental. — *(Corresp.)*

CORRÈZE

MASSERET. — M. Marcel Champeix, maire sortant socialiste, ancien député et ancien sénateur de la Corrèze, *qui est âgé de quatre-vingt-un* ans, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. M. Champeix était maire de Masseret *depuis* trente-huit ans.

CREUSE

MORTROUX. — M. André Chandernagor, *maire* socialiste sortant, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat en raison de ses trop *nombreuses obligations*. le *ministre* délégué auprès du ministre des relations extérieures avait déjà renoncé, en juillet *1981*, à ses fonctions de président du conseil régional du Limousin.

La liste de la majorité sera conduite par M. Gustave Gaudon, P.S., premier adjoint sortant. Le fils de M. André Chandernagor figure sur cette liste.

HAUTS-DE-SEINE

COURBEVOIE. — M. Bernard Bonneau, adjoint au maire, a décidé de présenter une liste contre celle de M. Charles Deprez, député U.D.F. et *maire sortant*. M. Bonneau, qui se situe *« résolument dans l'opposition nationale »*, reproche à M. Deprez *« une absence totale de concertation et de dialogue »* et le soupçonne de vouloir préparer sa succession à la mairie au bénéfice de son gendre.

NEUILLY. — M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil et président d'honneur du CNIP, a apporté son soutien à la candidature de Mme Florence d'Harcourt, député (app. R.P.R.), qui affrontera M. Achille Peretti, maire sortant. R.P.R., *tête d'une autre liste d'opposition*. M. Pinay a précisé que la candidature de Mme d'Harcourt répondait aux nécessités de renouvellement de l'opposition.

YVELINES

MANTES-LA-VILLE. — Le P.S. va présenter une liste contre celle du maire sortant M. René Martin, sénateur communiste. Dans cette ville de 17 000 habitants, l'*accord* départemental prévoyait une liste d'union derrière M. Martin, les communistes et les socialistes devant être à égalité sur la liste qui aurait dû accueillir également un représentant du M.R.G. et une personnalité choisie d'un commun accord. Mais localement l'unanimité n'a pu se faire sur la composition de cette liste et le partage des responsabilités au bureau municipal.

Les communistes ont donc présenté leur propre liste, où figurent *deux anciens membres du P.S. qui* ont quitté ce parti il y a quelques semaines. La liste socialiste sera *conduite par M. Jacques Boyer*, adjoint sortant, qui a conquis le siège de conseiller général de M. Martin en mars 1982.

POISSY. — Dans cette ville où l'accord national signé entre le P.C. et le P.S. a prévu des primaires, sept des treize conseillers sortants socialistes se retrouvent sur la liste communiste menée par le maire sortant, M. Joseph Trebel. En fait, ces élus socialistes étaient en désaccord avec la section de Poissy et la fédération des Yvelines du P.S. depuis la fin de 1981. *Le désaccord portait sur la nature des relations que devaient entretenir les socialistes avec le maire.*

Face à celle du maire sortant, la liste socialiste regroupe toutes les tendances du parti. Elle est conduite par M. Georges Constantin, collaborateur de M. Rocard, et par Mme Martine Franchon, député.

société

ÉDUCATION

APPRENDRE UN MÉTIER AUX SEIZE-VINGT ET UN ANS

• A PARIS : douze jeunes pour créer une entreprise de presse autogérée

***« Création d'une entreprise de presse autogérée » :* ce stage d'insertion et d'orientation destiné aux dix-huit-vingt et un ans, d'une durée de mille cent vingt-neuf heures (soit près d'une année scolaire), organisé au *lycée technique* Raspail, *fait* partie des actions proposées aux jeunes sans emploi par le Groupement d'établissements de l'enseignement public (Greta) de l'académie de Paris, qui coordonne la formation continue dans les établissements *secondaires. Douze stagiaires et trois animateurs* travaillent depuis le 15 décembre au lancement d'un journal gratuit de petites annonces. Stages en entreprises, imprimeries et agences de publicité, visites de journaux, analyse des « produits » de la concurrence, études des coûts, de la maquette, options rédactionnelles, contribuent à atteindre l'objectif.**

Les Greta ont pris une grande part à la campagne *« Un métier pour réussir »* lancée par le ministère de *la formation professionnelle : pour 50 %*, les *actions* destinées à 100 000 jeunes de seize à dix-huit ans et à 35 000 jeunes de dix-huit à vingt et un ans sont assurées par des établissements d'enseignement secondaire.

***Le ministère de l'éducation nationale envisage,* d'autre part, une révision du statut des Greta qui autoriserait une plus grande cohérence des programmes de formation et une meilleure gestion des ressources financières.**

Jean-Luc, Rabia, Claude, Aline, Valérie, Toussaint... ils ont tous entre dix-huit et vingt et un ans. La plupart ont appris l'existence du stage au lycée technique Raspail par un conseiller d'orientation de l'A.N.P.E. et certains par le bouche à oreille. *« C'était l'annonce tape-à-l'œil. Le projet est un peu trop beau, mais on y croit tous »*, commente Fahrid, dix-neuf ans, dont six consacrés à des *« petits boulots »* sur le marché de Saint-Denis, et qui a abandonné la préparation d'un brevet professionnel de commerce dès la première année.

Compte tenu de la rigueur budgétaire, le groupe travaille dans des locaux tristes, loués pour la durée du stage dans un vieil immeuble du dixième arrondissement, en liquidation judiciaire. Cette semaine, le comité de rédaction sélectionne les premiers textes. Au sommaire : un reportage sur les Halles, un groupe de musiciens africains, l'alcoolisme, le sort des criminels nazis, et des échos sur l'équipe de football Paris-Saint-Germain. Dans un texte sobre, Patrick raconte sa condamnation à un mois de prison avec sursis après un incident avec un contrôleur de la R.A.T.P. Tous les stagiaires ont assisté au procès.

Mais cette partie journalistique ne saurait faire oublier ce qui sera le corps du journal, la publicité et les petites annonces. Car le projet doit être rentable et l'entreprise doit pouvoir faire vivre une équipe de salariés après le stage. *« Les actions d'insertion destinées aux dix-huit - vingt et un ans ont pour but de permettre à chaque jeune d'élaborer, à l'issue des stages, un projet socio-professionnel »*, explique l'une des deux animatrices déléguées par le Greta. *« Nous avons voulu aller plus loin et rendre l'ensemble du groupe responsable d'un projet collectif. »* A travers les étapes de la fabrication d'un journal, de sa conception à la vente des premiers numéros, les stagiaires doivent prendre conscience des mécanismes économiques simples : la création d'un produit, l'investissement, les bénéfices, les salaires. Ils doivent aussi appréhender les règles juridiques et commerciales qui président à la vie d'une entreprise. Enfin ils feront l'apprentissage des décisions prises en commun.

« Trait d'union »

Si personne ne manque d'enthousiasme, certains doutent pourtant de l'issue de l'opération. *« Ce sera très difficile de continuer après la fin du stage : nous n'aurons plus d'argent et personne pour nous conseiller »*, estime par exemple Mustapha, vingt et un ans, titulaire d'un C.A.P. d'ajusteur. Les stages dix-huit — vingt et un ans sont théoriquement réservés à des demandeurs d'un premier emploi, mais tous ont déjà connu le travail en entreprise, essentiellement en tant qu'intérimaires ou sans être déclarés. Mais le constat est général : *« Les places qu'on a réussi à obtenir ne sont pas intéressantes. »* Ou ne durent pas.

Chacun des stagiaires a connu des périodes de chômage plus ou moins longues depuis la sortie de l'école. Beaucoup continuent d'exercer un petit emploi en dehors du stage, le soir ou en fin de semaine, car les 1 053 F mensuels (équivalant à 30 % du SMIC) alloués par la direction départementale du travail ne suffisent pas. Quelques *« privilégiés »*, licenciés économiques de moins de vingt et un an, perçoivent le SMIC ou 70 % de leur ancien salaire. Ils sont inscrits à titre exceptionnel dans les stages d'insertion. Le monde de l'entreprise n'est donc pas inconnu des membres de l'équipe.

Et l'école ? Le sujet suscite peu de réactions : cette période-là de leur vie est close et l'expérience menée dans le Greta n'évoque pas chez eux le souvenir du collège ou du lycée d'enseignement professionnel (LEP), qu'ils ont quitté.

Face aux critiques mettant en doute les capacités de l'éducation nationale à insérer des jeunes qui sortent du système scolaire sans formation, les responsables des Greta veulent défendre l'originalité et l'efficacité de leurs méthodes. *« La formation continue permet aux animateurs et aux enseignants une grande liberté d'initiatives et d'ouvertures vers l'extérieur »*, explique Mme Odile Roze, déléguée à la formation continue de l'académie de Paris. *« Cette autonomie facilite en retour les innovations pédagogiques des établissements de formation initiale »*, lycées et LEP. Pour accroître les capacités des Greta (1), le ministère envisage de revoir leur statut. Nés de l'association volontaire d'établissements d'enseignement secondaire qui voulaient développer leurs activités d'éducation permanente, les Greta dépendent encore très directement de l'autorité des chefs d'établissement. Cette tutelle, selon Mme Rose, souvent un peu formelle, pourrait faire place à une autonomie plus grande des Greta, *« qui obtiendraient alors une personnalité juridique »*. Ce nouveau statut autoriserait, selon elle, une plus grande cohérence des programmes de formation des Greta d'une même académie et une meilleure gestion des ressources financières.

Les *« douze patrons de presse »* du Greta du lycée Raspail, quant à eux, repartiront début mars en stages d'entreprises. D'ici là, le numéro 0 du journal sera paru. Et le titre définitivement adopté, *Trait d'union*, rallie pour l'instant les suffrages. — P.A.

(1) En 1981, les Greta, au nombre de 380, ont représenté 4,26 % du marché de la formation professionnelle continue (soit 128 millions de francs) et plus des deux tiers des activités de formation continue de l'éducation nationale.

• A COVENTRY : la voiture de sport et l'ordinateur

La Grande-Bretagne aussi a ses jeunes chômeurs. Et, pour en réduire le nombre, elle a mis au point des « plans pour les seize-dix-huit ans ». A Coventry, une expérience pilote est en cours depuis 1979. Dans cette cité si brutalement détruite par les bombardements allemands une nuit de novembre 1940 qu'elle donna naissance au verbe de la langue *nazie coventrysieren, l'industrie mécanique fut* longtemps florissante. Mais les moteurs Rolls-Royce, les automobiles Triumph ou Jaguar, les tracteurs Massey-Ferguson, qui firent sa renommée et sa prospérité, la menacent aujourd'hui de déclin. En cinq ans, quelque trente mille travailleurs de l'automobile y sont devenus chômeurs. L'opération *Topshop* s'efforce de donner *sinon un emploi, du moins un métier* à des jeunes sortis les mains vides de l'école. *Topshop* : mot intraduisible qui rappelle tout à la fois ces ateliers-boutiques au haut des maisons d'artisans citadins et ce label de magasins offrant à leurs clients les meilleurs produits. *Topshop* : une expérience en tout cas non dépourvue d'originalité.

De notre envoyé spécial

Coventry (West-Middlands). — Un peu après Little India, le quartier des immigrés indiens, une immense usine. 10 000 mètres carrés. Près du portail, sur un panneau, l'image d'un étau enserrant le mot *« TOPSHOP » dans ses mors.* Ce n'est pas une marque. C'est un programme.

Ici, à Edgwick, l'un des trois sites de l'opération, des boxes ont morcelé en autant d'ateliers le vaste local où se fabriquaient naguère des machines-outils. L'horloge pointeuse a survécu, à l'entrée, comme pour empêcher que les deux cent vingt-cinq jeunes qui viennent à la quête d'un début de qualification professionnelle ignorent le tribut exigé : vous qui prétendez accéder un jour au monde industriel, voici quelle sera sa dure réalité...

Car ils ont beau porter cotte bleue (pour les garçons) et chaussures de protection à bouts rigides, ils n'exercent pas vraiment un métier. Pas encore. Agés de seize à dix-huit ans, après de mauvaises études dans une « comprehensive school », ils ont erré sans emploi. Il y en a huit mille comme eux, à Coventry. Alors, un jour, ils sont venus à Edgwick, ou à Greyfriars-Lane ou à Courtaulds, les deux autres sites de *Topshop*. On les a acceptés pour un an, immédiatement s'ils le voulaient et si l'une des *quinze cents places offertes par les* trois centres était vacante (1). Ils perçoivent de l'État une allocation de quelque 25 livres par semaine (environ 300 francs).

Ils ont choisi l'une des vingt-trois activités que leur propose le plan *Topshop* : installations mécaniques, charpente, couture industrielle, sellerie, reprographie, secrétariat, cuisine, audiovisuel, dessin industriel, constructions de bateaux, moulages plastiques, photographie, etc. Sous la conduite d'enseignants, anciens *professionnels souvent*, aujourd'hui au chômage comme eux, ils s'initient, découvrent et fabriquent en grandeur nature.

En grandeur nature, et pas seulement *« pour apprendre »*. Les sièges que ces trois filles de l'atelier de sellerie réparent retrouveront leur usage à la piscine de la ville. Ce fût cylindrique dont deux adolescents, casque aux oreilles pour étouffer le bruit, découpent la tôle à la scie électrique deviendra tambour métallique : cet atelier, *« le seul d'Angleterre »*, précise le directeur, produit quatre-vingt-dix unités par an, livrées à des écoles pour l'enseignement musical.

Réussir quelque chose

Pour être bien réels, les objets produits par *Topshop* ne peuvent être commercialisés. Vigilance des fabricants patentés et des syndicats oblige. Toute concurrence par trop déloyale a été prévenue et un arrangement conclu. Les produits sont écoulés sur des marchés exceptionnels : ainsi des centaines de chaises ont-elles été confectionnées à l'occasion de la visite du pape..., ou dévolues à des collectivités qui n'auraient pas les moyens de les acquérir.

C'est aussi le cas de ces superbes petites voitures de sport remises en état dans une ancienne usine de fibres artificielles. Au centre de Courtaulds, la construction et la réparation de bateaux et la rénovation automobile sont les deux principales activités de *Topshop*. Spécialité : les Triumph Spitfire, le rêve de tout jeune Britannique d'origine modeste... Ils les reçoivent en don, ou les récupèrent dans les décharges. En s'y mettant à trente-cinq, ils en « sortent » une par mois, qu'on dirait neuve, hormis le macaron *« Restored by Topshop »*. Valeur marchande : 10 000 livres. La « petite anglaise » flamboyante ira faire les beaux jours d'un collège où elle servira à l'apprentissage de la conduite automobile et de la mécanique...

Ces ateliers fonctionnent depuis deux ans. Aussi les statistiques sur l'insertion professionnelle à la sortie balbutient-elles encore. Selon le directeur de l'un des centres, 21 % des jeunes auraient trouvé un emploi, à l'issue de la première année. Pour augmenter leurs chances, la préparation à un métier est insuffisante : beaucoup de ces adolescents ne savent pas vraiment lire et maîtrisent mal le calcul. Les promoteurs de l'expérience *Topshop* ont voulu, au dire de M. John Temple, directeur général des programmes de développement pour les jeunes de Coventry, *« faire sauter les barrières entre l'enseignement et le travail »*. Il fallait s'engager sur une voie différente de celle qui, pour eux, restait associée à l'échec. Leur *« proposer un système où ils pourraient réussir quelque chose »*. Le choix des responsables de la Manpower Services Commission (un peu l'équivalent de l'Agence nationale pour l'emploi en France) et de la ville de Coventry, qui financent toute l'opération *Topshop*, s'est porté sur l'enseignement assisté par ordinateur au moyen du système Plato de Control Data (*le Monde* du 24 décembre 1980).

Sans colère ni humiliation

Chacun des trois centres dispose de son groupe de terminaux connectés à un ordinateur central à Londres. A Courtaulds, par exemple, sept écrans attendent en permanence, avec quatre moniteurs. Les jeunes de *Topshop* sont tous venus au moins une fois. Certains n'ont pas persévéré. Mais d'autres ont rendez-vous deux à trois heures chaque semaine avec la console. Ils peuvent interroger la banque de données centrale ou effectuer leur programme de mathématiques, de langue anglaise, que l'ordinateur a établi suivant leur niveau, testé au cours de la première rencontre.

Alec, seize ans, qui voudrait être photographe, vient tous les jeudis. Après lui avoir souhaité *« la bienvenue au système Plato dans le Royaume-Uni »*, l'ordinateur lui demande ce qu'il veut faire aujourd'hui. Son programme est énuméré, avec le rappel des notions qu'il a déjà étudiées. Le temps qu'apparaisse le petit personnage « Clever » qui se promènera sur l'écran et le félicitera de ses réussites, Alec commence le cours qu'il a choisi : les divisions décimales. A chaque question, il répond par une pression sur l'écran tactile, véritable trouvaille de Plato, que Control Data a mis au point avec l'université de l'Illinois. Les expressions *« Fantastic ! »*, *« Well done ! »* (bien joué !) ponctuent les bonnes réponses. Quand Alec se trompe, c'est l'ordinateur qui semble s'excuser. Au lieu du *« Vous êtes un âne »* qui résonne dans les salles de classe habituelles, ici, l'écran garde son calme : *« Je vais expliquer à nouveau »*. Un moniteur enseignant est d'ailleurs présent une partie du temps, et Alec peut le solliciter. Mais l'adolescent aime le dialogue silencieux avec l'écran. Il sait que l'ordinateur est aussi attentif que patient : *« A l'école, quand j'étais seul à ne pas comprendre, personne ne s'en apercevait. Plato, lui, le voit toujours. »*

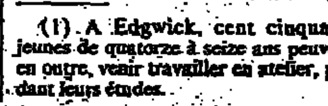
Observation voisine chez M. John Temple, persuadé que cet enseignement sans colère ni humiliation peut contribuer à remettre les jeunes sur pied : *« A seize ans, il est difficile, si l'on ne sait pas lire, de l'avouer à quelqu'un. Plato le constate et en tient compte. »*

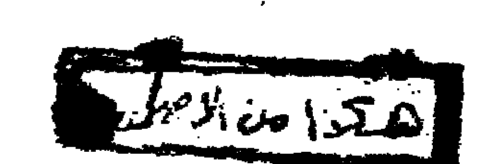
Les pouvoirs publics, qui consacrent annuellement 4,5 millions de livres pour les « seize-dix huit ans » à Coventry, ont estimé que l'achat de ce matériel méritait bien 1 million de livres.

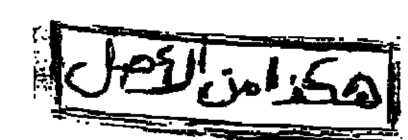
En 1984, un bilan de l'expérience pilote *Topshop sera établi. Et s'il* faisait apparaître qu'un système d'apprentissage et d'enseignement conçu pour les quatre jeunes sur dix auquel l'appareil scolaire n'a rien apporté conviendrait peut-être assez bien aux six autres ?...

CHARLES VIAL.

(1) A Edgwick, cent cinquante jeunes de quatorze à seize ans peuvent, en outre, venir travailler en atelier, pendant leurs études.







ÉDUCATION

AU SALON DE L'ÉTUDIANT

Informatique d'abord

« Votre attention, s'il vous plaît. Pour gagner un ordinateur personnel I.B.M. d'une valeur de 30 000 francs, veuillez vous inscrire sur les listes. » Messages sonores, affiches, conférences, concours : tout vous invite à participer à la *« grande révolution informatique »*. Le premier Salon de l'étudiant, organisé du 19 au 27 février, sur le quai d'Austerlitz à Paris, se veut résolument moderne et même futuriste (1).

Grandes écoles, établissements privés, ministères, agences de voyages, se partagent une partie des stands. Mais c'est l'informatique qui domine. Tant pis pour les allergiques au progrès, poètes distraits et étudiants d'un autre temps : il fallait consulter le programme. On leur offre la chance de leur vie : des cours d'initiation pratique, et, s'il leur reste encore quelques blocages, une table ronde sur *« les grandes orientations de l'informatique »* devrait pouvoir venir à bout des plus récalcitrants d'entre eux.

Au rez-de-chaussée et à l'étage, on se bouscule autour des consoles. Pendant que les plus studieux « planchent » sur le concours de programmation, d'autres épuisent les ressources des ordinateurs de jeux vidéo. De la gestion des stocks à l'horoscope chinois, de l'apprentissage de l'anglais à la lutte contre les envahisseurs de l'espace, on peut tout faire avec un ordinateur familial, devenu, paraît-il, comme son nom l'indique, *« le nouveau centre d'intérêt de la famille »*. Quant aux lycéens venus nombreux, ils profitent de leur mercredi après-midi pour perfectionner une connaissance déjà avancée des jeux électroniques.

Pierre-Alain, pourtant étudiant à l'Ecole supérieure d'informatique de Montreuil, est déçu. *« Trop, c'est trop. Je sais bien que c'est la conjoncture qui veut ce. Mais je m'attendais à trouver plus de trucs artistiques »*. Avis partagé par Michel, étudiant-médecin en grève, qui pensait avoir trouvé là une meilleure occasion d'utiliser son temps libre. *« Seuls, les étudiants des grandes écoles et les informaticiens peuvent se retrouver dans ce salon. Les universités n'ont aucune place. Visiblement ce salon s'adresse à une élite. Le prix d'entrée est beaucoup trop élevé ; d'ailleurs il ne figurait nulle part sur les affiches »*. Les deux pharmaciennes qui l'accompagnent renchérissent : *« La part de tarte revient à deux tickets de R. U (2). On a l'impression de s'être fait avoir. »*

Une heure plus tard, sur les ondes de Radio 7, présente sur les lieux, M. Patrick Brissonneau, organisateur du salon, répondait à ces critiques : *« Un truc que je ne supporte pas, c'est d'entendre les gens, à l'entrée, dire que 30 francs c'est dégueulasse. Quand on est étudiant, on n'a pas idée de ce que les choses peuvent coûter. Je peux montrer mon budget à tous ceux qui le souhaitent. Ce salon a coûté 3 millions de francs et, malgré les 40 000 visiteurs, nous serons déficitaires. Quant à la présence massive des grandes écoles, ce n'est pas de ma faute si ce sont les plus dynamiques qui ont accepté de prendre des risques. »* Son rêve ? Un deuxième Salon de l'étudiant, l'an prochain.

P. C.

(1) 24, quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

(2) Restaurant universitaire.

★ Le prix d'entrée est de 28 F pour les étudiants et de 35 F pour les non-étudiants. Il s'agit, dans les deux cas, d'un forfait valable pour toute la durée du salon (neuf jours).

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

Le texte gouvernemental sur la réforme des rapports entre l'Etat et l'enseignement agricole privé (*le Monde* du 11 février), devrait être prêt au mois de juillet, dit-on au ministère de l'agriculture. La concertation entre les différents partenaires va commencer à la fin de ce mois.

Trois groupes de travail, consacrés au cadre juridique, aux aspects financiers et aux missions pédagogiques vont être mis en place. Ils ont pour objet de dresser un constat de la situation de l'enseignement agricole privé et des problèmes posés, sur ces trois points.

Chaque groupe est composé de responsables des trois grandes unions représentatives de cet enseignement (le conseil national de l'enseignement agricole privé, l'Union nationale des Maisons familiales rurales, et l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion), des syndicats de salariés (C.F.T.C.), C.F.D.T., F.O. et le syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique) et de représentants de l'administration. Ils devront terminer leurs rapports pour la mi-avril.

Ensuite, commencera la phase de négociation proprement dite qui permettra alors au gouvernement d'arrêter sa décision et de présenter un texte au début de l'été. « *Cette procédure*, a notamment déclaré M. François Duvergé, qui a en charge ce dossier au cabinet de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, *prouve que nos partenaires sont demandeurs d'une réforme et que nous n'avons pas au ministère de projet déjà ficelé* ».

DÉFENSE

5,6 milliards de francs de crédits militaires mis en réserve jusqu'à novembre 1983

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a demandé par lettre au ministre de la défense, M. Charles Hernu, de réserver 20 % des autorisations de programme nouvelles – inscrites au compte du budget militaire de 1983 – et de prévoir de ne les engager qu'après le 1er novembre prochain. Cette décision concerne une somme globale de 15 680 millions de francs (1).

En 1982, le ministère de la défense avait dû bloquer puis annuler, sur l'initiative du premier ministre, 13 441 millions de francs d'autorisations de programme et 3 253 millions de crédits de paiement (2), au titre de ses dépenses d'équipement. Ces annulations budgétaires avaient provoqué une vive irritation dans les armées, dans les milieux industriels qui ont vu réduire les commandes d'armements, et au Parlement, dont une délégation – députés de la majorité et de l'opposition confondues – avait, à l'époque, tenu à protester auprès des services de M. Mauroy.

La récente décision du premier ministre est, toutefois, différente de celle de 1982 : il ne s'agit pas, pour l'instant, d'annulations de crédits mais d'une réserve partielle d'engagement de certaines dépenses, qui devrait être levée en novembre 1983 sur décision du seul ministre de la défense. On se souvient, du reste, que, le 15 octobre dernier, le président de la République, rendant visite à l'armée de terre au camp de Canjuers (Var), avait indiqué que *« les professionnels et les responsables de la défense seront maîtres de leur prochain budget »*, rendant ainsi son autonomie financière à la défense.

Dans sa lettre, M. Mauroy rappelle que l'institution d'un Fonds de régulation budgétaire (F.R.B.) impose, pour 1983, aux administrations un blocage – sans fixation de date – de 25 % des autorisations de programme nouvelles et de 25 % des crédits de paiement pour l'équipement.

Faisant référence à la *« spécificité »* du ministère de la défense, le premier ministre demande aux armées de *« programmer leurs opérations d'équipement de telle sorte que 20 % des autorisations de programme nouvelles ne soient engagées qu'après le 1er novembre 1983 »*. Il précise qu'il n'y aura pas dans ce cas d'annulation des crédits de paiement au titre du F.R.B.

Le ministère de la défense, dont le budget de 1983 a été augmenté d'un taux (+ 8,43 % par rapport à 1982) probablement inférieur à celui de l'inflation attendue, considère qu'il est donc libre d'engager à sa guise l'*ensemble* de ses crédits de paiement et jusqu'à 80 % de ses autorisations de programme nouvelles avant les deux derniers mois de 1983.

On peut estimer que les difficultés commenceront dans plusieurs semaines ou dans quelques mois, lorsque des états-majors voudront lancer des projets d'équipement sans attendre la fin de l'année pour respecter des délais réglementaires dans les appels d'offres. C'est le cas notamment pour tout ce qui concerne les achats d'armements, les acquisitions ou les rénovations immobilières, l'entretien des infrastructures, le renouvellement de l'habillement des unités.

Certains états-majors, en particulier celui de l'armée de l'air et celui de la marine nationale, se sont déjà inquiétés de la situation. Il semble que, pour répondre à cette inquiétude, le ministère de la défense donnera, comme consignes, de prévoir le lancement de certains marchés en engageant les autorisations de programme minimum indispensables à leur phase initiale, aux provisions ou à des dépôts de garantie.

(1) Les autorisations de programme, ultérieurement couvertes par des crédits de paiement, indiquent le montant maximum des commandes qui peuvent être lancées et dont la réalisation s'étend sur plusieurs budgets.

(2) Un collectif budgétaire de fin d'année (838 millions de francs de crédits de paiement et 46 millions d'autorisations de programme) a contribué, en 1982, à diminuer le montant global de ces annulations.

L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE CONSTATE UNE BAISSE DE SON POUVOIR D'ACHAT DEPUIS 1981.

« *Les perspectives offertes par le budget 1983 pour l'armée de terre seront moins favorables que celles que nous avons connues ces dernières années et qui se sont traduites par un doublement du pouvoir d'achat réel en fabrications d'armement entre 1976 et 1981.* » Ce commentaire est extrait d'un article qui vient de paraître dans le dernier numéro du mensuel *Terre information*, rédigé par l'état-major de l'armée de terre.

Après avoir rappelé que le budget de l'armée de terre, tel qu'il a été approuvé par le Parlement et compte non tenu des « *régulations* » imposées par le premier ministre, s'élève à un peu moins de 36 milliards de francs, soit 26,9 % du total des crédits de la défense, *Terre information* observe que ce budget est « *vulnérable* », « *plus soumis à la conjoncture que les budgets précédents* » et qu'il « *s'inscrit dans le cadre général de la rigueur budgétaire décidée par le gouvernement* » en 1983.

Pour ce qui concerne les crédits de fonctionnement, l'état-major de l'armée de terre considère que leur taux de croissance de 9,9 %, « *voisin de l'inflation prévue* », « *indique, d'emblée, que l'année 1983 sera au mieux celle de la simple reconduction* ».

A propos des crédits d'équipement, *Terre information* note qu'il sera nécessaire « *d'étaler dans le temps de nombreux programmes, c'est-à-dire de ralentir le rythme des livraisons* ». « *Globalement*, est-il écrit dans le mensuel de l'état-major, *le montant des autorisations de programme, de 21 025 millions de francs, et une croissance de 7,9 % correspondent à une baisse du pouvoir d'achat. Les commandes concernant les fabrications d'armement seront poursuivies à un rythme minimal. Un effort sera maintenu dans le domaine de la recherche et des études. La perte du pouvoir d'achat est sensible pour l'infrastructure et, surtout, pour l'habillement.* » Les effets de ce budget se feront sentir au moment des livraisons, « *soit d'ici deux ou trois ans* », est-il indiqué.

JUSTICE

LE PARQUET DE LYON REND PUBLIC LES HUIT FAITS RETENUS CONTRE L'ANCIEN CHEF DE LA GESTAPO

La loi, rien que la loi pour Klaus Barbie

La loi, rien que la loi mais toute la loi, tel est l'esprit du communiqué publié mercredi 23 février par le procureur de la République de Lyon, M. Jean Berthier. Contre Klaus Barbie, la justice française ne s'écartera pas de la ligne qui a été la sienne depuis le changement de majorité : le refus des procédures d'exception et l'interprétation « politique » des textes.

Cette ligne de conduite, sur laquelle M. Badinter veille personnellement pour cette affaire comme pour les autres affaires « sensibles », signifie qu'on ne rouvrira pas le dossier d'affaires prescrites, déjà jugées, ou qualifiées de crimes de guerre comme l'assassinat de Jean Moulin. En revanche, la liste est longue des faits reprochés à Klaus Barbie et qui, qualifiés de *« crimes contre l'humanité »*, pourraient conduire à sa condamnation à perpétuité. M. Berthier en a publié marcredi la liste non exhaustive, liste à propos de laquelle M. Jean Riss, juge d'instruction, a commencé à interroger l'inculpé, jeudi, dans sa cellule de la prison Saint-Joseph.

Voici, selon le communiqué du procureur de la République, « *les huit faits qui font actuellement l'objet de l'information ouverte contre Klaus Barbie* » :

« 1) *L'arrestation et l'assassinat d'un commissaire de quartier ainsi que le massacre de vingt-deux otages — dont des femmes et des enfants — à la suite d'un attentat commis contre deux gendarmes allemands durant l'été 1943.*

» 2) *L'arrestation et la torture de dix-neuf personnes à Lyon au cours de l'été 1943.*

» 3) *La liquidation du comité lyonnais de l'Union générale des israélites de France (UGIF) à l'issue de laquelle, après une rafle effectuée le 9 février 1943 au siège de cette organisation, quatre-vingt-six personnes ont été déportées.*

» 4) *La fusillade de quarante-deux personnes dont quarante juifs à Lyon et aux alentours, courant 1943-1944.*

» 5) *La rafle aux ateliers S.N.C.F. d'Oullins, le 9 août 1944 (au moins deux personnes tuées, plusieurs blessées et d'autres arrêtées dont le sort ultérieur sera à déterminer).*

» 6) *La déportation aux camps de concentration d'Auschwitz et de Ravensbruck de six cent cinquante personnes environ — dont la moitié de juifs — par le dernier convoi ferroviaire ayant quitté Lyon le 11 août 1944.*

» 7) *La fusillade de soixante-dix juifs, le 17 août 1944, à Bron, puis celle d'autres juifs et de deux prêtres le 20 août de la même année à Saint-Genis-Laval.*

» 8) La déportation de cinquante-cinq juifs dont cinquante-deux enfants à Izieu (Ain). »

Ce nombre, supérieur à celui avancé en général dans cette affaire, qui est de quarante-trois enfants déportés, correspond à la liste officielle établie par le ministère de la santé au moment de l'enquête en 1945.

A ces faits, a précisé le parquet, s'ajouteront éventuellement les autres infractions de même nature n'ayant pas donné lieu à condamnation et que révélerait l'information en cours. Le parquet a indiqué encore que « *sont exclus de l'information en cours tous les faits qui ont été visés dans les poursuites antérieures ayant abouti à la condamnation à mort de l'intéressé, par contumace, le 29 avril 1952, par le tribunal militaire permanent de Lyon, et le 25 novembre 1954 par le tribunal permanent des forces armées de Lyon* ». M. Berthier ajoute : « *Ces condamnations sont aujourd'hui prescrites et l'autorité de la chose jugée interdit que soit recommencée, dans le cadre d'une nouvelle procédure, la poursuite des mêmes faits.* »

Cette précision implique que « *ne sont pas compris dans les poursuites engagées du chef de crimes contre l'humanité les faits qui auraient été commis par Klaus Barbie sur la personne de résistants* » comme Jean Moulin.

Le parquet souligne que « *ces faits constituent des crimes de guerre qui se trouvent aujourd'hui prescrits, et ils n'apparaissent pas comme des crimes contre l'humanité : ceux-ci visent les massacres, assassinats et déportation subis pendant la guerre et l'occupation par les populations civiles tels que génocide, prise d'otages* ». Selon le parquet, « *parce qu'ils se sont dressés contre le régime de Vichy et l'armée d'occupation, les résistants sont des combattants volontaires, qualité qu'ils ont toujours revendiquée hautement et que la loi leur a d'ailleurs reconnue (...) juridiquement, ils ne peuvent donc être assimilés à la population civile subissant les traitements décrits dans la charte du tribunal international de Nuremberg* ».

Copernic : L'impasse de la « piste espagnole »

Une mission française composée de policiers de la brigade criminelle et de la sixième section de la police judiciaire vient de revenir à Paris après un court séjour en Espagne. Durant deux jours, les enquêteurs français ont rencontré leurs homologues afin d'étudier la « piste espagnole » d'extrême-droite, dans l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic, commis le 3 octobre 1980, à Paris (quatre morts). De source bien informée, on indique que ce séjour en Espagne n'a nullement permis d'étayer une piste douteuse (*le Monde* du 19 février). De l'avis même des Espagnols, aucun élément ne conforte cette piste mise en vedette de temps à autre.

Notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, nous signale que le ministre espagnol de l'intérieur a rendu publiques les identités des six militants d'extrême droite interpellés, tous espagnols : Ernesto Mila Rodriguez, Rafaël Tormo, Mario Blanco, Jorge Cesareo, Jose Montoro et Marco Fatjo. Seuls, Mila Rodriguez et Tormo sont toujours détenus pour des faits commis en Espagne.

AU TRIBUNAL DE BOBIGNY

Il n'y a pas de bébé préjudice

Voir naître un enfant quelques mois après avoir subi un avortement, est-ce un préjudice qui mérite réparation et dédommagement pour la mère ? Non, vient d'estimer le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis), en déboutant une plaignante qui poursuivait son gynécologue à qui elle reprochait cette non-interruption de grossesse. Le médecin, rappellent les juges, est tenu à une obligation de moyen, non à une obligation de résultat.

Le fils de Muriel P... aura trois ans le 13 avril prochain. Il n'aurait pas dû naître, car, le 3 septembre 1979, une interruption volontaire de grossesse fut pratiquée sur la jeune femme, alors âgée de vingt et un ans. Mais elle échoua. A la clinique du Bois-d'Amour de Drancy (Seine-Saint-Denis), l'I.V.G. se déroula suivant les formes, sous la direction d'un gynécologue, le docteur Nathan Wrobel, qui procéda à une aspiration. Deux mois et demi plus tard, la jeune femme apprenait que l'intervention n'avait servi à rien. Durant l'été de 1980, l'enfant étant né, elle assignait le médecin et la clinique, réclamant 500 000 F de dommages et intérêts.

Bébé préjudice ? Pour la plaignante, comme elle l'a dit à l'audience du 8 décembre 1982 (*le Monde* du 10 décembre), ce n'était pas le débat. « *Elle a précisé,* note le jugement, *que le préjudice dont elle demande réparation correspond uniquement à l'angoisse dans laquelle elle a vécu en se sachant toujours enceinte d'un fœtus qui, par suite de l'anesthésie générale et de l'intervention, risquait désormais de présenter des malformations très importantes.* »

Encore aurait-il fallu que le médecin eût commis une faute, ce que le tribunal, se fondant sur les conclusions des experts, a écarté : « *Malgré le but recherché, le praticien qui effectue les actes médicaux de l'I.V.G. n'est pas tenu d'une obligation de résultat ; il doit agir consciencieusement, selon les données actuelles de la science ; sa responsabilité n'est engagée qu'en cas de manquement prouvé à cette obligation de moyen.* » Or, rappellent les juges, des études américaines ont révélé que la certitude du résultat, en l'occurrence, n'est pas totale : sur vingt-six mille I.V.G. pratiquées dans l'Etat de New-York, on a observé quatre-vingt-dix cas de rétention ovulaire. « *Si le docteur Wrobel a été abusé,* ont dit les experts, *c'est par les apparences des produits d'aspiration et cela ne peut constituer une faute de sa part.* »

Education

La plaignante a été déboutée et condamnée aux dépens. Ce jugement, rendu le 9 février sous la présidence de M. Pierre Laporte, est conforme à d'autres rendus antérieurement, notamment à Evreux, le 21 décembre 1979, à propos du cas d'une femme qui avait dû subir un deuxième avortement après l'échec du premier. La décision de Bobigny est aussi à rapprocher d'un arrêt rendu, le 2 juillet 1982, par le Conseil d'Etat, après la plainte d'une mère qui réclamait 100 000 F pour les frais d'éducation d'un enfant « né quand même ». La Haute Assemblée déclarait : « *La naissance s'un enfant, même si elle survient après une intervention pratiquée sans succès (...) n'est pas génératrice d'un préjudice de nature à ouvrir à la mère un droit de réparation.* » Où il est prouvé que, parfois, le droit et le bon sens peuvent se rejoindre...

Tous les inculpés de l'affaire du Coral sont en liberté

L'instruction pourrait durer encore plusieurs mois

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Louis Gondre, a infirmé, mercredi 23 février, les ordonnances de M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, qui avait refusé la liberté à M. Claude Sigala, reponsable du « lieu de vie » le Coral d'Aimargues (Gard), écroué depuis le 12 octobre 1982, pour « *attentats à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans* » et « *excitation de mineurs à la débauche* », et à M. Rober Auffrand, rédacteur en chef de la revue *Possible*, incarcéré sous les mêmes inculpations depuis le 12 novembre. La cour les a libérés, en les plaçant tous les deux sous contrôle judiciaire.

M. Sigala est astreint à résider au domicile qu'il a choisi, à savoir l'appartement de M. Félix Guattari, psychanalyste, écrivain, sans se rendre au Coral, sans rencontrer aucun des enfants y ayant séjourné, sans exercer aucune activité pouvant le mettre en relation avec des mineurs, sans retrouver les autres inculpés de l'affaire, sauf, bien entendu, sa femme, Marie Sigala, inculpée depuis le 13 janvier après les déclarations d'un enfant de six ans et laissée en liberté.

La chambre d'accusation a estimé que la détention de M. Sigala n'était plus nécessaire à la manifestation de la vérité puisque les investigations le concernant sont pratiquement terminées, tandis que le magistrat instructeur s'apprête à poursuivre son information durant plusieurs mois sur d'autres faits et d'autres inculpés.

De son côté, M. Salzmann a également signé le 23 février une ordonnance accordant la liberté, sous contrôle judiciaire, à M. Roger Cortès, ancien éducateur du Coral détenu depuis le 22 novembre toujours sous les mêmes inculpations, qui fut essentiellement accusé par M. Philippe Robert, ancien pensionnaire du Coral, âgé de vingt-deux ans, lui-même inculpé depuis le 12 novembre et laissé en liberté.

Il n'y a plus d'inculpé détenu dans cette affaire.

● *L'attentat de la rue des Rosiers.* — M. Jean-Louis Bruguière, le magistrat chargé d'instruire le dossier de l'attentat antisémite de la rue des Rosiers du 9 août 1982, au cours duquel six personnes furent tuées, s'est rendu mercredi 23 février à Londres pour assister à l'interrogatoire de Walter Kexel, le néo-nazi ouest-allemand arrêté le 18 février.

Au tribunal de Paris

ÉCRIVAIN CONTRE ÉCRIVAIN

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a examiné, le 23 février, les poursuites pour « injures publiques » engagées par l'écrivain Vladimir Volkoff contre M. Pierre Joffroy, journaliste et écrivain.

Il y avait eu un moment de surprise le 24 septembre 1982, lorsque, sur le plateau d'« Apostrophes », Pierre Joffroy, à qui Bernard Pivot demandait son avis sur le livre de Vladimir Volkoff, *le Montage*, avait calmement répondu : « *Ce monsieur n'est pas un romancier, ni un confrère... Premièrement, c'est un raciste, anti-juif et anti-musulman... Deuxièmement, c'est un fasciste, et troisièmement, un homme vil... La pensée de ce monsieur roule au niveau du caniveau...* »

A l'audience, Pierre Joffroy a confirmé ses accusations, laissant aux témoins cités par la défense — Olivier Todd, Jean-François Kahn, l'historien Jacques Delarue et Frédéric Pottecher, dont on a lu une lettre — le soin de faire la preuve que tout, dans l'œuvre de Vladimir Volkoff, respire un racisme non dissimulé qui s'exerce indistinctement envers les juifs et les musulmans, et un fascisme évident.

Pour Me Louba Schirmann, conseil du plaignant — qui n'assistait pas à l'audience, — « *si ce livre a reçu le grand prix du roman de l'Académie française en 1982, c'est bien là la preuve qu'il n'est pas aussi pernicieux qu'on veut le dire* ». D'ailleurs, soulignera Me Schirmann, « *à l'évidence ce n'est pas l'œuvre qui a été visée, mais bien l'homme qui en est l'auteur* ».

Un auteur auquel MM. Raymond Aron, Alain Peyrefitte et François Nourissier devaient, au lendemain de l'émission, adresser chacun une lettre exprimant leur indignation.

Plaidant plus d'une heure et demie, Me Thierry Lévy, défenseur de Pierre Joffroy, allait alors demander au tribunal « *de dire si c'est « injurier » quelqu'un, dans un tel contexte de critique littéraire, que le situer par rapport aux idéologies actuelles* ». Pour Me Lévy, le livre de Vladimir Volkoff, « *qui a peut-être obtenu le prix décerné par l'Académie française grâce à cette publicité inattendue* », contient « *toutes les justifications souhaitables quant aux propos tenus par Pierre Joffroy* ».

Jugement le 23 mars.

J.-M. D.-S.

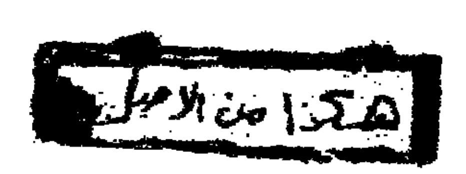
Une enquête sur la bévue judiciaire de Créteil

Les quatre malfaiteurs libérés à Créteil (Val-de-Marne) après une erreur de procédure ont été placés sous contrôle judiciaire. Ils doivent, notamment, se présenter deux fois par semaine au commissariat de police. Patrick Langlois, Jean-Claude Azoulay, Jean-Claude D'Andrea et Maxime Briat avaient été libérés les 18 et 22 février parce qu'au mois d'août le juge d'instruction chargé à ce moment-là de leur dossier avait oublié de renouveler, dans les délais, l'ordonnance les maintenant en détention (*le Monde* du 24 février).

Les protestations suscitées par cette affaire ont incité la chancellerie à publier, le 23 février, un communiqué annonçant que l'inspection générale des services judiciaires était chargée d'une enquête « *approfondie* ». Une circulaire sera envoyée aux chefs de juridiction les appelant à la vigilance. Il apparaît néanmoins difficile d'engager une procédure disciplinaire contre M. Jean-Paul Lacroix-Andrivet, le magistrat auteur de la bévue.

Une telle procédure impliquant sa comparution devant le Conseil supérieur de la magistrature est actuellement jugée disproportionnée au regard de la négligence qui lui est reprochée. Cependant, aucune décision sur une sanction éventuelle ne sera prise, souligne la chancellerie, tant que l'inspection des services judiciaires n'aura pas fini son enquête.





Le Monde

LIVRES

LES AVEUX DE LOUIS CALAFERTE

Un homme double

« *J'AI vécu douze ans à Paris et je m'y suis fait un seul ami.* » Regard inspiré, mains nerveuses, Louis Calaferte est un homme double. Aussi va-t-il intituler le prochain volume de ses « carnets » *Miroir de Janus*. Il aime à la fois, on l'apprend en lisant *le Chemin de Sion*, et *l'Or et le Plomb*, Joubert et Léautaud, Maine de Biran et Elias Canetti. « *On se sent très petit à côté de ces hommes-là.* »

Il passe en un clin d'œil de la rage à la sérénité, de l'ombre à la lumière. C'est ainsi qu'il écrit depuis trente ans, en phrases courtes et sèches, comme dans sa pièce *les Derniers Devoirs* (1), longues et violentes, tendues vers ce « *nulle part sans nom* » de Rilke qui semble hanter son nouveau recueil, *Ébauche d'un autoportrait*.

A Lyon, où il vit retiré, aimant les chiens et les promenades sur les quais de la Saône, il monte parfois jusqu'à l'atelier lumineux de son ami Truphémus, le peintre. « *Ce n'est pas un virtuose. Mais son œuvre est unique, immense. On commence à la découvrir, malgré lui.* » Calaferte, aussi, a travaillé loin des querelles et des coteries. Ses livres, à la périphérie des genres, ressemblent à leurs titres : *No Man's Land, Limitrophe, la Vie parallèle, Campagnes*.

« *A treize ans*, dit-il, *j'ai connu l'usine. Je suis entré dans une petite fabrique de piles électriques. On m'enfermait « au noir », une cabine étroite, pour mélanger les produits chimiques. J'avais un tablier en cuir rongé par l'acide. Le patron n'employait que des Grecs et des femmes. J'ai décidé tout de suite que ma vie ne s'arrêterait pas là. Dès que j'ai pu, sans un sou, sans y connaître personne, je suis allé à Paris. Mon choix était fait, absolument : je serais écrivain.* »

Quand Kemp, Henriot, Kanters et Laporte saluent son *Requiem des innocents* (1952), en comparant Calaferte à Céline, savent-ils qu'il a débarqué gare de Lyon le 6 février 1946, en n'ayant jamais lu un seul bon livre ? « *Je faisais des petits boulots... tout, pour payer ma chambre d'hôtel minable. Un jour, dans une librairie de la rue Caumartin, j'ai volé un livre,* la Main coupée, *de Blaise Cendrars. Ce fut la révélation. Le choc. La vie coulait dans ce livre. Je frémissais en le lisant. J'ai envoyé à Cendrars une lettre très maladroite. Il m'a répondu aussitôt, de son écriture tremblée, émouvante, de sa main unique, la gauche : « De quoi avez-vous besoin ? » Admirable. Kessel aussi, quel bonhomme ! Je lui ai donné le manuscrit du* Requiem, *même pas tapé. Il a payé la frappe et m'a demandé de choisir entre Julliard et Gallimard. Pour être publié plus vite, j'ai choisi Julliard.* »

Des sortes d'exercices spirituels

Calaferte entre dans la bande de chez Julliard, avec Vidalie, Lanzmann, Fallet et Arnaud, lancé par *le Salaire de la peur*. Plutôt que de verser des mensualités à ses auteurs, Julliard règle leurs loyers, leurs notes de gaz, d'électricité et de charbon. « *Il obligeait tous ses auteurs à écrire un livre par an. Sous la contrainte, j'ai bâclé* Partage des vivants. *Un échec. Il m'a fallu dix ans pour venir à bout du suivant,* Septentrion. *Julliard était mort entre-temps, et je me suis retrouvé sans éditeur. Nadeau a passé mon manuscrit à Tchou, qui l'a publié. A cause de la censure,* Septentrion *n'a eu qu'une diffusion clandestine. J'aimerais bien qu'on le réédite.* »

Julliard l'introduit dans quelques salons. Calaferte supporte mal les mondains, leur futilité, les ragots. « *En 1958, j'ai quitté Paris, où rien ne me retenait. Je suis retourné près de Lyon. Il me fallait le silence, la solitude. J'ai passé mon temps à écrire, en exil intérieur, à relire Amiel ou Schopenhauer. Mais aucun écrivain ne m'a dirigé ni dans mon travail ni dans ma vie. Je n'ai subi que des influences du moment, nées de l'enthousiasme.* »

Depuis 1956, Calaferte tient des Carnets qu'il publie tels quels, sans les retoucher. Il y commente ses lectures, raconte ses maladies et ses angoisses, poursuit surtout, grâce à des sortes d'exercices spirituels, une longue marche vers l'apaisement. « *Avec* Ébauche d'un autoportrait, *des textes qui s'imposèrent à moi comme des cauchemars, j'ai eu le sentiment désagréable de remuer des choses anciennes. Cet homme qui rôde d'un décor à l'autre, obsédé par une grâce peut-être impossible, traqué par ses propres craintes, pas de doute, c'est bien moi. Je préfère croire, alors que je m'achemine vers le cercueil, que je l'abandonne, mon semblable, à une régression infinie, de la mort à la naissance...* »

RAPHAEL SORIN.

(Dessin de Bérénice Cleeve.)

(1) Voir *le Monde* du 11 février 1983.

La rhétorique et la terreur

SOUS la banalité des situations et la grisaille des décors, les contes de Louis Calaferte produisent une épouvante sans visage, *distillée au ralenti. Guetté par* de « gros vers blancs carnivores », transformé en portemanteau ou secoué par la découverte de « minuscules concrétions » déposées dans l'appartement par sa femme, le narrateur, omniprésent, se recroqueville, se terre et souffre interminablement.

Autant d'énigmes, les titres de ces histoires sont peut-être des fausses pistes, des leurres : *la Partie d'échecs sur la mer, Développement d'une stratégie, Un hypothétique point de jonction, Ce qui a lieu au-dehors*... Ils ajoutent à l'inquiétude *avec leur rigueur narquoise qui* évoque les formules avec lesquelles Scutenaire et Nougé ont désigné certaines toiles de Magritte.

La rhétorique et la terreur vont de pair dans ces fables qui changent les gestes familiers, les objets usuels, en instruments d'un destin incompréhensible. Sans hausser le ton, d'une voix blanche et solennelle, Calaferte s'enferme avec nous dans un engrenage infernal. Nous sommes au fond du puits où le pendule d'Edgar Poe continue à se balancer. Comment en sortir ?

R. S.

★ EBAUCHE D'UN AUTOPORTRAIT, de Louis Calaferte, Denoël, 197 p., 68 F.

poésie

Traduit du silence

TOUT ce que dit un auteur devrait être, selon l'expression de Joë Bousquet, « traduit du silence ». *Mais, craignant d'écouter celui-ci, les écrivains se contentent souvent de reproduire les bavardages du narcissisme, ou les jacasseries de la présomption.*

Jabès, au contraire, se tient au plus près de son propre silence. L'auteur du Livre des questions *et du* Livre des ressemblances *vient de publier un court poème, né d'un jeu de mots entre le masculin* « il » *et le féminin* « île ». *Dans ce texte, toutes les phrases ont la maigreur et la modestie du haïku japonais :*

« Ronde est la terre à force de tourner sur elle-même. Le vide qui l'a modelée, la voulant ainsi. »

Illustrant cet « art du peu », *dont un essai récent fait valoir les vertus (1), l'extrême austérité de Jabès réussit, paradoxalement, à nous donner le sentiment de tout ce qui nous relie, et nous habite.*

« Il n'y aura jamais assez d'heures pour venir à bout de la mémoire », *dit Jabès.*

Ou encore :

« On ne comptera jamais les pas de l'absence et, cependant, on les entend distinctement. (... Comme de sourds battements dans le cœur ou dans la poitrine ; comme, d'une langue morte, l'écho captif de quelques proches vocables.) »

Voilà ce qu'un homme tire de son silence le plus profond. Laissons-lui le dernier mot, si pathétique, si beau qu'il rend tout commentaire inutile.

« Aucune parole ne précède les vrais départs. »

FRANÇOIS BOTT.

★ RÉCIT, d'Edmond Jabès. Ed. Fata Morgana.

(1) *L'Art du peu*, de Daniel Klébaner. Gallimard, 166 p., 65 F.

Extrait

Hora mortis

QUE n'as-tu pas eu dans ta vie, en quoi les ambitieux désirs de ta jeunesse n'ont-ils pas été tour à tour satisfaits, alors que, compte tenu de la modestie de tes origines et du champ limité de tes capacités, ton destin ne pouvait apparaître que sous la terne lumière réservée à ceux de tes semblables n'obtenant quelques bénéfices qu'après bien des années sacrifiées à un labeur astreignant ?

En paix, à l'écart des menaces, des violences qui déchirent ce monde, protégé par une invisible main infatigablement secourable, de quelle menue monnaie as-tu acquitté le prix de ces privilèges que tu ne saurais attribuer à ton seul mérite ?

Il faut maintenant prier et rendre grâces, car ne sais-tu pas que le plus redoutable est encore à venir ?

le feuilleton

Saint-Simon « toiletté » par Yves Coirault

Du soleil aux projecteurs

A part Robert Mallet, qui s'en est expliqué, on ignore, et pour cause, si beaucoup d'auteurs, de nos jours, écrivent sans chercher à publier de leur vivant, pour le seul plaisir de la chose, et tant leur paraît acquise l'audience des générations à venir. A en croire la soif et la hâte de paraître qui marquent notre temps, ces sages ne sont plus légion, sinon contraints et forcés par le refus des éditeurs !

Saint-Simon devrait encourager les vocations à la gloire posthume. *Deux siècles après sa mort, il reste un des auteurs les plus* vivants de cet hiver. Comme il arrive souvent, sa survie tient en partie aux difficultés que soulève l'établissement de son texte. Chaque version nouvelle des *Mémoires* prend valeur d'événement.

La dernière en date a paru chez Ramsay, entre 1977 et 1979. *Sa particularité était de faire appel, pour chacun des dix-huit* volumes, à des préfaciers très variés ; Erlanger, Le Roy Ladurie, Bastide, Curtis. Le texte s'appuyait sur l'édition dite de Boislile.

par Bertrand Poirot-Delpech

Auparavant, la Pléiade a publié, de 1947 à 1961, une version en six volumes, due à Gonzague Truc. La réédition qu'entreprend la collection reliée de Gallimard, et qui comprendra au moins huit volumes, dont un index des noms cités, est l'œuvre d'Yves Coirault.

Dans le fracas et la course au « génie » où s'exténue notre vie littéraire, il fait bon se rappeler que des chercheurs comme ce professeur à la Sorbonne n'estiment pas déchoir en consacrant leur vie à un autre amoureux des mots qu'eux-mêmes. Personne, à ce jour, ne connaît les manuscrits de Saint-Simon comme Yves Coirault. Il a relu à la loupe les milliers de pages conservées aux archives diplomatiques. Cette exploration, qu'il a racontée naguère (Colin, 1965 ; P.U.F. 1970), lui a permis d'éliminer bien des erreurs, de mieux délimiter les variantes essentielles, mais aussi d'établir un texte très neuf par rapport à nos souvenirs. L'orthographe a été mise à jour, les terminaisons en « *oi* » ont été modernisées en « *ai* ». On *assiste à une sorte de toilette de l'original, qui facilite la lecture,* flatte le coulant de la prose du duc, sans qu'en soit altéré le charme ineffable ; prose cambrée et négligée à la fois, éprise d'ordre jusqu'au fantastique, par on ne sait quelle terreur du néant que cet ordre dissimule.

C'EST cette secrète épouvante qui frappe, à la relecture, donc le caractère moderne des *Mémoires*, et non plus, comme disait Proust, la douceur des « *belles choses qui ne se font plus* ». Les *Additions au Journal de Dangeau*, qui figurent dans ce premier volume, montrent bien ce qu'apporte à une simple chronique comme celle du besogneux Dangeau le regard artiste et un peu fou de Saint-Simon.

On a beaucoup dit que son acuité *serait* faite d'âcreté. Et les fins psychologues de s'interroger : les privilèges de naissance n'ayant pas manqué à notre duc et pair, est-ce sa petite taille qu'il cherchait à venger ? La vérité est plus simple, et plus subtile. Tout en révérant la hiérarchie nobiliaire gagée sur celle du Ciel, Saint-Simon sait qu'elle repose sur l'imposture et le complot. De là son goût des portraits et des récits d'intrigues. Pour lui le secret de l'histoire est tout entier à déchiffrer dans la cour, avec ses contrastes de caractères, ses passions affrontées, et sa frénésie de paraître. C'est Dieu même qui révèle ses vues sur les destinées humaines, à travers ces jeux du diable, qu'il appartient au mémorialiste *de détailler à l'infini. Ce faisant, l'auteur ne croit pas manquer* à la charité chrétienne, au contraire : relire, à ce propos, le savoureux plaidoyer pour le bon usage de la méchanceté, qui ouvre les *Mémoires*...

UN autre faux procès resurgit dès qu'on réédite ces interminables histoires d'étiquette. C'est vrai, l'auteur se fait un monde d'un tabouret déplacé, d'un « ployant » octroyé, d'un titre usurpé ; au moment d'enterrer Racine, il se soucie de qui assistait à *Esther* chez Mme de Maintenon, et à quelle place ; chaque courtisan ne vaut, à ses yeux, que par la naissance ou par le rang que lui consent le monarque. Mais cette ducomanie atteint aux dimensions magiques, philosophiques, que revêtira le snobisme chez Proust.

Comme ce dernier, Saint-Simon est conscient que les faits véritables ne pénètrent pas dans cet univers artificiel, tenu en suspens au-dessus du vide par la croyance en lui qu'entretiennent les membres du club et les impétrants. Le culte de décalages sociaux mal justifiables est une façon de combattre l'absurdité du monde. Dès lors, la moindre entorse au code devient une trahison redoutable, les cabales valent des batailles, et tout le dispositif peut être ébranlé par une tracasserie de tabouret. Le ton général des *Mémoires* se ressent de cette ambiguïté profonde : Saint-Simon sourit de ces vétilles pour ce qu'elles sont, et ne cesse de trembler *pour ce qu'elles signifient*.

IMPOSSIBLE *de se replonger dans ces arcanes* aux *complications* de termitière sans se demander ce qui demeure, de nos jours, de comparable dans les mécanismes de la puissance et de la *vanité*.

La personnalisation du pouvoir et sa mise en spectacle permanent par l'audiovisuel nous rapprochent plus que jamais du siècle de Louis XIV. Depuis la Cinquième République, l'Elysée n'a jamais tant ressemblé à Versailles. Le petit écran tient lieu de galerie des Glaces. S'y reflète et s'y révèle le réseau de comédies et de conspirations dont dépendent tous les règnes.

A ceci près que la perspective d'ensemble s'est brouillée. Le modèle théocratique a disparu. Le regard porté sur la classe régnante a éclaté sous la double pression du suffrage et de la théâtralisation. Les courtisans ne font plus assaut de notabilité par rapport à un dispensateur unique de lumière, mais se disputent une notoriété répondant aux recettes du spectacle, sous le contrôle d'un public omniprésent.

Les projecteurs ont remplacé le soleil. Et l'œil royal que Saint-Simon guettait comme la source capricieuse et irréfutable de toute *position, il faut désormais le chercher dans la pupille d'encre des* caméras, luisante, fuyante, inhabitée.

★ MEMOIRES DE SAINT-SIMON, édition établie par Yves Coirault, tome I (1691-1701). « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1 666 pages, 255 francs jusqu'au 30 septembre 1983, 300 francs au-delà.

la vie littéraire

L'essor du « temps des sciences »

Fayard, dans le souci de continuer sa diversification, développe sa collection scientifique « Le temps des sciences », animée par Odile Jacob. Jusqu'en 1982 la collection a d'abord *accueilli des livres* d'auteurs connus tels André Lwolf, François Jacob, Pierre Bourdieu, les professeurs Alexandre Minkowski et Paul Milliez. *Pour le centenaire de Darwin*, Jacques Ruffié a publié un ouvrage de trois cents pages, *le Traité du vivant*.

Après ce qui n'était, pour Fayard, que *« des premiers pas »*, la collection va prendre son *« véritable essor »*, afin de montrer que la seconde partie du vingtième siècle est *« le temps des sciences »*, surtout face aux différents problèmes économiques. Dans quelques jours va paraître *l'Homme neuronal*, de Jean-Pierre Changeux, *« qui montre que — comme dans d'autres secteurs — l'on peut attendre des « neurosciences », ou sciences du système nerveux, dans la décennie qui vient, une véritable révolution scientifique aux multiples implications pratiques »*.

Le bicentenaire au Stendhal-Club

Le Stendhal-Club ne figure dans aucun annuaire, ne siège pas dans des fauteuils de cuir anglais à l'ombre d'une statue et de statuts, mais se manifeste de la façon *la plus tangible* et utile par ses publications : les *Soirées du Stendhal-Club*. L'un de ses membres lui assigna une devise fort démodée aujourd'hui : *« Produire, et non se produire »*. La revue de Victor Del Litto l'a reprise en filigrane, avec l'héritage des *Soirées* qu'elle a fait fructifier : susciter, recueillir ou enregistrer tout ce qui se *produit, justement*, et se découvre sur Beyle l'inépuisable.

On pense bien que le numéro du bicentenaire offre aux membres innombrables *du club* mondial des stendhaliens un miel particulièrement élaboré d'études critiques et biographiques, de trouvailles, de documents inédits. Ce cahier exceptionnel contient même des reproductions en couleurs ! Stendhal inconnu de son temps ? Qui le croirait encore en découvrant l'hommage populaire par excellence : son portrait peint dans des assiettes datées de 1827. L'exécution, c'est vrai, est un peu postérieure : à vous de découvrir l'énigme dans *Stendhal-Club*.

Non moins énigmatique et d'une plus incontestable beauté chez le modèle, convenons-en, un autre portrait : celui d'Alberthe de Rubempré, que Stendhal aima « à la fureur », et qui fut remarquablement fidèle... à ses amis à lui.

YVES FLORENNE.

★ *STENDHAL-CLUB*, N° 98. 145 F. « Beauregard », 3, montée Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble.

Le prix danois Sonning à Simone de Beauvoir

Le prix Sonning, d'un montant de 200 000 couronnes (160 000 F), décerné tous les deux ans par le consistoire de l'université de Copenhague à une personnalité qui a contribué par son œuvre ou ses activités politiques et autres à servir la culture européenne, a été attribué pour 1983 à Simone de Beauvoir.

D'ordinaire, ce prix, baptisé souvent le « Nobel danois », qui compte parmi ses titulaires Winston Churchill, Albert Schweitzer, le Père Pire, Haldor Laxness et Dario Fo (1981), est remis solennellement en avril lors d'une cérémonie dans les locaux de la faculté des lettres de Copenhague. Mais, selon des sources autorisées, Simone de Beauvoir, ayant fait savoir qu'elle ne pouvait pas se déplacer, le recevrait au cours d'une réunion intime à l'ambassade du Danemark à Paris.

Le jury du prix Sonning a souligné qu'il entendait non seulement couronner en Simone de Beauvoir *« l'humaniste, le philosophe et la romancière »*, mais aussi l'une des principales *figures de proue* et *inspiratrice du mouvement* d'émancipation féminine contemporain.

L'œuvre de Simone de Beauvoir est connue depuis très longtemps d'un large public au Danemark ; la plupart de ses livres — à commencer par *le Deuxième Sexe* — ont été traduits au Danemark dès le début des années 50. Le dernier d'entre eux, édité à Copenhague, en 1981, *Tous les hommes sont mortels*, a été un énorme succès de librairie... Il est vrai que les traducteurs en étaient la reine Margrethe II et son mari, ce qui l'a fait bénéficier d'une publicité exceptionnelle.

CAMILLE OLSEN.

La correspondance Burckhardt-Hofmannsthal

Les « reprints » nous valent souvent d'heureuses surprises. Ainsi ces *Lettres à Carl J. Burckhardt* (300 p. 96 F) de l'écrivain autrichien Hugo von Hofmannsthal. Elles avaient déjà été publiées, il y a une vingtaine d'années, dans une excellente traduction de Louise Servicen chez Plon, mais elles étaient devenues introuvables.

Elles datent de 1919, année où le jeune Carl Jacob Burckhardt (1891-1974), historien et essayiste suisse (qu'on se gardera de confondre avec une autre historien suisse célèbre, Jacob Burckhardt, qui fut le collègue et l'ami de Nietzsche à Bâle), s'installe à Vienne en qualité d'attaché d'ambassade. L'ancienne capitale de l'empire austro-hongrois lui apparaît comme un palais abandonné à la suite d'un tremblement de terre. *« Encore une secousse sismique*, écrit-il, *et tout s'effondrera en miettes, dans la poussière des salles, sur le parquet, et les domestiques de la veille viendront balayer et instaurer leur ordre personnel. »* Vision prémonitoire de ce que sera l'Autriche après l'Anschluss.

On trouvera cette correspondance chez l'éditeur Gérard Montfort (Saint-Pierre de Salerne ; 27800 Brionne), qui nous propose également : *Mythologie ou la famille olympienne* de C. Ramnoux (220 p. 65 F), *le Dualisme chez Platon* de S. Pétrement (354 p. 103 F), *l'Europe des principes éclairés* de L. Gershoy (295 p. 130 F), et *Paranoïa et sensibilité* de M. Kretschmer (293 p. 91 F).

ROLAND JACCARD.

vient de paraître

Récits

GIORCIO DE CHIRICO : *Hebdomeros*. — Un « cousin » de Maldoror dont le *« navire flottait, immobile, toutes voiles pendantes »* entraîne dans les méandres de son récit fou, pour le plus grand plaisir des mots. Réédition d'un ouvrage *publié pour la première fois* en 1964. (Flammarion, « L'Age d'or », 130 p., 45 F.)

MONELLE ARNAUDAS : *l'Aventure immobile*. — Deux jeunes mariés sur une route, à moto... l'accident et la paralysie. Alors commence *« l'aventure immobile »*, au terme de laquelle, d'affrontements en métamorphoses, renaît la vie. (Mercure de France, « En direct », 212 p., 80 F.)

Poésie

MARC ROMBAUT : *Matière d'oubli*. — Variations autour du corps poétique et de la musique par un écrivain *belge et ancien collaborateur* de la revue *Tel quel*. (Ed. Belfond, 80 p., 49 F.)

Voyages

LAURENCE DEONNA : *Yémen*. — Du disco de Sanaa aux maisons sans électricité à la lisière de la capitale, un voyage en compagnie d'une journaliste qui a aimé ce pays, de villes en villages, où voisinent la dolence des fumeries de quat et l'efficacité de l'informatique. (Arthaud, collection « Pays », 178 p., 78 F.)

Critique

JEAN-MAX GUIEU : *le Théâtre lyrique d'Émile Zola*. — Pour en finir avec le silence qui a entouré *jusqu'à présent les pièces lyriques* de l'écrivain, Jean-Max Guieu s'essaie à une synthèse d'histoire et de critique sur *Zola librettiste*. (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine 75006 Paris, 190 p., 120 F.)

Essai

ETIENNE BORNE : *les Nouveaux Inquisiteurs*. — Une tentative philosophique visant à redécouvrir la notion de personne, de sujet pensant, sans succomber aux attraits du freudo-marxisme. (P.U.F., 172 p. 65 F.)

Philosophie

LUDWIG WITTGENSTEIN : *Remarques sur les fondements des mathématiques*. — Un inédit en français du grand philosophe viennois, fruit des compilations de ses *exécuteurs testamentaires à partir de ses* papiers posthumes. Ces fragments datent de la période 1937-1944 et ouvrent au mathématicien les perspectives de l'ontologie. Traduit de l'allemand par Marie-Anne Lescourret (Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 351 p., 180 F.) Du même auteur reparaissent les *Leçons et conversations*, suivies de *Conférence sur l'éthique*, en collection de poche. (Gallimard, « Idées », 175 pages.)

Biographies

JANINE ALEXANDRE-DEBRAY : *Victor Schoelcher ou la mystique d'un athée*. — La modestie de l'homme dont le nom est lié à l'abolition de l'esclavage en a fait trop vite une victime de *« la mémoire oublieuse des hommes »*. Janine Alexandre-Debray lui rend justice en retraçant, avec sympathie, sa vie et sa lutte. (Perrin, 360 p., 90 F.)

ANDRÉ BRISSAUD, *Mussolini*. — *Réédition, mise à jour et remaniée*, d'une grande biographie de Mussolini, en deux tomes, *la Montée du fascisme* et *la Folie du pouvoir »*. (Perrin, 416 et 449 p., 110 F chaque volume.)

Histoire

JACQUES PINCLÉ : *l'Inquisition ou la dictature de la foi*. — L'auteur *entend approfondir le jugement* sur l'Inquisition et rétablir *« une vue perspective »* du saint tribunal, trop souvent *absente*. (Perrin, 311 p., 90 F.)

en bref

● LE PREMIER SALON DU LIVRE DE LYON aura lieu du 19 au 28 mars à l'occasion de la Foire internationale de Lyon. Selon son organisateur, le Syndicat national de l'édition (S.N.E.), *« cette manifestation mettra particulièrement en avant le dynamisme de l'édition et de la diffusion régionales. De nombreux éditeurs, dont trente régionaux nous ont déjà assurés de leur présence, s'attacheront à mettre leur fonds à la disposition des visiteurs. Les libraires locaux participeront à la gestion des stands, créant ainsi pendant 10 jours la plus grande librairie de la région »*.

● LE NUMÉRO 7 DE LA REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE « GAVROCHE » présente le début d'une série d'articles sur 1936 avec une étude sur « La grande colère des maraîchers » et un témoignage sur les jardins ouvriers à Taverny. Au sommaire du numéro figurent également « Une solidarité difficile : France-Pologne 1830-1831 » ; « An II : un théâtre sans culotte ? ; « Attaques de diligences au dix-neuvième siècle (1815-1850) ; La promenade du Bœuf gras à Paris » (*Gavroche*, bimestriel, le numéro 7 F).

● *LE VINGT-TROISIÈME* NUMÉRO DU « FOU PARLE » (Balland, 64 p., 19 F) a pour thème « Le *linge sale et le beau linge* ». *Il* contient des articles de Chantal Chawaf, Pierre Bourgeade, Jean Demélier, *Jean-Luc Hennig, Gilbert Lascault*, Marcel Moreau, Séda, Raphaël Pividal, etc.

● LE COLLÈGE DES RECHERCHES AVANCÉES et le Comité pour l'étude de l'homme organisent vendredi 25 février, à 17 h, à la maison de l'Amérique latine (217, bd Saint-Germain 75007 Paris), une conférence de M. Jean Bancal, professeur à la Sorbonne, sur la logique de la création en art et dans les sciences. « Similitudes et différences ».

● *L'ASSOCIATION POUR LA* DÉFENSE ET ILLUSTRATION LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE, A.D.I.L.C. *récemment* créée, organise sa première manifestation les 26 et 27 février au Centre international d'études pédagogiques, 1, rue Léon-Journault, 92310 Sèvres. Le samedi 26 à partir de 15 heures aura lieu une conférence-débat avec Michel Chaillou, Michel Deguy, Emmanuel Hocquard et Danièle Sallevane, qui précédera une intervention de Jean Gattegno, directeur du livre au ministère de la culture et président du Centre national des lettres. Le dimanche, à partir de 14 heures, sera consacré à des lectures, par quarante écrivains, membres de l'association. A.D.I.L.C., 56, rue du Moulin-Vert, 75014 PARIS.

● LE PROCHAIN « RENDEZ-VOUS DE POÉSIE » du Théâtre national de Chaillot aura lieu le 28 février à 20 h 30 au grand foyer, avec la revue *Europe*, à l'occasion de son numéro spécial « Poésie française d'aujourd'hui ».

● LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MASSY propose jusqu'au 20 mars une exposition de poésie murale, « Poésie murale, création poétique », réalisée par le collectif « le *Temps des poètes* » *dirigé par* Juliette et André Darle. L'exposition est dans le hall de la bibliothèque et *l'entrée est libre*. (Bibliothèque de Massy, 6, avenue de France, 91300 Massy. Téléphone (6) 920-31-17).

● LE PREMIER PRIX GRAPHIQUE DE LA FOIRE DE BOLOGNE pour la jeunesse a été attribué aux éditions Messidor - La Farandole pour l'ouvrage *Il était une fois les mots*, d'Yves Pinguilly (conception d'André Bellegule) paru dans la collection « Poésimages ».

● LE QUATRIÈME SALON DE L'ÉDITION RÉGIONALE aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 février à La Couture, près de Béthune (Pas-de-Calais). Organisée par le syndicat des libraires du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie cette manifestation se donne pour but de réunir les éditeurs régionaux de la France entière. Au cours de ce salon sera attribué le premier prix Georges-Bernanos, *d'un montant de* cinq cents francs, récompensant un roman *« à dimension régionale »*. (Syndicat des libraires. Tél. (21) 57.14.50).

en poche

Pour l'éducation des parents difficiles

Si tous les parents sont des prématurés, il est clair qu'il convient de *faire leur éducation. Ce que savent d'ailleurs* tous les enfants. Voici un manuel qui se propose de les aider dans cette tâche complexe. De leur permettre de repérer, dans la typologie offerte, leur parent à eux, et de comprendre, grâce à toutes les petites histoires de Jeanne van den Brouck (des « cas cliniques », comme on dit, mais qui sont ici de petites histoires, allègres et claires), ce que le parent veut dire par son comportement parfois déconcertant ; car s'il est assurément une grande personne, il n'est pas forcément un adulte.

L'enfant, aidé par ce manuel, comprend que le parent est aux prises avec sa propre histoire, ses désirs, ses contradictions ; et il *est alors en mesure d'aider le parent à le laisser vivre sa vie et à* vivre la sienne. Sa tâche, pour le bonheur de tous, est de permettre au parent de conquérir l'autonomie, tout en apprenant à user de sa propre liberté. En effet, s'il est judicieux de se faire une coqueluche pour indiquer à sa mère trop protectrice que ses dix petites laines ne servent à rien, il est, en revanche, risqué de se faire une bronchite chronique pour la même raison : tout l'art est de tenir compte de la résistance du parent.

Ce petit livre, qui parle une langue d'enfance, sans un mot du vocabulaire psychanalytique, nous soigne par l'humour : il nous enseigne que tout ce que fait l'enfant est une tentative pour répondre au parent, mais il faut quinze à dix-huit ans pour l'éducation d'un enfant, celle d'un parent peut bien prendre un demi-siècle ! *L'essentiel est de savoir s'en séparer*, pour que *lui-même* puisse vivre seul.

Œuvrons donc pour la joie de vivre autonome, guidé par ce manuel, merveilleux remède à la culpabilité, qu'il est conseillé de laisser traîner un peu partout, car il a cette simplicité née de *l'expérience*, de la *réflexion théorique* et de l'invention généreuse qui est celle de tous les *magiciens* de l'enfance.

EVELYNE PIEILLER.

★ MANUEL A L'USAGE DES ENFANTS QUI ONT DES PARENTS DIFFICILES, de Jeanne Van den Brouck, préface de *Françoise Dolto, 169 p., Le Seuil, coll. « Point virgule »*.

au fil des lectures

Romans

LA PÉNOMBRE DES CŒURS

On n'écrit plus de lettres d'amour. Parce qu'il y a le téléphone, parce qu'on a peur de faire des fautes d'orthographe, parce qu'on ne sait plus écrire à la main et en prenant son temps.

Surtout aussi parce que la séparation, moteur, justification et bonheur amer de la correspondance amoureuse, la séparation n'est plus ce qu'elle était. Un de perdu, une de perdue, dix de retrouvé(e)s.

Ou alors, solide tradition de notre littérature, la lettre d'amour se fait roman, comme celle que vient de publier Vassilis Alexakis : longue lettre fictive d'une femme amoureuse abandonnée.

Sadisme ? Pourquoi pas ? Prendre la plume pour l'Autre, quand cette Autre souffre, ne peut pas être un simple exercice de style. Narcissisme ? Sans doute, au moins narcissisme de la masculinité. Faut-il que nous soyons aimables pour être aimés à ce point ! Et autant le dire nous-mêmes !

Ces petites méchancetés gommées, il reste le roman. Ou plutôt le *texte*, car « roman » suppose, dans l'acception banale du mot, qu'« *il se passe des choses* », et celles-ci (l'amour absolu, le bonheur, la découverte du couple, la vie qui sépare ceux qui s'aiment), ces choses sont déjà derrière celle-celui qui écrit.

Ce texte est simple, sensible, fort. Son pouvoir d'évocation est assez grand pour que le lecteur (ou sans doute, plus souvent, la lectrice) sente vraiment à ses côtés une présence qui se fait rassurante : on en souffre, on n'en meurt pas. En somme, une petite musique de la pénombre des cœurs, qu'il est bien agréable d'entendre à son oreille.

JACQUES CELLARD.

★ TALGO, de Vassilis Alexakis, Le Seuil, 158 pages, 55 F.

Récits

TOMBEAU POUR MAURICE BLANCHOT

Pour son premier livre de fiction, Jean-Michel Olivier joue mais ne triche pas. Tout commence par une citation de Maurice Blanchot, dont on ne précise pas qu'elle est extraite de *l'Arrêt de mort*. C'est pourtant là la clé de cette *Chambre noire* – pour développer les photographies ? – récit écrit à la manière de Maurice Blanchot et où l'on retrouve, intégrés sans guillemets ou modifications typographiques, des paragraphes entiers de *l'Arrêt de mort*.

C'est assurément moins un plagiat qu'un hommage, et c'est plus encore une « autobiographie littéraire » de Jean-Michel Olivier, autour de six dessins de son compatriote suisse le peintre René Feurer, qui ouvrent les six parties de ce court récit et en sont sans doute le prétexte.

La chambre est celle qu'habita une jeune femme dans l'appartement du narrateur. Qu'elle soit morte ou simplement partie, la chambre est désormais inoccupée mais intacte, condamnée. Cette chambre, tombeau, reliquaire, sorte d'oratoire aussi, est le lien ultime avec la jeune femme et le pivot du récit qui mène d'appartement en hôtel, à la rencontre d'une femme ; une autre, ou peut-être la même, celle qui a laissé un journal intime où sont décrits les dessins de Feurer.

Il n'est certes pas dépourvu d'intérêt, ce « tombeau de Maurice Blanchot ». Il peut se lire avec plaisir sans la clé, si l'on se « *trompe de porte* » comme dit la citation d'Edmond Jabès qui le clôt. C'est un exercice séduisant, mais pas plus qu'un exercice, un peu trop subtil peut-être.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA CHAMBRE NOIRE, de Jean-Michel Olivier et René Feurer, éditions Le Styx, 2, rue du Château, 1203 Genève, 120 p., 30 F.

Écrits intimes

LES TOURMENTS D'ANDRÉ DE RICHAUD

André de Richaud subissait chaque journée comme une mutilation que venaient parfois aggraver, ou soulager, l'alcool et les stupéfiants. Ce poète opposait au suicide ponctuel sa volonté acharnée de s'infliger une mort lente. Il en a tenu la chronique dans sa *Confession publique*, qui vient d'être rééditée.

En même temps, il faisait preuve d'une rare indulgence envers ses amis et amours. « *Pourquoi*, demandait-il, *reprocher à quelqu'un de vous avoir trahi, alors qu'on est soi-même un buisson de trahisons ? D'ailleurs on n'est jamais trahi, on se sert des autres pour se trahir soi-même.* »

Ce livre, bruissant d'angoisse, reste comme l'un des testaments d'André de Richaud qui pilait du verre sur ses cicatrices dans l'espoir de les voir saigner à nouveau.

« *La mort n'est pas un accident* », écrivait cet écorché vif qui, le 29 septembre 1968, claqua la porte au nez de la souffrance et des hommes.

PIERRE DRACHLINE.

★ LA CONFESSION PUBLIQUE, d'André de Richaud, préface de Pierre Seghers, collection « Bibliothèque du double », éd. Cahiers du double, 107 p., 48 F.

Poésie

LA SÉRÉNITÉ DE CLANCIER

La sérénité qui marquait l'avant-dernier recueil de Georges-Emmanuel Clancier, *Oscillante parole*, se retrouve, épanouie, heureuse, sûre d'elle-même, dans le poème hanté. Un vers la définit de manière frappante et harmonieuse : « *Faudra-t-il inventer à l'espace un autre espace au loin ?* » C'est résumer une vocation : la poésie est la dimension invisible qui ne mine pas les données exactes mais leur donne comme un frémissement particulier.

Dans ces pages, on voit défiler des hommes et des femmes, qui n'ont pas besoin de double pour être eux-mêmes, mais qu'entoure une zone de mystère. De même les paysages, l'amour, les objets s'accompagnent d'une interrogation ou intermittente ou insidieuse. De l'évidence on glisse vers la poésie, qui se nourrit de cette évidence mais ne va pas l'écraser ni la remplacer. Cet équilibre entre le vécu et l'invisible, Georges-Emmanuel Clancier l'acquiert avec une infinie douceur. On entre dans ses poèmes tout naturellement : aucune infraction n'est nécessaire.

Souviens-toi du désir : il brillait
/dans la rosée.
Souviens-toi de la joie :
/elle affolait le jour.
Il faut que s'épousent la soif
/et la source.
Plus vif est le défi, plus haute
/sera l'ardeur.
Rien autant que le temps
/ne se fait étincelle
Ou fumée : il est le feu,
/le voilà cendre,
Mais vienne un neuf élan
/de l'être, il s'embrase.
Tout joueur contre lui perd sa
/mise s'il n'aspire
Avide jusqu'à la lie l'alcool
/enflammé, la lave grise.

ALAIN BOSQUET.

★ « LE POÈME HANTÉ », de Georges-Emmanuel Clancier. Gallimard, 127 pages. 62 francs.

Lettres étrangères

IRMGARD KEUN. AVANT LE MIRACLE ÉCONOMIQUE

S'il est un reproche que l'on ne peut adresser à Irmgard Keun, c'est celui de manquer de lucidité. Dans son premier roman *Gilgi* (1) écrit en 1931, l'auteur dévoilait déjà toute l'horreur d'une petite bourgeoisie qui allait bientôt enfanter le IIIe Reich. L'action de *Tendre Ferdinand* se situe au lendemain de l'effondrement. Mais, cette fois encore, ce roman, écrit en 1951, a un caractère prémonitoire. Dans une Allemagne encore occupée à déblayer les ruines, c'est la bonne conscience, l'hypocrisie, le matérialisme de la *société* du miracle économique que l'on voit poindre.

Revenu de captivité (c'est alors un thème littéraire à la mode, mais, entre le ton désinvolte d'Irmgard Keun et celui des premiers romans de Heinrich Böll, il y a, faut-il le préciser, un monde), Ferdinand a retrouvé sa ville natale, Cologne, où il vit d'expédients. Au fil de ses mésaventures, nous découvrons un petit monde atroce et pitoyable. L'un des personnages féminins n'a rien trouvé de mieux, pour se débarrasser d'un amant encombrant, que de l'échanger contre un poste de radio. Un autre, devenu graphologue, chiromancien et magicien, a eu l'idée de coupler son cabinet de médium avec un magasin d'articles de mode, le premier fournissant au second sa clientèle.

Ecrit d'une plume trempée dans l'acide, assaisonné d'aphorismes désabusés (« *...une amitié à toute épreuve repose sur une antipathie réciproque* »), *Tendre Ferdinand* n'est sans doute pas de la grande littérature. C'est en tout cas un livre fort drôle et qui se lit d'une seule traite. Sans larmoiements, avec une joyeuse méchanceté, il nous en apprend beaucoup, mine de rien, sur les premiers balbutiements de la nouvelle Allemagne.

J.-L. DE RAMBURES.

★ TENDRE FERDINAND, d'Irmgard Keun. Traduit de l'allemand par Yves Jambert, éd. Balland, 216 p., 69 F.

(1) Traduit en 1980 chez Balland, ce roman vient d'être réédité aux éditions J'ai lu.

● UNE BIBLIOGRAPHIE DE JEAN GENET paraît aux États-Unis. Elle répertorie les écrits consacrés à l'écrivain et elle est due à Richard et Suzanne Webb : *Jean Genet and his critics* (Methuen, N. J. et Londres : Scarecrow Press, 1982, 612 p., $ 35). Le volume comprend près de trois mille quatre cents références et fournit une documentation sûre et relativement bien organisée, accompagnée d'un commentaire descriptif assez abondant. Les premiers textes sur Genet datent de 1943, le plus grand nombre portent sur son théâtre, et certains éclairent des activités mal connues, telles que le séjour parmi les Panthères noires en 1970.

science-fiction

Magie pour rêver

● **PARMI LES MEILLEURS ÉCRIVAINS DE SCIENCE-FICTION**, certains s'efforcent et se contentent de créer des univers personnels. D'autres, obsédés par l'avenir de la société et de l'humanité, essaient d'en donner une image qui apparaisse plausible depuis notre poste d'observation temporel. Robert Silverberg, qui fut un admirable « montreur d'avenirs » avec *l'Homme stochastique* et *les Monades urbaines*, se veut aujourd'hui, avec ses magistrales *Chroniques de Majipoor*, le premier des créateurs d'univers. Il développe en même temps sa veine humaniste, et accède à une maturité littéraire presque sans égale dans le genre. La présentation de la 4e de couverture évoque *les Mille et Une Nuits*. On pense aussi à *Gil Blas de Santillane*, à cause de la naïve roublardise du jeune découvreur, Hissune, et au Franz Werfel de *l'Étoile de ceux qui ne sont pas nés*. Car Majipoor, la planète géante aux cent races, est une utopie. Et l'aventure de Hissune qui, grâce à un artifice technologique proche de la magie, va vivre la vie de nombreux personnages du passé du monde, peut et doit peut-être se lire comme un « roman d'éducation ». En outre, tous les thèmes classiques de la S.F. sont là, mais tellement transfigurés qu'on les discerne à peine. Un grand livre. (*Chroniques de Majipoor*, de Robert Silverberg, Laffont, 320 pages, 72 F.)

● **LE LIVRE D'OR DE BRIAN ALDISS** nous fait redécouvrir un écrivain passionnément attaché au réalisme. Un réalisme qu'il ne peut approcher, s'agissant d'un futur imaginaire, que par une belle débauche d'invention. Tel le court roman qui clôt et couronne ce recueil : « *Une optique chinoise* ». Maxim Jakubowski écrit dans la préface : « *...son œuvre est une réflexion constante sur elle-même et sur l'art d'écrire de la science-fiction.* » De toutes les nouvelles qui illustrent cette remarque, « *Voyage au cœur du rêve* » est peut-être la plus prenante et la plus typique. Mais toute œuvre d'Aldiss est combat contre l'ange. Onze textes inédits : un des meilleurs « livres d'or » de ces dernières années. (*Le Livre d'or de Brian Aldiss*, Presses Pocket, 352 pages, 18 F.)

● **L'AVENIR PROCHE OU KIT REED** situe son roman *Des vacances inoubliables* s'écarte à peine de certains cauchemars bien contemporains. Le livre doit plus à l'observation et la satire qu'à la science-fiction. Heureux Habitat est un club de vacances pour milliardaires, axé sur les spectacles insolites et les jeux du cirque. Mais il faut des sujets à exploiter, esclaves, victimes à demi-conscientes, surtout des vieilles dames « liftées ». L'histoire nous est racontée de leur point de vue. Un client inénarrable, riche philanthrope indien, vient brouiller les cartes... Un récit vif, des personnages bien campés : on lit très vite et on y croit. Je serais étonné qu'on ne tire pas bientôt de ce livre un film à succès. (*Des vacances inoubliables*, de Kit Reed, Denoël, 284 pages, 38 F.)

● **G. J. ARNAULD**, écrivain blanchi sous le harnais du roman populaire, se situe avec bonheur en dehors de toutes les normes. Son cycle de *la Compagnie des glaces* est une entreprise digne des grands feuilletonistes d'antan. L'œuvre n'est pas sans défaut, mais toujours d'un bon niveau, et son ampleur croissante la charge d'une rare puissance... Un cataclysme ayant occulté le Soleil, la Terre entière est sous les glaces. L'originalité du récit vient de la place accordée au chemin de fer dans ce monde. Le rail est partout. Les villes mêmes sont des trains. *Les Fous du soleil* est le onzième volume de la série. Une brève réapparition du soleil y est décrite en de très belles pages. La suite en mars avec *Network Cancer*. (*Les Fous du soleil*, de G. J. Arnaud, éd. Fleuve Noir, 192 pages, 14 F.)

MICHEL JEURY.

lettres étrangères

POÈTES, CRITIQUES,

Pour l'amour de la langue

EXCEPTIONNEL génie de la langue russe et de ses poètes, ces grands rassembleurs de toutes les Russies. Ici et là-bas (« tam i ciouda » *comme on dit), l'amour pour la langue russe, pour la poésie russe, abolit presque les frontières et les dissensions (et les dissidences).*

Un monument-mausolée a été érigé à cette poésie dont l'existence est finalement courte (ne commence-t-elle pas avec Pouchkine, au dix-neuvième siècle ?), mais uniformément unie dans le tragique, par une succession absurde de morts violentes, de morts désespérées : Pouchkine tué en duel (par un Français !), Lermontov tué en duel, Goumiliov fusillé par les bolcheviks, Alexandre Blok mort de misère et de maladie pendant la guerre civile à Petrograd, Essenine pendu à l'hôtel Astoria, Maïakovski suicidé (de la main gauche) près de la place de la Loubianka, Mandelstam disparu à Vladivostok, Tsvetaieva suicidée dans la République des Tatars... Rien n'est doux aux poètes en Russie...

Pasternak vécut assez pour se voir attribuer le Nobel de littérature et entendre ses collègues (?) de l'Union des écrivains demander qu'on lui retirât la nationalité soviétique. Victor Chklovski, lui, l'homme génial qui sait tout faire en littérature comme en poésie, le nonagénaire au bon sourire de bouledogue, est vivant, bien vivant, quelque part à Moscou (ou à Peredelkino), suivant toujours ce qu'il appelle « la marche du cheval » (« Il y a beaucoup de raisons à l'étrangeté de la marche du cheval, et la première est la convention de l'art, *expliquait-il il y a soixante ans.* La seconde raison *est que le cheval n'est pas libre : il procède en* diagonale parce que le chemin direct est barré (...). Un mot encore : ne croyez pas que la marche du cheval soit la marche du froussard, je ne suis pas un froussard. ») *Bon anniversaire, Victor Chklovski ! Vivez cent ans !*

« Correspondance à trois » Rilke - Pasternak - Tsvétaïeva

QUELLE chance extraordinaire *qu'un livre pareil nous* soit donné à lire ! Livre unique, si lourd de poésie, d'excès et d'imprudence qu'on en sort comme étourdi, comme si l'amour qui ne fut pas avait un poids incommensurable et agissait comme une drogue forte. Rainer-Maria Rilke, Boris Pasternak, Marina Tsvétaïeva... Une « correspondance à trois » aussi prestigieuse a-t-elle jamais existé ? Sans doute pas.

Voilà les faits, qui ne sont que l'enveloppe grossière de ce qui se passe à travers ces lettres. Des lettres qui sont déjà une œuvre. Correspondance de l'« été 1926 », quelques mois d'éblouissement intense, d'exaltation des sens et de l'esprit, au cours desquels trois des plus grands poètes lyriques de notre temps tissent le fil triangulaire de leur admiration réciproque au-dessus des frontières, des langues, de l'espace. L'un se meurt d'une maladie du sang qu'il ne connaît pas encore dans une haute vallée du Valais suisse ; l'autre – Marina – a quitté la Russie depuis quatre ans pour rejoindre un mari dont on ne sait pour qui il fut espion et vit difficilement son exil parisien ; le troisième enfin – Boris – éprouve pour Marina lointaine une attirance vertigineuse et déverse sur elle un déluge ininterrompu de lettres (il en commence parfois cinq le même jour). « *Tu es si belle*, lui écrit-il, *tu es tellement ma sœur, tellement ma sœur, ma vie, tu es descendue vers moi tout droit du ciel ; tu conviens aux dernières extrémités de l'âme. Tu es mienne, tu l'as toujours été, ma vie entière est à toi.* » « *Ce que j'attends de toi, Rainer, rien. Tout*, écrit Marina dans sa première lettre au poète des *Sonnets à Orphée*. *Que tu m'accordes à tout instant de ma vie de lever les yeux vers toi – comme vers une montagne qui me protège (un ange gardien de pierre !).* » « *Poétesse, sens-tu à quel point tu m'as subjugué*, répond dès le lendemain Rilke ; *j'écris comme toi, comme toi je sors de la phrase pour descendre les quelques marches qui mènent à l'entresol des parenthèses où les parfums sont très bas sur un parfum de roses anciennes, qui ne cessent jamais. Marina, comme j'ai habité ta lettre.* »

L'un écrit en russe (Pasternak) ; les deux autres en allemand (« *Me comprends-tu, dans mon mauvais allemand ?* demande Marina. *Mon français est plus coulant, c'est pourquoi je ne veux pas t'écrire en français. De moi à toi, rien ne doit couler. Voler, oui ! Sinon, autant buter et trébucher.* ») Ajoutons qu'ils ne se connaissent pas, que, s'ils se sont aperçus il y a longtemps, ils ne se verront jamais. Marina, elle, décidera, en juin 1939, de rentrer en U.R.S.S., et, lorsqu'elle rencontrera enfin Boris Pasternak, celui-ci l'ignorera. On peut penser qu'elle en mourra (sa fille Ariadna avait été arrêtée en août 1939 et envoyée au goulag, elle ne saura plus rien de son mari, Serge Efron, qui avait travaillé pour le Guépéou ; évacuée à Elabouga, dans la République autonome tatare, elle se pendra le 31 août 1941). « *Je ne veux pas mourir, je veux seulement ne pas être* », écrira-t-elle.

Revenons à cet été 1926. Essenine est mort, Maïakovski vivant, Pasternak est cloué à Moscou par la révolution, Tsvétaïeva en France par l'émigration, Rilke en Suisse où il meurt lentement, et chacun fait et défait sans cesse le projet de rencontre avec les deux autres. Chacun parle à travers l'autre, nage dans les eaux de l'autre, vit dans l'extase cette communion passionnée. « *Je fais passer Rilke en langue russe, tout comme il me fera passer un jour dans l'autre monde* », écrit Marina ; « *Boris*, écrit-elle encore, *je ne vis pas à rebrousse-temps, je n'impose à personne ni mes six ans ni mes seize ans : pourquoi suis-je attirée vers ton enfance, pourquoi suis-je attirée à t'attirer vers la mienne ? (l'enfance : lieu où tout est resté* ainsi et là-bas) ». Ils s'envoient mutuellement leurs photos, leurs poèmes ; Rilke dédie à Marina, en juin, la dernière *Élégie* de Duino :

> « *Ces pertes dans le Tout, Marina, ces étoiles qui croulent !*
> *Où que nous nous jetions, vers quelle étoile, nous.*
> *Ne l'accroissons pas : le compte est toujours déjà clos.*
> *Ainsi, qui tombe ne diminue pas le chiffre saint.* » (...)

« *Mon amour pour toi*, écrit Marina à Rainer, *s'est morcelé en jours et en lettres, en heures et en lignes. D'où l'inquiétude. Aujourd'hui une lettre, demain une lettre. Tu vis, je veux te voir. Le toujours transplanté dans le maintenant. D'où le tourment. (...) Maintenant, c'est passé. Vouloir me passe vite. Ce que je voulais de toi ? Rien. Plutôt t'approcher. Simplement, peut-être, aller à toi. Sans lettre, c'était déjà : sans toi, avec lettre : sans toi, avec toi : sans toi. En toi. Ne pas être. Mourir !*

» *Telle je suis. Tel est l'amour. L'amour, je ne le respecte ni ne l'aime.* « La haute bassesse de l'amour », *c'est un vers de moi...* », dit-elle encore à celui qui pour elle n'est pas un poète, pas un homme, mais la poésie même.

« *Nous irons ensemble voir Rilke* », se sont écrit souvent les deux Russes liés par l'admiration qu'ils portent au troisième. Pasternak, jeune marié, jeune père, s'enflamme pour Marina (« *Nous pensons la même chose pour ce qui est de l'essentiel* »), hésite, renonce. « *Mon Dieu*, écrit-il, *ce que je peux aimer ce que je n'ai pas été et ne serai jamais, et comme je suis triste d'être moi. (...) Et si je crains la mort, c'est uniquement parce que c'est moi qui vais mourir, sans avoir eu le temps d'être tous les autres. Je ne me délivre parfois de sa menace grêle qu'en mes lettres pour toi ou les tiennes pour moi. Laisse-moi te serrer dans mes bras fort, fort, et te couvrir des baisers de toutes mes déductions accumulées.* »

Rilke meurt le 30 décembre et tous deux lui écriront encore, par-delà la mort. Marina compose une *Lettre de Nouvel An :*

> « *(...) Neuves ! Neufs ! – Au [revoir ! A se connaître !*
> *Nous verrons-nous ? Mais le [chant de nos êtres :*
> *Avec la terre où moi-même [me noie –*
> *Toute la mer, Rainer, et toute [moi !*
> *Ne nous quittons pas – griffonne [avant l'heure.*
> *Bonnes esquisses sonores, Rai[ner !*
> *L'escalier du ciel : montée des [honneurs*
> *Sacrés... Bonne consécration, [Rainer.* »

Les années qui suivirent la mort de Rilke seront marquées chez Tsvétaïeva par une chute de la tension lyrique. Elle écrit en prose. Le roman d'amour vécu épistolairement avec Pasternak s'estompe et elle notera trois ans plus tard : « *Nous n'étions pas destinés à devenir l'un pour l'autre l'affaire de notre vie ; au Jugement dernier, ce n'est pas de moi que tu répondras...* »

Concluons. Voilà un livre comme on n'en voit pas souvent, admirablement traduit, et qui recompose, après plus d'un demi-siècle, maintenant que tous les protagonistes sont morts, le roman d'amour fou le plus beau, le plus passionné, le plus lyrique, le plus pathétique qu'il nous ait jamais été donné de lire.

Et comme la poésie fait des miracles, n'a-ton pas appris cette semaine que le jeune historien de la littérature russe, Constantin Azadovski, venait d'être libéré à Leningrad après deux années d'incarcération ? Azadovski, le maître d'œuvre de ce recueil miraculeux, qui a patiemment réuni tous les fils cachés, oubliés, qui reliaient l'un à l'autre Rainer, Boris et Marina sublimes. Azadovski qui – avec Hélène et Eugène Pasternak, les enfants du poète – a conçu cette correspondance exaltée avec une présentation si éblouissante, si claire, si intelligente, si fouillée qu'il doit être obligatoirement associé au souvenir durable que laisse la lecture de ce magnifique ensemble. Le livre de chevet, par excellence.

NICOLE ZAND.

★ **CORRESPONDANCE A TROIS. ÉTÉ 1926, de Rilke – Pasternak – Tsvétaïeva : Textes russes traduits par Lily Denis. Textes allemands traduits par Philippe Jacottet. Gallimard. Du monde entier, 328 pages, 130 F.**

★ A propos de Marina Tsvétaïeva qu'on découvre peu à peu, signalons l'admirable album : ***Marina Tsvétaïeva, une biographie en images***, publié en 1980 par Ardis, 2901 Heatherway Ann Arbor, Michigan 48104 (en anglais et en russe).

Victor Chklovski ou l'énergie de l'erreur

NÉ en 1893, Victor Borissovitch Chklovski a le même âge que Vladimir Maïakovski. Mais le poète a mis fin à ses jours, il y a cinquante-trois ans, tandis que le critique, lui, heureusement parmi nous, vient de fêter, à Moscou, son quatre-vingt-dixième anniversaire. Presque tous ses contemporains ont disparu, il est de plus en plus solitaire, mais il n'a pas perdu cette capacité qui toujours lui a été propre : celle de trouver le bonheur dans l'énergie de la création intellectuelle.

L'énergie : un de ses mots favoris. Son dernier livre est intitulé : *l'Energie de l'erreur* (1). Etonnant discours, généreux, illogique, bégayant, provocateur, scandaleux, lyrique, méchant. « *Le miracle le plus étonnant pour moi-même*, dit-il dans ce livre, *c'est que je ne suis plus un jeune homme, j'ai quatre-vingt-huit ans, il est vrai qu'on ne me cède pas la place dans le tramway, ce rite n'existe plus ; et puis le rite qui n'est plus le mien, c'est de marcher dans la ville que j'aime...* » Il y a une dizaine d'années, Victor Chklovski me disait : « *Je sais maintenant ce que c'est que d'être vieux : on peut tout ce que peuvent les jeunes, mais on s'en fatigue.* »

L'énergie de l'erreur, ce beau livre, Victor Chklovski l'a emprunté à son écrivain préféré qu'il étudie depuis soixante-dix ans : Léon Tolstoï. Dans une lettre datée du 6 avril 1878, Tolstoï écrivait à son ami Strakhov, qui lui avait avoué son intention d'achever un livre et par conséquent de « se forcer » : « (...) *Pourquoi voulez-vous vous forcer ? Pourquoi ce mot ? Je connais très bien ce sentiment, je l'ai même éprouvé ces derniers temps : quand tout semble mûr pour écrire, pour accomplir notre devoir terrestre, et que ce qui manque c'est d'être poussé par la foi en soi-même, en l'importance de l'objectif, c'est l'énergie de l'erreur, l'énergie élémentaire qui ne s'invente pas.* »

Le livre autobiographique de Victor Chklovski, *Il était une fois...* – *publié en U.R.S.S. en* 1962, – raconte une longue vie, extraordinaire et agitée ; il évoque ses amis, entrés dans la légende : Sergueï Eisenstein, Vélémir Khlebnikov, Ossip Mandelstam, Vladimir Maïakovski, ce dernier profondément lié à Chklovski. N'oublions pas que Chklovski, créateur du formalisme russe et théoricien du futurisme, fut l'un des papes du milieu esthétique et intellectuel qui forma Maïakovski, notamment à l'Opoïaz, la « *société pour l'étude de la langue poétique* » (2). N'oublions pas, d'autre part, que le roman épistolaire de Victor Chklovski, *Zoo. Lettres qui ne parlent pas d'amour* (1923), *a pour sous-titre* « La troisième Héloïse » en honneur de la femme qui lui avait inspiré cette déclaration d'amour paradoxale : l'auteur des lettres devait *se plier à l'interdiction de* parler d'amour ; cette femme, c'est Elsa Triolet, la sœur d'une autre femme fatale de lettres modernes, Lili Brik, la bien-aimée de Maïakovski. Au début des années 20, Victor Chklovski a été, lui aussi, « le fou d'Elsa ». C'est à elle qu'il écrivait :

« *Tu m'as confié deux missions :*

» *1) de ne pas te téléphoner ; 2) de ne pas te voir.*

» *Et me voilà un homme occupé.*

» *J'ai encore une mission, la troisième : de ne pas penser à toi. Mais celle-ci, tu ne me l'as pas confiée...* »

Ce théoricien de la littérature, ce chercheur infatigable, ce militant du formalisme, est encore, par-dessus tout, poète dans tous ses livres (soixante ? quatre-vingt-cinq ?... Nul ne sait. Il faudrait bien les compter une fois). Il se sert de la poésie pour parler de ceux qu'il aime : Elsa, Maïakovski, Cervantès, don Quichotte, Anna Karenine, Dostoïevski... Puisque la vie quotidienne produit inévitablement l'automatisation des actes habituels et de l'expression verbale, l'art a pour tâche de les arracher à cette automatisation en éveillant un étonnement naïf. Victor Chklovski, ennemi de l'habitude, est resté l'homme de l'étonnement.

Au cours des années 30, le formalisme est devenu la bête noire du parti : le formalisme fut assimilé au contre-révolutionnaire, à l'antisocialiste. Les critiques de la *Pravda* et de la *Gazette littéraire* parlèrent de Victor Chklovski avec mépris et fausse indignation, le qualifiant de « *porte-parole de l'esthétisme bourgeois* », de « *propagateur de la forme isolée de tout contenu, de l'apolitisme acharné et antisoviétique...* » Ses compagnons furent obligés de changer de profession : Victor Jirmounski devint linguiste, Boris Eikhenbaum, textologue, Youri Tynianov, romancier. Quant à Victor Chklovski, il essaya de lutter, puis il fit semblant de capituler dans un article à l'accent tragique publié par la *Gazette littéraire* le 27 janvier 1930 sous le titre « Monument d'une erreur scientifique », où il insistait sur la nécessité de l'historicisme et de la sociologie.

Manifestation extérieure de fidélité au régime, sans véritable changement d'itinéraire, car sur l'essentiel Victor Chklovski resta fidèle à sa pensée, à ses intuitions esthétiques.

Depuis *l'Art comme procédé* (1917), il n'a jamais cédé à l'habitude, réussissant à conserver intact l'étonnement de l'enfance, soutenu par la sagesse de l'âge. Une des trois préfaces de son dernier livre, Victor Chklovski la termine en disant au lecteur :

> *Je vous souhaite le bonheur.*
> *Je vous souhaite l'inquiétude [des rêves anxieux.*
> *Et la soif de l'avenir.*
> *Au revoir.*

EFIM ETKIND.

Œuvres traduites en français :

– *Zoo, Lettres qui ne parlent pas d'amour* et *Voyage sentimental*. Traduit par Vladimir Pozner (Gallimard, 1963).

– *Capitaine Fedotov*. Traduit par Elsa Triolet (Gallimard, 1968).

– *La Marche du cheval*. Traduit par Michel Pétris (Champ libre, 1973).

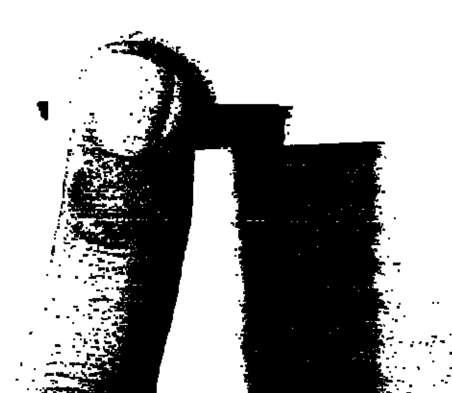
– *Sur la théorie de la prose*. Traduit par Guy Verret (« L'âge d'homme », 1973).

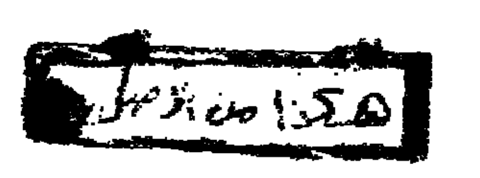
– *Tolstoï*, deux tomes. Traduit par Léon Robel (Gallimard, 1969-1970).

– *Le Voyage de Marco Polo* (Payot).

(1) Sovietski Pissatel. 1981.

(2) On lira, à ce sujet, l'étude capitale de N. Khardjiev et V. Trénine, *la Culture poétique de Maïakovski*, « L'âge d'homme », 1982.





ET ROMANCIERS

russe

«Ma sœur, la vie»

L'ANTHOLOGIE de Pasternak à laquelle ont travaillé, sous la direction d'Hélène Henry et avec la participation de Michel Aucouturier, toute une équipe de traducteurs, a pour premier mérite d'avoir été composée, en 1957, par l'auteur lui-même. L'affaire du *Docteur Jivago* avait condamné ce recueil à rester sous forme d'épreuves. Il voit le jour enfin, mais en français. Ainsi, le choix est bien celui de Pasternak, et ce que l'on trouve ici, c'est la centaine de poèmes qu'il entendait conserver d'une activité poétique longue d'un demi-siècle, période au cours de laquelle, même si son style et sa manière avaient changé, son inspiration profonde était demeurée identique et pouvait s'exprimer toujours par les mots qu'il avait choisis pour titre de son troisième recueil et que l'on a gardé pour l'anthologie : *Ma sœur, la vie*. Car, comme le souligne Andreï Siniavski dans l'excellent essai qu'il a consacré à cette œuvre majeure, le paradoxe de Pasternak est de demeurer figé dans l'étonnement d'exister.

Poète des intempéries

Sans doute le moi s'étonne lui-même, mais il s'étonne autant du monde et des éléments qui l'entourent. Ils seront des sujets dans cette œuvre, non pas des miroirs, mais des rivaux de l'âme. Si ce poète des intempéries, grâce à qui le temps de chien fait son entrée en poésie et dans nos cœurs, laisse l'orage ou la tempête secouer les serrures, les portes et les volets, le jardin pleurer, et autorise même une branche à le calomnier dans le vent blême, c'est afin d'effacer les frontières qui séparent les règnes et les espèces, ou la matière de la vie, et celle-ci de l'homme, pour parvenir à une poésie sans auteur, où la création parle en son nom propre. Les inventions rythmiques et verbales si justement célèbres de Pasternak se proposent de manifester l'évidence de la réalité et la secrète alliance des sens et des choses. Si *« l'âme est une ombre sans signe particulier »*, c'est qu'elle a reçu la mission de se charger du poids et des richesses de l'univers et que, à cette fin, il lui faut rechercher l'humilité et l'anonymat. La poésie de Pasternak est un organe de perception, le seul à donner accès à l'être. On s'est plu à comparer son talent à celui des impressionnistes, mais, chez Boris Pasternak, l'impression est le chemin qui conduit à l'essence, et l'instant, pareil à cet « orage à jamais momentané », une vision fulgurante de l'éternité.

Que reste-t-il de cet univers poétique dans la traduction française ? Tout en mesurant les risques de l'entreprise, l'équipe d'Hélène Henry a choisi de traduire en vers comptés et rimés. Pour y parvenir, que de sacrifices ! Tel vers est méconnaissable ; tel autre dit le contraire de son modèle. Ici un élément est pris pour un autre ; là une image se transforme en une image opposée. Celui qui se souvient de l'original aura souvent les dents qui grincent. Mais la traduction n'est pas faite pour lui. Grand traducteur lui-même, Pasternak a plaidé pour une liberté qui, aux dépens du détail, permet la reconstitution de l'esprit d'un texte. Il a vu dans la traduction le lieu du *« dialogue séculaire des cultures et des peuples »*. Cette anthologie est un moment de ce dialogue. Le lecteur français doit pouvoir y découvrir cette voix admirable qui faisait dire à son contemporain et rival, Ossip Mandelstam : *« Lire du Pasternak, c'est apprendre à respirer. »*

JEAN BLOT.

★ **MA SŒUR LA VIE ET AUTRES POÈMES, de Boris Pasternak. Traduits par une équipe sous la direction d'Hélène Henry. Gallimard, « Du monde entier », 376 pages, 130 F.**

«Faisons un rêve» avec Axionov

FAISONS un rêve, s'est dit un jour ce grand amateur de fantastique et de burlesque qu'est Vassili Axionov... Si l'U.R.S.S. n'était pas l'U.R.S.S., est-ce que je pourrais y vivre ? C'était en 1977, il a commencé alors *l'Ile de Crimée*, son dernier roman écrit « là-bas ».

Sa mère, Evguénia Guinzbourg, après vingt ans passés au camp et vingt ans hors du camp, venait de mourir – nous laissant à jamais ces terribles témoignages de foi que furent *le Vertige* et *le Ciel de la Kolyma* (Le Seuil) ; il l'avait entourée d'affection pendant ses dernières années, lui avait fait faire – ô bonheur – un voyage à Paris deux ans auparavant. Il ne restait plus, désormais, grand-chose qui le retînt à Moscou, lui dont les deux parents, bons communistes, avaient été arrêtés à Kazan alors qu'il n'avait pas cinq ans, dont le frère était mort de faim à Leningrad pendant la guerre, lui qui avait terminé ses classes de lycée à Magadan, pour rejoindre là-bas une mère qu'il ne connaissait pas, lui qui était devenu médecin, puis auteur à succès en 1960 avec son premier roman, *Confrères*... (E.F.R.).

Le paradis vu par les Soviétiques

Depuis longtemps déjà, ses romans, ses pièces de théâtre, ne passaient pas la censure (le « Glavlit »). Il venait de faire une dernière tentative pour créer un almanach littéraire de qualité hors censure, *Métropole* (traduit chez Gallimard), ce qui n'eut pour résultat que d'attirer brimades et exclusions sur ses collaborateurs. L'expérience d'une vie normale d'écrivain était morte en lui. Que pouvait-il bien regretter de la Russie ? Rien de rien. Ou peut-être une île, un lieu paradisiaque qui fait rêver tous les Russes et les Soviétiques s'ils n'y sont jamais allés ; et encore plus s'ils le connaissent : Chersonèse mythologique, aux frontières de l'Hellade et de la Côte d'Azur ; Crimée chérie des ouvriers, paysans et intellectuels, de Yalta à Koktebel, le Saint-Tropez criméen, interdit aux étrangers.

Faisons un rêve, alors, s'est convaincu Axionov : si la Crimée était une île, indépendante depuis 1920... Les officiers blancs du baron Wrangel, repoussés par les bolcheviks, se seraient baptisés *« évacués provisoires »*. Un autre Taiwan, un autre Hong-Kong, avec un climat et une végétation monégasques, des immeubles hypermodernes, des magasins de luxe comme dans les principautés du Golfe, des autoroutes et des échangeurs, des cabarets et du haschisch, des voitures américaines ou russo-baltes (c'est encore plus chic !), des blue-jeans à perte de vue. Une super-Amérique. Le paradis tel que se l'imaginent les Soviétiques... en attendant l'avenir radieux ! Car certains sont las de cette existence de dépravation, de superconsommation aux portes de l'Ukraine ; d'autres – travaillés au corps par les agents du « grand frère » voisin – éprouvent la nostalgie de la patrie russe et œuvrent ouvertement à la réunification. Tel Andrei Loutchnikov, fils d'un « provisoirien » milliardaire, qui est rédacteur en chef du *Courrier de Russie* à Simfy (lisez Simferopol et remarquez que l'influence culturelle yankee a pollué aussi la Crimée !) ; il prêche, dans ses colonnes, *« l'Idée du sort commun »* (la soviétisation), affirmant que *« pour participer à la circulation sanguine de la Russie, il faut devenir une de ses parties »*.

Comment Andrei réussira à scier la branche confortable sur laquelle il était assis, c'est ce que nous raconte, avec une verve, une dérision et une richesse de vocabulaire époustouflantes, Vassili Axionov dans ce long roman satirique de politique-fiction truffé de calembours, de slogans et de langue de bois, toutes les langues de bois de tous les partis. Le livre est un peu trop long, peut-être, car nous savons dès le début comment finit la fable. Il n'y aura pas de coup de théâtre : la Crimée n'est pas vraiment une île, la Crimée est partie intégrante de la République soviétique d'Ukraine ; et le réveil sera terrible pour ces idéalistes qui, comme Loutchnikov pensent que la liberté est un jouet qui résiste, à tous les brise-fer, qu'on dit « pouce » et qu'on recommence. Axionov nous entraîne dans une folle course vers l'abîme, comme s'il voulait nous faire pleurer à force de rire : il refait sa « petite Terre » avant de la quitter.

N. Z.

★ **L'ILE DE CRIMÉE, de Vassili Axionov. Traduit du russe par Lily Denis. Gallimard, « Du monde entier », 466 p., 150 F.**

Alexandre Blok, la Russie et le théâtre

C'EST à la Russie en quête de son identité, prisonnière de sa brutalité mais tout également folle de son âme, asiatique mais tentée par l'Occident, c'est à ce pays, qui est une énigme, qu'Alexandre Blok, fleuron du symbolisme russe, va dédier certains de ses textes les plus accomplis : *la Bataille de Koulikovo, les Scythes, les Douze*... Gérard Abensour, qui a traduit et qui présente les *Œuvres dramatiques*, a parfaitement raison d'insister sur l'ambiguïté fondamentale de cet homme, tout ensemble ange blanc et ange noir, qui fut – ô combien – un « fils » de Gogol.

Si nous touchons, grâce aux sept pièces qu'il a écrites, son approche de l'« éternel féminin », les frémissements de sa passion singulière, sa tension vers la spiritualité, nous découvrons également – par une lecture plus attentive – les hésitations, les interrogations et les tourments « historiques » d'un intellectuel russe dans cette période bouleversée qui va des événements de 1905 à la révolution d'Octobre. Il y a là un Blok témoin du drame de son temps. La longue postface de Gérard Abensour nous le donne à déchiffrer.

On sera sensible (même la traduction française nous le fait entendre) au rapport essentiel qui unit l'écriture de Blok à la musique. Or son dernier poème, *les Douze* justement, date de 1918. On lui demanda à partir de cette époque pourquoi il n'écrivait plus de vers. Il répondit : *« Tous les sons se sont tus. Est-ce que vous n'entendez pas qu'il n'y a plus de sons ? »* La dernière pièce qu'il termina, en 1919, *Ramsès*, ne dit pas autre chose, clôturant ainsi l'œuvre par une note tragique, et la fermant sur elle-même.

Il fera des travaux de commande : *les Derniers Jours du Régime impérial*, qui est un rapport. C'est pour survivre, mais il ne survivra guère, puisqu'il mourra en 1921, de misère, de maladie, d'anciens excès, et peut-être de lassitude.

HUBERT JUIN.

★ **ŒUVRES DRAMATIQUES, par Alexandre Blok, traduction et présentation de Gérard Abensour, Éditions « L'Age d'homme », 359 pages, 110 F.**

enquête

LE «ROMAN ROSE» MODERNE

«Harlequin» ou la victoire du marketing

Le « roman rose » moderne, la nouvelle littérature du cœur, en France, en 1983, c'est essentiellement la collection « Harlequin », *publiée par les éditions du même nom. Elle n'est diffusée dans le pays que depuis cinq ans (le Monde du 7 avril 1978) mais elle représente désormais plus de 80% du marché de ce type de livres.*

La réussite d'« Harlequin », *c'est la consécration du marketing et d'un expert en ce domaine, son président-directeur général, Christian Chalmin, responsable de la production* « Harlequin » *dans tous les pays, à l'exception de ceux d'Amérique du Nord.*

Trente-quatre fois par mois, au prix d'un magazine (10 F), Christian Chalmin offre « tout un monde d'évasion », *comme le dit sa publicité. Et pour ces départs à peu de frais vers des pays sans problèmes politiques ni sociaux, avec des gens sans difficultés matérielles, dont les histoires d'amour ne finissent jamais mal, les candidats ne manquent pas.*

ÉLÉGANT, courtois, satisfait, Christian Chalmin pourrait être un héros d'« Harlequin ». Comme eux, il ne connaît que le succès, et sa plus belle réussite est précisément la leur, puisqu'il est à l'origine de la vogue du nouveau « roman sentimental » — il préfère cette expression à celle de « roman rose » — en France, depuis cinq ans.

Tout a commencé en 1949, dans une petite entreprise familiale, « *Harlequin* », à *Winnipeg au Canada*. En 1972, « Harlequin » a racheté Mills and Boon, une maison *anglaise qui publiait beaucoup de* romans sentimentaux. Ce fut là le début de l'expansion, et en 1975 « Harlequin » décida de s'implanter en France. « *D'abord, des « pigeons voyageurs » ont été envoyés chez tous les éditeurs français pour leur proposer une coédition 50-50*, explique Christian Chalmin. *Partout, ils se sont heurtés à des refus. Alors, ils se sont dit :* « Maudits Français, on va faire ça tout seuls. » *Ils ont mis des chasseurs de têtes sur le coup, et c'est ainsi que l'on m'a embauché alors que je dirigeais une petite maison d'édition en Angleterre.* »

Il existait, en France, une longue tradition du roman rose. Pour ne parler que du vingtième siècle, Delly, Max du Veuzit, Magali, avaient des lecteurs renouvelés, à chaque génération. Mais la production restait « artisanale » et les tirages n'excédaient pas dix mille exemplaires. Christian Chalmin, lui, travaillait à un projet d'une autre ampleur et, après un an de mise au point, le 5 avril 1978, ses premiers produits sont apparus sur le marché. Au départ, tout était traduit de l'anglais. Aujourd'hui, à côté des quelque soixante-dix traducteurs (5 500 F par traduction pour 150 pages), une cinquantaine d'auteurs français écrivent pour « Harlequin ». *Ils* reçoivent une rémunération forfaitaire pour chaque manuscrit et ne perçoivent pas de droits d'auteur.

Bréviaire

DANS un article de la revue *Pratiques* (1), publication du Collectif de recherches et d'expérimentation sur l'enseignement du français, Yves Reuter énumère les directives données par *Harlequin* à ses auteurs.

« Décor exotique, ce qui signifie aventures. Conviennent aussi bien : villes somptueuses, châteaux.

» Personnages. Lui : riche aventurier idéaliste et généreux, dur pour lui-même et pour les autres. Inabordable en dépit de sa séduction. Il est beau mais viril (ce qui dispense de se raser dans le feu de l'action). Elle. Belle, volontaire, elle travaille souvent : peintre, grand reporter, romancière. Elle est fière et entière. Un ou deux personnages secondaires servent de faire-valoir et de confidents ... »

L'intrigue amoureuse doit avoir *« le schéma suivant : 1) la rencontre ; 2) le conflit ; 3) la révolte pour elle qui sent qu'elle tombe amoureuse de lui (elle le hait encore) ; 4) abattement pour elle (elle ne le hait plus, mais ignore ses sentiments à lui) ; 5) dénouement : il se déclare, promesse de mariage à la dernière ligne du roman. Un roman d'aventures se déroule en contrepoint. (...) »*

Suivent des conseils de composition, notamment : *« on entre de plein fouet dans le récit »*, des précisions de style *« phrases assez courtes de préférence au passé »* et la recommandation d' *« éviter à tout prix les scènes érotiques »*.

(1) *Pratiques*, 2, rue des Bénédictins, 57000 Metz ; nº 32, décembre 1981.

« Une vague ou une vogue »

En 1978, « Harlequin » publiait quatre livres par mois (6 F l'exemplaire), mis en place dans les grandes surfaces, les kiosques et les maisons de la presse ; en 1979, six titres par mois à 7 F (treize millions de volumes vendus dans l'année). On en est aujourd'hui à trente-quatre titres par mois à 10 F. Trente millions de volumes ont été vendus en 1982.

Ce déferlement du roman rose est-il « *une vague ou une vogue* », *comme se le demandaient* Catherine Dreyfus et Michel Leroy, auteurs d'une intéressante enquête diffusée sur TF 1 « (Féminin présent », le 25 janvier) ? Commercialement, c'est à n'en pas douter une énorme vague de succès, un hommage permanent aux bienfaits du marketing. Christian Chalmin, soucieux de modifier l'image, selon lui « *désuète* », du roman sentimental, a fait accéder la production au stade industriel.

Le maître mot a été non pas création, mais fabrication « *d'un produit calibré, bien fait, bien distribué* ». « *Nous imprimons, nous mettons en place, nous ne gardons pas de stock, nous ne réimprimons jamais* », indique Gaël de Kertanguy, directeur général pour la France. Le tirage moyen est de 110 000 exemplaires mais certains titres sont tirés à 170 000. *Le succès n'a pas mis un* frein aux campagnes publicitaires, notamment sur les radios commerciales où « *Harlequin* » *s'est assuré* les services de Michel Piccoli, image du séducteur rassurant.

Le livre lui-même est le résultat de tests multiples, de programmmes informatiques et d'un minutieux dosage.

Un « panel de lectrices » a été mis en place. Elles reçoivent des questionnaires *tous les trois mois.* « *J'ai vu évoluer les « Harlequin » selon mes suggestions*, raconte Geneviève Guidon, qui lit tout ce qui paraît dans la collection. *Par exemple, je souhaitais des descriptions plus précises des vêtements ; c'est désormais chose faite.* »

A partir de ces données, le contenu de chaque livre est déterminé par des règles de composition et de rédaction très strictes. De même, les multiples séries, lancées pour diversifier la collection, séries « Colombine » (pour public jeune), « Blanche » (l'action se passe en milieu médical), « Royale », « Or »... ainsi que la toute nouvelle série « Chance » (une femme connaît une seconde chance en amour), *ont été* soigneusement testées.

Si l'on ajoute à cela Edimail, service qui permet de recevoir tous les « Harlequin » chez soi, on comprend que Christian Chalmin puisse se faire gloire d'avoir supplanté, voire « *tué* » « *ceux qui, voyant soudain arriver « Harlequin », avaient lancé des collections concurrentes. Il y en avait chez Plon, aux Presses de la Cité et même chez Gallimard. Il ne nous reste plus qu'un seul concurrent réel, Duo* ».

Toujours la même histoire d'amour

La recette « Harlequin » semble donc la meilleure, « *et pourtant c'est toujours la même chose, la même histoire d'amour, qui finit toujours bien* », constatent la majorité des jeunes filles d'un lycée d'enseignement professionnel de Laval (Mayenne), en réponse au questionnaire d'un professeur sur la collection. Beaucoup d'entre elles lisent et relisent « Harlequin » « *pour l'évasion, le rêve* », tout en se plaignant des stérérotypes - « *une jeune fille inexpérimentée rencontre un homme qui est d'abord odieux avec elle, puis tout s'arrange et ils vont se marier* ».

Mais n'est-ce pas justement pour trouver « *toujours la même chose* » qu'on lit « Harlequin » ? « *Quand il se passe quelque chose de grave*, dit une lectrice, *je ne m'inquiète pas puisque je sais que cela finira bien.* ».

Et puis la constatation de banalité ou de similitude peut être faite à propos de bien des histoires d'amour. La singularité des textes n'est pas tant dans l'anecdote que dans l'écriture. Le plus fâcheux, c'est que les « *Harlequin* » sont tous écrits de la même façon. Toujours au passé ; la phrase est désuète et fait appel à des stéréotypes de vocabulaire - on utilise rarement « maison » mais plutôt « cottage » et l'on préfère « manoir » à « château ».

Les hommes sont « *d'une masculinité lumineuse* », « *d'une grâce féline* », les yeux des femmes ont des « *expressions apeurées de biche aux abois* ».

Dans un baril de poudre à laver

La lecture d'un livre « Harlequin » est rapide (une à deux heures), ne demande aucune référence culturelle. « *On peut y entrer de plain-pied, c'est la lecture des gens qui ne savent pas lire* », remarque Sylvie Pessis, bibliothécaire à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). « *Après de longs débats entre nous, nous avons acheté quelques livres « Harlequin »*, ajoute-t-elle, *mais nous éprouvons un certain malaise à leur sujet ; c'est quelque chose qui nous échappe, qui est en rupture totale avec la production littéraire.* »

Christian Chalmin affirme que ses propres études vont à l'encontre de ces remarques. Les lectrices - ou les lecteurs, puisqu'il en annonce 30 % - qui sont des habitués « d'Harlequin » lisent aussi beaucoup d'autres ouvrages. Ce sont le plus souvent des femmes jeunes (60 % sont âgées de moins de trente-neuf ans), actives, qui ont fait des études secondaires, voire supérieures. Pourtant, les témoignages sont multiples, de lectrices, comme les élèves du LEP de Laval, pour lesquelles le livre est un objet étranger, sauf « Harlequin », alternative au roman-photo ou au magazine.

Face à tout ce qui lui paraît être une critique, Christian Chalmin est sur la défensive. Il insiste sur ses succès - la diffusion d'« Harlequin » en 14 langues, dans plus de 52 pays, dont 21 pays arabes ; la possession de 50 % du marché aux États-Unis (65 % avec les clubs) - et semble penser que toute réticence a pour motif la jalousie. Il est, en fait, de peu d'intérêt d'être systématiquement polémique. Avec trente millions d'exemplaires vendus en France en 1982, le « *phénomène* » « Harlequin » est incontournable, et les chercheurs n'en négligent pas l'étude. *Mais force est de constater* que la production de masse en littérature s'oppose à l'image qu'on a de la création, par nature individuelle et ne cherchant pas à l'avance à s'adapter aux désirs des lecteurs.

« *Moi, je n'ai jamais pris une décision qui ne soit dictée par les tests*, précise Christian Chalmin. *On traite ici le livre comme un produit de grande consommation, avec le souci de le promouvoir en permanence.* »

Dans ce domaine, sa réussite est indéniable. Mais il ne saurait vouloir être reconnu comme un éditeur soucieux de favoriser la création et l'innovation. Il lui faut faire un pas de plus dans la subtilité, qu'il sait manier, et aller jusqu'au bout de la franchise et de l'élégance, qu'il semble cultiver, en admettant que, pour lui, le livre n'est pas un produit différent de son support publicitaire, lorsqu'un volume « Harlequin » fait office de paquet cadeau dans un baril de poudre à laver.

JOSYANE SAVIGNEAU.

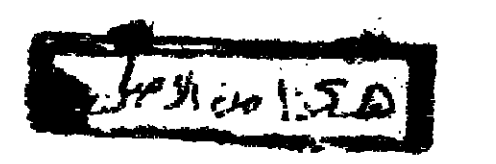
« Dévoreuse »

GENEVIÈVE GUIDON, la cinquantaine alerte, a lu tous les « Harlequin », mais ce n'est pas pour autant une « lectrice-type ». C'est surtout une *« dévoreuse de livres depuis l'âge de sept ans ». « Je lis tout,* dit-elle. *Balzac, Flaubert, Proust — ça, j'ai trouvé un peu trop long, — les romans américains, les policiers, enfin tout. »* Elle a lu *« une dizaine de fois » Autant en emporte le vent, « cinq ou six fois » Jane Eyre.* A la mort d'Albert Cohen, elle s'est attaquée à *Belle du seigneur, « qui aurait pu être un peu plus court ».*

Alors pourquoi « Harlequin », dont elle avoue *« tout oublier », « tandis que les bouquins qui se tiennent, vraiment on vit avec » ? « J'étais employée aux P.T.T., et pour mettre dans le sac, lire dans le bus, à la cantine, c'était vraiment pratique. Et puis je lis cela pour me délasser, comme d'autres regardent une série à la télévision. Après les informations, quand je viens d'entendre toutes ces choses horribles, je prends « Harlequin », et pendant une heure, je ne suis plus là.»*



(Dessin de CAGNAT.)



histoire

La morale sexuelle au temps des moines

● ***Le poids des interdits religieux du haut Moyen Age évalué par un historien des mentalités.***

A lire *Un temps pour embrasser*, de l'historien Jean-Louis Flandrin, nous éprouvons un sentiment délicieux : celui d'être enfin libres de mener notre vie sexuelle comme nous l'entendons, sans prescriptions, ni interdits, ni tabous. Sentiment sans doute illusoire, car la société ne cesse de nous rappeler ses exigences et de nous imposer ses valeurs.

Reste que, malgré tout, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les hommes et les femmes ont, au vingtième siècle, la possibilité de séparer en toute sécurité le plaisir de la procréation dans l'acte sexuel. Révolution dont nous n'avons pas encore mesuré toute la portée et qui devrait nous inciter à nous demander si le respect religieux de la chasteté avant l'avènement de la pilule n'était pas simplement une nécessité déguisée en vertu.

Les motifs de satisfaction n'étant pas si nombreux, réjouissons-nous donc que l'invention des anticonceptionnels ait dissipé la peur de la grossesse, cependant que le déclin de l'orthodoxie religieuse avait raison de la peur de l'enfer.

Et revenons à ce haut Moyen Age, dont la mentalité diffère tellement de la nôtre qu'il faut tout le talent de Jean-Louis Flandrin pour parvenir à nous intéresser aux prouesses de continence, prouesses inégalées dans l'histoire universelle du mariage, qui caractérisaient la chrétienté occidentale entre le sixième et le onzième siècle.

L'obsession de la pureté

Il n'était pas question alors de faire l'amour avec sa femme pendant la période menstruelle, ni pendant la grossesse, ni après l'accouchement, ni pendant l'allaitement. Le dimanche, jour du Seigneur, l'œuvre conjugale devait cesser comme toutes les autres œuvres profanes ; le mercredi et le vendredi étaient jours de deuil et de pénitence. Il fallait également s'abstenir pendant le Carême, l'Avent et les fêtes de Noël.

Les pénitentiels, qui témoignent bien de ce qu'était le catholicisme ordinaire, sont les principaux documents utilisés par Flandrin. Ils révèlent tous que, sous peine de péché mortel, les conjoints devaient s'unir non par amour, mais pour procréer. Chacun admettait que seule la chasteté parfaite du célibat était vraiment sainte.

N'oublions pas que le haut Moyen Age est aussi le temps des moines. Ces derniers se multiplient : ils deviennent la conscience de l'Eglise. Il est vraisemblable que, sous leur influence, on est passé du sacrifice volontaire de la sexualité à des contraintes conjugales généralisées. C'est tout au moins l'une des hypothèses de J.-L. Flandrin : « *La continence périodique des époux*, écrit-il, *est une exigence qui existait déjà chez les chrétiens des premiers siècles et a été clairement formulée par les Pères de l'Eglise. Cependant, jamais elle n'a tenu une place aussi centrale dans la doctrine du mariage qu'entre le sixième et le onzième siècle. Les clercs et les moines de cette époque l'ont rendue plus impérative, plus précise, plus caractéristique du mariage légitime, et ils ont — comme à plaisir, dirait-on — multiplié les temps de continence obligatoire.* »

Peut-on accuser pour autant le christianisme d'avoir « *empoisonné Eros* », d'avoir « *gâché la fête des corps ?* » A lire Jean-Louis Flandrin, *on serait fortement tenté de se* rallier aux réquisitoires de Nietzsche ou de Camus. Ce serait méconnaître le fait qu'il n'y a pas de rupture entre la morale chrétienne et la morale païenne. Ainsi, par exemple, la continence pendant la grossesse *fut-elle prêchée par les stoïciens* avant de l'être par les chrétiens.

Modérer l'amour des conjoints, régler leur commerce charnel de telle sorte qu'ils ne s'unissent que pour procréer, voilà un héritage de l'Antiquité païenne. A la différence *près, non négligeable, que le chrétien* se soumettait à la volonté de Dieu, cependant que le stoïcien cherchait à étendre l'empire de sa liberté.

Conjurer le danger de la passion amoureuse, note Flandrin, a constitué l'objectif commun de toutes les morales sexuelles, à l'exception de celle de notre société post-romantique. Il nous rappelle également *que l'obsession du calendrier*, liée à la place fondamentale de la vie des champs durant le haut Moyen Age, ainsi que l'obsession de la pureté ne sont nullement caractéristiques d'un christianisme éternel, et qu'on peut tout aussi bien soutenir que « *le Christ et saint Paul avaient voulu nous en libérer* ». Peut-être. Mais, apparemment, l'urbanisation et la technique furent, dans ce domaine, plus efficaces que les bonnes paroles.

ROLAND JACCARD.

★ UN TEMPS POUR EMBRASSER, de Jean-louis Flandrin. Le Seuil, 250 pages, 79 F.

Les immigrés du dix-huitième siècle

L'EXODE rural est généralement considéré comme le complément nécessaire de la révolution industrielle, un phénomène tardif amorcé au dix-neuvième siècle et pleinement réalisé au vingtième. *Remues d'hommes*, d'Abel Poitrineau, professeur d'histoire économique moderne à l'université de Clermont-Ferrand, permet de dépasser cette vision trop simple. Dans ce livre sur les migrations montagnardes à travers la France des dix-septième et dix-huitième siècles, Poitrineau montre que la mise en mouvement des populations rurales est un phénomène bien antérieur, dû notamment à la poussée démographique du dix-huitième siècle, très sensible dans les Pyrénées, les Alpes et le Massif Central. *Remues d'hommes* étudie toutes les implications de ce phénomène pour les sociétés de la *plaine comme pour les régions* montagnardes. Avant les Bretons, les Italiens et les Algériens, les Auvergnats furent les premiers *immigrés* de la société française.

E. T.

★ REMUES D'HOMMES, d'Abel Poitrineau, Aubier. 325 pages, 98 F.

Le Monde

culture

La succession au Centre Pompidou

(Suite de la première page.)

Les conditions qu'il mettait à son départ étaient-elles si draconniennes ? Toujours est-il qu'on a préféré le laisser en place au risque de paralyser son action et de reporter à *des lendemains qui chantent tous* projets et décisions concernant l'avenir du Centre. Bien vivaces en revanche ont été, dans le même temps, les bruits et les noms de couloir à propos de l'heureux successeur : vrais ou faux, nous n'en comptons pas moins d'une douzaine, crédibles ou cocasses dans les six derniers mois, jusqu'à la décision finale prise en plus haut lieu.

Au moins la difficulté de trouver le profil idéal a-t-elle remis le centre dans le champ de la conscience gouvernementale. Et elle l'y a si bien remis qu'il a semblé bon d'assortir la nomination de M. Jean Maheu d'une série de préceptes culturels assez grandiloquents dans la forme, assez *méprisants pour les actions passées* du Centre, semblables aux objectifs tracés depuis quelques mois par le ministère à l'usage de toute institution nouvelle ou ancienne, et qui, pour tout dire, finissent par laisser rêveur.

C'est devenu un leitmotiv que l'ouverture aux cultures du Sud, pas si *« ignorées »* d'ailleurs du Centre, comme en témoigne, parmi cent autres exemples, la récente exposition sur l'architecture de terre, produite par le C.C.I. Pour le Musée d'art moderne, pour l'IRCAM, on voit mal comment ils pourraient davantage infléchir leurs pratiques en ce sens, sauf à créer des *a priori* culturels tout aussi « dangereux » que le spectre d'un prétendu « américanisme ».

« Intensification des efforts en faveur de la création et participation plus active à la politique nationale de renouveau artistique et culturel. » : on remarque l'autosatisfecit du deuxième membre de phrase. Il est vrai que le gouvernement est bien jeune, et le Centre bien vieux. Quant à la première partie de la phrase, nous ne sachons pas que, sauf problèmes de crédits, qui que ce soit ait jamais pensé transformer le Centre en musée du Louvre. Au fait, le « Grand Louvre », en projet après le départ du ministère des finances, se verra-t-il aussi conseiller d'aller voir vers le Sud ?... *Il ne restera alors* bientôt plus rien au musée Guimet, au Musée de l'homme, à Cernuschi, aux Arts africains et océaniens... à cette part non négligeable des organismes français existants (chichement) et qui ont précisément pour vocation *d'aller voir vers le Sud,* et ailleurs.

Continuons : *« La mise en œuvre de projets mobilisateurs communs aux divers départements qui le composent et une association plus étroite du Centre à la préparation des grandes réalisations culturelles d'importance nationale et internationale, et notamment l'Exposition universelle ».* Passons sur le crescendo de l'enflure, le curieux caractère de poupée *russe de la phrase qui, partant* des départements, s'épanouit dans l'univers. Reste la question de l'unité du Centre, des opérations à conduire entre ses quatre départements et les espaces communs où trouvent ordinairement place danse, théâtre, poésie, *cinéma, etc. C'est à vrai dire* le fond du problème Beaubourg et son loch Ness, puisqu'elle réapparaît assez régulièrement.

D'une part, il est peut-être temps de penser que les quatre départements logés à la même enseigne *n'étaient pas les mieux indiqués pour* être ainsi mariés. La culture n'est peut-être pas une chose aussi fluide, un tout dont se mélangent si facilement, harmonieusement, les différentes composantes – l'évolution des maisons de la culture l'a montré, *le Centre n'y échappe pas. Car la cohérence* idéale de la Culture n'est pas un mythe nouveau, ni même de l'après-guerre.

L'interdisciplinarité n'aurait-elle pas des odeurs utopiques, qu'elle ne serait au demeurant pas plus aisée au Centre Pompidou, tant son personnel est fonctionnarisé, au mauvais sens du terme. Comme d'ailleurs dans la plupart des grandes institutions nationales. Aussi le ministre a-t-il eu raison de souligner que *« la réalisation de ces ambitions implique l'active mobilisation des énergies et des talents des hommes et des femmes qui, en son sein et en dehors de lui, concourent à l'activité du Centre Georges-Pompidou, ainsi qu'un réexamen approfondi de ses méthodes et de son fonctionnement (...) ».*

Le nouveau président aura en ce domaine bien du pain sur la planche : *si incontestables que soient,* naturellement, les énergies et les talents du Centre, il n'est pas certain que ces mêmes talents acceptent avec le plus grand enthousiasme des réformes de statuts *qui ne pourront* promouvoir tous et chacun en même temps, ni supportent des mouvements fâcheux pour le bon entretien des prébendes... L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T., surtout la C.F.D.T., dont les prises de position publiques ou privées *ne se sont jamais trop* référées aux règles usuelles de la courtoisie – en témoignent leurs lettres et leurs tracts, – l'aideront-elles dans cette tâche mobilisatrice ?

Entre les questions de personnel et les problèmes croissants que pose l'*entretien* d'un bâtiment souffrant de vétusté précoce, le président aura-t-il le temps nécessaire pour s'atteler à l'ampleur de la tâche culturelle qui lui est impartie ? Le gouvernement y a songé : *« Une réforme des statuts devra permettre le renforcement des pouvoirs du président du conseil d'orientation et la participation des forces vives de la création à la gestion du Centre. »* Les forces vives (mais y a-t-il d'autres forces vives ?) *de la création seront assurément* bienvenues (quoique, à être sollicitées en tous sens, elles finiront par ne plus trop avoir le temps de créer), mais elles restent jusqu'à nouvel ordre une entité assez vague. En revanche, on attend maintenant le nom *d'un président du conseil d'orientation*, puisque c'est chez lui, semble-t-il, qu'en matière strictement culturelle, le président devra trouver l'inspiration de son action et les raisons de remplir l'ambitieux contrat qui lui est aujourd'hui proposé.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

M. JEAN MAHEU

M. Jean Maheu, né en 1931, ancien élève de l'ENA, est conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1964. Chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, de 1962 à 1967, il devient directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Il reste en poste jusqu'en 1974, date à laquelle il est nommé directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère de la culture et de la communication. Il succède au compositeur Marcel Landowski, et c'est un compositeur, Jacques Charpentier, qui lui succède en 1979.

M. Jean Maheu est resté quatre ans à la direction de la musique. Le budget attaché à ce département, qui, au temps de Marcel Landowski, avait fait un bond considérable, car il partait de fort bas, n'a pas eu alors la progression qui aurait permis de faire face à des besoins toujours criants, notamment en matière d'enseignement musical. Si la disparition de l'Opéra-Studio lui a été reprochée, en revanche, il a laissé un important travail en faveur de la musique contemporaine. L'arrivée de M. Maheu coïncidait d'ailleurs avec la mise en route de l'IRCAM, et Pierre Boulez, son directeur, trouva en lui un interlocuteur sensiblement plus attentif que M. Landowski.

Pour avoir ainsi bien connu l'IRCAN, et pour avoir été jusqu'à présent membre du conseil d'orientation du Centre Pompidou, M. Jean Maheu n'est donc pas tout à fait démuni devant les problèmes nombreux que posent cette institution. Fonctionnaire, il succède à un fonctionnaire, et d'avoir été confronté à la question des statuts du personnel de l'Opéra de Paris, peut lui être ici de quelque secours. En revanche, le renforcement du rôle du président du conseil d'orientation, le limitant à une tâche de gestionnaire, ne devrait pas favoriser sa passion créative. – F.E.

MUSIQUE

« LA FLUTE ENCHANTÉE », au Châtelet

Translucide

Les grands prêtres égyptiens ont heureusement disparu de notre horizon ; vivent les soufis qui nous permettent de rêver à la vieille Perse, assis en tailleur sur leurs beaux tapis, sans nous inciter à identifier Sarastro avec l'ayatollah Khomeiny... Nous avions gardé la nostalgie de cette Flûte enchantée *qu'Andréi Serban avait inventée pour Nancy il y a trois ans ; Jean-Albert Cartier, qui l'avait commandée, a eu la bonne idée de la ramener dans ses bagages pour la montrer dans son Théâtre musical de Paris, même si l'interprétation musicale est de moindre qualité.*

Mais d'abord la scène, d'une blancheur éclatante, la pyramide crénelée, au fond dans le brouillard comme un mirage, les miniatures, les paravents, les tentes, les tapisseries, les arbres, les animaux persans (décors de Michael Yeargan), qui descendent du ciel, les prêtres en longues robes grises dans une étole de mouton (dessinées par Daniel Chompré) et les foules de paysans aux costumes colorés du folklore roumain. Toutes ces images inattendues, autorisées par l'origine même de la Flûte enchantée *qui dérive d'un conte oriental, renouvellent notre regard ; nous sommes éblouis, comme Tamino et Pamina, qui, après avoir traversé les épreuves, accèdent à la lumière définitive.*

Serban n'a pas cherché une interprétation très ésotérique ; les symboles maçonniques sont fugitifs. Voir en soi-même, distinguer la vérité du mensonge, accéder à la connaissance à travers l'épreuve, guidé par l'amour, telles sont les idées simples qu'il assigne à cette mise en scène très humaine, aux gestes délicats et tendres, aux liturgies fraîches, aux détails malicieux. Sarastro, omniprésent, veille à tout comme un bon père, déclenche opportunément le tonnerre, laisse mûrir paisiblement les situations et les personnages, sûr (ainsi que les trois enfants) de les mener à bon port, tandis que la Reine de la Nuit s'agite inutilement, pour se soumettre finalement.

Cette réalisation translucide, où rien ne pèse, où les décors s'envolent, semble toute prête à se laisser envahir, transcender par la musique.

Il y faudrait un autre chef que, Gyorgy Fischer, dont la battue uniforme et parallèle ne cherche guère à modeler l'Orchestre Colonne qui, de ce fait, flotte sans beaucoup de raffinement dans une œuvre qu'il n'a jamais jouée. Il paraît un peu plus cohérent au deuxième acte sous la baguette que le chef tient à pleine main par le milieu, et dont on ne voit donc guère l'utilité. Les chœurs ont au contraire été bien préparés par James Johnson.

La distribution est inégale avec un Tamino gentil mais peu expressif (Robin Leggate), trois Dames assez banales, dont une à la voix fort éraillée, un Sprecher et des prêtres quelconques, une Reine de la Nuit (Sally Wolf) impeccable, mais dont le beau medium blanchit et se tend à l'extrême dans ses terribles coloratures. Le Sarastro de Gerolf Scheder, malgré un timbre un peu gris, impose son personnage de grand prêtre débonnaire, s'il reste moins cependant de Robert Lloyd, à Aix-en-Provence.

En revanche, comment ne pas être ravis par les personnages appartenant au monde de l'enfance – et n'est-ce pas l'essentiel ? – Véronique Dietschy (Pamina), petite fée dont la voix, pas tout à fait assez ronde au début, s'épanouit ensuite comme une rose au matin ; Stephen Dickson, le Papageno de Nancy et d'Aix, étourdissant, fin, gavroche, et sa Papagena (Elisabeth Conquet), avec leurs jupes bouffantes sorties des Mille et une nuits *; et même le Monostatos dodu et blanc de Brian Borrows leur est plus un partenaire taquin qu'un satanique adversaire. Enfin, les trois petits génies (des Chanteurs du Marais) chantent sans faiblir, avec un sérieux, une grâce et une « science » de la vie imperturbables.*

Andréi Serban cite cette parole d'un sage : « Ce que je savais comme enfant, je commence à le comprendre comme adulte. » *Qu'il est difficile de devenir adulte !*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 24, 26 février, 2, 4, 6 mars et jusqu'au 16 mars.



THÉATRE

« COMBAT DE NÈGRE ET DE CHIENS », à Nanterre

Le territoire de solitude

L'existence publique du Théâtre des Amandiers, à Nanterre, vient de commencer. La « partie visible » du travail de Patrice Chereau et de ses collaborateurs. Leur première création : *Combat de nègre et de chiens*, cette pièce de Bernard-Marie Koltès pour laquelle Richard Peduzzi a *construit grandeur nature un fragment* d'autoroute. Une bretelle, soutenue par des piliers massifs qui reposent sur la terre dure recouverte d'un peu de sable sale.

L'autoroute, monument futuriste d'un temps déjà dépassé et *dont* le gigantisme témoigne de la vanité d'ambitions arrogantes. Bernard-Marie Koltès (situe sa pièce sur un chantier, dans un pays indéterminé d'Afrique Noire *(le Monde* du 17 février). Le décor repousse toute *suggestion géographique*. Il est le vestige d'un rêve absurde de voyage rectiligne, de domination technologique. Il a la sombre noblesse des grandes œuvres inachevées. L'autoroute, on ne la voit pas. *Elle* se fond dans le ciel noir. Elle se confond aux balustrades métalliques qui entourent les gradins, disposés face àface, des deux côtés du terrain vague où survivent un arbre pauvre et des êtres désemparés.

L'action se passe en une nuit de brouillard, un brouillard insistant qui enveloppe les individus comme une toile d'araignée, qui les poursuit, les isole, les pousse à se démener en aveugles et qui dilue la notion de chronologie. L'histoire est à *peine* marquée : un noir (Sidiki Bakaba), Alboury, dont le frère a été tué s'introduit sur le chantier pour chercher le cadavre et *« voir le blanc de près ».* Les Blancs, c'est l'ingénieur Horn (Michel Piccoli) libéral *comme on l'est quand on se sent vide* au point de parler à n'importe qui pour ne pas parler seul. Il a préparé un feu d'artifice qui doit célébrer à lafin de la nuit l'arrivée de sa femme. Il ne la connait pour ainsi dire pas, il l'a trouvée pendant son *dernier voyage à Paris* et l'a fait venir. Il ne peut pas supporter l'idée de devenir vieillard dans la solitude de l'exil, mais au fond, il n'en a rien à faire, pas plus que du Noir assassiné et de son frère, Antigone mâle aux secrets inaccesibles.

Elle, la femme, Leone (Myrian Boyer) s'active dans la caravane blanche garée sur le sable. Elle recule au maximum le moment d'affronter ce monde lépreux qui ressemble trop à sa propre misère. Et *quand elle y plonge, c'est pour le* refuser, viscéralement, de toute sa violence de fille fruste qui n'a pas eu d'enfance et qui, avec passion la passion de la dernière chance aspire à quelque chose d'authentique. Elle est prête à suivre Alboury, même vers la *dureté d'une autre misère*. Il la rejette. Lui ou un autre. Elle veut partir.

Elle repousse Cal (Philippe Leotard), jeune *ingénieur* alcoolique, qui se sent déchu et tourne en rond, à la recherche de son chien disparu. C'est lui sans doute qui a tué le Noir. Il *n'en a rien à faire*, pas plus que de son chien d'ailleurs. Il souffre trop, de partout, comme un grand brûlé. Il préfère sa souffrance à laa veulerie anesthésiée de Horn. *Comme lui, pourtant, il restera prisonnier* du terrain vague, monde immobile.

La vie est autour, elle s'entend. Il *y a les chuitements*, les cris d'animaux lointains, une musique de radio, les vrombrissements sur l'autoroute, là-haut, écrasante. La vie est là-haut, d'où viendra la mort. Deux coups de fusil pendant *le feu* d'artificiel. Cal est abattu, corps disloqué sur le sable sale. Léone, littéralement en levée dans une camionnette s'an va. Le jour se lève. Image de tragédie, belle comme un film américain.

Les personnages de Bernard Marie Koltès pourraient appartenir à *Faulkner* ou à *John Huston, ils sont* de la famille des « mistifs ». Ils en ont la charpente solide et simple, la complexité vitale, hors-psychologie. La complexité des forces primitives. Leur langage semble, aussi, presque banal. Les mots le sont, mais ils s'articulent en phrases extrêmement composées, qui démultiplient les possibilités d'interprétation, expriment d'infinies nuances par les variations de rythme. Un langage très écrit, qui permet aux acteurs de jouer « direct » sans rien gommer des ambiguïtés ; même dans les longues tirades qui paraissent tout à fait naturelles.

Le poids des corps

L'écriture détermine les personnages. *« Ils n'ont pour se défendre qu'une seule arme »*, écrit Partrice Chareau. Sa mise en scène colle à l'écriture, apparemment simple, ap*paremment transparente, et d'un dé*pouillement inhabituel. Elle guide les comédiens, construit autour d'eux un espace, miroir où se reflètent l'un dans l'autre les pulsions intérieures et les mouvements d'une *réalité tangible. La réalité* des matériaux, des voitures qui roulent, virent en grinçant tout près des spectateurs.

A cause des voitures, on peut penser à *Utopia*, le spectacle que Luca Ronconni a présenté en 1976 au Parc *floral* pour le *Festival* d'automne : des cortèges de voitures trainant une population affolées le long d'une route sans commencement ni fin. Ces quatre là sont peut-être tombés sur ce terrain vague *« territoire d'angoisse, de solitude »*... Les *conflits de classe et de race qui* pourraient les opposer ne sont que prétexte immédiatement repérables, rapidement écartés, qui ne peuvent cacher les brisures plus profondes – héritage ancien, – les blessures impossibles à atténuer. Chacun se bat contre lui-même.

La mise en scène installe une sorte de sérénité, peut-être celle de la solitude, cette solitude à laquelle chacun veut tant échapper, usant inutilement ses forces. *Le lyrisme* de Patrice Chéreau retient ses éclats, développe une étrange musique, d'une violence sourde et continue. Les acteurs y apportent le poids de leurs corps, et des coups qu'ils ont reçus. Ils apportent leurs regards *malheureux et affamés, leurs* gestes impuissants. Sidiki Bakaba, comme l'image à peine réelle de l'inconnu. Philippe Léotard, égaré, odieux et bouleversant. Michel Piccoli, tragiquement misérable...

La révélation, c'est Myriam Boyer : corps dru campagnard, attitudes enfantines, voix rauque d'avoir trop crié tout bas, imprudente, impudente, fort d'une énergie indestructible, pareille aux filles qu'on rencontrait dans les films des années 50 roulant leur bosse sur la *route* de Hollywood, *pareille* à la fille qui, dans le film d'Altman, *Nashville*, au milieu du cataclysme final, réussit enfin à chanter, en dépit des morts, de la panique, de ses bas déchirés. Pour rien sans doute, mais elle vit...

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Amandiers, 20 h 30.

CINÉMA

« PARTNERS », de James Burrows

Le plus homo des deux...

Pour les besoins d'une enquête dans le milieu gay de Los Angeles, le capitaine de police – plutôt malicieux – ordonne à l'inspecteur Benson, hétérosexuel au-dessus de tout *soupçon, de former un « couple »* avec Kerwin, employé aux archives, homosexuel timide et complexé. Francis Veber a écrit pour le cinéma américain un scénario qui rappelle celui de son film *le Chèvre*, par la réunion de deux personnages antithéti*ques. Son travail est habile et* intelligent : il tente une approche non caricaturale d'une communauté minoritaire à laquelle sont reconnus, à propos d'un meurtre, les mêmes droits qu'aux autres citoyens. Ben*son, qui joue le jeu à contrecœur*, découvre le chantage et l'humiliation auxquels peuvent être soumis les homosexuels. Il s'agit cependant d'une comédie, et la réalisation de James Burrows – c'est son premier film – donne une plus grande place aux *gags qu'à l'étude sociale et psycho*logique.

Benson, séduissant costaud, s'aperçoit qu'il peut être désiré par des hommes, mais, incorrigible « tombeur de filles », s'embarque dans des situations impossibles dont vient le tirer Kerwin, qui s'est épris de lui. Ils ne font pas, malgré certaines indications du scénario, un vrai couple pour autant.

Ryan O'Neal tient sans doute trop à sa *réputation de macho pour* dames et, sous ses déguisements gay (le cuir, entre autres), s'arrange pour que l'on comprenne bien qu'il *n'est pas et* ne deviendra pas celui qu'on pourrait croire.

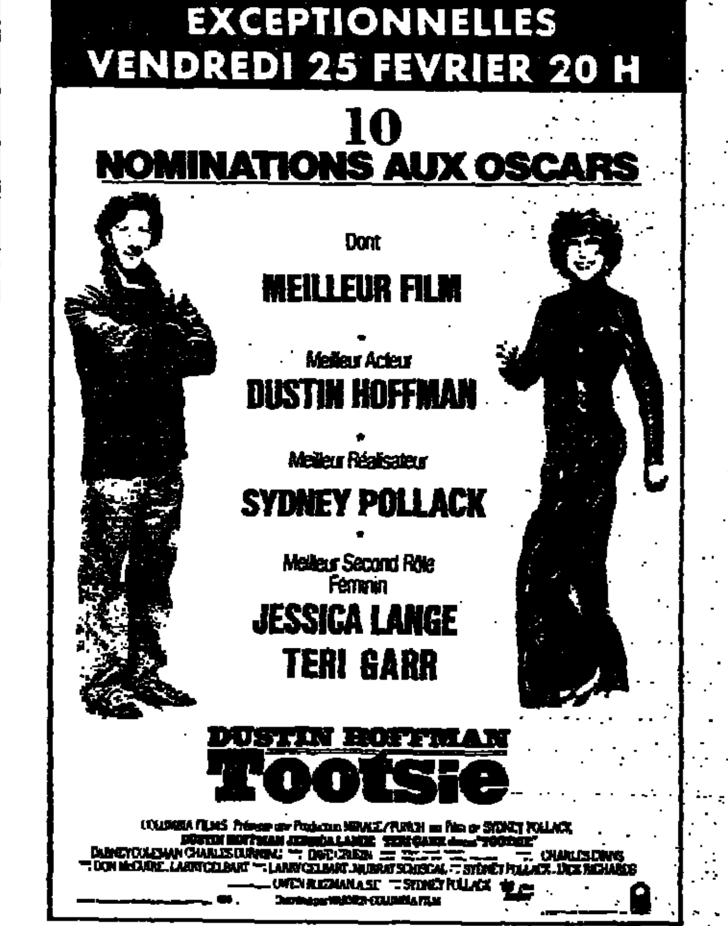
John Hurt (*Elephant man* sans maquillage) *a beaucoup de présence* et de vérité humaines, de finesse dans le comique. Son comportement, ses sentiments (amitié, tendresse, jalousie), le rendent même émouvant. Si on *lui* avait donné un partenaire moins imbu de son image de marque, le film, *sympathique par son refus* des préjugés sur la « normalité » sexuelle, aurait été beaucoup plus fort. On le sent à quelques scènes d'intimité glissées çà et là par James Burrows.

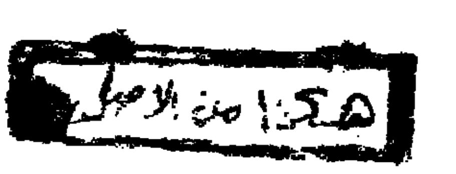
JACQUES SICLIER.

★ *Voir les films nouveaux.*

■ M. Jack Lang, ministre de la culture, a désigné quatre personnes de la profession cinématographique qui auront à décider des dérogations éventuelles à accorder à des films diffusés sur supports légers et destinés à la consommation privée. François Chavane et Michel Poirier représenteront les producteurs, Gilbert Grégroire et Claude Nedjar les distributeurs.

■ Le troisième Festival de Montreuil, toujours intitulé la Banlieue au cinéma, présente jusqu'au dimanche 27 février un choix de films centrés sur le thème « Peur sur la ville ». On y verra le week-end des films de Kurosawa, Scola, Sen, Handke, Jean Hermann, Jacques Baratier, ainsi que le classique chinois « les Anges du boulevard ».







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CASTING – Centre Pompidou (277-12-35), 20 h 30.
CONTES D'ANDERSEN – Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30.
ORLAMONDE – LES CHANTS DE MALDOROR – Epicerie (272-23-41), 18 h 30 et 20 h.
LA MANEKINE – Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 24 février

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : les Noces de Figaro.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.
CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem ; Grand Théâtre 20 h : (versions intégrales) : Hamlet.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Triptyque.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jocaste.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Gala radio 20/20.
BEAUBOURG (277-12-35). Débats : 18 h 30 : Les enjeux de l'espace ; à 15 h : La photographie et la narration par la pratique du *roman-photo*. – Cinéma-Vidéo : à 15 h : G. de Chirico, l'énigme de l'ombre ; à 18 h : Germaine Dulac. – Concerts : 20 h 30 : Musique contemporaine par « le Cercle ».
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Flûte enchantée.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-fonds ; 18 h 30 : *E. Chojnacka*.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
AMERICAN CENTER (321-42-20) 21 h : Contretemps.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), I : 18 h 30 : les Corps étrangers. – II : 21 h : Ida.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Elen ; 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 30 : L'Opéra blanc.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.
C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), 20 h 45 : Haute fidélité.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Dix Petits Nègres ; Resserre, 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Distorsion.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : Les Fourmidiables.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours de la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Jeux de mots ; (L.) 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – *After Magritte*.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Gilles X, Maréchal de *Rais*.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; le 27, à 17 h : M. Genson, Clothilde.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 20 h 30 : la Noce ; *22 h 15 : Troubadours de Pendule*.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80) 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
ŒUVRE *(874-42-52), 20 h 30* : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : *la Fille sur la banquette arrière*.
PENICHE-THEATRE (245-18-20), 21 h : Rêves d'écluse.
POCHE (548-92-97), *21 h : le Butin*.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : *Freud* ; *II. 20 h 30 : Huis clos*.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.
TH. DE DIX HEURES *(606-07-48)*, 22 h 30 : la Croisade ou du sang pour l'éternité.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Pas de fantaisie dans l'orangeade.
TH. DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : l'Antichambre.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
TH. DE PARIS *(280-09-30), 19 h 30* : l'Exception et la règle.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : *Fragments*.
TH. DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Mille et une nuits.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) 21 h 30 : Homo Tape Dance.
AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : *Laissez chanter les clowns* ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15, M. Lagueyrie : Rouleur.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : *Étoiles rouges*.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la *Garçonne*.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si *j'aurais su* ; 20 h 45 : S. Deschaumes.
PATACHON *(606-90-20) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête*.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : *Essayez, c'est pas sorcière* ; *22 h 30* : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 21 h 45 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; *21 h 30 : A poil* ; *22 h 45 : Autant en emporte le banc*.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : *Le monde est petit, les Pygmées aussi* ; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : l'Autocensure ; 20 h 30 : Sautons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h 30 : *C. Zarcate, les Mille et Une Nuits*.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h. : A vos Ronds... Fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), à 21 h : Bernadette.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Faustino.
LUCERNAIRE (544-57-34), *22 h 30* : J. Humenry, J. Ada.
MARIGNY (256-04-41), 21 heures : *Thierry Le Luron*.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Jonasz.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), à 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), *20 h 30 : Dimitri*.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 21 h : Holiday on Ice.
PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), 20 h 30 : J. Clerc.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Hard Klowns Rock Forain.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 18 h 30 : Talila.
THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES *(260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina*.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : J. Gaudin : les Autruches.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : Contes d'Andersen.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Vallet (Bach, Beethoven, Brahms) ; 21 heures : Trio Mozart (Brahms, Ravel).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. Dutoit (Dutilleux, Liszt, Stravinski).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Cl. Kahn (Beethoven, Chopin, Debussy).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, *20 h 30 : W. Akl (Schubert, Liszt, Beethoven)*.
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : la Camerata Florentine, solistes de l'O.N.F. (Peri, Caccini, Strozzi).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble vocal J.-P. Loré, dir. J.P. Loré (Monteverdi).
ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : J. Le Buis, R. Grenier.
MAIRIE DU Ier ARRONDISSEMENT, 18 h 30 : J.-Ch. Benoit, Ensemble de cordes Rossini (Capelier, Rossini).
SALLE CORTOT, 20 h 45 : Th. Fevre (Bull, Tomkins, Bach, Scarlatti).
INSTITUT NATIONAL DES JEUNES *AVEUGLES*, *20 h 30 : Trio à cordes* français (Mozart).
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et Ensemble instrumental de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Victoria, Guerrero, Comes...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : *M. Lowenthal* Quartet.
CAILLOU BLANC (277-32-40), à 20 h : *Ph. Bas et J.-M. de Saisset*.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Agbavia.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Los Salseros.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Swing limited Corporation.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : J.-F. Canapé, Quartet.
L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Progressif Duo.
FORUM (297-53-39), 21 h : Cie Lubat.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 : Zaka Percussion.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.
RADIO-FRANCE Auditorium 106 (524-15-16) 18 h 30 : *J. Vidal/F. Sylvestre* Quintet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les *Haricots Rouges*.
SUNSET (261-46-60) 23 h : Ch. Vander, F. Lockwood, S. Marc.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : I. Posteggiatori.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Saint-Louis Blues, de J. Cromwell ; 19 h, Hommage à J. Ivens : le 17e parallèle ; le *Peuple et ses fusils*.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à J. Ivens : études de mouvements ; La Seine a rencontré Paris ; Pour le mistral ; 17 h, Le pont ; La pluie ; Pilotis ; Zuyderzee ou Nouvelle terre ; *Rotterdam-Europort* ; 19 h, Les Derniers Rois de Thulé, de R. Malaurie ; l'Esquimau chômeur et imprévisible.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (544-25-02)*.
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse *Pathé, 14e (322-19-23)*.
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A.) :(v.f.) (Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARSDS (A., v.o) : Elysées *Lincoln, 8e (359-36-14)*.
LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; *U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; *Bretagne, 6e (222-57-97)* ; George-V, 8e (562-41-46).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée *de Bois, 5e (337-57-47)* ; Pagode, 7e (705-12-15).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-02-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-07-06) ; Images, 18e (522-47-94).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77)* ; *Olympic* Entrepot, 14e (542-67-42).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : *Parnassiens, 14e (329-83-11)* ; *v.f.* : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99).
LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CAP CANAILLE, film français de Juliet Berto et Jean-Henri Roger : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, *18e* (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'EMPRISE (*), film américain de *Sidney J. Furie, v.o. : Studio Alpha*, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount-Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, *18e (606-34-25)*.
LES FEUX DU THÉATRE, film inédit de Sidney Lumet, *v.o.* : Action Lafayette, 9e (878-80-50) (à partir du vendredi 25).
L'IMPOSTEUR, film italien de Luigi Comencini, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Elysées-Lincoln, 8e* (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
ITINÉRAIRE BIS, film français de Christian Drillaud : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA RÉVOLTE DES JEUNES LOUPS, film grec de Yiannis Dalianidis, v.f. : Concordia, 10e (208-32-05) ; Cigale, 18e (606-11-75).
T'ES HEUREUSE ? MOI TOUJOURS ! film français de Jean Marbœuf : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TOUT L'OR DU CIEL, film américain de Herbert Ross, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TRAVIATA, film italien de Franco Zeffirelli, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

SPECTACLES

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

MEURTRE EN TROIS DIMENSIONS (*) (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

PARTNERS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) : Normandie, 8e (359-41-18) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Images, 18e (522-47-94) : Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-39-36) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23).

THE VERDICT (A., v.o) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) : Parnassiens, 14e (320-30-19) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) : Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) : Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

ALPHAVILLE (Fr.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS UN EVADE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois 15e (554-46-85).

JOSEPHA (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36) : Gaité-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE : SPECTRE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), H. Sp. : Olympic, 14e (542-67-42).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA VEUVE MONTIEL (Mex.-Cub., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Le Jardinier récalcitrant.
De M. Failevic et J.C. Carrière.
Un simple jardinier continue de cultiver des tomates à pépins, malgré l'interdiction d'une société internationale. Un conte d'anticipation, à double lecture, filmé avec un plaisir rare de l'humour, un sens très particulier du suspense, un amour fou de la couleur, du détail : une écriture.

22 h 15 Série documentaire : Les pique-talosse.
Récits du pays de Chalosse, réal. H. Knapp. No 1 : la Despourguère.
Le pays de Chalosse est situé en Aquitaine, entre l'Adour et le gave de Pau. Ses habitants évoquent leurs traditions, leurs fêtes, racontent la « despourguère » (le dépouillage du maïs).

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Résistances.
De M. Thoulouze et B. Langlois.
Plusieurs reportages et interviews consacrés à la défense des droits de l'homme, partout où sont perpétrées des atteintes à la liberté.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
« Genesis » en Amérique ; magazine l'impeccable : spécial policier.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film : le Couteau dans la tête.
Film allemand de R. Hauff (1978), avec B. Ganz, A. Winkler, H.C. Blech, H. König, H. Brenner, U. Samel (v.o. sous-titrée).
A Munich, un biogénéticien, blessé à la tête d'un coup de revolver, se retrouve amnésique, aphasique et presque paralysé. Tandis qu'il lutte pour se « reconstituer », la police le tient pour un terroriste et les gauchistes s'en servent comme victime.
La hantise des complots et la répression policière en Allemagne de l'Ouest. Et, surtout, une prodigieuse composition de Bruno Ganz, homme qui veut retrouver son identité, sa vérité, échapper aux manipulations.

22 h 10 Débat : Vivre avec le terrorisme ?
Avec J. Rovan, historien, spécialiste de l'Allemagne ; M. Padovani, journaliste, spécialiste du terrorisme en Italie ; C. Bonjean, journaliste, auteur d'un livre sur le terrorisme, *le Jour où Baader*, et J.-M. Bougereau, rédacteur en chef de *Libération*.

23 h Journal.

23 h 20 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Œuvres de Scriabine, par A. Kremski, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Bibi le Kid », de Y.-F. Lebeau. Réal. de J. Rollin-Weisz. Avec J. Magre, M. Lonsdale..., suivi d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les Créoles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Actualité lyrique.
20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Pièces pour chitarrone », de Piccinini ; « Quintette en ut », de Hoffmann ; « Andante et Scherzo », de Schmitt ; « Cantilège et Scherzo », de Menotti ; par les solistes de l'Orchestre national de France et G. Robert (luth), H. Nargosen (soprano).
23 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit, studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturne.

Vendredi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
Une aide personnalisée pour les non-voyants.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Gala du MIDEM
Réalisation : M. Pasetta.
Première partie du spectacle enregistré au grand auditorium du nouveau palais des Festivals, le 24 janvier à Cannes. Avec P. Lavil (France), P. Zadova (U.S.A.), Albano et Romina (Italie)...

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; réal. F. Villiers, avec J.-C. Dauphin, J.-C. Brialy, J. Barney...
S'il manque quelques personnages attachants à cette adaptation-fleuve, le deuxième épisode met en scène Quinette, un libraire-relieur, poussiéreux, qui se transforme peu à peu en assassin. Jean-Claude Brialy est extraordinaire dans le rôle.

22 h 40 Histoires naturelles.
Emission de I. Barrère et E. Lalou.
La chasse aux cerfs.

23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Naissances multiples.
15 h 5 Série : Les charmes de l'été.
16 h 5 Reprise : Lire, c'est vivre.
(« Les frères Soledad », de G. Jackson, diff. le 15 février, à 22 h 30).

17 h Itinéraires.
Émission de S. Richard.
« Dialogue Nord-Sud », dans la série « Agenda pour une petite planète », proposée par la télévision canadienne : des témoignages d'habitants de pays du tiers-monde.

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, L. Kreuzer, E. Hirt.
No 5 : La paix est menacée. Mustapha Kemal s'est insurgé contre le sultan. Leroy-Boucher, alias Capitaine X, se rend à Constantinople. Le « Loup gris » accorde trois heures au capitaine X pour obtenir l'armistice. Dure tâche !

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot :
Ça c'est passé en Amérique. Avec P. Hearst (*Mon voyage en enfer*), B. Clavel (*Harricana*), W. Cliff (*América*), L. Sauvage (*les Américains*).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Jaguar.
Film français de J. Rouch (1955), avec Lan, Illo, Danoune.
Trois Nigériens quittent leur village pour devenir « jaguars » (citadins) à Accra, en Gold Coast, colonie anglaise devenue le Ghana. Film entièrement improvisé par des personnages vrais et Jean Rouch qui les suivit dans leur randonnée et les filma. La version définitive de ce film, où l'imaginaire passe dans la réalité, ne fut achevé qu'en 1967.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 3 La minute nécessaire de M. Cyclopède.

20 h 35 Magazine : Vendredi : Il y a même des patrons qui pleurent.
Magazine d'A. Campana, reportage de J.-C. Elieb et G. Follin.
Les petits patrons : M. Hubert Clément, ex-P.-D.G. de l'entreprise L.B.M., dépose le bilan et licencie cent vingt-huit salariés. L'équipe de « Vendredi » lui fait rencontrer les parties prenantes de cette faillite : banquiers, hauts fonctionnaires des ministères de l'industrie, de l'économie et des finances... Avec la participation de Mme S. Shermann, présidente déléguée de la Fédération nationale des transporteurs routiers.

21 h 35 Flash 3 : Magazine de la photo.
Emission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Eguer.
Flash-back : les archives de la guerre d'Indochine ; l'actualité de la semaine ; concours, etc.

22 h 20 Journal.
22 h 35 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
22 h 40 Prélude à la nuit.
Trio en ré majeur, opus 87, de Beethoven, par l'Ensemble instrumental d'Arcadie.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : images de la jeunesse dans un Québec en crise.
8 h, Les chemins de la connaissance : images de la solitude volontaire ; à 8 h 32, non-assistance à nation en danger (voir lundi).
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge, avec J. Bruller, à propos de : « Toute nuit hantée », d'A. Connes.
11 h 2, Musiques actuelles : Nice-Côte d'Azur... Manca 83, compositeurs et interprètes régionaux (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora, avec J.-P. Babelon.
12 h 45, Panorama, avec B.-H. Levy.
14 h, Sons : cinéma.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Nouvelles Lettres de mon moulin », de J. Demelier.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Antonio Conselheiro).
18 h 30, Feuilleton : Le bonheur fou.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'atmosphère, avec A.-C. Levasseur-Regoud.
20 h, *Les Journées des parents et des éducateurs*, Ile-de-France (16-19 nov. 82) : l'éducation à l'autonomie.
21 h 30, Black and blue : tribune des critiques des disques.
22 h 30, Nuits magnétiques : les Créoles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Hottetere, Mozart, Gabrielli, Fauré, Puccini, des Prés, Saint-Saëns.
8 h 7, *Le Bougolama 8-9.*
9 h 5, Le matin des musiciens d'aujourd'hui : Wagner.
12 h, Equivalences : œuvres de Kodaly, Liszt, Bartok.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : (en direct du Studio 119) : œuvres de Bouvrain, Petrassi, Alexander, Lenot, Donatoni, avec G. Garcin, flûte, et J. Raynaut, piano.
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, *Les enfants d'Orphée.*
15 h, Musiciens à l'œuvre : œuvres de Beethoven, Gluck, Grétry, Mozart.
17 h 5, *L'histoire de la musique.*
18 h 30, Studio concert (en direct du Théâtre du Ranelagh, à Paris) : œuvres de Hotteterre, Vincent, Couperin, Geminiani, Fasch, avec K. Ebbinge, hautbois, M. Henry, hautbois.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musique contemporaine.
20 h 20, Concert (donné le 3 mars 1982 au théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « le Freischütz », ouverture de Weber ; « Symphonie no 10 », de Mahler ; « Concerto pour piano et orchestre » de J. Brahms ; par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski ; soliste : J.-B. Pommier, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans : la comédie musicale à Broadway ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 24 FÉVRIER

— *M. Alain Juppé*, membre du bureau politique du R.P.R., participe à l'émission « Un candidat face à la presse », à 19 h sur Radio Service-Tour-Eiffel, 101,5 Mhz, Paris.

— *MM. Pierre-Charles Krieg*, député R.P.R. de Paris, et *Maurice Benassayag*, conseiller (P.S.) de Paris, sont invités à « Face à Face », à 19 h 30 sur Radio-Paris, 102,1 Mhz.

— *M. Jack Lang*, ministre de la culture, est reçu à 20 h 30 sur Radio-Communauté, 94,4 Mhz, Paris.

— Le débat entre *MM. Edmond Hervé*, ministre délégué chargé de l'énergie, et *Claude Champaud*, qui conduit la liste d'opposition à Rennes, organisée à la Maison de la culture, est retransmis en direct à 20 h 30 sur Radio-Vilaine, 95 Mhz, Rennes.

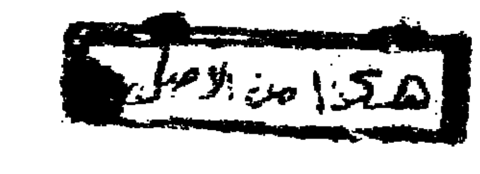
VENDREDI 25 FÉVRIER

— *MM. Henri Canacos*, maire P.C.F. de Sarcelles et *François Léotard*, secrétaire général du P.R., député U.D.F., maire de Fréjus, sont reçus au journal de 13 heures sur TF 1.

— *Mme Jacqueline Nebout*, adjointe au maire de Paris, chargée de l'environnement, et de *M. Jacques Bravo*, tête de liste (P.S.) du neuvième arrondissement de Paris, participent à un débat sur l'environnement et la pollution à 19 h 30 sur Radio-Express 100,5 Mhz.

— R.T.L., 18 heures : « Toute la France sur R.T.L. ». Tribune sur les élections municipales en liaison avec *le Monde* et quinze quotidiens régionaux.





COMMUNICATION

LA COMMISSION IDOINE AYANT ÉTÉ INSTALLÉE

Chaque radio privée autorisée va recevoir 100 000 F

Les premières radios privées ayant reçu l'aval de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle pourront recevoir, dès publication officielle de leur autorisation, les 100 000 F que le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale destine à chaque station. La *commission d'attribution* de ce fonds a, en effet, été installée mercredi 23 février par le ministre de la communication, M. Georges Fillioud. Présidée par M. Jean-Michel Galabert, qui préside déjà la commission consultative chargée d'assister la Haute Autorité dans ses choix, cette commission est composée paritairement de représentants des régies publicitaires de radiotélévision et de représentants des associations de « radios libres ».

Pour la première année, les subventions à taux unique seront accordées de façon automatique à *toutes* les stations, mais il appartiendra à la commission de définir, pour l'avenir, de nouveaux critères d'attribution. Le ministère a préféré, cette fois, ne pas procéder à ce qui aurait pu paraître un « troisième filtrage » des radios, aucun critère de choix ne pouvant *sérieusement* être dégagé sur des budgets encore uniquement prévisionnels. Il estime à sept cents le nombre de stations qui, en 1983, devraient pouvoir bénéficier de la subvention.

Si cet argent est de nature à apporter à de nombreuses radios l'air frais qui leur fait défaut, la modicité de la somme est loin de résoudre la question de leur financement. Centre d'un débat déjà ancien, la publicité est plus que jamais d'actualité, présente sur les ondes sous forme de moins en moins clandestine, présente aussi à travers les différentes initiatives des associations (publication de leurs programmes, animations commerciales, petites annonces...). Et l'on ne saurait esquiver plus longtemps la question du financement des radios, sur laquelle la presse quotidienne régionale, naguère hostile à la concurrence publicitaire de ces radios, a largement évolué. Constatant qu'il risquait, en fait, d'aboutir à accepter implicitement une forme détournée de publicité, un groupe de travail sur ce problème constitué au sein de la commission Galabert a, du reste, dû se résoudre à abandonner ses travaux : il se propose d'adresser une recommandation aux pouvoirs publics en vue, estime-t-il, d'une modification urgente de la législation.

∴

D'autre part, la Haute Autorité vient d'accorder une autorisation de radiodiffusion en modulation de fréquence à quarante-six radios locales privées : cinq dans l'Orne, trois dans la Manche, trente-huit dans le Nord. Voci la liste de ces radios par département :

ORNE : Alençon FM, Radio A, Radio Cap Orne à Alençon ; Radio Moulins FM à Moulins-la-Marche ; Radio pays d'Argentan à Argentan.

MANCHE : Radio Selune et *Fréquence-Bocage à Avranches* ; Radio Rustine à Cherbourg.

NORD : Radio Villars à Denain ; Radio Decibel à Fresnes-sur-Escaut ; Radio Aunelle à Quiévrechain ; *Radio Amaury à Hergnies* ; Radio du collège à Waziers ; Radio Gitane et Radio Marchienne à Somain ; Canal Sambre à Aulnoye-Aymeries ; R.C. 102-Radio du *Cambraisis à Cambrai* ; Radio Corsaire à Dunkerque ; Radio Espace libre à Grand-Synthe ; Radio Club à Wallers-Aremberg ; Radio Macou, Radio Beffroi et Radio Magnétique à *Condé-sur-Escaut* ; Radio Valenciennes à Valenciennes ; Radio Cigale et Radio locale Fourmisienne à Fourmies ; Radio Pevele à Pont-à-Marcq ; Radio Temps libre à *Mouvaux* ; Radio Plus et Radio Corinna à Tourcoing ; Radio Mons-en Barœul à Mons-en-Barœul ; Radio Galaxie FM à Wattrelos ; Radio Mona à La Chapelle d'Armentières ; Tension Halluin à Halluin ; Radio cité Vauban à Lille ; Radio Chut à Saint-André ; ainsi que les regroupements suivants : *Radio Paradis* Melantois et Seclin FM à Seclin : Radio Jean-Bart et Radio Rencontre à Dunkerque ; Radio H à Hazebrouck et Radio Uylenspiegel à *Bailleul ; Radio Campus et Radio* Villeneuve à Villeneuve-d'Asq ; Radio Arc-en-ciel à Marcq-en-Barœul et Radio Magdalena à la Madeleine.

● *L'avenir de « Toulouse-Matin ».* — Le tribunal de commerce de Toulouse a nommé, mercredi 23 Février, M. Christian Reys, syndic du règlement judiciaire de la société Spegi, éditrice du quotidien *Toulouse-Matin.* Rappelons que M. Claude Bernardini, directeur de la publication, a déposé le bilan de la société mardi dernier *(le Monde* du 24 février) et que la parution du quotidien est interrompue depuis le 4 février.

Une opération FR 3 Aquitaine et « Sud-Ouest » a lieu avant les municipales

Le quotidien régional *Sud-Ouest* et la station régionale de télévision FR 3 Aquitaine coproduisent, à l'occasion des élections municipales, une série de neuf émissions. Cette opération est-elle conforme aux recommandations de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ? Celle-ci avait, en effet, estimé à la fin de janvier que de telles collaborations devraient *« rester occasionnelles » et* être exclues pendant les six semaines précédant un scrutin *« de portée nationale » (le Monde* du 2 février) (1).

Les émissions — animées par Pierre Ysmal *(Sud-Ouest)* et Gérard Berliet (FR 3) — durent une heure et sont programmées de 12 h 30 à 13 h 30 (ou de 12 h 45 à 13 h 45). Elles portent chacune sur une commune de la région et comprennent un reportage sur la ville, des portraits des principaux candidats et un débat entre ces derniers. Cinq émissions ont été diffusées (Castillon-la-Bataille, Biarritz, Sarlat-la-Canéda, Aire-sur-l'Adour, Villeneuve-sur-Lot) entre le 14 et le 22 février ; deux autres (Pessac et Pau) le seront dans la semaine précédant le premier tour de scrutin. En outre, deux « Face à la presse » sont organisés, avec le concours de journalistes de diverses publications, à Bordeaux : jeudi 24 février, avec Mme Catherine Lalumière, et vendredi 25, avec M. Jacques Chaban-Delmas.

Les émissions sont coproduites, les frais étant partagés par FR 3 et le quotidien régional. Ce dernier publie, le jour de l'émission, une page complète et y revient, le lendemain, avec un compte rendu. De part et d'autre, l'opération est jugée fructueuse, malgré — ou grâce à — l'effort rédactionnel important qu'elle a nécessité. Elle semble bien reçue par les lecteurs et les téléspectateurs, et elle a rencontré un écho très favorable parmi les « politiques ».

Reste que cette opération peut paraître en contradiction avec les recommandations de la Haute Autorité. La direction nationale de FR 3, à la demande de la station d'Aquitaine, avait réclamé un feu vert. La Haute Autorité le lui a finalement accordé, estimant, notamment, que le projet était bien une « *collaboration occasionnelle* », présentait des garanties pour une « *information équilibrée* » et incluait la participation de journalistes autres que ceux des deux rédactions. D'autres projets avaient été soumis à la Haute Autorité par FR 3, mais seul celui de l'Aquitaine a été concrétisé.

(1) *« Au cours des six semaines précédant une consultation électorale de portée nationale et jusqu'à la clôture du scrutin, les sociétés de programmes devront s'abstenir de diffuser toute émission réalisée en collaboration avec une entreprise de presse écrite. »*

● *M. Bruno Voisin* vient d'être nommé co-rédacteur en chef de *Presse Actualité,* publication mensuelle éditée par le groupe Bayard Presse. Il rejoint dans cette fonction M. Yves L'Her, appelé à prendre progressivement, en 1983, de nouvelles fontions au sein du département audiovisuel et médias du groupe.

[Agé de trente et un ans, Bruno Voisin, diplômé de sciences politiques est depuis 1977 au service politique de *la Croix.*]

● *M. François d'Orcival,* codirecteur et rédacteur en chef de *Valeurs actuelles,* a été élu président du Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE). Il succède à ce poste à M. Jacques Sauvageot, ancien cogérant du *Monde,* aujourd'hui P.-D.G. de la Société nationale des entreprises de presse. MM. Jean Rabaté *(l'Humanité)*, René Guyonnet *(l'Express)*, Jean-Marie Dupont *(le Monde)* et Marc Demotte *(Paris-Match)* ont été élus vice-présidents. M. Aimé Savard *(la Vie)* demeure secrétaire général.

SCIENCES

● *Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.)* vient, conformément au décret réorganisant cet organisme *(le Monde* du 5 août 1982), d'être doté d'un conseil d'administration de seize membres. Il s'agit de six hauts fonctionnaires : le directeur de la politique générale de la recherche, le directeur général de l'industrie, le directeur général de l'énergie et des matières premières, le délégué général pour l'armement, le directeur du Trésor, le directeur du budget, ou leurs représentants ; de six représentants des personnels nommés sur proposition des organisations syndicales les plus représentatives du C.E.A. : MM. Louis Blanc (F.O.), André Celle (C.F.T.C.), Fernand Martin (autonome), Pierre Ragot (C.G.C.), Jacques Trelin (C.G.T.), Jean-Claude Zerbib (C.F.D.T.).

Enfin, le conseil compte quatre personnalités choisies par le premier ministre, MM. Rémy Carle, directeur de l'équipement d'E.D.F., Loïk Le Floch-Prigent, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, Pierre-Yves Cosse, directeur adjoint de la B.N.P., Maurice Tubiana, directeur de l'Institut de recherches radiologiques et chimiques et chef du département des radiations à l'Institut Gustave-Roussy.

Lu

JOURNAUX ET JOURNALISTES

Il était trois fois, la presse...

La diversité de la presse écrite a toujours passé pour la meilleure garantie de son indépendance. La diversité des journalistes qui la « fabriquent » en serait-elle un gage supplémentaire ?

Daniel Morgaine — jeune juif raflé en 1942, rescapé de Drancy — narre, non sans une certaine *autosatisfaction,* les principales étapes de sa carrière de journaliste sous le titre *l'Un d'entre eux* (1). « Eux » étant censément les quelque quatre-vingts noms de « grands » de la profession, sélectionnés par l'auteur et imprimés sur la couverture du livre. « *La chance, qui m'aime un peu,* reconnaît Daniel Morgaine, *s'est d'abord appelée* France-Soir ». En cette année 1946, alors qu'il n'a que dix-neuf ans, entrer dans l'équipe du quotidien de la rue Réaumur constitue pour lui, en effet, une bonne rampe de lancement. Il en sortira un jour rédacteur en chef.

Son livre de souvenirs — « rétro », anecdotique et révérencieux — met en relief les coups de chance dont il a bénéficié à Londres (où il part sans connaître *l'anglais) comme* à New-York, après avoir suivi le Tour de France cycliste et servi de téléphoniste à Jean Eskenazi, le chroniqueur sportif à la boutonnière fleurie. De cette galerie de portraits (Pierre Lazareff, Charles Gombault, Adalbert de Segonzac, Marcel Bleustein-Blanchet, Cino del Duca, Max Corre), reste celui de Martin Luther King, que l'auteur appelle le « Gandhi noir », avec qui il parla une nuit entière.

Reste aussi ce qui est aujourd'hui l'obsession de Daniel Morgaine, devenu directeur de l'imprimerie Montsouris : « *Le journaliste de demain sera multimédia ou ne sera pas.* » Affirmation péremptoire peut-être, mais qui, sous la plume d'un homme de presse, prend valeur d'avertissement.

∴

Marie-Odile Delacour et Yves Wattenberg, deux anciens de *Libération* (celui de Serge July « première manière »), portent sur la presse un regard assez différent. Leurs *Dix Petits Tableaux des mœurs journalistiques* (2) auront un effet décapant sur des lecteurs peu avertis. L'avant-propos a le mérite de bien situer leur démarche : « *D'ordinaire, on ne va pas fouiner dans les cuisines. Restaurants de luxe ou gargotes, les secrets sont bien gardés. Il en va de même dans les journaux et magazines de la grande presse : l'information se mitonne dans les rédactions, à l'abri des regards indiscrets. Comment, pourquoi, sous quelles contraintes ? C'est ce que nous avons voulu raconter.* »

Les deux auteurs ne donnent guère dans la nuance, considérant par exemple le magazine *Actuel* comme « *la plus formidable usine à bobards de cette fin de siècle sophistiquée* » et affirmant d'autre part : « *Si les patrons* (de presse) *abusent souvent de leurs prérogatives, c'est qu'ils savent jouer sur du velours. Ils connaissent les faiblesses des manieurs de plume qui, pour continuer à signer dans leurs gazettes, se plient à leurs caprices* ».

Du haut de leur jeune expérience professionnelle, ils sabrent, pourfendent, jettent l'anathème à tout va, condamnent les patrons de presse (« *tous des goujats* ») comme la majorité des journalistes (dont les « *relations relèvent de la névrose* »). Les exemples qu'ils sitent soulignent surtout le dépit amoureux de leur démarche : l'un et l'autre aiment passionnément ce métier, dont ils redoutent l'enlisement, le journalisme « de terrain » — le plus important selon eux — disparaissant peu à peu au profit du journalisme d'analyse. Leur ouvrage offre une masse considérable d'informations sérieuses sur le monde de la presse, ses mœurs, ses règles non écrites et ses usages variés.

∴

La démarche de l'auteur de *la Presse quotidienne régionale* (3), parue dans la collection « Que sais-je ? », est autre. Collection oblige... Michel Mathien, journaliste, chargé de cours aux universités de Strasbourg I et III, avait soutenu, il y a trois ans, une thèse de doctorat en psychologie (troisième cycle) sur le journal régional. Le regard panoramique qu'il porte aujourd'hui sur la presse quotidienne régionale, cet Etat dans l'Etat de la presse française, permet d'en mesurer la puissance et les limites.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Édit. Jean Piccolec, 240 p., 65 F.
(2) Édit. Mégrelis, 182 p., 78 F.
(3) P.U.F., 124 p. Collection « Que sais-je ? ».

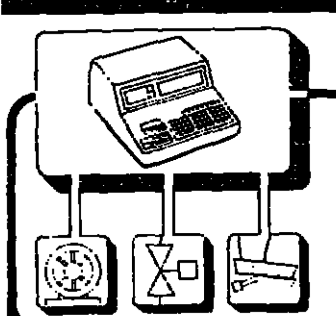
ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



Notre client est la filiale française d'un puissant groupe international leader dans plusieurs secteurs. Sa très solide réputation dans le domaine des équipements de mesure l'a amené à développer une gamme performante de matériels électroniques de saisie et traitement de données d'exploitation en milieu industriel. Ces matériels nécessitent un support et un conseil technique irréprochables à notre force de vente.

Nous recherchons aujourd'hui un solide

TECHNICAL SALES SUPPORT MANAGER
220 000 +

universitaire - ingénieur

SI nous sommes prêts à vous confier la responsabilité d'un service dont l'impact sur nos résultats est déterminant, c'est que nous attendons de

VOUS : — une formation et un état d'esprit de **généraliste**, tant par la variété des techniques mises en cause que par la diversité des domaines d'activité de nos clients;
— une expérience et un savoir-faire techniques riches et variés, résultat de votre curiosité naturelle pour les technologies de pointe dont l'électronique et l'informatique;
— une rare combinaison d'esprit d'entreprise et de flair commercial, une efficacité personnelle incontestable et un talent d'organisateur souple et méthodique.

NOUS pensons que vous pourrez trouver chez nous un CHALLENGE véritable: notre marché est dur, nos concurrents nombreux, actifs et sérieux et nous pouvons aussi nous améliorer.
Notre réputation et nos produits nous rendent confiants, nous comptons sur vous pour nous aider à réussir
La contrepartie: ce poste débouche très vite sur une responsabilité élargie et nous assurerons une rémunération sérieuse à l'homme qui nous convaincra

Si vous êtes cet homme/femme, adressez rapidement CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 42215 LM, à MERCURI URVAL - 21, rue Eugene-Flachat - 75017 PARIS.



EDV

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval

Des ingénieurs électroniciens pour conseiller et vendre

Auprès d'une clientèle industrielle, vous développerez l'implantation de composants programmables sophistiqués : • composants pour synthèse de la parole • réseaux logiques programmables • micro-calculateurs et micro-processeurs • V.L.S.I., avec logiciels associés.
Véritable interface entre l'usine et les utilisateurs de nos produits, *vous aurez un double rôle, conseiller et vendre.*
Il s'agit certes d'une vente très technique, mais où le sens du contact et de la communication font aussi la *différence.*
Ces postes basés à **PARIS** conviennent à des électroniciens débutants ou ayant une première expérience, mais à coup sûr motivés par les micro-processeurs et leurs applications.
Si dans l'avenir vous souhaitez élargir votre expérience, nous saurons vous offrir d'autres fonctions (management, marketing ou commercial) à Paris, à notre siège européen près de Nice ou même à l'étranger.

Monique NERVET vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0283/2M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE.

Compagnie secteur privé
recherche
1°) pour son bureau de Paris
UN RÉDACTEUR
multirisques et risques divers
2°) pour son service production provinces
UN EXAMINATEUR RÉDACTEUR
confirmé en risques incendie des entreprises

Adr. CV + prétentions sous référence 8795 à L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Mieux informer les jeunes diplômés de Grandes Ecoles dont votre entreprise a besoin.

Salon du 1er Emploi des Jeunes Diplômés

Du 21 au 25 mars 1983
17, boulevard Saint-Jacques 75014 Paris
sous l'égide de la Confédération des Bureaux d'Elèves

A cette occasion, Régie Presse/Le Monde éditera un

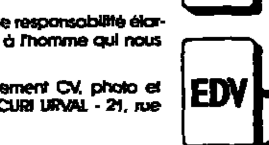
numéro spécial du 1er emploi

Destiné aux visiteurs et adressé gratuitement aux étudiants des grandes écoles, ce numéro vous donnera :



Le programme général des manifestations du salon.

Des articles, enquêtes, entretiens :
• Comment décoder une petite annonce, les secteurs porteurs, • les nouvelles technologies : communication et industrie, télématique et tertiaire, • les attentes des entreprises : les ingénieurs • les attentes des banques sur les diplômés • l'avenir des grandes écoles • les écoles d'ingénieurs • les écoles de commerce de la grande école à l'entreprise • les jeunes femmes cadres • l'expatriation.



Des interviews d'étudiants et de responsables de recrutement.

Des annonces de publicité institutionnelle ou de recrutement qui paraîtront simultanément dans le Journal du Salon et Le Monde Quotidien.

Publicité : RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Jacques Degave - Danièle Le Dren
Régie Presse/Le Monde - 85 bis rue Réaumur
75002 Paris - Tél. 233.44.21.

Pour répondre aux demandes concernant le Salon du 1er Emploi, nous tenons à préciser que l'entrée est gratuite. Lors de cette manifestation, notre numéro spécial du 1er Emploi sera remis gracieusement.

emplois régionaux

Importante Société de distribution
CEDIS (6000 personnes)
crée, dans le cadre de son expansion sur la ville de BESANÇON, un poste de

CHEF D'ENTREPOT

Ce cadre aura pour mission de :

- superviser un chai et notamment l'activité d'un atelier d'embouteillage.
- conduire les activités d'entreposage et de livraison des magasins.
- *rechercher les améliorations à apporter à l'outil d'exploitation.*
- gérer les budgets de fonctionnement et investissement établis avec sa hiérarchie.

Si vous pouvez justifier d'une expérience de 5 à 10 années dans une fonction similaire, merci d'adresser C.V., photo et prétentions à :
Mr BERTSCHY — CEDIS — Direction Des Relations Humaines — 25039 BESANÇON CEDEX, qui *étudiera confidentiellement votre candidature.*

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche un
INGENIEUR CONFIRME
35/40 ans

Ayant une pratique des chantiers de travaux publics pour assurer la préparation et la mise au point de contrats *pour l'étranger dans le cadre de l'exploitation* d'un important chantier.
Le candidat devra être parfaitement bilingue anglais.

Adresser CV, photo et prétent. sous No 62314 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 *qui transmettra.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUD DE PARIS
recherche
CONDUCTEURS DE TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

— Ayant 5 ans d'expérience dans la préparation, le suivi et la mise en route de chantiers d'électricité industrielle B.T.
— Pour ce poste anglais souhaité, déplacements France et Etranger.

Adresser C.V. et prétentions à : SIETAM, s/réf. 1222 42/48, av. du Pt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

Bureau d'Études RENNES
recherche
INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
connaissances en informatique et traitement de l'eau 3 à 5 ans d'expérience exigée.
INGÉNIEUR HYDROBIOLOGIQUE
pour études d'impact, débutant accepté.
Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
AGENCE HAVAS Nº 4650 AT 16, Avenue de Crimée 35100 RENNES

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS
recherche
UN INFORMATICIEN
responsable du Service de Gestion Administrative et Financière
contractuel type C.N.R.S. catégorie 3 A
rémunération 7.200/mois primes comprises.
Diplôme indispensable : 3e cycle ou DEA informatique exceptionnellement MIAGE.
Candidature à présenter à :
l'Université d'Angers
30, rue des Arènes
B.P. 3532
49035 ANGERS CEDEX
Téléphone Secrétaire Général : (41) 88-49-24.
Date limite : 15 MARS 1983.

BANQUE D'AFFAIRES
recrute pour gestion de sa clientèle d'entreprises
CADRE COMMERCIAL CLASSE V
LE POSTE NÉCESSITE :
- un très bon contact humain
- une solide formation technique
- 4 ou 5 ans d'expérience.

Adr. CV dét. av. ph. (retournée) nº 24434 Publimaxy 21, r. Feydeau, 75002 Paris, qui transm.

Importante Société Sud de Paris recherche
CHEFS DE CHANTIER
EN ÉLECTRICITÉ INDUSTR.
ayant une solide expérience dans le suivi de chantiers en électricité industrielle.
Profil souhaité :
- sens du commandement
- goût des responsabilités.

Déplacements France et étranger.
Adresser CV et prétentions à SIETAM (réf. 1221) 42/48, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

(Métro Mairie de Montreuil) Important Bureau d'Études Techniques bâtiment, infrastructures recherche
TECHNICIEN (NE)
en études de prix, tous corps d'État, niveau B.T.S. ou équivalent pour métrer, études de prix, gestion financière des chantiers.
Ecrire à O.P.F. nº 541, 2, rue de Sèze 75008 PARIS qui transmettra.

Cabinet important RIVE GAUCHE Rech. NÉGOCIATRICE très expérimentée pour vente BEAUX APPTS 705-44-83

Association Loi 1901 recherche Comptable qualifié expérience exigée connaissances informatique. Envoyer C.V. à F.L.L.R.P. 153, Avenue du Maine 75014 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ d'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
RÉVISEURS
2 ans d'expérience minimum, bonne connaissance de l'Anglais souhaitée
Ecrire S/Nº T 038563 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société d'électronique à Limeil Brevannes recherche
TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE
Niveau AT2-AT3
pour travaux en laboratoire logique, analogique.
Connaissances microprocesseurs
Expér. min. souhaitée 3 ans
Téléphoner pour Rendez-Vous au 569-40-17.

Ecole privée (10e)
Recherche
PROFESSEUR HISTOIRE GÉO pour classe 2e, 6 h par sem. (mardi A.-M., vend. M.) Exp. exigée. Tél. 246-77-47.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté des lettres ouvre une inscription pour un poste de **professeur ordinaire de langue et littérature hispano-américaines.**

Charge : 6 heures de cours et séminaires hebdomadaires ; direction de recherches.

Titre exigé : doctorat ou titre équivalent.

Entrée en fonctions : 1er octobre 1983 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature *doivent être adressés* avant le 30 avril 1983 au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH - 1211 Genève 4 (Suisse) où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

formation professionnelle

SAPIAS FORMATION INFORMATIQUE
durée 1 à 19 semaines
TRAITEMENT TEXTE
Initiation - Perfectionnement durée 1 semaine
Tour Courcellor 1
2, rue Curnonsky, 75017 Paris.
Tél. 758-12-72, poste 4 155 ou 4 162.

automobiles
ventes

de 5 à 7 C.V.

R18 GTL, couleur vert algue 1979. 50 000 km. Px Argus. Téléphoner à partir de 18 h. 702-60-54.

divers

DATSUN bizot AUTOMOBILES 35, av. M.BIZOT 75012 PARIS Tél. : (1) 340.80.47

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables bien rémun. à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 402.09 PARIS.

travail à domicile

Tape thèses, ts genres pour ts. Renseig. tél. Mme Soyez. 575-62-26, poste 394.

Etudiante en droit, anglais + *dactylo rapide*, très scrupuleuse, cherc. trav. à domicile. Tél. 564-04-11.

DEMANDES D'EMPLOIS

VENDEUR BUREAUTIQUE 30 ans, marié, Bac + formation comptable, 1 a. gde distribution + 6 a. bureautique et informatique chez fabricant sanctionné par des résultats, ch. poste de *responsabilité, d'animation ou de conclusion,* accepte mission ponctuelle (exemple mise en place de nouveau moyen de vente) étudie ttes propo. Tél. (85) 43-10-06, M. Carretta, 24, rue Hoche, 71100 CHALON-SUR-SAONE.

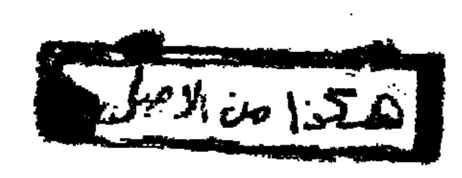
CADRE COMMERCIAL 35 ans. école commerciale, expérience animation ventes nat. et internat., anglais courant, étudierait toutes propositions.
Ecr. s/nº 0.877 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 ans anglais, maîtrise chinois exp. librairie, spécialisée Azie libre 12 mars, cherche situation dans édition, libr. bibliothèque documentation. J. CREUSOT. Tél. : 236-63-16 ou soir 666-16-33.

Secrét. Direction posit. cadre. 47 ans, célib. sérieuses réf. comptab. cherche situat. en rapport. Prétent. 8.000 F x 13.
Ecr. s/nº 6.428 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Edition en pleine expansion cherche capitaux privés pour lancement nouv. collection nation. *Intérêts productifs élevés.* Sol. réf. exigées. Tél. pour r.-v. Diro-Fino 346-67-45.



CARNET

Mariages

— M. et Mme Francesco Stagliano,
M. et Mme Nicola Stagliano,
M. et Mme Marie-Anne Gauthier,
M. Philibert Borcard,
M. et Mme Georges Borcard,
ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Christine et Marino.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 26 février 1983, à 16 h 30, en l'église de Villaz.

6, rue de la Donzière,
74600 Seynod.
« Le Loutre » Villaz,
74370 Pringy.

Décès

— Besançon.

Mme Robert Bidault,
Le docteur et Mme F. Letoublon, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Bidault, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Claire Bidault,
M. Laurent Bidault,
Mme Henri Mailley, sa sœur, ses *enfants et petit-fils*,
Les familles Douge, Roland, Vieille-Cessay, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert BIDAULT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier
des Palmes académiques,
officier
des Arts et Lettres,

rappelé à Dieu le 11 février 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 14 février en l'église Saint-Pierre de Besançon.

— M. Gérard Bulteau, son époux,
Marc, Caroline et Ariane, ses enfants,
Les familles Bulteau, Rausch, Voigt, Derreumaux, Moyart,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard BULTEAU,
née Christa Rausch,

le 22 février 1983, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 février, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Châtenay-Malabry.

Cet avis tient lieu de faire-part.
76, *rue du docteur* Lesavoureux,
92290 Châtenay-Malabry.

— M. et Mme Dominique Monsaingeon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Caron, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Claude Caron et leurs enfants,
M. et Mme Michel Caron et leurs enfants,
M. et Mme Hugues Lestienne et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 21 février 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Mme Jacques CARON,
née Marcelle Pasquier,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

La cérémonie religieuse aura lieu *le* vendredi 25 février, à 11 heures, en l'église de Lancieux (Côtes-du-Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Bonaparte, 75006 Paris.
2, square du Croisic, 75015 Paris.
20, avenue du Parc-de-la-Rouvraie, 1018 Lausanne.
91, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.
8, rue Michel-Ange, 75016 Paris.
22770 Lancieux, Kil-Marnoch.

— M. Henri Aldemar et Mme, née Daumas, et leurs enfants,
M. et Mme Marc Daumas et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Daumas et leurs enfants,
M. et Mme André Bonnafous et leurs enfants,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien DAUMAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
proviseur honoraire du lycée de Béziers,

survenu le 17 février 1983 à Béziers, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu au temple de Graissessac, le samedi 19 février 1983.

— Mme Alice Delpit, son épouse,
M. et Mme Jean Delpit, leurs enfants Jean-Marc, Vincent, Valérie,
M. et Mme Claude Delpit, leurs *enfants François et Hélène*,
M. et Mme Jacques Gatto, leur fils Didier,
M. et Mme Antonin Pialat, ses beau-frère et belle-sœur, et leurs petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Alard,
M. et Mme Serge Delpit,
M. Gérard Delpit,
Ses neveux et nièces et leurs enfants,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Urbain DELPIT,
ancien combattant de 1914-1918,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 février 1983, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry, à 10 h 30, le lundi 28 *février 1983.*

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

24, rue Campo-Formio, *75013 Paris.*
Les Sables - Vezac
24220 Saint-Cyprien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Armand Dubois, son époux,
Mme Simone Lévy, sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Armand DUBOIS,
née Madeleine Meyer,

survenu le 20 février 1983.

22, *rue du Général-Bertrand,*
75007 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Louis LIMOUZY,
maire de Saint-Amans-Soult,

survenu le mercredi 23 février 1983.

[M. Louis Limouzy, âgé de cinquante-cinq ans, était maire (divers opposition) de Saint-Amans-Soult (Tarn), depuis 1971. Il s'apprêtait *à solliciter un nouveau mandat municipal.* Vice-président de la fédération nationale des maires, M. Limouzy était aussi vice-président de la confédération européenne des maires. Il a été victime, le mardi 22 février, d'un accident de la route.]

— Avignon. Villeneuve-les-Avignon.

Docteur et Mme Henri Masquin et leurs enfants,
Docteur et Mme Michel Masquin et leurs enfants,
Docteur et Mme Louis Masquin et leur fils,
Mlle Anne-Marie Masquin,
Docteur Michel Godlewski et sa famille,
Docteur Stanislas Godlewski, professeur agrégé, Mme, et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Masquin, leurs enfants et petits-enfants,
Docteur Jean Masquin, ses enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme Jacques Masquin, leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Maurice et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-seizième année, de

Mme Pierre MASQUIN,
née Jeanne Godlewski,
co-fondatrice de la clinique Belle-Rive,

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 18 février, en la chapelle Saint-Pierre de Belle-Rive, à Villeneuve-lès-Avignon.

L'inhumation a eu lieu ensuite au cimetière de Saint-Didier (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de

M. Gabriel REY,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue le 10 février 1983, à Sceaux, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Vesaignes-sous-La Fauche (Haute-Marne).

— Le président, les membres du conseil d'administration, le directeur général, le personnel de la Société d'exploitation du Palais des congrès de Paris, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bruno de ROSELLE,
directeur commercial,

survenu le 21 février 1983.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

— Mme André Rostucher,
M. et Mme Thierry Gonin et leur fils,
M. Jean-Louis Rostucher,
Mme veuve Jean Rostucher,
Mme veuve Louis Gatti,
Mme veuve Roland Chapuliot et ses enfants,
M. et Mme Edouard Cadene et leurs enfants,
M. Roger Rostucher,
M. et Mme Roger Hil et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Rostucher et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Gatti et leurs enfants,
M. et Mme René Gatti et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROSTUCHER,

leur époux, père, grand-père, fils, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le lundi 21 février 1983 dans sa cinquante-deuxième année, à Marly-le-Roi (Yvelines).

L'inhumation aura lieu le vendredi 25 février 1983, à 11 heures, au cimetière ancien de Chatou.

Réunion à la porte du cimetière.
107, route de Maisons,
78400 Chatou.

[André Rostucher, né le 31 décembre 1931, était entré au « Monde » en 1978 en qualité de typographe et était devenu ensuite ouvrier de photocomposition. La direction et le personnel de notre journal présentent à sa famille leurs condoléances attristées.]

Anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

SPORTS

BASKET-BALL

LIMOGES EN FINALE DE LA COUPE KORAC

Pour la première fois de son histoire, le basket-ball français a deux équipes qualifiées pour les finales des coupes d'Europe. Après Villeurbanne en coupe des vainqueurs de coupe, le Cercle Saint-Pierre de Limoges a obtenu, le 23 février, sa place en finale de la coupe Korac, le 8 mars à Berlin-Ouest, en battant de 13 points (92 à 79) le Dynamo de Moscou, vainqueur avec un écart de 5 points au match aller. Les Limougeauds retrouveraient comme l'an dernier, en finale, les Yougoslaves de Sibenik, vainqueurs en demi-finale de leurs compatriotes de Zadar.

Dans la coupe Ronchetti féminine, le Stade français, battu à Moscou par le Spartak (92 à 83), et Villeurbanne, dominé à Budapest (65 à 61), sont éliminés en demi-finale.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. — *Le Belge Romain Maës, vainqueur du Tour de France 1935, est décédé le 22 février à Grand-Bigard (Belgique), à l'âge de soixante-neuf ans.*

JEUX UNIVERSITAIRES D'HIVER.— *La Française Marie Waldmeier a obtenu, le 23 février, sur les pentes du mont Vitocha (Bulgarie), la médaille de bronze de la descente féminine, gagnée par deux Tchécoslovaques, Olga Charvatova et Jana Gantnerova-Soltysova. Le premier Français de la descente masculine, Bruno Paget-Blanc, a terminé dixième.*

TENNIS.— *Yannick Noah, vainqueur du Canadien Glenn Michibata, 6-1, 6-2, rencontrera au troisième tour du tournoi de La Quinta (Californie), doté de 265 000 dollars, Henri Leconte, qui a battu l'Américain Jeff Borowiak, 6-4, 3-6, 6-3. Un troisième Français s'est qualifié pour le troisième tour, Bernard Fritz, qui a éliminé l'Américain Chris Dunk, 7-5, 6-3. Jimmy Connors, tête de série nº 1 devant Noah, a été éliminé au deuxième tour par son compatriote Mike Bauer.*

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
IMMEUBLE RÉNOVÉ
STUDIO et 2 PIÈCES DUPLEX 3 et 4 P.
Cloisonnement au goût du client. Prix intéressant. Sur place : vendredi et samedi (14 heures à 18 heures). *1, RUE DU CYGNE.*

Forum des Halles, bel imm. p.. studio. 150.000 F. 2 P. 400.000 F. 3/4 P. TT CFT. 800.000 F. T. 508-41-35.

3e arrdt

140 m² — 5 pièces MILAN 261-02-65.

BEAUBOURG 2-3 P.
tt confort, caractère, poutres, urgent. D.T.I. 555-02-87.

MARAIS BEAUBOURG
Beaux studios, 25 m² et 2 p., 40 et 48 m² entièrement refait neuf et équipés. 295.000 F. 420.000 F. 530.000 F. Téléphone : 280-06-94.

4e arrdt

SULLY-MORLAND
Imm. récent, asc., beau studio tout confort. T. : 634-13-18.

ILE SAINT-LOUIS
dans bel imm. à vendre 2 p., cuis., 44 m² occupé, loi de 48, dame 78 ans. T. 500-54-00.

CŒUR DU MARAIS
dans GRAND HOTEL PART. TTES SURFACES à rénover. *PROPRIÉTAIRE - 786-03-18.*

QUAI DES CÉLESTINS
Beau 2 pces, 45 m² sur cour, entièrement refait neuf, bel imm. 465.000 F. 280-06-94.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. DE TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS livraison 1er trimestre 1983

JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES.
Prix moyen 15.000 F le m2. Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
tous les jours de 14 h à 19 h sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. TÉLÉPH. : 267-37-37.

JARDIN DES PLANTES
2 pièces cft, 4e, ascenseur. Px 320.000 F. T. 528-54-61.

VAL-DE-GRACE
gd studio tt cft. 354-95-10.

LUXEMBOURG dble séj. + chbre tt cft, sol. 600.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

2 PCES, PRES PLACE ST-ANDRE-DES-ARTS
belle hauteur sous plafond prévoir travaux. 329-84-59.

8e arrdt

FG-SAINT-HONORÉ
Propriétaire vend appartements *commerciaux occupés* 80 m², 142 m², 222 m², tt cft, hauteur sous plafond 3,30 m, bon rapport. Tél. : 562-38-53.

9e arrdt

PIED DE MONTMARTRE. Beau 2 pièces, 50 m², imm. récent s/jard. calme. Prix intéressant. Gérant, Tél. : 233-04-30.

Rue Lamonnet pierre de taille, *ascenseur*, 5 pièces, 98 m², libre, 4 pièces, 81 m² occupé. Téléphone : 380-75-20.

TRINITÉ, agréable, dble living. 2 *chbres sur jardin*, calme, soleil, 4e, asc. 880.000 F. Téléphone : 326-73-14.

10e arrdt

GARE EST, imm. ravalé, 2 pces, cuis., s. d'eau, w.-c., 4e ét. 182.000 SDG.634-08-20.

11e arrdt

RÉSIDENCE
LES COURTILLES
MÉNILMONTANT
immeuble nf grand stdg, tt cft, 2 à 5 p. Livraison immédiate. PRÊT CONVENTIONNÉ. PRIMM TÉLÉPH. : 788-11-23.

12e arrdt

R. PICPUS S/VOIE PRIVÉE plein sud, stdg, studio, kitch., *bains*, 235.000, 578-17-38.

DAUMESNIL
3 P. CONFORT *à rénover* ; bas prix. Téléphone : 628-99-04.

PICPUS - SAINT-MANDÉ
Imm. 1979, grand standing
GRAND STUDIO, 37 m²
Vue sur parc classé. IMPEC., ANJOU 266-27-55.

13e arrdt

42, rue Edison. 5e ét. asc. plein sud, face parc luxueux appt 57 m², séj., 1 chbre, gd cuis., 2 toilettes. Refait à neuf. Px : 460.000 F. Visite : vendredi, samedi 14 h. à 17 heures.

MONTSOURIS
Imm. récent, 5 P. TT CFT. 990.000 F. Tél. 336-22-30.

14e arrdt

Imm. récent, 160 m² + 30 m² ter., *4 chbres, 3 bains*, 2 park. 1.680.000 F. 545-34-28.

Imm. rénové PRÈS MAIRIE, 2 P., 3e étage. Refait neuf. 372.000 F. Tél. 577-47-74.

15e arrdt

Mº PTE-VERSAILLES/ISSY 5 p., cft, 4e ét., asc., parkg, balc., 750.000 F, 577-96-85.

AV. FÉLIX-FAURE, 10e ét. Vue *formidable* 3/4 p., parkg, logg., 835.000 F. 577-96-65.

Mº PTE-VERSAILLES 4e ét., ASC., s/voie privée, 5 p. cft, balc., 735.000 F. 577-96-85.

16e arrdt

AVENUE FOCH
Exceptionnel appt 200 m² intérieur luxe, terrasse, balcon 2 garages. Visite sur R.V. TREVAL Tél. : 277-62-23.

ÉTOILE
Double-séjour, 1 chbre PLEIN SUD. 500-36-00

AV. MOZART tout confort, grand séjour + chambre r.-de-ch., bel immeuble. GARBI 567-22-88.

AVENUE HOCHE
ÉLÉGANT PIED-A-TERRE de *récept* 100 m², 1.300.000 F. DORESSAY 624-93-33.

75, RUE DE PASSY
ancien, *ravalé, parfait état, séjour, 2 chbres*, cuis. équipée, sur place, vendredi, samedi, 14 à 16 heures.

17e arrdt

BD PEREIRE 75 m²
liv. 30 m², ch. 20 m², cft. T. 685.000 F. T. 522-06-96.

PLACE DES TERNES
Imm. en rénovation, asc.
LIBRE.
2 pièces, 38 m², 280.000 F.
LOUÉ
2 p., 16.000F/an 230.000 F.
2 pièces loi de 48 150.000 F.
7, AV. DES TERNES, 14-17 H.

45, AV. DE VILLIERS
Métro MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 pièces et STUDIOS LUX. RÉHABILITATION. Vis. jeudi, vendredi 13/18 h.

BD PEREIRE TOCQUEVILLE
Imm. bourgeois, gd standing
TRÈS BEAU 4 P., 90 m²
ABSOLUMENT IMPECCABLE ANJOU : 266-27-55.

AV. DE VILLIERS
appartement 6 pces, 180 m² PARFAIT ETAT, 1er ét., clair. Rens. et visite 260-30-15.

18e arrdt

SIMPLON, bel imm., 5e étage, *3 pces, cft, refait neuf, dégagé.* 350.000 SDG. 634-08-20.

Pied Butte-Montmartre
immeuble récent, 2 studios, tt *cft*. 152.000 *et* 172.000 *F*. 2 lots mitoyens, 54 m² envir. au total.
IMMO MARCADET 252-01-82.

MONTMARTRE
2 P. + mezzanine + terrasse, tt cft, ref. nf. Vue s/Sacré-Cœur. 533.000. 325-43-77.

19e arrdt

En bordure Buttes et Pré-St-Gervais, bel imm. récent 1976, GD 3 PCES, 68 m², loggia, tt cft, vue panoramique, soleil, faibles charges. Px 440.000 F. Urgent A.B.C. Téléphone : 208-08-14.

BUTTES-CHAUMONT (Mairie) standing 3 P., tout confort. 540.000 F. Tél. 233-58-45.

78-Yvelines

ELANCOURT, La Villeparc, 8e et dernier ét., vue dégagée, 2 pces, 51 m² + loggia 8 m², park. s.-sol, calme, 30 mn gare Montparnasse, loyer libre. 270.000 F. Tél. 687-72-54.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages
du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces.
Livraison prévue 2e trimestre 1983. SPDI. 350-14-80.

MEUDON
300 m de la gare, maisons de ville neuves, disponibles de suite, dans petite résidence, 6 pièces, 2 bains, garage. Prêts conventionnés possibles s/place, 28, rue Jean-Brunet, l'après-midi, du jeudi au dimanche. Tél. : 534-81-71

BOULOGNE S/BOIS
magnifique 200 m² + jardin + terrasse + box., séj. 70 m² *4 chbres, 3 bains, gd luxe* N.J.H. 535-06-09.

NEUILLY.
av. Charles-de-Gaulle
50 m² à rénov. Px intéress. Téléphone : 720-43-51.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 pces avec GD BALC.
Livraison mars 83
PRET CONVENTIONNE
Appartement témoin, samedi, mardi, vend. 14 h. — 18 h. 507-15-98 ou 200-23-20.

NEUILLY BOIS
Bd MAILLOT dans SPLENDIDE IMM. P. de T.
5 PCES CONFORT
à rénover
Px 1.595.000 F
Pour visit. 723-91-22 h. bur.

MALAKOFF PORTE PARIS
5' métro, 2 p., 49 m², cuis. bains, parfait état. Px 315.000 F. N.J.H. 535-06-09.

NEUILLY-SUR-SEINE
Charmant appt, décoration raffinée, boiseries chêne, grand séj., 2 chbres, cuis. équip. lux. S. de bns, terrasse et jdinet. 451-28-02.

CHAVILLE, près GARE R.G.
Imm. 1972, beau site boisé
LIVING DBLE + 4 CH.
125 m², tout confort, charme ANJOU 266-27-55.

NANTERRE UNIVERSITÉ
Face au R.E.R., dans résidence de 4 étages, particulier vend, 1er étage, pl. sud, appt 43 m², 2 pièces, cuisine, salle de bains + w.-c., cave, tél., vide-ordures sur palier, chauffage central collectif, antenne télé. *parking de résidence.* Prix 280.000 F. Tél. 622-55-63.

MEUDON-LA-FORÊT, calme, VUE SPLENDIDE S/PARIS. *66 m², tt cft, 2 chbres, cave.* 370.000 F. Tél. 741-07-88.

94 Val-de-Marne

CHARENTON, 5 P. cft, 100 m², près bois, 2e ét. 780.000 F. Visites samedi, 14 à 18 h., 4, rue du Parc. 735-70-67.

Province

TOURS, particulier à particulier vend superbe duplex, 140 m² + grande terrasse dominant ville. 850.000 F. *Téléphone* : (47) 61-01-65 ou (47) 54-64-28.

locaux commerciaux

Ventes

Rue des ARQUEBUSIERS, près boul. Beaumarchais, local à vendre, vide, 600 m² à usage *magasin, dépôt, atelier, etc.* Vis. sur R.V. TRÉVAL 277-62-23.

PARIS 10e - 400 m² parfait état - activités stages artistiques ou professionnels. 96.000 F par an + cession. MILAN - S.M.I. 261-02-65.

Locations

SURVILLIERS S/N 17
Loue 1 200 m², accès camions 120 F m²/an - 522-05-95.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pavil. neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, avenue Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris

GEORGE-V
Beau 4 pces, 110 m², pierre de taille, stand., soleil. 10.000 F ch. comp. + reprise justifiée 357-79-67.

« LE SÉVRIEN », gd studio impec., cuis. équip., bns. balc., ét. élevé, park. 3.700 F net. Téléphone : 766-04-17.

Région parisienne

SAINT-BRICE, sous FORÊT dans résidence, cadre verdure 3 étages, balcon, parking tennis, 3 et 4 pièces. MILAN 261-02-65.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans, 283-57-02.

pavillons

MONTROUGE, près Paris, maison 5 p. 95 m² environ, *tout confort + garages.* 830.000. 327-64-97.

BOUGIVAL près de la gare récent séj., 38 m² 3-4 ch., tout *cft, garage, jardin 450 m².* 950.000 F. Tél. : 534-57-40.

viagers

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
S. R. LA BOÉTIE - 8e
Expériences indexées garanties
Etude gratuite discrète

locations meublées offres

Paris

PRÈS DE LA TOUR EIFFEL
FLATOTEL PROPOSE REMISE EXCEPTIONNELLE
POUR LOCATION 1 MOIS OU + dans des grands *appartements du 3 au 5 pièces duplex* TOUR COENSON, 14, r. du Théâtre, 75015 Paris. Téléphone : 575-62-20.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de STANDING 4 pièces et plus, 281-10-20.

appartements achats

DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier (6e), pour clientèle étrangère et diplomates.
130 à 200 m²
624-93-33 — 548-43-94.

MALESHERBES 73
PARIS (8e). 522-05-96.
Pour Consulats ou Ambassades rech. appartements toutes surf. Hôtels particuliers et bureaux.

bureaux

Locations

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

BUILDING ÉLYSÉES BUREAUX
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
Services - Secrétariat
DOMICILIATION 600 F
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
B.E.B. - Tél. : 562-66-00.

8e, Mº MIROMESNIL
BUREAUX ÉQUIPÉS
9 à 50 m² - indépendants
Loc. courte ou longue durée avec secrétariat-tél.-télex télécopie - traitement/textes standard/hôtesse trilingue. Salle de réunions équipées. DES CENTRES D'AFFAIRES également en province et R.F.A..
ACTE S.A. 359-77-55.

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureau ou domiciliation R.C., R.M., S.A.R.L. démarches et tous services secrétariat, téléphone télex.
Plein centre MARSEILLE
Téléphone : (91) 54-92-02.

villas

BAGUR
TV française
Villas 2 chambres très haut standing*, cheminee, terrasse, piscine, espaces verts amenagés. 260.000 F (sous reserve d'acceptation) * studio-villa 43 m² : 175.000 F.
Pour information, écrire à :
PROMOCONSEIL S.A. 5, place Claparede.
1205 - GENEVE SUISSE.
LA COSTA BRAVA

ST-GERMAIN-EN-LAYE
maison familiale très bon état. récept., 5 chbres, studio indépendant, 2 bns, dches, petit jard. 1.500.000 F. Téléphone : 451-28-02.

fonds de commerce

Ventes

— Proche OPÉRA - 70 m² prêt à porter - bon C.A.
— HALLES *boutique d'angle* + 2 bureaux activités variées.

MILAN - 261-02-65.

BANLIEUE SUD DE NANTES
Hôtel, bar-restaurant 1 étoile, 21 lits
Ecrire sous le nº T 038.551 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immeubles

Filiale d'un groupe important. Société recherche immeuble de rapport Paris — Centre.
— Habitations.
— Mixtes.
— Bureaux.
de préférence loués adressez propositions comportant prix, loyer, superficie à :
GEAI 80. — 25, rue d'Artois. Paris (8e). Tél. : 561-19-17.

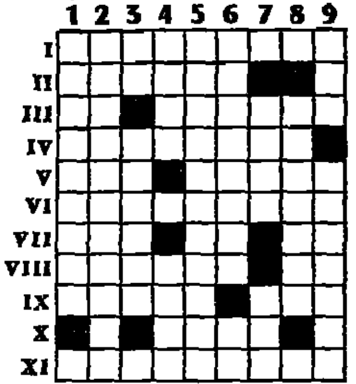
JE SOUHAITE ACQUÉRIR UN IMMEUBLE. Paris, banlieue, libre ou occupé. Intermédiaire souhaité. Pierre AMANOU, 329-71-67.

Mº VOLTAIRE
R. DE LA ROQUETTE. Imm. pierre de taille, 1900 occupé 400 m² habitables + 50 m², *commerces.* Prix 1.700.000 F. N.J.H. 535-06-09.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3393



HORIZONTALEMENT

I. Leur fond a parfois une valeur de reprise. – II. Se jette à l'eau ou se brûle au feu. – III. Participe passé qu'on aimerait plus présent. Premier pas vers le péril jaune. – IV. Se faisait d'un coup d'épée, se fait maintenant d'un coup de tête. – V. A des poils aux jambes. S'allonge sur le lit en cas de besoin. – VI. C'est faire de la lumière ou diffuser la vérité. – VII. Marque une ressemblance. C'est le petit bout de la queue du chat. Grecque. – VIII. Arrive dans le désordre. Lettres de préavis. – IX. S'apprête donc à se remplir les poches ou le ventre. Devises. – X. Souffleur qui avait parfois la vedette dans les théâtres en plein air. – XI. Ont donc bénéficié d'une petite réduction.

VERTICALEMENT

1. Il en est qu'on n'aime pas voir ou qu'on n'aime pas entendre. – 2. Manière d'agir qui oblige. – 3. Pièce montée à l'étranger. Donner un coup d'œil. – 4. Formation souvent professionnelle. Tunique que l'on a à l'œil. – 5. Elle est élevée dans le bonheur. – 6. Fait mourir par gène. Participe. – 7. Bonne nature. N'a pu résister aux rafales du Nord. – 8. On ne l'abandonne jamais sans au moins un petit mot. – 9. Purge donc sa peine. Capables de manger des briquets.

SOLUTION DU N° 3392

Horizontalement

I. Polygamie. – II. Au. Élier. – III. Issues. Io. – IV. Et. Xi. Est. – V. Nez. Zut. – VI. Oie. Al. – VII. Messager. – VIII. Tact. Leva. – IX. Ire. Rit. – X. Liées. Été. – XI. Ci. Stases.

Verticalement

1. Païens. Talc. – 2. Ouste. Ma. Il. – 3. Zoécie. – 4. Yeux. Istres. – 5. Gleizes. Est. – 6. Aïs. Al. – 7. Me. Étagères. – 8. Iris. Lévite. – 9. Oté. Ratés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

DES DÉCRETS

• Modifiant le décret du 22 septembre 1982 relatif au contrat emploi-formation ;

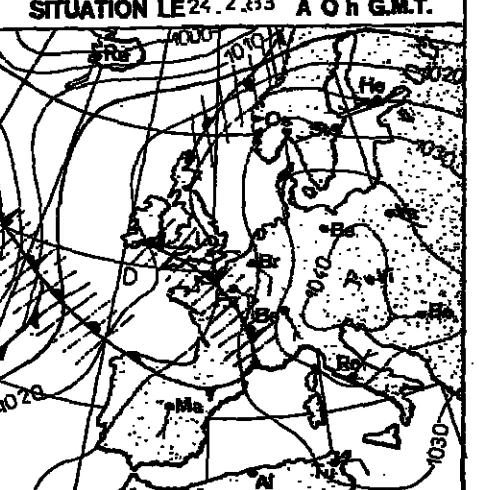
• Relatif aux vins bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée « Monbazillac » et « vin de Corse ».

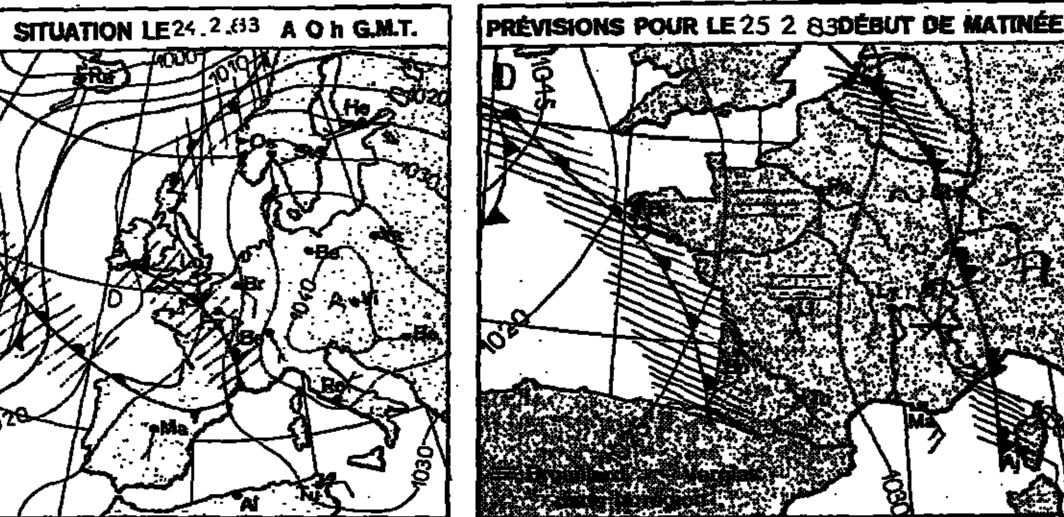
FORMATION PERMANENTE

ÉCHANGES AVEC LA R.F.A. – L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) offre aux étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs français de toutes disciplines des bourses d'études et de complément de formation, ainsi que des missions de recherche pour la République fédérale d'Allemagne en 1983-1984.

★ DAAD, 15 et 28, rue de Verneuil – 75007 Paris, tél. : 261-19-45.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le jeudi 24 février à 0 heure et le vendredi 25 février à minuit.

La France sera à nouveau, pour plusieurs jours, sur la route des perturbations océaniques. Le vent s'orientera au secteur sud à sud-ouest apportant un bon réchauffement.

Vendredi, encore quelques résidus pluvieux de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, il neigera en montagne. De faibles gelées au lever du jour entraînant par place un risque de verglas sur l'extrême est. Sur toutes les autres régions, temps nuageux et brumeux, très doux, il fera 6 à 8 degrés au lever du jour. Dans la matinée, zone de pluie assez étendue abordant les régions de l'Atlantique.

Au cours de la journée, le temps doux et humide, avec des pluies plus importantes sur les régions méridionales, progressera à travers la France. Le soir, seules les régions allant de l'Alsace et des Vosges, du Jura aux Alpes et à la Corse seront épargnées. Mais même sur ces régions le ciel sera souvent nuageux.

Net changement du côté des températures, 7 à 8 degrés sur l'Est, 11 à 12 degrés en général et même 14 à 15 degrés sur les régions méridionales.

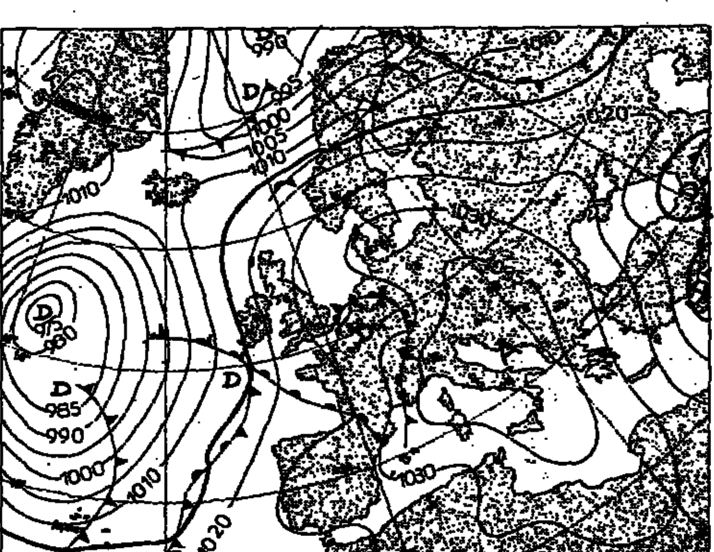
Le vent, en général modéré, soufflera en rafale près de l'Atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 février à 7 heures, de 1 027,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 février ; le second le minimum de la nuit du 23 au 24 février) :

Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Bourges, 12 et 5 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 5 et 4 ; Cherbourg, 5 et 5 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 9 et −2 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 8 et −3 ; Lyon, 10 et 3 ; Marseille-Marignane, 8 et 4 ; Nancy, 6 et −7 ; Nantes, 9 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 1 ; Pau, 13 et 9 ; Perpignan, 11 et 10 ; Rennes, 6 et 9 ; Strasbourg, 5 et −7 ; Tours, 7 et 7 ; Toulouse, 11 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, 5 et −3 ; Athènes, 5 et 0 ; Berlin, 4 et −5 ; Bonn, 5 et −3 ; Bruxelles, 7 et −1 ; Le Caire, 19 et 9 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 4 et −4 ; Dakar, 24 et 18 ; Djerba, 15 et 9 ; Genève, 3 et −2 ; Jérusalem, 13 et 3 ; Lisbonne, 17 et 13 ; Londres, 7 et 3 ; Luxembourg, 4 et −5 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, −6 et −6 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 10 et −3 ; Stockholm, 4 et −5 ; Tozeur, 17 et 8 ; Tunis, 15 et 10.

Prévisions sur les montagnes pour le week-end

Net radoucissement sur tous les massifs avec l'arrivée d'un temps maussade souvent pluvieux.

Samedi, quelques chutes de neige éparses sur les Alpes et les Vosges, le matin vers 800 mètres. Sur les autres massifs, de la pluie jusqu'à 1 500 mètres environ, de la neige au-dessus.

Dimanche, temps doux et couvert avec pluie jusqu'à 1 800 mètres et neige au-dessus. Les chutes de neige pourront être plus abondantes sur les versants sud des Alpes et des Pyrénées.

Le vent de sud à sud-ouest soufflera en rafale pendant le week-end.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ENSEIGNEMENT

GREC PAR CORRESPONDANCE. – L'association culturelle Connaissance hellénique tiendra son assemblée générale samedi 26 février, à 16 h 30, au centre Valeyre, 24, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Cette réunion sera animée par une conférence avec projections de M. François Chamoux, membre de l'Institut, sur le thème « Cyrène, ville grecque d'Afrique ».

D'autre part, Connaissance hellénique propose des cours de grec ancien par correspondance (gratuits) dans le cadre de la formation permanente de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence. L'association édite un bulletin de culture grecque et présente un programme d'activités diverses.

★ Pour Paris, écrire BP 173, 75564 Paris cedex 12, avec enveloppe timbrée.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 FÉVRIER

« Le Panthéon présenté aux jeunes », 14 h 30, grilles, M. Serres.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland, Mme Oswald.

« Napoléon au Musée de l'armée », 15 heures, cour d'honneur, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lassay », 14 h 45, 2, place du Palais-Bourbon (Approche de l'art).

« Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (Arcus).

« Atelier du sculpteur Bouchard », 15 heures, 23, rue de l'Yvette (L'Art pour tous).

« Hôtel Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Barbier.

« Le Lorrain », 10 h 30, Grand Palais, D. Bouchard.

« Ecole de La Haye », 14 heures, Grand Palais, Mme Caneri.

« Hôtel de Mondragon », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand, Mme Ferrand.

« Hôtels de L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flaneries).

« Le Lorrain », 10 h 30, Grand Palais (La France et son passé).

« Le Palais de justice, la Conciergerie », 15 heures, métro Cité, Mme Hauller.

« La Dame à la licorne », 15 heures, Musée de Cluny (Histoire et Archéologie).

« Demeures et jardins de la Nouvelle Athènes », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld, M. Jaslet.

« Le Pont-Neuf, la place Dauphine », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Maisons et rues du Moyen Age », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Galeries d'art, jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail de Saint-Germain, M. Pennec (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Marais illuminé », 18 h 30, église Saint-Gervais, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

14 h 30, 5, rue Largillière, « L'univers fantastique des Aztèques » ; et 17 heures, « Les Mayas, maîtres du temps » (Nouvelle Acropole).

15 heures, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, M. Flak, P. Chauchard : « Formation des maîtres » (Université populaire de Paris).

15 heures, 191, rue Saint-Jacques, G. Wackermann : « Transports internationaux et nouvelles stratégies spatiales » (Géographes français).

15 heures, Palais de la découverte, P. Royer : « L'enfant et son alimentation ».

16 heures, bibliothèque Trocadéro, P. Olivier : « Wagner, cent ans après ».

16 h 30, 24, rue Saint-Victor, M. Godelier : « La domination masculine : les Baruya de la Nouvelle-Guinée » (Club Flora Tristan).

16 h 30, Sorbonne, Michelet, J. Poirier : « Les catégories de la pensée sauvage » (Société française de philosophie).

17 h 30, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « New-York, Los Angeles » (Focale 5) (Projections).

20 h 30, 199 bis, rue Saint-Martin : « Abyssinie d'hier, Ethiopie d'aujourd'hui (Diaporama) (A.M.O.R.C.).

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente Palais Justice Pontoise (95) Jeudi 3 mars 1983, à 14 heures BIENS ET DROITS IMMOBILIERS consistant en un **APPARTEMENT** 5 Pièces princ., cave. Lots 130-166 **à EAUBONNE (95)** 1, ALLÉE DE BRETAGNE *MISE A PRIX : 35.000 F* Consig. p. enchér. 25.000 F (ch. certif.) Rens. Me BUISSON, avocat Téléph. 032-31-62 29, rue P.-Butin, à Pontoise (95)

Vente Palais de Justice Paris, lundi 14 mars 1983, 14 heures
APPART. PARIS 11e, 12, avenue PARMENTIER 75 m² environ.
3e étage : Ent., cuis., 4 pièces, w.-c., dégagt, débarras, bac à douche. CAVE
M. à Px 200.000 F. S'ad. Me COPPER ROYER Libre de location
Avocat Paris (17e), 1, r. G.-Berger, T. 622-26-15. DOMAINES, Bureau 218 (2e étage), 11, rue Tronchet, Paris (8e). Tél. : 266-91-40, poste 1815.
Pour visiter sur place, le samedi 5 mars 1983, entre 14 h et 15 h.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le Mardi 22 mars 1983, à 9 h 30
à Nice, Hôtel des impôts, 22, rue Cadei
CANNES (06) CENTRE VILLE
12, rue Latour-Maubourg, à 200 m de la Croisette
PROPRIÉTÉ S.N.C.F. - 1 916 m² LIBRE
bâti 587m² au sol
MISE A PRIX : 5 360 000 F
Renseignements :
Hôtel des Impôts, susnommé
Tél. : (93) 51-91-10 - P. 330-31

VENTE au Palais de Justice de CHAMBÉRY (Savoie), le MARDI 15 MARS 1983, à 9 heures. EN UN LOT
UN ENSEMBLE IMMOBILIER A TRESSERVE
(Savoie) dominant le LAC DU BOURGET
PRÈS D'AIX-LES-BAINS *En cours de construction* édifié sur un terrain d'une contenance cadastrale de 2 ha 47 ca
MISE A PRIX : 3.000.000 F
S'adres. pour renseig. à la S.C.P. d'avocats FERON, J. COCHET, DORIER, F. COCHET, LOUCHET, 54, faubourg Reclus, à CHAMBÉRY (Savoie), tél. (79) 33-63-63. Cabinet de Me Roger REBUT et Claude ARBEZ, administrateurs judiciaires syndics, 14, rue de la Leysse, à BASSENS-CHAMBÉRY. tél. (79) 85-10-18. Cabinet Bernard BLANC, 30, route de Saint-Innocent, AIX-LES-BAINS (Savoie), tél. (79) 35-19-40, pour tous renseignements techniques.



Pour cette rubrique s'adresser :
7, rue Ste-Anne - 75038 Paris Cedex 01 - 261.51.52

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

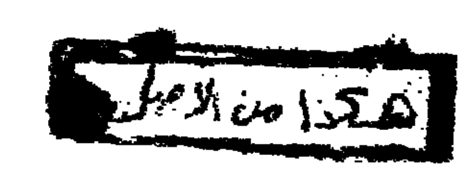
TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 13 DU 23 FEVRIER 1983

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	601	tous signes	F. 400
	8 711	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 911	vierge	10 000
		autres signes	1 000
2	6 802	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	9 152	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	25 302	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
3	3	tous signes	100
	6 333	capricorne	10 100
		autres signes	1 100
	9 233	poissons	10 100
		autres signes	1 100
	0 663	sagittaire	15 100
		autres signes	1 600
	8 003	bélier	15 100
		autres signes	1 600
	08 003	verseau	150 100
		autres signes	15 100
	28 413	sagittaire	150 100
		autres signes	15 100
4	074	tous signes	400
	7 944	lion	10 000
		autres signes	1 000
	07 804	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
5	3 775	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 805	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	0 605	balance	15 000
		autres signes	1 500
	9 395	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	7 675	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	05 985	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	16 795	scorpion	4 000 000
		autres signes	150 000
6	5	tous signes	F. 100
	45	tous signes	300
	595	tous signes	500
	945	tous signes	700
	24 075	cancer	150 100
		autres signes	15 100
	39 295	bélier	150 100
		autres signes	15 100
7	37	tous signes	200
	0 847	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	92 077	lion	150 000
		autres signes	15 000
8	138	tous signes	400
	338	tous signes	400
	0 318	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 278	balance	10 000
		autres signes	1 000
	7 598	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3 218	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	14 548	vierge	150 000
		autres signes	15 000
9	39	tous signes	200
	9 239	cancer	10 200
		autres signes	1 200
	31 299	poissons	150 000
		autres signes	15 000
	38 509	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
0	10	tous signes	200
	6 170	scorpion	10 200
		autres signes	1 200
	1 340	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	7 590	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	8 610	lion	15 200
		autres signes	1 700
	25 960	balance	150 000
		autres signes	15 000

PROCHAINS TIRAGES LE 2 MARS 1983
TRANCHE DES PENSÉES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à PARIS

LOTO TIRAGE N° 08 : 4 8 30 32 42 44 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 48



LE SIXIÈME RAPPORT DU CONSEIL DES IMPOTS

Un alourdissement de la T.V.A. aurait des effets négatifs sur l'emploi mais positifs sur le commerce extérieur

Le conseil des impôts vient de publier son sixième rapport (1). Contrairement aux cinq premiers, qui avaient concerné l'impôt sur le revenu, celui-ci est tout entier consacré à la T.V.A. (taxe à la valeur ajoutée). Il étudie la place de cet important impôt dans le système fiscal français, puis ses incidences économiques et sociales. Une dernière partie a trait à la fraude et aux inexactitudes de déclaration. Ce sixième rapport n'est pas une simple compilation de données déjà existantes. Les auteurs, de plus, ne se sont pas contentés de faire une synthèse des connaissances sur le sujet. Ils ont notamment utilisé des modèles macro-économiques qui fournissent une représentation simplifiée de l'économie et ont fait effectuer de nombreuses simulations.

● **Le poids des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) a augmenté** dans presque tous les pays jusqu'en 1978, puis s'est stabilisé : 27 % du PIB en moyenne dans les pays de l'O.C.D.E. en 1965 ; 35,2 % en 1978 ; 36,5 % en 1981. En France, au contraire, le poids des prélèvements obligatoires n'a pas cessé de croître : 35 % en 1965, 39,5 % en 1978 ; 42,9 % en 1981. La France est l'un des rares pays où les prélèvements ont augmenté plus vite pendant la période 1973-1980 que pendant la période précédente (1965-1973). Autre caractéristique : cet accroissement a pesé plus lourdement sur les salariés (impôts sur le revenu et charges sociales) que sur les entreprises (+ 4,4 points du PIB entre 1965 et 1980 contre + 3,6 % pour les prélèvements entreprises). Mais, outre que les impôts sur la *consommation ont* diminué par rapport au PIB, on constate dans le tableau ci-contre que les impôts *et cotisations* sociales sont répartis en France de façon très « anormale » par rapport aux pays étrangers *:* impôt sur le revenu faible, lourdeur de la T.V.A. et, finalement, prélèvements modérés sur les ménages (10,7 % du PIB contre 14,61 pour l'ensemble de l'O.C.D.E.) ; lourdes cotisations sociales à la charge des employeurs (les plus lourdes après la Suède) et finalement charges globales records par les entreprises (impôts y compris) dans les pays de l'O.C.D.E.

Les chiffres fournis par le conseil des impôts montrent aussi – ce qui sera une surprise pour certains – que le poids de la T.V.A. par rapport au PIB a baissé entre 1965 (13,1 %) et 1980 (12,4 %) alors qu'il a augmenté pour l'impôt sur le revenu (de 3,7 % à 5,5 %).

Toutes ces évolutions apparemment contradictoires montrent que les structures du prélèvement fiscal et social sont en France très différentes de ce qu'elles sont à l'étranger, mais que ces différences se corrigent très lentement (réflexion valable jusqu'en 1980).

● **Le taux normal et intermédiaire de la T.V.A.** (18,6 %) représente à lui seul 84,4 % des recettes recouvrées par la direction générale des douanes et des droits indirects contre 5,4 % pour le taux réduit et 10,2 % pour le taux majoré.

● **LE CONSOMMATEUR FINAL NE SUPPORTE PAS LA TOTALITÉ DU POIDS DE LA T.V.A.**, mais seulement 71,4 %. Les entreprises en supportent, contre toute attente, 16,5 %, l'État *et* les administrations 10,3 %, les assurances et institutions de crédit *1,8 %. Cette anomalie (dans sa* pureté, le mécanisme de la T.V.A. prévoit que cet impôt est totalement re*porté sur le consommateur final*) s'explique par le phénomène de « *rémanence* ». Celui-ci provient du non-assujettissement de certains secteurs économiques (les entreprises ne peuvent alors déduire la T.V.A. ayant grevé leurs achats) et de l'interdiction générale de déduire la T.V.A. afférente à certains achats (automobiles, carburants). Les entreprises les plus touchées par cette bizarrerie sont celles de la santé, du logement, des postes et télécommunications, de l'agriculture, des services rendus aux entreprises, des hôtels, cafés et restaurants, des industries agro-alimentaires. Dans certains cas, elles peuvent répercuter dans leurs prix de vente cette charge anormale. Dans d'autres cas (blocage des prix, marché très concurrentiel), elles ne le peuvent pas.

● **UNE HAUSSE DES TAUX DE LA T.V.A. ENTRAINERAIT *UNE ACCÉLÉRATION DE LA* HAUSSE DES PRIX**, un freinage de la consommation des ménages et de la croissance économique, débouchant finalement sur une aggravation du chômage. En revanche, la *balance commerciale s'améliorerait*. L'hypothèse étudiée par le conseil des impôts a été la suivante : hausses uniformes de 2 % de tous les taux de T.V.A. Résultat : accélération de 3,2 % par an des prix pendant quatre ans ; consommation des ménages : – 1 % par an (pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages : – 3,5 %). Amélioration de la balance commerciale : 17 milliards de francs par an. PIB : freinage de 1 % par an en volume. Réduction de 83 000 emplois en moyenne par an. Une baisse symétrique des taux de la T.V.A. produirait des effets exactement opposés : baisse des prix, accélération de la *croissance, dégradation du* commerce extérieur.

Les expériences passées (1973, 1976, 1977) ont cependant montré, *estime le conseil des impôts, que* la baisse des taux n'aurait pas eu d'effets durables sur les prix et n'avait *pas permis de renverser les anticipa*tions. Le conseil souligne que ces baisses n'avaient pas été accompa*gnées par une politique d'ensemble* portant à la fois sur les prix et les revenus.

● **Le poids de la T.V.A. s'alourdit légèrement en même temps que croît la consommation.** Mais cette progressivité est faible puisque la charge fiscale passe de 8,9 % à 10,8 % de la consommation *(voir tableau ci-contre)*. Les ménages de la classe dont les revenus sont les plus élevés consomment cinq fois plus et paient six fois plus de T.V.A. que les ménages situés dans la classe dont les revenus sont les plus faibles.

Le prélèvement opéré par la T.V.A. sur la consommation varie faiblement d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre : 9,2 % des dépenses de consommation pour les *agriculteurs* à 10,4 % pour les cadres moyens.

● **La T.V.A. est dégressive par rapport au revenu.** *Le* conseil des impôts a également tenté de rapprocher la charge de T.V.A. pesant sur les différentes catégories de ménages, de leur revenu. Ce rapprochement est d'autant plus intéressant que le prélèvement total opéré par la T.V.A. sur les revenus des ménages était en 1980 de 2,2 fois celui de l'impôt sur le revenu. Le conseil souligne qu'il *n'a pas été* possible de mesurer exactement cette évolution. Cependant, au terme d'analyses ef*fectuées* sur des enquêtes de l'INSEE (comparaison de la courbe de concentration de la T.V.A. et des courbes de concentration du revenu fiscal déclaré et du revenu fiscal disponible), le conseil a démontré que la T.V.A. *est « globalement dégressive par rapport au revenu brut et dans une proportion nettement moindre par rapport au revenu disponible »*. Le degré exact de cette dégressivité n'a pas pu être mesuré avec précision.

Cette dégressivité à deux causes qui jouent en sens opposé. D'une part, plus le revenu s'élève et plus le taux moyen de T.V.A. est important *(on achète davantage de produits de* services soumis à des taux élevés). D'autre part, plus le revenu s'élève *et plus celui-ci est « dépensé » dans* des emplois non soumis à la T.V.A. C'est le cas notamment de l'épargne.

D'une façon générale, les ménages supportent donc la T.V.A. au travers des seules dépenses de consommation sans référence directe au revenu. La meilleure preuve en est fournie par les foyers non imposables à l'impôt sur le revenu mais qui paient la T.V.A.

Le conseil estime qu'il serait très *difficile de rendre* la T.V.A. *plus* progressive qu'elle ne l'est actuellement.

● *« La T.V.A. est un impôt moins sujet à la fraude que l'impôt sur le revenu »* estime le conseil, qui chiffre à 5,4 milliards de francs l'incidence – minimale, est-il souligné – des inexactitudes de déclaration et de la fraude (soit 2,5 % du produit de la T.V.A. en 1979). Une autre évaluation oscille pour 1979 entre 13 et 21 milliards de francs, ce qui représenterait pour ce dernier chiffre 10 % du produit de l'impôt. Parallèlement et pour la même année 1979, la généralisation des contrôles fiscaux auront permis d'accroître de 14 % les recettes tirées de l'impôt sur le revenu.

(1) Ce rapport est en vente au prix de 62 F aux Journaux officiels (26, rue *Desaix, Paris*).

● ***Création d'une commission* mixte pour l'évaluation des charges sociales et fiscales des entreprises *et l'étude de leur compétitivité.*** – Le C.N.P.F. et le gouvernement sont convenus le 23 février de créer une telle commission qui devra remettre un rappport pour avril (*le Monde* du 24 février). Elle sera composée pour le C.N.P.F. de MM. Neidinger, Pelletier et Combin, respectivement directeur des affaires sociales, économiques et financières. MM. Milleron, directeur de la prévision, Marmot, directeur de la sécurité sociale, et Leclerc, sous-directeur à la direction générale des impôts, représenteront les pouvoirs publics.

LE POIDS DE LA T.V.A. : 10 % DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

REVENU	CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE								
	Agriculteurs et anciens agriculteurs	Artisans, petits commerçants	Grands commerçants, industriels, professions libérales	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs (1)	Ensemble
1. – Moins de 24 000 F	8,5	8,4	+	+	8,5	10,3	10	8,9	8,9
2. – 24 000 F à 36 000 F	9,1	10,2	+	+	9,7	9,8	9,4	9,4	9,5
3. – 36 000 F à 60 000 F	9,3	10,4	+	9,8	10,2	9,7	9,9	9,6	9,8
4. – 60 000 F à 96 000 F	10	10,4	9,8	10,1	10,3	10,3	10,3	10	10,3
5. – 96 000 F à 180 000 F	9,3	10,7	10,2	10,2	10,7	10,7	10,5	9,8	10,4
6. – 180 000 F et plus	11,2	11,3	10,2	10,3	10,8	+	+	10,7	10,6
Ensemble (2)	9,2	10,4	10,2	10,2	10,4	10,1	10,1	9,5	10

Source : direction de la prévision (chiffres valables pour 1979).

N. B. – Le signe + correspond aux catégories socio-professionnelles pour lesquelles le nombre des réponses était trop faible pour pouvoir être considéré comme significatif.

(1) Principalement retraités et personnes retirées des affaires.

(2) Y compris les revenus non déclarés.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES SONT LES PLUS IMPOSÉES (en % du PIB)

	IMPOTS sur le revenu des personnes physiques (1)	COTISATIONS de sécurité sociale à la charge des salariés (2)	IMPOTS sur le patrimoine à la charge des ménages (3)	TOTAL des prélèvements supportés par les ménages (1) + (2) + (3) (4)	IMPOTS sur les bénéfices des sociétés (5)	COTISATIONS de sécurité sociale à la charge des employeurs (6)	IMPOTS à la charge des employeurs sur les salaires ou la main-d'œuvre (7)	AUTRES impôts à la charge exclusive des entreprises (8)	TOTAL des prélèvements supportés par les entreprises (5) + (6) + (7) + (8) (9)	IMPOTS sur la consommation (impôts généraux + impôts spécifiques) (10)	AUTRES prélèvements obligatoires (11)	POIDS des prélèvements rapporté au produit intérieur brut (%) (12)
R.F.A.	11,2	5,8	0,3	17,3	2,1	6,7	0,1	0,3	9,2	9,6	1,3	37,4
Belgique	15,8	3,9	»	19,7	2,6	8,8	»	»	11,4	11	2,6	44,7
Danemark	23,5	0,5	0,3	24,3	1,5	0,3	»	0,1	1,9	16,2	3,3	45,7
Espagne	4,9	2,8	0,1	7,8	1,4	9,2	»	»	10,6	5	1,1	24,5
États-Unis	11,3	3,1	1,6	16	3,1	4,8	»	»	7,9	4,4	2,4	30,7
France	5,5	4,8	0,4	10,7	2,1	12,4	0,9	1,3	16,7	12,4	2,8	42,6
Italie	8	1,9	»	9,9	2,7	7,2	»	»	9,9	8,5	4,1	32,4
Japon	6,3	2,7	»	9	4,5	3,8	»	1,3	9,6	3,7	3,8	26,1
Luxembourg	12,5	5,4	0,1	18	7,5	7,7	0,3	»	15,5	8,7	3,6	45,8
Pays-Bas	12,2	7,2	0,3	19,7	3	8,2	»	0,1	11,3	10,5	4,7	46,2
Royaume-Uni	10,8	2,4	1,6	14,8	2,8	3,6	1,5	»	7,9	9,8	3,6	36,1
Suède	20,3	»	0,1	20,4	1,2	13,6	1,3	»	16,1	11,3	1,8	49,6
Ensemble O.C.D.E.	12	2,3	(a) 0,3	14,6	2,7	5	0,4	(a) 0,3	8,4	9,9	2,9	35,8
Ensemble C.E.E.	11,5	3,4	(b) 0,3	15,2	2,7	5,8	0,3	(b) 0,2	9,0	11,4	3,8	39,4
Douze pays	11,9	3,4	0,4	15,7	2,9	7,2	0,3	0,2	10.5	9,3	2,9	38,5

Source : O.C.D.E. - *(a)* Douze pays ; *(b)* Huit pays. - La T.V.A. est répertoriée à la colonne 10 (impôts sur la consommation).

Le tableau ci-dessus montre clairement que les Français paient en moyenne peu d'impôts sur *le revenu mais beaucoup de* T.V.A. Il *montre aussi que* les charges pesant sur les entreprises françaises sont les plus élevées des pays industrialisés. (Tous les calculs faits se rapportent à l'année 1980 et ont été effectués en pourcentage du produit intérieur brut.)

L'enjeu du commerce extérieur

(Suite de la première page.)

Les uns auraient pourtant pu faire vibrer la corde nationaliste, les autres mettre en avant la coopération européenne : avant même d'être développés, les arguments ont été remisés.

Curieuse bonasse. Tout paraît rentrer dans l'ombre des cabinets où, entre les extrêmes, on semble soucieux d'ordonner les échanges, ce qui n'est guère éloigné des préoccupations du régime précédent. Conscients des risques de représailles, les conseillers penchent plutôt poiur une ouverture bien tempérée. La difficulté est de parvenir à un réglage fin de la politique en fonction de la conjoncture, tout en menant une action à long terme pour durablement desserrer la contrainte extérieure.

De l'équilibrisme pour revenir à l'équilibre. Une telle entreprise exclut toute pratique solitaire qui ne pourrait qu'aggraver un endettement substantiel. Dans cette optique, la préservation du niveau de vie peut passer par une certaine austérité. En tout etat de cause, le répit, que donne l'évolution du cours du dollar et du prix du pétrole, ne doit pas conduire au repos.

L'effort est d'autant plus grand que, pour *maintenir l'indépendance*, il faut non seulement parvenir vite à l'équilibre commercial, mais encore *dégager un excédent des échanges* de marchandises et de services afin de faire face aux échéances financières. *La France perdrait de son* crédit en étant obligée d'emprunter pour rembourser ses dettes. Et, comme le nécessaire renforcement de l'appareil de production implique une augmentation temporaire des achats de machines étrangères, c'est sur la consommation que devra porter un certain renoncement.

Il paraît mal aisé d'échapper à cette obligation un jour ou l'autre. Le recours à d'autres issues – clause de sauvegarde ou dépôt de devises à l'importation – outre qu'il traduirait un état de crise manifeste, ne permettrait au mieux que de gagner du temps. Une nouvelle dévaluation ne ferait, compte tenu des structures du commerce extérieur, qu'aggraver les difficultés des lois. Il faut tendre les ressorts.

MICHEL BOYER.

RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article relatif à la Coopérative d'immigrés du Sentier (*le Monde* du 22 février) que les travailleurs *pakistanais avaient été précédés* dans ce quartier de Paris par des clandestins marocains. Nous aurions dû écrire « *mauriciens* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8470	6,8590	+ 220	+ 240	+ 420	+ 450	+1260	+1360
$ can.	5,5745	5,5790	+ 125	+ 155	+ 260	+ 305	+ 890	+ 995
Yen (100)	2,9150	2,9175	+ 145	+ 160	+ 280	+ 305	+ 910	+ 975
DM	2,8350	2,8375	+ 175	+ 190	+ 340	+ 365	+1040	+1110
Florin	2,5640	2,5660	+ 170	+ 185	+ 335	+ 355	+1050	+1095
F.B. (100)	14,3875	14,3980	– 130	– 50	– 390	– 260	– 840	– 490
F.S.	3,3745	3,3785	+ 265	+ 290	+ 530	+ 560	+1580	+1660
L (1 000)	4,9090	4,9130	– 370	– 300	– 760	– 660	–2020	–1860
£	10,4380	10,4470	+ 115	+ 170	+ 240	+ 325	+ 960	+1155

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 3/8
DM	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16
Florin	4 3/8	4 5/8	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	12 3/4	13 1/4	13 1/2	14 1/4	13 3/4	14 1/4
F.S.	1 3/8	1 7/8	2 7/8	3 1/8	2 7/8	3 1/8	3 1/2	3 5/8
L (1 000)	16 1/2	17 1/2	18 3/4	20 1/4	20 1/4	21 3/4	21	22
£	11 3/8	11 1/2	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 5/16	11 7/16
F. franç.	14	15 1/2	20 1/2	21 1/4	22 3/4	23 1/2	20 3/4	21 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le S.N.P.M.I. serait tenu à l'écart de la nouvelle commission nationale de la négociation collective

Le ministère du travail devrait adresser, dans les quarante-huit heures, aux partenaires sociaux le projet de décret sur la composition de la commission nationale de la négociation collective qui, aux termes de la loi du 13 novembre 1982, va se substituer à la commission supérieure des conventions collectives. Les partenaires sociaux seront alors invités à émettre un avis, afin que le projet de décret soit ensuite soumis au Conseil d'État.

Outre les ministres (ou leurs représentants) du travail, de l'agriculture et de l'économie, et le président de la section sociale du Conseil d'État, la commission comprendrait, en l'état actuel de préparation du projet, dix-huit représentants des syndicats de salariés et dix-huit représentants des employeurs. La C.G.T. obtiendrait six postes, la C.F.D.T. et F.O. quatre postes chacune, tandis que la C.F.T.C. (deux postes) et la *C.G.C. (deux postes) verraient leur* présence accrue pour chacune d'un siège. Côté employeurs, le C.N.P.F. aurait huit sièges, la *C.G.P.M.E.* trois sièges, les entreprises publiques deux (un pour l'industrie, un pour la banque), l'agriculture deux et l'Union professionnelle de l'artisanat trois sièges. Ainsi, si les artisans font leur entrée, le S.N.P.M.I. demeurerait à l'écart de cette commission.

La commission nationale est habilitée à donner « *un avis motivé* » sur l'augmentation du SMIC, mais elle ne pourra être réunie avant le relèvement prévu pour le 1er mars. Au ministère du travail, on considère que le gouvernement avait déjà indiqué ses intentions, quant au gain de pouvoir d'achat qui serait accordé lors du prochain relèvement automatique du SMIC, lors de la dernière réunion de la commission supérieure des conventions collectives, le 30 novembre 1982.





CONJONCTURE

LA PRÉPARATION DU IXe PLAN

Cahin-caha

Le Plan sortira-t-il jamais de la léthargie dans laquelle l'a plongé la majorité précédente ? Rien ne pousse à le croire alors que les instances habilitées sont supposées se mettre à la rédaction du projet de la première loi du IXe Plan que l'Assemblée nationale devrait examiner à la session de printemps. Situation paradoxale ! Après avoir vitupéré le comportement de la droite qui avait fait du Plan un mauvais instrument du pouvoir et n'avait pas eu le courage de présenter au Parlement le dernier en date, la gauche n'avait pas manqué de proclamer qu'elle allait réhabiliter la planification, lui redonner tout son lustre et en faire le moyen principal de la politique économique. On nomma donc un ministre d'État pour prendre en charge ce secteur névralgique, et celui-ci ne tarda pas à faire adopter par le Parlement une réforme qui tenait toutes les promesses du renouveau.

Au centre de ce dispositif figure une Commission nationale de planification dans laquelle on n'a pas craint de faire figurer des personnalités de choix, comme, par exemple, M. Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture de Salvador Allende (1). cette commission, aux termes de la loi, est *« chargée de conduire les consultations nécessaires, de donner des avis et de faire des recommandations sur la base desquels le gouvernement détermine les choix stratégiques, options, objectifs et programmes du Plan »*.

On pouvait donc s'attendre que le rapport de la Commission nationale, qui doit être publié début mars, formule des avis circonstanciés dont se servirait le gouvernement pour élaborer la première loi de Plan. Or, si l'on se refère au projet de rapport remis aux membres de la Commission nationale de planification le 3 février, on voit mal ce qui pourrait inspirer valablement les rédacteurs de la loi. De l'aveu même de plusieurs membres de la commission, ce document n'est que la compilation des avis présentés par les différents partenaires sociaux.

« Il n'y a pas eu de véritable dialogue, on s'est contenté d'enregistrer les positions des uns et des autres », affirme M. Claude-Alain Sarre, représentant le C.N.P.F., *« Nous avons eu droit à des discours séparés, chacun a exprimé son opinion, et le président s'est contenté de noter les points d'accords et de désaccords »*, renchérit un syndicaliste. Tout cela dans la précipitation, ajoutent certains, et... avec l'absence remarquée de la plupart des présidents de régions. Il est vrai que le ministre du Plan s'est rendu en province recueillir les avis des intéressés. Mais cela ne fait que conforter ceux qui considèrent que la Commission nationale s'est dessaisie de ses prérogatives et a laissé au gouvernement le soin de faire les choix de synthèse.

« Aurions-nous pu faire autrement », se demande-t-on du côté du commissariat général au Plan ? Du fait de l'arrivée de la gauche au pouvoir, la composition des groupes de travail s'est considérablement élargie, note-t-on, augmentant les difficultés de compromis. Si les partenaires sociaux étaient parvenus à se mettre d'accord pour dire chaque fois ce qu'il fallait faire, nous n'aurions pas eu de problème : comme ça n'a pas été le cas, ce sera au gouvernement à prendre ses responsabilités, fait-on encore remarquer.

Les travaux de la Commission nationale

Le projet de rapport de la commission nationale — projet qui ne devrait subir que de légères modifications — est-il à ce point négatif ? Sa lecture confirme, certes, l'impression de compilation dénoncée par nos interlocuteurs. Tout y est dit de ce que pensent, sur chaque thème, les organisations syndicales et patronales et les différentes personnalités. Rares sont les moments où la commision donne son avis : encore ne le fait-elle qu'après s'être assurée de l'unanimité des participatants. Sans doute faut-il se faire à l'idée qu'innovant en la matière, les rapporteurs n'ont peut-être pas encore trouvé le ton qui conviendrait, partagés qu'ils ont dû être entre le souvenir des anciens rapports du plan (point final des travaux) et la formule intermédiaire d'aujourd'hui. On reste cependant loin de l'esprit de la loi.

De ce projet de rapport, on retiendra que la commission se prononce unanimement contre le protectionnisme en matière de commerce international. Également qu'elle s'est montrée d'accord pour faire de l'Europe *« le point d'ancrage stratégique »*, pour définir une vision à long terme des relations avec le tiers-monde, pour préconiser enfin la diversification du dialogue culturel. Ces idées, au demeurant, sont assez larges pour permettre un consensus.

Il n'en a évidemment pas été de même dès lors qu'il s'est agi de préciser les choses. S'agissant de l'emploi, par exemple, les membres de la commission ont pu trouver un large accord sur le thème de la *« valorisation des ressources humaines par la formation et la culture »*.

Mais le débat a été beaucoup plus âpre quand il a fallu aborder l'épineux problème de la réduction du temps de travail. Face à la C.F.D.T. qui estime que *« la réduction de la durée du travail doit s'opérer sans diminution de la masse salariale, ce qui implique un nouveau partage des revenus »*, la C.G.T. a fait valoir que *« diminuer la durée du travail sans compensation salariale intégrale aboutirait à comprimer la consommation populaire et entraînerait des conséquences dépressives. »*. Elle était rejointe, en un sens, par F.O. pour qui cette réduction ne doit pas *« être le prix à payer par les salariés pour améliorer l'emploi »*.

Quant au C.N.P.F., il préfère, et de loin, le développement du travail à temps partiel tel qu'il est préconisé dans le rapport de M. Jean Ravel intitulé « Le temps choisi » (*le Monde* du 26 janvier). *« Il n'y a pas de pays au monde où l'on a pu dire que grâce à la baisse de la durée du travail on a réduit le chômage »*, a affirmé M. Claude-Alain Sarre, représentant de l'organisation patronale du Plan, lors d'une conférence de presse.

Le piège du contresens

Par cet exemple, on voit quel est le piège de contresens dans lequel on pourrait tomber si on prenait tout au pied de la lettre. Piège que n'a pas évité totalement le C.N.P.F. en mettant en cause un plan... encore inexistant. Au cours de sa conférence de presse, le jeudi 17 février, M. Claude-Alain Sarre s'est référé à un passage du projet de rapport pour stigmatiser *« des bons principes qui ne sont pas mis au service d'une ambition économique »*. Mais si l'on se repporte au passage incriminé, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un résumé du rapport de la commission de travail que la Commission nationale de planification est loin d'avaliser dans son ensemble. C'est un peu comme si l'on discutait sur le brouillon d'un brouillon.

Les travaux préparatoires du IXe Plan ont-ils manqué de rigueur ? Ou n'est-ce pas plutôt le système de communication qui est en cause ? Les planificateurs socialistes ont gardé les habitudes frileuses du passé, se refusant à divulguer des rapports qui n'eurent finalement de secret pour personne. Il en est résulté une cacophonie (les uns et les autres confondant avec bonne ou mauvaise foi des documents de nature différente), cacophonie qu'un gouvernement de gauche se devait d'éviter en ouvrant toutes grandes les fenêtres.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Cette commission est présidée par le ministre du Plan, les rapporteurs en étant le commissaire général au Plan et le délégué à l'aménagement du territoire.

UN RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DU PLAN

Les P.M.E.-P.M.I. doivent avoir un traitement de faveur de la part de l'Etat

« *Les relations entre le gouvernement et les chefs d'entreprise ne sont pas bonnes. C'est là un constat difficile, certes, mais qu'il ne faut pas éluder sous peine de persister, d'un côté comme de l'autre, dans des voies erronées qui pourraient aboutir à un affaiblissement économique de la France, car tel est bien l'enjeu...* » Cette remarque résume dans quel esprit a été préparé et rédigé le rapport de mission sur « Le développement des P.M.E.-P.M.I. en France ». Il est destiné à la préparation du IXe Plan de développement économique et social (1984-1988). Il est signé par M. Michel Hervé, P.-D.G. d'une entreprise industrielle (cinq cents salariés) et maire (P.S.) de Parthenay (Deux-Sèvres), et par M. Daniel Houri, administrateur général d'une banque.

Ce rapport de mission se termine par dix chapitres de propositions dont bon nombre ont déjà été avancées ici ou là, mais qui sont présentées avec conviction, par des hommes de terrain.

On peut résumer ces propositions en trois points : 1) Qu'en est-il des charges dont les P.M.E.-P.M.I. dénoncent la lourdeur ? 2) Comment permettre aux petits entrepreneurs de mieux produire et aussi d'être mieux compris par l'administration ? 3) Comment éveiller des vocations de petits patrons ?

1) *Les charges des P.M.E.-P.M.I.* — C'est sur l'importance (et l'accroissement) des charges supportées par les firmes que s'opposent le plus pouvoirs publics et petits entrepreneurs. Dans la première partie de leur rapport, MM. Hervé et Houri semblent avoir eu pour premier souci de dédramatiser les rapports entre les patrons et l'administration...

Aussi, afin de rapprocher les deux parties, les auteurs proposent-ils la création d'un *« observatoire des charges de l'entreprise »* qui serait chargé, chaque semestre, d'examiner l'évolution des frais d'exploitation des sociétés françaises et de procéder à des comparaisons avec la situation des firmes des dix principaux pays industrialisés. L'observatoire, où seraient représentés à part égale les administrations, les entreprises et les syndicats, aurait pour *« bases d'informations un échantillon de bilans et de comptes d'exploitation d'entreprises réelles existant en France et à l'étranger »*.

Sans attendre les résultats (possibles) de ces observations, les auteurs, considérant qu'un *« traitement discriminatoire entre P.M.I. et grandes entreprises correspond assez bien à la réalité »*, suggèrent un abaissement de certaines taxes dont bénéficieraient les petits (taxe d'apprentissage ; contribution à la formation professionnelle et au logement...).

2) *Les conditions de gestion des P.M.E.-P.M.I.* — Afin d'améliorer ces conditions, les rapporteurs, ici encore, souhaitent notamment que soient raccourcis les délais de paiement interentreprises (1). Ils proposent des exonérations partielles d'impôts, de droits d'enregistrement sur les augmentations de capital...

Un « plan d'épargne pour création d'entreprise »

3) *Des facilités pour ouvrir de nouvelles P.M.I. et pour les transmettre.* — Selon les auteurs, il se crée et il disparaît environ 2 % des firmes chaque année. Ils proposent que soit créé à l'image du classique « plan d'épargne logement » un *« plan d'épargne pour création d'entreprise »*, grâce auquel le futur entrepreneur pourrait se mettre à son compte avec un premier capital.

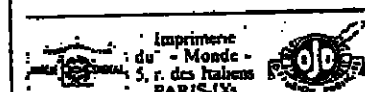
MM. Hervé et Houri énumèrent des mesures de technique financière et de simplification des procédures administratives propres aux créations d'entreprises (outre leurs concours spécifiques, les banques devraient être mieux associées comme conseil lors de ces créations).

De même pour la transmission d'entreprises (le quart des cessions se soldent par des échecs, constatent nos auteurs), des mesures techniques devraient rendre plus faciles et moins risqués les premiers mois de la nouvelle gestion. D'où ces propositions : partage du capital plus systématique, paiements anticipés des droits de succession du vivant des propriétaires.

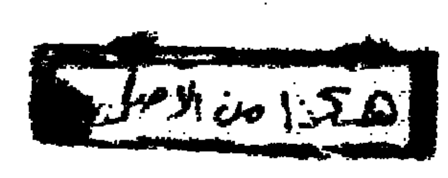
(1) Un premier accord pour parvenir à un tel raccourcissement a été signé à l'automne au Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) entre industriels et commerçants (*le Monde* du 15 octobre).

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



AFFAIRES

APRÈS LE DÉPOT DE BILAN

L'avenir de Motobécane passe par un accord industriel avec Peugeot

Maître Chassagnon, administrateur judiciaire de Motobécane, a déposé le bilan de cette société, le 23 février. Le jugement administratif sera rendu le 1er mars. Selon toute vraisemblance, l'activité sera poursuivie, dans l'attente d'une solution industrielle pour le numéro 2 français du deux-roues.

La mort des Mobylette et des Solex ? Personne n'y croit. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette affaire que d'entendre au gouvernement, dans les milieux industriels et, bien entendu, syndicaux des professions de foi sur la qualité de cette entreprise, sur la valeur excellente de son réseau commercial, mais de constater que personne ne souhaite y placer le moindre centime. Les investisseurs auraient même tendance à la fuite, comme Dassault, qui, après y avoir pris jusqu'à 43 % à partir de 1980, a revendu l'essentiel de ses parts (il lui en resterait 11 %) au cours de l'été 1982. En y laissant des plumes il est vrai, tant la valeur des actions avait chuté entre-temps (*le Monde* du 19 août 1982). Peugeot, de son côté, s'est aussi défait de sa participation de 12 % en 1982.

Cette fuite est compréhensible : les actionnaires (Motoconfort 16,5 %, famille Noblet 11 %, Dassault 11 %, le reste étant dilué dans le public) s'inquiètent de la lourdeur du passif et craignent d'être mis à contribution pour l'éponger. Les pertes se sont en effet accumulées avec les « impayés » (fournisseurs, banques, organismes publics...). En 1982, le déficit d'exploitation aura été d'environ 50 millions de francs (dont 15 au titre de pénalités de retard fiscales) pour Motobécane et de 17 millions pour Sofrelmo, la filiale, détenue à 51 %, spécialisée dans les moteurs (815 personnes à Pantin).

Une fois le passif apuré, par un concordat entre les créditeurs par exemple, Motobécane pourrait profiter à l'avenir d'une stabilisation du marché. Alors que le marché du cyclomoteur s'était effondré à partir de 1974, chutant chaque année de 20 % à 25 %, Motobécane a vu ses ventes se maintenir l'an passé (224 000 cyclomoteurs vendus contre 217 000 en 1981). En revanche, le marché de la bicyclette, qui avait « sauvé » l'entreprise en 1980, se porte mal (470 000 vélos vendus par l'entreprise en 1982), et une guerre des prix s'est déclenchée.

Dans ces conditions, M. Noblet, P.D.G., *avait proposé l'été* dernier un plan de restructuration qui devait conduire à replier l'essentiel des activités à Saint-Quentin (Aisne), où une usine « moderne » emploie 2 410 personnes, et à acheter les moteurs à S.M.H.R. (Peugeot), dont l'usine du Haut-Rhin est également surdimensionnée.

Devant les problèmes sociaux (les pertes de 370 emplois sur 520 dans l'usine de Pantin et le problème de la Sofrelmo), devant surtout le silence de Peugeot, qui, pris par l'automobile, hésite à participer à une opération de restructuration qui coûterait tout de même quelque 170 millions de francs, les pouvoirs publics ont refusé. Ce qui a entraîné la démission de M. Noblet.

Trouver *des actionnaires et un* partenaire industriel, telle est désormais la tâche des pouvoirs publics. *Les quinze mille points de vente* dans soixante-dix pays et la renommée de la marque devraient attirer des investisseurs. Peugeot, numéro un du secteur, ne peut quoi qu'il arrive se désintéresser du sort du numéro deux. Il accepte de participer à un plan industriel à la condition que cela ne lui coûte pas d'argent. Il faudra faire vite : les Japonais sont à l'affût.

ERIC LE BOUCHER.

POURSUIVANT SA DIVERSIFICATION

Eurocom prend le contrôle de Lefébure Isolants réunis

Le groupe Eurocom – filiale à 45 % de l'agence Havas et au premier rang européen des agences de publicité – va poursuivre son développement dans deux directions : à l'étranger, dans l'activité de conseil en publicité, en France en continuant à diversifier son activité dans le domaine hors média de l'emballage publicitaire. C'est ce qu'a annoncé son P.D.G., M. André Rousselet, qui recevait, le 23 février, les analystes financiers pour la première fois dans l'histoire du groupe. Celui-ci s'est trouvé *de facto* introduit en Bourse par sa fusion avec le groupe Goulet, *déjà coté, le 30 septembre* 1982.

Au plan international, l'objectif est toujours de s'associer avec une société américaine, les négociations en cours pourront déboucher dans les prochaine semaines. Contrôlant quatorze agences dans plus de dix pays européens, le groupe Ecom-Univas, filiale spécialisée d'Eurocom associée à sept autres agences dans les autres parties du monde, apporte à la maison mère 35 % de son chiffre d'affaires et 207 millions de francs de revenus bruts (commissions et honoraires).

En France, la fusion avec Goulet a apporté à Eurocom 165 millions de francs de chiffre d'affaires (21 % de son activité), et 50 % du marché français des boîtes de carton pour la pâtisserie, 80 % des sacs pour croissant. Vendredi 25 février, Eurocom acquiert le contôle de Lefébure Isolants réunis (L.I.R.), qui réalise 200 millions de francs de chiffre d'affaires dans l'emballage plastique pour produits de beauté (le cinquième du marché français). En revanche, Eurocom va associer sa filiale Restaurap (huit restaurants Chicken-Shop) avec les douze « What a Burger » de Jacques Borel International. « *Nous ne tenons pas à devenir un grand du fast-food, mais cette activité est très rentable* », dit M. Rousselet.

Avec 3,1 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982 et 792 millions de francs de marge brute d'autofinancement, Eurocom se situe au dix-huitième rang des groupes internationaux de publicité. La société contrôle 20 % du marché français.

SACILOR INVESTIRA 8,5 MILLIARDS DE FRANCS ENTRE 1983 ET 1986

3 milliards de francs pour Usinor, 3 milliards et demi pour Sacilor : l'Etat propriétaire tient à jouer son « rôle d'actionnaire ». Ces sommes importantes ne couvriront toutefois pas les pertes enregistrées en 1982 estimées à environ 7 milliards de francs. Autant dire que d'autres concours de l'Etat seront indispensables à l'avenir, car les deux sidérurgistes français ont d'énormes besoins d'investissement.

Ainsi Sacilor, dont le contrat de plan a été signé mercredi 23 avec le ministre de la recherche et de l'industrie, prévoit-il d'investir 8,5 milliards de francs (valeur 1982) d'ici à 1986. L'effort de recherche devra croître au rythme d'au moins 7 % chaque année (197 millions de francs en 1983). Tandis que le groupe devra multiplier ses diversifications vers l'aval, à l'image des concurrents mondiaux, pour 200 millions de francs.

Sous l'égide du C.N.P.F.

PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS S'ACCORDENT SUR LA TRANSPARENCE DES CONDITIONS DE VENTE

Un nouvel accord entre l'industrie et le commerce vient d'être conclu à l'initiative du C.N.P.F., portant sur le transparence des conditions de vente et s'inscrivant dans la moralisation des pratiques financières entre fournisseurs et distributeurs.

En outre, la chambre arbitrale prévue lors de la conclusion, l'été dernier, d'un premier accord sur les délais de paiement a été mise en place *le 23 février*. Les producteurs et des distributeurs peuvent désormais, en cas de litige, faire appel à cette instance qui émettra des avis, susceptibles d'être rendus publics. Il est prévu que la compétence de la chambre sera étendue à l'ensemble des litiges concernant l'industrie et le commerce.

L'accord sur la transparence dresse un inventaire des conditions générales de vente qui doivent figurer dans le contrat : tarif de base, remise ou majoration pour quantités livrées, remises ou ristournes conditionnelles, etc.

Cet accord a été adopté pour éviter une intervention, dans ce domaine, des pouvoirs publics, qui « *risquaient d'imposer une réglementation uniforme ne tenant pas compte de la diversité des situations* ».

● **Le plan textile français prolongé mais adapté.** – Le plan textile français qui a permis en 1982 d'accorder des allégements de charges sociales à la grande majorité des entreprises du secteur va être prolongé (*le Monde* du 23 février) malgré les critiques de la C.E.E. Il sera cependant « *adapté* », a précisé le conseil des ministres du 23 février, « *de façon à permettre une meilleure proportion entre l'aide consentie et l'effort d'investissement* ».

ÉTRANGER

L'ENDETTEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE

Le Costa-Rica en justice...

Berne. – Prenant valeur de test pour les négociations en cours sur le rééchelonnement des dettes de plusieurs pays du tiers-monde, une action en justice engagée en Suisse par la Dow Banking Corporation retient l'attention des milieux financiers internationaux.

Il y a quelques jours, le tribunal de première instance de Genève a rejeté la demande de la filiale helvétique de la banque américaine de déclarer le Costa-Rica « *en défaut de paiement* » pour n'avoir pas honoré le règlement des intérêts d'un emprunt obligataire émis en Suisse en 1980. Or, à Zurich, un représentant de la Dow Banking Corporation a confirmé, le 23 février ; son intention d'interjeter appel contre ce jugement, quitte à aller jusqu'au tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire de la Confédération.

Affirmant agir au nom d'un client détenteur d'une créance de 5,5 millions de francs suisses sur le Costa-Rica, *la banque américaine* avait demandé au tribunal d'ordonner le remboursement *anticipé de cette somme faisant* partie d'un emprunt de 20 millions émis en Suisse en 1980.

Depuis avril 1982, le Costa-Rica n'a plus été en mesure d'honorer ses engagements, et les arriérés de ses intérêts s'élèveraient à 1,86 million, tandis qu'un montant additionnel de 700 000 *francs suisses* viendrait à échéance en avril. En déboutant le plaignant, le tribunal *genevois a fait valoir que seul le* chef de file du syndicat d'émission de l'emprunt, la banque Gutzwiller de Genève, était habilité à demander le remboursement anticipé de l'emprunt, qui vient normalement à l'échéance en 1986.

Avec une dette extérieur de *près de 4 milliards de dollars*, le Costa-Rica est l'un des pays les plus endettés du monde par habitant *(1 700 dollars par tête)*. Les milieux bancaires espèrent qu'il parviendra à trouver des accommodements *pour la renégociation* de sa dette avant un éventuel nouveau jugement en appel.

Dans le monde de la finance, on se félicite généralement de l'attitude du tribunal, dans la mesure où la mise en défaut de paiement du Costa-Rica, même symbolique, aurait créé un fâcheux précédent. Une telle décision ferait boule de neige, entraînant un mouvement de panique parmi les créanciers et de nouvelles menaces pour le précaire équilibre du système financier international.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **Le produit national brut américain** a baissé de 1,9 % en taux annuel au quatrième trimestre 1982, *indique le département du commerce*, qui avait initialement annoncé une diminution de 2,5 %. Le P.N.B., qui s'établit ainsi à 1 473,9 milliards de dollars fin 1982, a pour l'ensemble de l'année enregistré une baisse de 1,8 % par rapport à 1981. – *(Reuter)*.

ÉNERGIE

POUR TENTER D'ENRAYER LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

L'OPEP devrait se réunir le 2 mars

Une conférence extraordinaire de l'OPEP devrait se tenir mercredi 2 mars à Vienne ou à Genève. *Les pays producteurs de pétrole du Golfe* soumettront à leurs partenaires le projet d'accord sur une réduction des prix officiels du pétrole auquel ils sont parvenus après deux jours de discussions à Ryad les 22 et 23 mars. L'Indonésie, contactée par téléphone, aurait approuvé les décisions des pays du golfe (Arabie Saoudite, Koweit, Qatar, Emirats Arabes Unis et Irak).

Les négociations se multiplient dans la perspective de cette conférence. Ainsi M. Calderon Berti, ministre venezuelien de l'énergie, doit rencontrer, ce jeudi 24 *février* à Paris, le cheikh Ali Khalifa ministre du Koweit, M. Nabi, ministre algérien, et une délégation mexicaine. Il se rendra ensuite en Arabie Saoudite. Le ministre mexicain du pétrole est de son côté arrivé à Londres où il doit, selon le *Financial Times*, rencontrer des représentants britanniques. Le ministre libyen du pétrole est arrivé à Ryad (Arabie Saoudite). Il devrait faire part de la position des pays les plus opposés à la politique saoudienne (Iran, Algérie, Libye), qui se seraient réunis à Genève pendant deux jours, au début de la semaine.

Le marché libre a réagi à l'annonce de la décision de pays du Golfe par une légère remontée des cours. Le « brut » de la mer du Nord était coté jeudi dans la matinée 28 dollars par baril contre 27,10 dollars la veille, et *29 dollars* en fin de semaine dernière.

La guerre des nerfs est terminée. *Le soulagement l'emporte pour* un temps du moins. Les pays du Golfe, sous la houlette de l'Arabie Saoudite, *ont choisi la négociation*. Renonçant momentanément à une baisse unilatérale des prix, qui risquait d'accentuer *les risques de dérapage, le clan* des « modérés » de l'OPEP donnera à ses partenaires une dernière chance de parvenir *à un accord* permettant une diminutin ordonnée et limitée des prix. L'ultimatum est clair. « *Si un accord n'est pas réalisé, les pays du Golfe suivront leur propre chemin et procéderont à une baisse des prix plus importante* », a déclaré le ministre du pétrole des Emirats arabes unis. Cheikh Yamani, le ministre saoudien, a été encore plus inquiétant : « *Nous avons largement le poids et le pouvoir requis pour inviter les autres à réfléchir avant de déclencher une guerre des prix contre nous.* »

Après la diminution de 3 dollars par baril de ses tarifs, décidée la semaine passée par la Grande-Bretagne, imitée par la Norvège et le Danemark, et surtout le « coup de tête » du Nigéria, membre de l'OPEP, qui, prenant de court ses partenaires, a annoncé une baisse *massive de 5,5 dollars par baril*, bouleversant la structure des prix relatifs à l'intérieur de l'OPEP, les Etat du *Golfe avaient un choix difficile à faire.* Une baisse de leurs tarifs apparaissait inévitable. Restait à savoir de *quelle ampleur et dans quelles conditions* : un ajustement important – répondant à l'initiative nigériane, *voire la dépassant* – *risquait d'avoir* des conséquences imprévisibles. Mais une diminution modérée, conforme à *celle* prévue de longue date par le Golfe (de 4 dollars par baril environ) supposait un accord général à l'intérieur et à l'extérieur de l'OPEP.

Cette deuxième solution a été apparemment retenue. Elle exige que le Nigéria accepte de revenir sur sa décision. Or le pays africain, au bord de *l'asphyxie, aurait fait comprendre* qu'il se déterminerait désormais en fonction des prix du pétrole de la mer *du Nord, directement concurrent*, de ses propres bruts et souhaitait, plus généralement un accord avec tous les producteurs membres ou non de l'OPEP. D'où les négociations engagées avec les pays producteurs non membres de l'OPEP : le Mexique, et la Grande-Bretagne.

Les conditions d'un accord général entre les producteurs de brut sont *toutefois meilleures qu'elles ne l'ont* été. La menace d'une guerre des prix et du déclenchement d'une spirale à *la baisse semble désormais prise au* sérieux par tous les producteurs. Suffira-t-elle à convaincre la Libye, l'Algérie et l'Iran, adversaires traditionnels de l'Arabie Saoudite, et surtout le Nigéria, campé sur ses positions de s'associer à un accord ? Les pays du Golfe ont si souvent brandi des menaces analogues sans jamais les mettre en œuvre, qu'il leur est difficile aujourd'hui de convaincre de leur détermination. – V. M.

● **Les Etats-Unis reprennent leurs activités normales au sein de l'Agence de Vienne.** – Les Etats-Unis ont décidé de poursuivre leurs activités au sein de l'Agence internationale *de l'énergie atomique* (AIEA). Les Etats-Unis, qui participent à hauteur de 25,8 % au budget de l'Agence, avaient décidé, en octobre 1982, de suspendre leur quote-part après l'exclusion d'Israël de la session de la conférence générale le l'AIEA.

ÉQUIPEMENT

DIX LOIS, UNE CINQUANTAINE DE DÉCRETS

La décentralisation est-elle « la grande » ou « la grosse » affaire du septennat ?

Au moment où la bataille électorale bat son plein, le ministère de l'intérieur et de la décentralisation décide de diffuser un bilan de la réforme de la décentralisation. Quantitativement, ce bilan institutionnel, depuis vingt mois, est impressionnant, puisque dix lois ont été votées et promulguées depuis mai 1981, complétées par une cinquantaine de décrets.

Quant aux aspects financiers, le gouvernement met l'accent sur l'importance des ressources transférées par l'État aux communes, départements et régions (104 milliards en 1981, 120 milliards en 1983, soit une augmentation de 14,5 % en francs constants). Ce document ne manquera pas de soulever des polémiques dans les milieux politiques, puisque l'opposition reproche au gouvernement, d'une part, d'avoir freiné la mise en œuvre de la réforme de décentralisation et, d'autre part, de faire supporter désormais aux collectivités locales des charges et des responsabilités dont il se dessaisit.

A en juger par l'abondance des lois discutées et promulguées, des décrets et arrêtés signés par MM. Mauroy et Defferre, des circulaires envoyées aux commissaires de la République depuis vingt mois, la *décentralisation aura été sinon la* « grande affaire », du moins l' « une *des plus grosses* » *du début du septennat.*

A ce titre, *et même si la réalité quotidienne et les mœurs administratives n'ont pas encore changé en profondeur*, les engagements pris par M. Mitterrand, pendant la campagne présidentielle, auront été globalement tenus. Il n'est pas inutile de le souligner aujourd'hui, à quelques jours de l'élection de maires aux prérogatives nouvelles et un an après des élections cantonales, gagnées par l'opposition qui avait alors soupçonné le gouvernement de vouloir réfréner son originelle ardeur décentralisatrice.

Les piliers de l'œuvre entreprise pour changer les rapports entre le pouvoir et les contre-pouvoirs, d'une part, entre *les pouvoirs et les* citoyens de l'autre, sont constitués *par deux lois : celle du 2 mars 1982* intitulée « droits et libertés des communes, des départements et des régions » (complétée par une quarantaine de décrets d'application déjà publiés) et celle du 7 janvier 1983, qui arrête une première répartition des compétences.

Le premier texte supprime les tutelles juridiques, techniques, administratives, financières de l'Etat, raccourcit les circuits de *décision, clarifie les rôles*, permet aux commissaires et commissaires *adjoints de la République, d'être* plus disponibles auprès des maires pour les conseiller, transfère l'exécutif aux élus, fait de la région une collectivité majeure et sans complexes, permet aux partenaires locaux de l'Etat d'agir concrètement dans le domaine de l'emploi.

Le second tente de mettre fin — le transfert des compétences s'échelonnera de 1983 à 1985 — à un processus lent, lourd et coûteux de décision, qui faisait intervenir, parfois pour des affaires mineures, une mul*tiplicité d'institutions. On ne savait* plus qui, de la commune, de la *région ou de l'Etat, était responsa*ble. Dans un premier temps, pour six secteurs, on saura désormais qui fait quoi : urbanisme, formation professionnelle et apprentissage, planification et développement économique, logement, justice, police.

Ces deux piliers législatifs sont eux-mêmes complétés par des « annexes » spécifiques, qui ne sont d'ailleurs pas d'un intérêt secondaire :

— deux lois sur le statut et les compétences de la région corse ;

— deux lois sur les chambres régionales des comptes (qui sont nées officiellement le 1er janvier 1983) ;

— deux lois spécifiques sur Paris, Lyon et Marseille ;

— une loi sur les DOM :

— deux lois sur la planification.

L'énumération serait fastidieuse et même inutile, si elle n'illustrait l'idée que, en agissant vite, y compris pour vaincre les réserves de plusieurs de leurs collègues au gouvernement, *MM. Mauroy et Defferre* ont engagé un mouvement politique *irréversible, dont les nouveaux* maires de mars vont être les pre*miers acteurs et les premiers* témoins.

Mais il reste, pour demain, c'est-à-dire d'ici à 1985, autant à faire.

Première urgence de l'après-mars 1983 : les lois sur le statut des hommes et des *femmes qui géreront* les collectivités locales nouvelle manière, c'est-à-dire les fonctionnaires et les élus locaux. La fonction publique territoriale, symétrique de celle de l'Etat, devra être attrayante, permettre une mobilité des fonctionnaires, leur garantir des droits comparables aux agents de l'Etat, séduire des élèves de l'ENA. Puis le statut des élus locaux définira les droits à la formation des maires et de leurs adjoints, les crédits d'heures pris sur le temps de travail, les indemnités, les conditions *de retraite des* « patrons » des communes.

Parallèlement, il faudra faire voter une proposition de loi sénato*riale qui complète le volet du trans*fert des compétences dans les sec*teurs de l'action sociale, des* transports, de l'éducation, de la culture et de l'environnement.

Troisième étape : comment favoriser la coopération librement consentie entre communes ? *Enfin*, quatrième et dernier paragraphe de *l'œuvre législative qui suivra immé*diatement les élections : comment *améliorer la participation des* citoyens à la vie locale ?

Le nerf de la guerre

M. Defferre — ou son successeur — a donc encore du pain sur la planche, et les étapes politiques les plus faciles à franchir ne seront pas, assurément, la limitation du cumul des mandats des élus ou la redéfinition des *rapports financiers entre l'Etat* et ses partenaires locaux. C'est pour*tant là que se trouve le nerf de* la guerre et c'est sur ce terrain qu'on jugera le gouvernement. Car quel crédit accorderait-on à un pouvoir qui proclamerait les mérites de la décentralisation tout en empêchant Périgueux, la Bourgogne ou le Finistère d'exercer, avec des caisses correctement remplies leurs nouvelles prérogatives ?

Sachant que c'est là que l'opposition pourra mettre en doute sa bonne foi, le gouvernement a fait calculer le montant des concours financiers de l'Etat à ses partenaires locaux : 104,6 milliards de francs en *1981, 108,8 en 1982, 119,7 en 1983*, soit une augmentation de *14,4 % (1). Quant à la façon dont* l'Etat compense les charges nou*velles des communes, départements* et régions, le budget de 1983 réserve *3,4 milliards de francs au lieu de 2,1* en 1982, tandis que le projet de loi *préparé par le gouvernement de* M. Barre se chiffrait à 1,13 milliard de francs (1).

Les batailles de chiffres, assuré*ment, ne sont pas en voie d'apaise*ment. D'autant qu'il faudra bien se décider à *ouvrir* le difficile dossier de la réforme de la fiscalité locale, et ce, *sur fond* de contraction générale des ressources et des dépenses publiques...

Au milieu du gué, sur le plan ins*titutionnel, et après avoir décidé* « qui fait quoi », le gouvernement devra affronter l'obstacle *redouta*ble : « qui paye quoi ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) En francs constants.

UNE « PREMIÈRE » DANS LE PAS-DE-CALAIS

Postier et banquier

Arras. — Pour la première fois en France, un conseil général va apporter son concours à l'amélioration et au développement du *réseau postal de son département*. Tel est le sens de la création, annoncée le *22 février* à Arras, par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., d'une « commission mixte des programmes des bureaux de poste » au sein de laquelle des élus du Pas-de-Calais et des fonctionnaires régionaux et départementaux vont essayer de définir les besoins locaux en *matière postale et d'y répondre.*

Illustration de la décentralisation du service public postal, dans l'*esprit du ministre*, cet accord aboutit, en fait — pour l'État, — à *transférer partiellement aux col*lectivités départementales des responsabilités *nombreuses*, y compris de gestion. Car la « coresponsabilité » ainsi introduite s'étend évidemment au financement des opérations de construction ou de rénovation programmées, selon des modalités qui restent d'ailleurs à préciser.

De notre envoyé spécial

L'argumentation de l'administration ne manque pas de logique. Les P.T.T., a expliqué M. Mexandeau à Arras, *« ont déjà consenti un effort important »* aux investissements dans le *Pas-de-Calais : de 1981 à 1983, les* crédits de rénovation et de construction des bâtiments ont progressé de 139 %, pour atteindre 25,3 millions de francs. Il n'en reste pas moins beaucoup à faire encore pour venir vraiment à bout des insuffisances et de la vétusté des installations. Or les res*sources de la poste ne sont plus* guère extensibles. La rigueur a *frappé son budget d'investisse*ment : avec 2,6 milliards de francs, il retrouvera tout juste, cette année, le montant prévu l'an passé avant le gel, puis l'amputation définitive, de 20 % de ses crédits.

Dans ces conditions, une accélération du programme de travaux ne peut venir que d'un financement extérieur. D'où l'idée d'en appeler aux collectivités régionales, départementales et locales, dont les contribuables sont concernés par de telles infrastructures, et de leur proposer, par exemple, de prendre en charge certains loyers de bâtiments nouveaux ou rénovés, voire d'apporter un concours (non remboursable) à des opérations domaniales.

Le Pas-de-Calais (1) a accepté le marché. *Le Nord devrait pro*chainement en faire autant. *D'autres départements sont, dit*-on, intéressés. La direction géné*rale des postes pourrait ainsi* recevoir un ballon d'oxygène inat*tendu pour ses investissements.* Mais, en même temps, elle crée *un précédent que d'autres admi*nistrations pourraient être tentées *de suivre non sans conséquences* graves sur les budgets des collec*tivités locales, qui ne s'atten*daient certainement pas, en rece*vant de nouveaux pouvoirs, que* leurs ressources servent aussi à *payer les investissements des* services de l'État... à sa place.

JAMES SARAZIN.

(1) Le conseil général est présidé par M. Roland Huguet, socialiste.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crouzet

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Crouzet s'est élevé, en 1982, à environ *1 410 millions de francs*, en accroissement de 12 % à structure compa*rable par rapport à l'exercice précédent.*

Pour la société mère, les ventes ont *progressé de 15 % et s'établissent à* 1 063 millions de francs. Les exportations directes, d'un montant de 259 millions de francs, sont en augmentation de 20 % par rapport à 1981.

A fin décembre 1982, le portefeuille de commandes de la société mère a atteint 864 millions de francs, en hausse de 10 % sur celui à fin 1981.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (C.M.M.)

Suivant l'arrêté provisoire des comptes au 31 décembre 1982, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1982 s'élèvera à environ 99 millions de francs contre 108 millions de francs pour 1981. Le résultat net consolidé, après amortissements, provisions et impôts (part du groupe) sera de 2,6 MF (28 F par action), alors qu'il était en 1981 de 3,4 MF (36 F par action). Pour *la société mère (C.M.M.), le résultat* net sera légèrement supérieur à 2 MF (22 F par action) contre 2,9 MF (31 F par action) en 1981.

Il convient de noter que l'exercice 1981 avait marqué une progression des résultats de 55 % par rapport à l'exercice précédent.

Il sera proposé au conseil, qui se réunira prochainement pour examiner les comptes, de maintenir le dividende au niveau de celui de l'exercice 1981, qui était de 14 F par action avec un avoir *fiscal de 7 F, les actions nouvelles créées* avec jouissance au 1er juillet 1982 au titre de l'augmentation de capital en cours bénéficiant ainsi d'un dividende de 7 F avec un avoir fiscal de 3,50 F.

EUROCOM S.A.

EUROCOM a engagé avec l'I.D.I. des pourparlers qui devraient aboutir prochainement à une prise de participation majoritaire d'EUROCOM dans la Société L.I.R. (LEFÊBURE ISOLANTS RÉUNIS).

Cette société, leader sur son marché, conçoit, fabrique et commercialise des emballages plastiques haut de gamme *destinés essentiellement* à la parfumerie et aux produits de maquillage et de *soins, tant en Europe qu'aux États-Unis.*

Cette entreprise, particulièrement *performante sur les plans technique et* financier, a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 200 MF, en augmentation de 30 % par rapport à 1981, dont 1/3 aux États-Unis par l'intermédiaire de sa filiale américaine HENLOPEN.

En élargissant l'implantation d'EUROCOM dans le domaine de l'emballage, cette prise de contrôle, en ligne avec la stratégie de développement du *groupe, renforcerait la position d'EU*ROCOM dans le secteur hors médias, à la fois en France et sur le plan international.

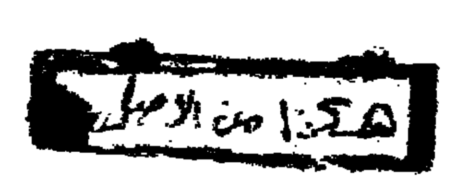
AMAX

RÉSULTATS FINANCIERS 1982

Le chiffre d'affaires d'Amax s'est établi en 1982 à $ 2,4 milliards (contre $ 2,8 milliards en 1981), avec une perte *nette de $ 390 millions, soit $ 6,53 par* action ordinaire (contre un bénéfice en 1981 de $ 231 millions, soit $ 3,31 par action).

Au 4e trimestre 1982, la perte nette s'est élevée à $ 244 millions ($ 3,96 par action ordinaire), contre un bénéfice de $ 14 millions ($ 0,13 par action) pour le 4e trimestre 1981 ; cependant le cash *flow* de la société est redevenu positif grâce en partie au succès de son programme d'*austérité.*

Amax Inc. fait remarquer que 1982 *est historiquement* une des pires années pour les industries minière et métallurgique, la demande et les prix ayant fortement décliné face à la récession mondiale.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 février

Plus discuté
Forte baisse de l'or

Après avoir gagné 2,2 % au cours des deux premières séances de la semaine, le marché parisien est apparu plus discuté mercredi, de sorte que l'indicateur instantané se contente de mettre 0,2 % à son actif alors qu'il avait bondi de près de 1,4 % la veille.

De l'avis de certains professionnels le score aurait pu être négatif si un certain nombre d'investisseurs institutionnels, les fameux « zinzin », n'étaient pas venus soutenir un peu les cours grâce à leurs achats.

Cette présence a été bénéfique à un certain nombre de titres, tel Peugeot, en hausse de 6,6 %. Primagaz, Sommer-Allibert et D.M.C. sont également bien orientés avec gains compris entre 4 % et 6 %.

De même, Mérieux et Sanofi font preuve de bonnes dispositions. Les deux entreprises devraient prochainement annoncer le regroupement de leurs efforts de recherche avec ceux de l'institut Pasteur sur l'interféron.

A l'inverse, la Compagnie bancaire qui s'établissait récemment à ses plus hauts niveaux, régresse de 2 % environ, tandis que Penarroya, Métallurgique navale Dunkerque, Signaux, Manurhin, Euromarché et Auxiliaire Entreprises perdent 3 % à 6 %.

Du côté des valeurs étrangères, Shell et Royal Dutch figurent parmi les premières victimes de la « guerre du pétrole », tandis qu'Anglo American et Buffelsfontein subissent les conséquences directes de la forte chute de l'or sur la scène internationale.

A Londres, le cours de l'once d'or fin s'établissait à 479,25 dollars au premier fixing contre 503,25 mardi midi (485,50, mardi au second fixing). Le lingot plonge à 105 250 F (contre 109 200 F) et le napoléon à 719 F (contre 730 F), tandis que le dollar-titre se négocie à 8,79/84 F.

NEW-YORK

Reprise du marché

Après avoir cédé plus de 12 points la veille, le marché new-yorkais a nettement repris ses esprits mercredi pour gagner finalement 16,54 points en termes d'indices Dow-Jones des industrielles, lequel a clos la séance au niveau de 1 096,85, alors que les échanges étaient pratiquement inchangés d'un jour sur l'autre (84,10 millions d'actions contre 84,04 millions mardi).

Pour le troisième mois consécutif, les commandes de biens durables à l'industrie ont progressé en de janvier (4,5 %), et cette information, communiquée par le département du commerce, a été favorablement accueillie autour du Big Board, où les suites à attendre de la « guerre des prix du pétrole » continuent à entretenir une certaine nervosité dans les rangs des investisseurs.

Est-ce pour calmer les esprits, toujours est-il que le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a affirmé que, tous comptes faits, cette perspective de forte baisse des prix du brut était finalement *« une bonne chose pour l'économie américaine et pour le monde en général »*, dans la mesure où *« les taux d'inflation et les taux d'intérêt vont baisser de concert »*.

Le « grand argentier » a toutefois tenu à tempérer son propos, axé sur une réflexion à court terme, en précisant devant le commission sénatoriale des affaires étrangères que le prix du baril ne devrait pas tomber au-dessous d'un certain seuil – qu'il fixe à environ 27 dollars, – sous peine d'entraîner des *« problèmes d'ajustement »*.

VALEURS	Cours du 22 fév.	Cours du 23 fév.
Alcoa	32 1/2	34 7/8
A.T.T.	66 3/4	67 3/4
Boeing	35 1/2	36 1/4
Chase Manhattan Bank	47 1/8	47 1/8
Du Pont de Nemours	37 7/8	39 1/4
Eastman Kodak	86 7/8	88 1/2
Exxon	28 1/2	28 3/4
Ford	40 1/8	39 1/4
General Electric	103 7/8	106 3/4
General Foods	38 1/4	38 1/4
General Motors	61 1/8	81 1/4
Goodyear	29 7/8	29 6/8
I.B.M.	97	98 3/8
I.T.T.	31 1/2	32
Mobil Oil	26	26 7/8
Pfizer	69 5/8	68 5/8
Schlumberger	41	40 7/8
Texaco	30 3/4	31 1/4
U.A.L. Inc.	35 1/2	34 1/8
Union Carbide	59 3/8	59 1/2
U.S. Steel	22 1/4	22 1/4
Westinghouse	44 5/8	45 7/8
Xerox Corp.	37 5/8	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NOVOTEL/JACQUES BOREL INTERNATIONAL. – Poursuivant son développement dans la restauration, qui l'a conduit récemment à reprendre la chaîne californienne Seaford Broiler, le groupe vient de prendre une participation majoritaire dans la chaîne de restaurants italiens Pizza Inn-Signor P.P., qui exploite actuellement six établissements implantés dans des galeries marchandes ou à proximité d'hypermarchés. Cette opération, réalisée en association avec les partenaires de J.B.I. en Italie (les sociétés Carniato S.A., Med Food S.A. et M. Eregosi) sur la base d'un partage des risques, entre dans le cadre d'un programme de plusieurs projets de nouveaux restaurants, aussi bien à proximité d'hypermarchés que sur d'autres emplacements.

LYONNAISE DES EAUX. – Aux termes d'un accord passé entre la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et la firme PEC Engineering, filiale d'E.M.C. (*Entreprise minière et chimique*), cette dernière va reprendre les deux centres de traitement de déchets toxiques industriels de la Lyonnaise des eaux ainsi que la participation de 50 % qu'elle détenait dans une filiale commune, la société Tredi, qui gère un centre de traitement dans la banlieue lyonnaise.

SANOFI. – Cette filiale du groupe Elf-Aquitaine a réalisé, au cours de l'exercice 1982, un chiffre d'affaires consolidé de 7,78 milliards de francs, en hausse de plus de 17 % sur l'année précédente, le secteur parfumerie-cosmétologie ayant enregistré la *plus forte croissance* (31 %) contre 9,7 % pour le secteur pharmaceutique.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. – Annoncé depuis plusieurs semaines, l'emprunt du Crédit foncier de France sera finalement lancé le 28 février prochain pour un montant de 4 milliards de francs, sur douze ans et avec un taux de rendement actuariel brut de 15,11 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	22 fév.	23 fév.
Valeurs françaises	108	108,2
Valeurs étrangères	112,8	109,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	22 fév.	23 fév.
Indice général	106,3	106,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 février .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 fév.	24 fév.
1 dollar (en yens)	235,10	235

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 FEVRIER

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	110
Akzo	151	148
Alcan Alum	255	....
Algemaine Bank	1058	1083
Am. Petrofina	480	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	45	....
Bco Pop Espanol	76	74

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 793	6 884	6 640	7
Allemagne (100 DM)	283 540	283 530	275	289
Belgique (100 F)	14 402	14 388	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	256 720	256 550	250	262
Danemark (100 krd)	79 940	79 880	76	82
Norvège (100 k)	96 045	96 180	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 378	10 439	10 100	10 800
Grèce (100 drachmes)	8 165	8 220	7	9
Italie (1 000 lires)	4 912	4 917	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	340 230	337 700	329	347
Suède (100 krs)	91 960	92 380	89	96
Autriche (100 sch)	40 370	40 325	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 256	5 267	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 440	7 400	6 700	7 900
Canada ($ can 1)	5 552	5 602	5 410	5 680
Japon (100 yens)	2 922	2 920	2 790	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)	110000	105500
Or fin (en lingot)	109200	105250
Pièce française (20 fr)	730	719
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	725	706
Pièce latine (20 fr)	685	680
Souverain	840	828
Pièce de 20 dollars	4110	4005
Pièce de 10 dollars	1900	1872 50
Pièce de 5 dollars	1002 50	.....
Pièce de 50 pesos	4390	4350
Pièce de 10 florins	702	690

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LÉGER REPLI DU DOLLAR

Les cours du dollar se sont légèrement repliés jeudi 24 février après leur forte hausse de la veille, due à la perspective d'une baisse généralisée des prix du pétrole.

La monnaie américaine est revenue, à Francfort, de 2,4240 DM à 2,4170 DM, et à Paris, de 6,8850 F à 6,8550 F.

La livre sterling s'est légèrement raffermie à 1,5220 dollar contre 1,5190 dollar.

Le cours de l'once d'or a encore fléchi, passant de 479 dollars à 473 dollars environ, sur la place de Londres, après avoir touché 468 dollars mercredi après-midi à New-York.

A B C D E F G

CONTROVERSE AU BUREAU EXÉCUTIF DU P.S.

M. Joxe engage une offensive contre les rocardiens à propos d'un document sur les droits de l'homme

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi 23 février, a longuement débattu d'un document de cinquante pages sur les droits de l'homme, élaboré par M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national, au sein duquel il est chargé des « droits de l'homme et libertés ».

Une offensive contre ce document *et son auteur* (M. de La Fournière est un proche de M. Michel Rocard) a été engagée par M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et ses amis, notamment Mme Françoise Seligmann, membre du secrétariat.

Ceux-ci reprochent à M. de La Fournière d'avoir occulté l'analyse hystorico-juridique de l'évolution des droits de l'homme en France au lendemain de la Révolution française et tout au long du dix-neuvième siècle, ce dont le monde *ouvrier a souvent fait les frais.* M. Joxe, notamment, est intervenu sur ce point en soulignant que, à son avis, il n'est pas possible d'élaborer un projet sur les droits de l'homme sans perspective historique. Les mêmes considèrent que l'analyse dé*veloppée par* M. de La Fournière sur la situation de l'Union soviétique et des pays de l'Est présente les atteintes aux droits de l'homme comme le résultat d'une dérive du marxisme et non pas du léninisme.

M. de La Fournière a contesté cette présentation de *son document*, dans lequel il explique — ce qui n'est guère original — que le stalinisme est né d'une interprétation fallacieuse du marxisme par Lénine.

M. de La Fournière a également été attaqué sur l'interprétation « anti-étatiste » qu'il aurait donnée d'une réflexion de Léon Blum selon laquelle « *les droits de l'homme permettent à l'homme d'être debout face à l'Etat* ». L'intéressé a réfuté cette accusation.

M. Lionel Jospin est intervenu en fin de débat pour calmer une discussion qui prenait un tour pour le moins vigoureux. M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, a jugé pour sa part regrettable que M. Joxe et ses amis cherchent à créer des « *faux clivages* » sur un thème tel que les droits de l'homme. M. Jean Poperen, numéro deux du parti, a estimé nécessaire de clarifier, après les élections municipales, les débats entre les anciens courants du P.S. Le document de M. de La Fournière devrait être soumis, au mois d'avril, à un groupe de travail.

Les débats du bureau exécutif s'inscrivent à l'évidence dans la perspective du prochain congrès du P.S. qui aura lieu à l'automne. L'offensive lancée par M. Joxe a fait réapparaître les clivages anciens, d'ordre idéologique, entre les rocardiens et *les autres courants. Les attaques* dont M. de La Fournière a été l'objet sur l'absence d'analyse historique permettent une fois de plus d'opposer les socialistes « historicistes » à la gauche dite « sans mémoire », celle de M. Michel Rocard.

L'opposition, quelque peu artificielle, entre « étatistes » et « anti-*étatistes » ressuscite le débat sur les* « deux cultures » de la gauche engagé par M. Rocard en juin 1977, lors du congrès de Nantes. Ce dernier avait alors décrit une gauche « *jacobine* », centralisatrice, étatique, et une autre gauche décentrali*satrice qui refuse la domination de* l'Etat.

La discussion sur le marxisme et les pays de l'Est rappelle qu'il existe au parti socialiste deux traditions, l'une d'inspiration marxiste, l'autre d'inspiration libertaire, dont M. François Mitterrand s'est efforcé de réussir la synthèse. Le problème *de la cohabitation de ces deux tradi*tions est à nouveau posé. M. Joxe s'inscrit dans la première. M. Rocard et ses amis, dont l'originalité principale est d'avoir façonné une pensée singulière sans référence au marxisme, s'inscrivent dans la seconde.

Il est étonnant que, à dix jours des élections municipales, un parti de gouvernement consacre autant de *temps à un vieux débat et prépare* du même coup un congrès qui n'aura lieu qu'à l'automne, alors même qu'il s'inquiète de la faible mobilisation de l'électorat communiste.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LES CÉRÉALES FRANÇAISES SE VENDRONT MOINS BIEN EN 1983

Les céréaliers sont pessimistes pour les exportations françaises en *1983. Les ventes de blé dans la* C.E.E. seraient inférieures à celles de 1982 et ne dépasseraient pas 3,2 millions de tonnes, et celles aux pays tiers atteindraient 7,9 millions de tonnes (dont 4 déjà vendues au 1er février) contre 8,3 l'an passé. Les prévisions des responsables de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales) laissent ainsi sans débouché un volume de plus de 1 million de tonnes et le stock de report atteindrait dès lors 3,5 millions de tonnes en fin de campagne, ce qui ne serait pas sans conséquence sur des marchés « *déjà déprimés* », *constate* M. Neeser, président de l'ONIC.

M. Moulias, son directeur, attribue cette « déprime » du marché à trois facteurs : une forte production en France (21,8 millions de tonnes de blé tendre, 8,7 millions pour le maïs, 6,2 millions de tonnes d'orge), la faiblesse de la demande mondiale solvable, et *enfin* la politique *américaine* de conquête des marchés traditionnels de la C.E.E.

A cet égard, les céréaliers français et la direction de l'ONIC reprochent à la Commission européenne « *une attitude trop ambiguë* ». Pour M. Moulias, la discussion sur les céréales doit cesser avec les Etats-Unis et toute opportunité de marché doit être saisie avec l'obtention de restitutions (subventions à l'exportation) opérationnelles.

● *Un fonctionnaire soviétique*, M. Victor Koniaev, trente-huit ans, sous-directeur commercial de la société Nafta-Italia, a été arrêté à Rome pour espionnage, a-t-on appris jeudi 24 février dans la capitale italienne. Selon les carabiniers, cette arrestation est liée à celle, le 14 février dernier, de M. Victor Pronine, sous-directeur commercial de l'Aéroflot à Rome, également pour espionnage. — *(A.F.P.)*

LA RETRAITE A 60 ANS DES NON-SALARIÉS

Le gouvernement entame de délicates négociations avec les représentants des travailleurs indépendants

Les artisans et les commerçants bénéficieront-ils rapidement de la retraite à soixante ans ? Leurs prestations maladie peuvent-elles être améliorées et alignées sur celles des salariés ? Ces deux questions qui intéressent près d'un million trois cent trente mille non-salariés sont à l'ordre du jour des négociations que le gouvernement a entamées, jeudi 24 février, avec les organisations représentatives de toutes ces professions et les gestionnaires de leurs caisses maladie (CANAM) et vieillesse (ORGANIC pour les commerçants, et CANCAVA pour les artisans).

Dans l'ensemble, les travailleurs indépendants sont favorables à l'avancement de l'âge de départ en retraite, mais posent des conditions. Compte tenu de la spécificité de leurs occupations, compte tenu aussi du fait que, selon les coûts estimés, la cotisation supplémentaire à verser serait inférieure à celle prévue dans le régime général (1), les non-salariés souhaitent que les modalités *d'application de la retraite* à soixante ans ne soient pas alignées sur celles des salariés, contrairement à la loi de 1972. Le débat, qui s'est ouvert jeudi et doit être prolongé par des réunions de groupe de travail, s'annonce donc difficile dans la *mesure où le gouvernement souhaite* harmoniser les régimes de protection, en concertation avec les intéressés.

Le problème est aussi délicat pour l'assurance-maladie : les non-salariés, qui ne bénéficient pas d'indemnités journalières et sont moins bien remboursés pour le « *petit risque* », ne sont pas, à priori, hostiles à des améliorations, mais ils n'entendent pas aggraver le poids de leurs cotisations.

En raison de la complexité de ce dossier, les non-salariés entendent demander à M. Pierre Bérégovoy, ministre des *affaires sociales*, et André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, que les discussions se prolongent sans hâte excessive, le droit à la retraite à soixante ans pouvant ne s'appliquer qu'en 1984.

Difficiles discussions chez les salariés

Les syndicats et le C.N.P.F. devaient aussi se réunir, jeudi 24 février, pour étudier les modalités d'application de la retraite complémentaire à soixante ans. Pour les carrières courtes, le C.N.P.F. devait assouplir sa position en proposant de réduire et non pas de supprimer les coefficients d'abattement (22 %). En revanche, le patronat demeure hostile à la prise en charge des « partis » — ceux qui ont cotisé trente-sept ans et demi mais ne sont *plus salariés dans leur soixantième* année. Le C.N.P.F., contrairement aux affirmations des syndicats, estime que le coût serait trop élevé : environ 1 milliard de francs par an en moyenne d'ici à 1990.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Selon la Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale (CANCAVA), si *un tiers des cotisants ayant soixante ans* optaient pour ce nouveau droit, il faudrait, d'ici à 1990, majorer d'environ 1,80 point le taux des cotisations au lieu de 3 points chez les salariés. S'y ajoute*raient, pour tenir compte du déséquili*bre démographique, 1 point chez les artisans et 2 points chez les salariés.

A Renault-Flins

LA DIRECTION HÉSITE A MAINTENIR SA DEMANDE DE LICENCIEMENTS DE TROIS DÉLÉGUÉS C.F.D.T.

L'activité était normale, jeudi en fin de matinée, aux usines Renault à Flins (Yvelines) et Citroën à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). A Flins, la direction de Renault a annoncé, le 23 février, au comité d'établissement qu'elle *s'accordait un nouveau « délai de réflexion »* avant de décider définitivement si elle poursuivait jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'à la demande d'autorisation de l'inspection du travail, la procédure de licenciements de trois délégués C.F.D.T., *accusés « d'entraves à la liberté du travail » et « d'incitations à la violence ».*

La direction devrait faire connaître sa décision définitive vendredi. En conséquence, la C.F.D.T. a annoncé qu'elle « *suspendait la grève qu'elle avait prévue pour jeudi* », en précisant que « *la riposte viendra le jour où la direction maintiendra le processus de licenciements* ».

A Aulnay-sous-Bois, les huit ouvriers licenciés — convoqués à 10 heures au tribunal de Bobigny — ne se sont pas présentés, jeudi, à l'usine. La direction a maintenu son assignation en référé, pour obtenir une ordonnance interdisant à ces huit ouvriers l'accès de l'usine, et même leur expulsion au cas où ils enfreindraient cette interdiction. Le 23 février, M. Marchais a qualifié de « responsable » l'attitude des huit licenciés. Pour le secrétaire général du P.C.F., il s'agissait de « *ne pas donner prétexte à une provocation de la direction* ». Il est nécessaire, a-t-il dit, de rechercher un « compromis », de « *régler le problème dans l'intérêt des travailleurs et dans celui de l'industrie automobile française* ».

UN ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Un médecin anesthésiste est condamné à verser des dommages et intérêts à la famille d'Alain Farçat

La 20e chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Paul Bequet, a réformé pour partie, jeudi *24 février, le jugement* de relaxe générale rendu le 28 avril 1982 par la 16e chambre du tribunal, en faveur de M. Jean Labayle, chirurgien, de Mme Solange Clot, anesthésiste, de Mlle Anne-Marie Le Goff, infirmière, et de M. Jean-Louis Lortat-*Jacob, pour homicide involontaire* à la suite du décès du jeune Alain Farçat, survenu le 25 septembre 1973, deux mois après avoir été opéré, le 16 juillet 1973, d'une ablation des amygdales sous anesthésie locale à la clinique Perronet à Neuilly-*sur-Seine (Hauts-de-Seine)*. Celui-ci avait été frappé au moment de son réveil, d'un arrêt cardiaque consécutif à l'anesthésie.

Cet arrêt, dans une première partie, confirme la relaxe de M. Jean Labayle, le chirurgien qui effectua l'opération, ainsi que celle de l'infirmière, Mlle Le Goff, qui avait surveillé le patient après l'intervention, et celle de M. Lortat-Jacob, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins, et à l'époque directeur médical de la clinique Perronet. *La cour estime* qu'en ce qui les concerne, aucune faute, négligence ou inobservation des règlements ne peut être reprochée.

En revanche, elle retient la responsabilité de Mme Solange Clot, l'anesthésiste, qui, après être venue voir le jeune Alain Farçat dans sa chambre après l'opération et prescrit une piqûre d'antibiotique, avait quitté la clinique, estimant que l'état du malade ne justifiait plus sa présence. Or c'est peu après son départ qu'Alain Farçat, laissé sous la seule surveillance de l'infirmière, Mlle Le Goff, devait être victime *d'un arrêt cardiaque qui devait en*traîner des lésions cérébrales irréversibles dont les conséquences furent fatales, car il ne fut constaté qu'au bout de quelques minutes, l'infirmière, en application des consignes *de Mme Clot, s'étant rendu à l'infir*merie pour préparer la piqûre antibiotique prescrite.

La cour a estimé que, en quittant la clinique, Mme Clot avait commis une imprudence et une négligence qui fut la cause du décès. Cependant, en application des articles 469-2 et 469-2 du code de procédure pénale, Mme Clot est dispensée de peine.

En revanche, elle est condamnée civilement à verser à M. Roger Farçat, le père du jeune homme, 30 500 F en réparation du préjudice *matériel* et 150 000 F en réparation du préjudice moral. La même somme de 150 000 F est accordée à Mme Roger Farçat, la mère, toujours en réparation du préjudice moral, M. Claude Farçat, frère de la victime, obtenant, de son côté, 75 000 F.

Enfin, l'arrêt met hors de cause la clinique Perronet que les parties civiles avaient assignée comme civile*ment responsable*. — J.-M. Th.

● *Les Etats-Unis ont décidé de poursuivre leurs activités au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique*, a-t-on appris, mercredi 23 février, à Vienne, au siège de cette organisation. Selon un porte-parole de l'A.I.E.A., le représentant américain, M. Richard Kennedy, a déclaré, mardi, au conseil des gouverneurs, que « *les Etats-Unis continueront à participer aux activités de l'agence* » et à « *supporter pleinement ses programmes* ». Les Etats-Unis pourraient ainsi revenir sur leur décision d'octobre 1982 de suspendre leur contribution à l'A.I.E.A. Washington avait décidé cette suspension à la suite de l'exclusion d'Israël de la conférence générale de l'A.I.E.A., le 24 septembre. Les Etats-Unis payent 25,8 % du budget de l'agence. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1983 a été tiré à 498 515 exemplaires



DANS LE CADRE D'UNE OPERATION DE SAUVETAGE

Une firme saoudienne va prendre une participation de 7 % dans le capital de Poclain

Il est désormais confirmé que la firme saoudienne Arabian Auto *Agency va souscrire 10 % de* l'augmentation de capital de 252 millions de francs effectuée par Poclain, numéro un français de la pelle hydraulique, et détenir ainsi 7 % de ce capital.

Cette firme, établie à Djeddah et appartenant à l'émir Sudaeri, membre de la famille royale, est l'agent de *Poclain en Arabie Saoudite. Une* telle prise de participation est à rapprocher de celle effectuée, en mai 1982, à hauteur de 17,8 %, par le groupe saoudien Dallah Est dans le capital du groupe allemand I.B.H., troisième groupe mondial de matériel de travaux publics, dirigé par M. Horst Dieter Esch.

Dans le cas de Poclain, l'action du groupe saoudien s'inscrit dans le cadre d'une véritable opération de sauvetage, le deuxième depuis avril 1977, date à laquelle le géant américain Case Tenneco avait acquis 40 % du capital de la firme française, 11 % étant souscrits par un consortium formé par Renault, Peugeot et *un groupe de banques dont le* Crédit du Nord et le Crédit lyonnais.

Cette fois-ci, la part de Tenneco restera inchangée, mais celle des banques va augmenter, ainsi que les concours financiers accordés par ces derniers, et qui pourraient passer de 450 millions de francs environ à plus *de 600 millions de francs.*

La nouvelle injection de capitaux *frais devrait permettre à Poclain* de survivre à la crise la plus grave qui ait jamais affecté l'industrie mondiale du matériel de travaux publics, qui a mis en danger International Harvester et forcé Caterpillar à arrêter *momentanément* plusieurs de ses installations.

NUMÉRO DE MARS



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 10 F

